

Prix 30 centimes



LE VERITABLE
MESSAGER BOITEUX

DE NEUCHATEL
pour l'an de grâce

1912

DELACHAUX & NIESTLE, éditeurs, NEUCHATEL



Almanach de l'Agronome

contenant les travaux du cultivateur
et du jardinier pendant chaque mois de l'année

JANVIER

Utiliser jours de mauvais temps et veillées à raccommoder instruments aratoires et matériel de ferme; confectionner corbeilles, hottes, ruches d'abeilles, manches d'outils. — Emonder arbres et haies pour bois d'affouage. — Confectionner composts avec terres, matières fécales et autres engrais disponibles; conduire et épandre ceux qui sont faits. — Fabriquer liens de paille pour moisson. — Défoncements à bras. — Labours préparatoires profonds, pour plantes sarclées, si le sol n'est pas trop gelé. Saler viandes pour provisions de ménage. — Engraisser bêtes de boucherie. — Mettre comptes à jour et dresser inventaire annuel.

Fabriquer échelas et les tremper au carboli-néum, au sulfate de cuivre ou au goudron. — Arracher vieilles vignes et défoncer le sol pour nouvelles plantations. — Reporter terres. — Taille préparatoire, soit mise à porteurs. — Mettre cave et futailles en ordre.

Nettoyer arbres fruitiers de bois gourmand, mousses, gui, rejets et nids de chenilles; badigeonner troncs et grosses branches avec lait de chaux ou solution de sulfate de fer (15 à 20 kg par hectolitre); les fumer au pied; faire creux pour nouvelles plantations. — Défoncer et préparer carrés libres du potager, surtout en terre forte. — Réparer clôtures et palissades. — Semer sous châssis premiers melons et carottes.

FÉVRIER

Labours préparatoires profonds. — Premières semailles d'avoine sur labours d'automne. — Préparer chenevière et semer chanvre et lin. — Répandre derniers composts. — Herser et nettoyer prés fumés précédemment. — Rigoler prés irrigués et curer fossés d'écoulement. — Étendre taupinières et détruire fourmilières. — Engraisser bêtes de boucherie. — Tuer porcs pour ménage. — Visiter colonies d'abeilles, pigeonier, poulailler. — Surveiller fenils; au commencement du mois, consommation ne doit pas dépasser moitié approvisionnements.

Continuer taille à porteurs et commencer taille définitive. — Ratisser vignes enherbées. — Pro-

vigner dans les beaux jours. — Porter et étendre fumiers. — Distribuer et recouvrir engrais artificiels. — Premier transvasage des vins et cidres.

Semer sur couches chaudes tomates, laitues, carottes, céleri à pomme, choux-fleurs, melons, concombres et autres légumes, ainsi que toutes fleurs annuelles. — Greffer arbres en fente. — Transplanter arbres fruitiers en terre forte. — Tailler poiriers et pommiers. — Premiers semis, en pleine terre bien exposée, de pois, bettes, carottes, salsifis, cerfeuil, fèves, poireaux.

MARS

Labourer toutes terres libres. — Grande semaille des avoines, poisettes mélangées pour fourrages verts, pois, blés de printemps. — Semer betteraves en pépinières et carottes en plein champ. — Planter topinambours et premières pommes de terre. — Répandre engrais artificiel sur prés, avant la pluie, et sulfate de fer en poudre pour détruire mousses. — Mettre couver.

Provigner; déchausser et nettoyer provins d'un an. Meilleure époque pour la taille. — Finir ratis-sage préparatoire et commencer premier labour, soit fossoyage. — Transvasage des vins et cidres.

Fumer et labourer carrés vides, framboisiers, groseilliers. — Semer persil, ciboule, céleri, laitues pommées et romaines, choux de Bruxelles, York, Milan, pain de sucre, quintal et Winningstad pour choucroute, carottes rouges, scorsonères, épinards, oignons, poireaux, bettes, navets, radis, panais, oseille, chicorée à tondre. — Repiquer rhubarbe. Continuer semis de fleurs annuelles et plantation d'arbres et arbustes fruitiers et ornement. — Sarcler légumes hivernés. — Continuer taille des arbres fruitiers, sauf pêchers et abricotiers. — Tailler rosiers et arbustes divers, groseilliers, etc.

AVRIL

Dernières semailles d'avoines. — Planter pommes de terre. — Semer premières orges, trèfle, esparcette et, en dernier lieu, luzerne. — Semer de quinzaine en quinzaine fourrages temporaires pour couper en vert. — Semer betteraves en place. — Répandre engrais artificiels et eaux grasses sur prés. — Herser ou rouler blés, vieilles luzernes, esparcettes et autres herbages. — Rou-

ler prés naturels. — Plâtrer trèfles et autres légumineuses. — Arroser prés en changeant l'eau le matin. — Herser pommes de terre au fur et à mesure de levée.

Finir taille et premier labour. — Compléter échalassement vieilles vignes et échalasser plantations de deux ans. — Planter barbues et boutures, soit chapons.

Labourer carré d'artichauts, œilletonner vieux pieds et repiquer filleules en terrain neuf. — Semer et repiquer laitues et choux. — Planter choux. Planter choux-fleurs hâtifs, tomates, oignons, poireaux, bettes. — Faire en pleine terre semis précédemment faits sur couche : cresson, pourpier, carottes, pois, fèves, melons, cardons et premiers haricots qu'on recouvre en cas de froid. Sarclages. — Eclaircir et cultiver planches de fraises ; en planter de nouvelles. — Tailler pêchers et abricotiers. — Séparer boutures de fleurs en terrines. Dépoter et repoter fleurs et plantes de massifs. Repiquer fleurs annuelles et mettre en terre celles à oignons. — Planter pattes d'asperges.

MAI

Semer dernières orges, fourrages mélangés, maïs. — Sarcler et buter pommes de terre. — Repiquer betteraves de pépinières ; éclaircir et sarcler celles semées sur place. — Exploiter taillis de chêne pour l'écorce. — Mettre vaches au vert. — Changer souvent eau d'irrigation et arroser le soir. — Tondre moutons. — Surveiller abeilles pour l'essaimage ou bien former artificiellement essaim.

Ebourgeonner jeunes ceps et provins. — Deuxième labour, soit rebinage. — Second transvasage des vins et cidres. Mise en place des plants greffés. Précaution contre les gelées de printemps.

Semer par planches successives : haricots, pois, courges et courgerons, tétragone pour remplacer épinards, cardons, laitues, chicorée d'automne, choux, capucines et concombres. Repiquer poireaux, laitues. — Sarcler activement partout. — Taille verte des poiriers, pyramide et autres ; pincement et palissage des espaliers. — Arroser encore le matin jusqu'au 15 et le soir dès lors.

JUIN

Consommer en vert ou faner première coupe prairies artificielles, puis prés naturels ; faucher et sécher dès après la fleur. — Façons répétées aux plantes sarclées. — Repiquer dernière betteraves. — Mettre chevaux au vert pendant deux à trois semaines. — Mêler plâtre aux fumiers. — Arroser avec purin additionné de sulfate de fer ou d'acide sulfurique.

Effeuillaison et attachage de la vigne. — Premier soufrage contre l'oïdium. — Premier sulfatage

contre mildiou. — Continuer binages et ratissages.

Semer encore pois, haricots ; ramer les plus avancés ; semer scarole blonde et verte et repiquer choux blancs et rouges pour l'automne. Tenir propre, sarcler souvent et arroser assidûment. — En temps couvert, greffer en écusson arbres à noyaux, rosiers. — Pincer et palisser pêchers et autres espaliers. — Arroser fréquemment et par plein soleil planches de fraises.

JUILLET

Fumer et labourer champs vacants pour derniers fourrages temporaires verts. — Moissonner seigle, blé, avoine, colza ; mettre en moyettes en cas de mauvais temps. — Déchaumer champs moissonnés. — Semer raves, blé noir ou sarrasin, colza, trèfle incarnat. — Récolter pommes de terre printanières. — Deuxième coupe luzerne et trèfle. — Recouper composts en mêlant engrais chimiques et arrosant d'eaux grasses.

Ratisser vignes ; pincer ébourgeonner, soit effilleuler ou rebioler et rattacher bois de l'année. — Second traitement contre le mildiou. — Soufrage contre l'oïdium à la floraison. — Visiter les plants greffés et couper les racines émises par le greffon (sevrage.)

Semer derniers haricots pour l'automne, laitue, chicorée pour hivernage, navets, rampon. — Arroser et sarcler assidûment. — Récolter et serrer graines de légumes. — Pincer melons, courges. — Arracher oignons et mettre en lieu sec, puis en chaînes suspendues. — Sécher haricots ou mettre au sel. — Faire conserves et marmelade de fruits. — Marcotter œillets.

AOUT

Continuer déchaumages. — Rompre vieux trèfles et autres artificiels. — Labours préparatoires en terres fortes pour froment. — Moissonner dernières céréales, fèverolles. — Fin du mois, semer seigle, fèverolles et poisettes hivernées avec avoine pour fourrage vert en juin suivant. Couper et bien sécher regains. — Arracher pommes de terre mi-tardives. — Arracher chanvre et mettre rouir. — Battre céréales.

Derniers ratissages. — Pincer et attacher bois au fur et à mesure de croissance. — Troisième et quatrième sulfatage contre le mildiou suivant l'année. — Troisième soufrage à la véraison. — Troisième transvasage des vins et cidres. —

Repiquer chicorée et attacher la plus avancée pour consommer en automne. — Semer raves, épinards, scorsonères, salades pour hivernage, choux frisés hâtifs pour repiquer au printemps. — Repiquer fraisier. — Bouturer fleurs pour garniture de l'année suivante, géraniums, coléus, bégonias, etc. — Semer pensées. — Cueillir premiers fruits, l'après-midi des beaux jours. — Sécher fruits, prunes, pruneaux, fonds d'artichauts.

SEPTEMBRE

Mener et épandre fumiers et labourer. — Semer seigle et méteil. — Dès le 10, commencer semailles de blé. — Récolter sarrasin de grains. — Battage des céréales. — Semer chicorée amère à tondre pour porcs. — Acheter porcelets à hiverner et activer engraissement des porcs à tuer en hiver.

Préparer pressoirs et ustensiles accessoires, futailles ; ne vendanger qu'à pleine maturité du raisin, qui n'arrive guère qu'en octobre sous notre climat.

Semer encore épinards, scorsonères, mâche. — Repiquer garnitures d'hiver, salades, choux bettes. — Lier cardons, céleri. — Cueillir fruits. Faire cidre.

OCTOBRE

Continuer labours. — Grandes semailles des blés d'hiver, — Récolter pommes de terre tardives, betteraves, carottes. — Mettre vaches au pâturage en temps sec. — Engraisser poulets et canards. — Consommer poules de 4 ans et au-dessus.

Vendanges et pressurage du raisin. — Régler fermentation et pressurer à point les rouges. — Piqueter marcs tout de suite ou les serrer en vases clos pour distiller plus tard.

Repiquer salades et choux pour hiverner. — Récolter courges, choux pour choucroute, chicorée. Cueillir derniers fruits. — Rentrer plantes et bulbes délicates : dahlias, lauriers, orangers. — Planter arbres en terres légères et sèches.

NOVEMBRE

Dernières semailles de blé en terres fertiles et bien exposées. — Labours préparatoires pour printemps. — Défoncements. — Assainir et drainer terrains humides. — Conduire composts dans les prés. — Fumer luzernières en couverture. — Mettre vaches à la crèche ; commencer affouragement aux betteraves et autres racines ; carottes et fêverolles aux chevaux de ferme. — Hâcher fourrages. — Elever veaux de choix destinés à l'alpage d'été. — Tondre chevaux et jeune bétail.

Remplir en bonde vases de vin nouveau. — Arrachage des échelas.

Mettre fleurs et plantes vivaces à l'abri des gelées. — Rentrer légumes et racinages en jardins d'hiver, cave ou silos. — Couvrir artichauts avec balles de céréales. — Recharger et fumer en couverture aspergères, planches de fraises. — Planter encore arbres et arbrisseaux qui ne craignent pas la gelée. — Fumer en couverture arbres fruitiers. — Réparer paillasons et en fabriquer de nouveaux.

DÉCEMBRE

Continuer labours et défoncements en temps propices. — Transporter et épandre composts. — Jardiner dans les forêts, éclaircir et expurgader les taillis — Nettoyer grains.

Report des terres. — Arrachages.

Défoncements et labours. — Arracher arbres fruitiers à réformer. — Tenir propres et à température convenable plantes de serres et ne mouiller que lorsque la terre n'adhère plus aux bords des pots.

GESTATION

Terme de la gestation de divers animaux domestiques, après la saillie

	<i>Temps court</i>	<i>Moyen</i>	<i>Long</i>		<i>Temps court</i>	<i>Moyen</i>	<i>Long</i>
Jument	320 jours	345 jours	419 jours	Truie	104 jours	114 jours	143 jours
Anesse	— »	360 »	— »	Chienne	58 »	60 »	65 »
Vache	240 »	284 »	335 »	Chatte	53 »	55 »	67 »
Brebis	143 »	150 »	161 »	Lapine	27 »	30 »	34 »
Chèvre	— »	154 »	— »	Cobaye	— »	75 »	— »

Mildiou. — Epoque des traitements

a) **Années pluvieuses, traiter au moins tous les vingt jours**

1^{er} sulfatage lorsque les pousses ont atteint 15 cm. de longueur.

2^{me} sulfatage immédiatement avant l'attache, pendant qu'on peut encore passer.

3^{me} sulfatage tout de suite après l'attache.

4^{me} sulfatage fin juillet ou commencement d'août.

b) **Années sèches :**

1^{er} sulfatage lorsque les pousses atteignent 20 cm. à 30 cm.

2^{me} sulfatage tout de suite après l'attache.

3^{me} sulfatage fin juillet ou commencement d'août.

Prendre garde aux avis publiés dans les journaux par les Stations viticoles.



ÉPHÉMÉRIDES

Description des Quatre Saisons de l'année 1912

HIVER

Commencement le 22 décembre de l'année précédente, à 11 h. 53 minutes du soir, quand le *Soleil* entre au signe du *Capricorne*. La *Lune* se trouve alors au 24^e degré du *Capricorne*, *Mercur*e rétrograde au 6^e du *Capricorne*, *Vénus* au 14^e du *Scorpion*, *Mars* rétrograde au 24^e du *Taureau*, *Jupiter* au 2^e du *Sagittaire*, *Saturne* rétrograde au 13^e du *Taureau*, la tête du *Dragon* au 27^e du *Bélier* et la queue du *Dragon* au 27^e de la *Balance*.

PRINTEMPS

Commencement le 21 mars à 0 h. 30 minutes du soir, lorsque le *Soleil* entre au signe du *Bélier*. La *Lune* se trouve au 24^e degré du *Bélier*, *Mercur*e au 16^e du *Bélier*, *Vénus* au 2^e des *Poissons*, *Mars* au 27^e du *Taureau*, *Jupiter* au 15^e du *Sagittaire*, *Saturne* au 16^e du *Taureau*, la tête du *Dragon* au 22^e du *Bélier* et la queue du *Dragon* au 22^e de la *Balance*.

ÉTÉ

Commencement le 21 juin à 8 h. 17 minutes du soir, lorsque le *Soleil* entre au signe de l'*Ecrevisse*. La *Lune* se trouve au 2^e degré de la *Balance*, *Mercur*e au 4^e de l'*Ecrevisse*, *Vénus* au 25^e des *Gémeaux*, *Mars* au 14^e du *Lion*, *Jupiter* rétrograde au 8^e du *Sagittaire*, *Saturne* au 28^e du *Taureau*, la tête du *Dragon* au 17^e du *Bélier* et la queue du *Dragon* au 17^e de la *Balance*.

AUTOMNE

Commencement le 23 septembre à 11 h. 8 minutes du matin, quand le *Soleil* entre au signe de la *Balance*. La *Lune* se trouve alors au 25^e degré du *Verseau*, *Mercur*e au 21^e de la *Vierge*, *Vénus* au 21^e de la *Balance*, *Mars* au 13^e de la *Balance*, *Jupiter* au 9^e du *Sagittaire*, *Saturne* rétrograde au 4^e des *Gémeaux*, la tête du *Dragon* au 12^e du *Bélier* et la queue du *Dragon* au 12^e de la *Balance*.

Le régent de cette année est le *Soleil*.

ECLIPSES DE L'AN 1912

Cette année il y aura quatre éclipses, dont deux de soleil et deux de lune. Dans notre contrée la première éclipse de soleil et la première de lune seules seront visibles.

La première éclipse est une partielle de lune et a lieu le 1er avril, de 10 h. 26 min. du soir jusqu'à 0 h. 3 min. du matin, du 2 avril. Avant et après l'éclipse la pénombre de la terre sera visible sur le disque de la lune. Cette éclipse sera visible dans la moitié occidentale de l'Australie, en Asie, dans la mer Indienne, l'Europe, l'Afrique, l'Océan Atlantique et l'Amérique du Sud.

La seconde éclipse est une annulaire de soleil, le 17 avril, de 9 h. 54 min. du matin jusqu'à 3 h. 15 min. et sera observée dans la moitié orientale de l'Amérique du Nord, la partie nord-est de l'Amérique du Sud, l'Océan Atlantique, la

partie nord-est de l'Afrique, l'Europe et la moitié occidentale de l'Asie. A Vevey l'éclipse sera partielle de 9/10 du diamètre du soleil et durera de 11 h. 52 min. jusqu'à 2 h. 38 minutes.

La troisième éclipse sera une partielle de lune qui aura lieu le 26 septembre, de 0 h. 3 min. du soir jusqu'à 1 h. 26 min. On la verra dans l'Amérique du Nord, la mer Pacifique, l'Australie et la moitié orientale de l'Asie.

La quatrième éclipse sera une totale de soleil et se montrera le 10 octobre, de 11 h. 57 min. du matin jusqu'à 5 h. 15 min. du soir. On l'observera dans l'Amérique moyenne et du Sud, la partie méridionale de l'Océan Atlantique et de l'Afrique, et dans les contrées antarctiques.

AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULS SUISSES

EUROPE

Ministres plénipotentiaires.

PARIS. — Dr Lardy, Charles.
ROME. — Dr Pioda, J.-B.
BERLIN. — Dr de Claparède, Alf.
VIENNE. — Dr Choffat, J.
LONDRES. — Dr Carlin, Gaston.
ST-PÉTERSBOURG. — Odier, Ed.

Consuls et vice-consuls.

BRUXELLES. — Dr Borel, Jules, c.-g.
ANVERS. — Steinmann-Haghe, D., c.
COPENHAGUE. — Schaffner, W., c.
HAMBOURG. — Mægli, Jean, c.
BREME. — Krose, Fr., c.
LEIPZIG. — Hirzel, Ernest, c.
KÖNIGSBERG i. P. — Japha, Félix, c.
FRANCFORT s/M. — Schuster-Rabl, F. W., c.
MUNICH. — Prof. Dr Hegi, Gust., c.
STUTTGART. — Kernen, Wilh., c.
MANNHEIM. — Hafer, Ch., c.
HAVRE. — Basset, Alfred, c.
BORDEAUX. — Jæggi, Adolf., c.
NICE. — Vicarino, Fernand, c.
LYON. — Achard, Edmond, c.
BESANÇON. — Géré par le c. à Dijon
DIJON. — Moser, Rodolphe, c.
MARSEILLE. — Angst, F.-E., c.
Schaub, Emile, v.-c.
BEZIERS. — Bühler, Traugott, c.
PATRAS. — Hamburger, Alb., c.-g.
— Müller, K.-G., v.-c.
ATHÈNES. — Schneider, Louis, c.
LIVERPOOL. — Weiss, G.-G., c. —
Fontannaz, A.-J., v.-c.
TURIN. — Lang, Georges, c.
MILAN. — Nœrbel, M., c.
VENISE. — Nadig, Christian, c.
GÈNES. — Salvadè, Attilio, c.
LIVOURNE. — Lieber, Victor, c.
FLORENCE. — Steinhäuslin, Ch., c.
ANCONA. — Bachmann, Gottfried, c.
NAPLES. — Meuricoffre, Jean-Georges, c.-g. — Berner, Emm., v.-c.
PALERME. — Hirzel, Auguste, c.
MONACO. — Géré par le Cons. à Nice
AMSTERDAM. — Hässig, Ferd., c.
ROTTERDAM. — Koch, Ferd., c.
CHRISTIANIA. — Tschudi, Henry, c.
TRIESTE. — Chaudoux, Charles, c.

PRAGUE. — Hess, Emmanuel, c.
BUDAPEST. — Haggemacher, Henri, consul.
LISBONNE. — Mange, J., c.-g.
PORTO. — Babel, François, c.
BUCAREST. — Staub, Jean, c.-g.
GALATZ. — D'Aujourd'hui, F., c.
MOSCOU. — Luchsinger, Ferdin., c.
KIEFF. — Jenny, Gabriel, c.
ODESSA. — Wey, Emile, c.
RIGA. — Mantel, R.-H., c.
VARSOVIE. — Wettler, Charles, c.
SAINT-MARIN. — Géré par le Consulat à Ancône.
STOCKHOLM. — Frykholm, N.-E., c.
BELGRADE. — Vögeli, Christian, c.-g.
MADRID. — Mengotti, Alfred, c.-g. et chargé d'affaires.
BARCELONE. — Gschwind, F., c.

AMÉRIQUE

Ministres plénipotentiaires.

WASHINGTON (E.U.). — Dr Ritter, Paul, ministre plénipotentiaire.
BUÉNOS-AYRES. — Dr Dunant, A., ministre résident.

Consuls et vice-consuls.

NEW-YORK. — Bertschmann, J., c. unod Louis-H., v. c.
PHILADELPHIE. — Walther, G.A. c.
NOUVELLE-ORLÉANS. — Hœhn, E., c.
CINCINNATI. — Lüthy, Edm., c.
SAINT-LOUIS. — Buff, Jaques, c.
CHICAGO. — Holinger, Arnold, c.
GALVESTON. — Müller, Ulrich, c.
SAN FRANCISCO. — Borel, Ant., c. Freuler, John, v.-c.
PORTLAND. — Bigger, A.-C., c.
ST-PAUL. — Dr Schwyzer, Arnold, c.
DENVER. — Weiss, Paul, c.
MONTREAL. — Rey, D. L., c. Huguenin, Numa, v.-c.
TORONTO (Canada). — Burger, Remy, c.
CORDOBA. — Stuckert, Théodore, v.-c.
MENDOZA. — Tissot, Paul, v.-c.
CONCEPCION DEL URUGUAY (Rép. Arg.). — Lagier, Albert, v.-c.
PARANA (Rép. Arg.). — Oberlin, Fdouard, v.-c.
ESPERANZA. — Hugentobler A., v.-c.

ROSARIO (Rép. Arg.). — Martin, Jules-U., consul.
CORRIENTES (Rép. Arg.). — Hœchner, Ad., v.-c.
PARA (Brésil). — Hartje, Fr., c.
PERNAMBOUC (Brésil). — Streiff Daniel, c.
BAHIA (Brésil). — Wildberger, Flo. c.
RIO DE JANEIRO (Brésil). — Gertsch Albert, c. g. et chargé d'affaires.
SAN PAULO. — Isella, Achilles, c.
RIO GRANDE DO SUL (Brésil). — Luchsinger, F., c. Dietiker, R. v.-c.
VALPARAISO (Chili). — Sinn, Luis E., c.-g.
TRAIGUEN. — Wicki, Fritz., v.-c.
GUATEMALA. — Diebold, L. N., c.
MEXICO. — Perret, Henry, c.-g.
ASSOMPTION (Paraguay). — Girard, Maurice, gérant prov. du cons.
LIMA (Pérou). — Maurer, Luis, c.
MONTEVIDEO (Uruguay). — Schüpfer, Julio, c.
PAYSANDU. — Bernasconi, J., v.-c.
NUEVA HELVECIA. — Géré prov. par le consulat à Montevideo.
CARACAS (Vénézuéla). — Scharplatz, Jean, gér. prov. du consulat.

AFRIQUE

Consuls et vice-consuls.

ALGER. — Borgeaud, Jules, c.
JOHANNESBURG (Transvaal). — Géré par le consulat allemand.
ALEXANDRIE (Egypte). — Kaiser, A., agent commercial.

ASIE

TOKIO. — Salis, Ferdinand, ministre plénipotentiaire.
YOKOHAMA. — (Consulat géré par la Légation, à Tokio)
TIFLIS. — De Drächenfels, T., c.
BATAVIA. — Buss, A.-E.-J., c.
MANILLE (Phil.). — Gmür, Otto, gér. prov. du c.

AUSTRALIE

MELBOURNE. — S'ahel, Gustave, c.
ADÉLAÏDE. — Page, James, v.-c.
BRISBANE. — Schoch, William, c.
SYDNEY. — Ruty, Marc, c.

MESSAGER BOITEUX ALMANACH HISTORIQUE

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois; le cours du Soleil et de la Lune;
les principales Foires de Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoie, etc.;
enfin un recueil d'Histoires et d'Anecdotes accompagnées de gravures,

POUR L'AN DE GRACE

1912

PAR Antoine SOUCI, ASTRONOME ET HISTORIOGRAPHE

EXPLICATION DES DOUZE SIGNES DU ZODIAQUE

Verseau
Poissons
Bélier



Taureau
Gémeaux
Ecrevisse



Lion
Vierge
Balance



Scorpion
Sagittaire
Capricorne



Comput ecclésiastique

Nombre d'or 13
Cycle solaire 17
Indiction romaine 10
Epactes. XI

Quatre temps :

- 28 Février.
- 29 Mai.
- 18 Septembre.
- 18 Décembre.

Depuis Noël 1911 jusqu'au Carême, il y a 7 semaines et 6 jours.

Cette année est une année bissextile de 366 jours.



Fêtes mobiles

Septuagésime . . . 4 Févr.
Mardi gras 20 »
Les Cendres 21 »
Pâques 7 Avril.
Les Rogations . . 12 Mai.
Ascension 16 »
Pentecôte 26 »
La Trinité 2 Juin.
La Fête-Dieu 6 »
Jeûne fédéral . . . 15 Sept.
Premier dimanche de l'Avent . . . 1 Déc.
Entre la Trinité et l'Avent il y a 25 dimanches.

A NEUCHATEL, chez DELACHAUX & NIESTLÉ, EDITEURS.

I ^{er} Mois	JANVIER ☾	ELÉCTIONS	LUNAISONS
1	Lever du soleil, 8 h. 16 m.	Coucher du soleil, 4 h. 53.	
1 Lundi	JOUR DE L'AN 19	♂♂, ♀♀ Il ne frais	Pleine lune, le 4, à 2 h. 30 min. du soir. Clair et froid.
2 Mardi	s Abel 3	♂♀ [terre faut	
3 Mercredi	s Isaac, s Gen. 18	☉ à la pl. pet. dist. de la	
4 Jeudi	s Tite, évêque 4	☉ 2h.30 m. dus. ☾	Dern. quartier, le 11, à 8 h. 42 m. du m. Neige.
5 Vendredi	s Siméon 19	♂ dir. (♀ en ♁) clair	
6 Samedi	Les 3 Rois 4	☐♂, ☐♁ 4, ☾ Périg.	
2	Lever du soleil, 8 h. 19 m.	Coucher du soleil, 4 h. 58.	
7 Dimanche	G. 1. s Lucien 19	☐♀, ☐♁ confon- froid	Nouvelle lune, le 19, à 0 h. 10 m. du s. Pluie et neige
8 Lundi	s Apollin 4	☐♁ dre le contenu vent	
9 Mardi	s Julien, l'Hôp. 18	♀♂♁ de son cou- vert	
10 Mercredi	s Guillaume 2	☾ 8h.42m.d m. ☾☉	Prem. quartier le 27, à 9 h. 52 m. d. m. Agréable.
11 Jeudi	s Hygin, pape 15	♁♁ monnaie	
12 Vendredi	s Satyr, martyr 28	♁♁ avec celui humide	
13 Samedi	s Hil. 20^{me} jour 10	☐♁ Coucher du soleil, 5 h. 7.	
3	Lever du soleil, 8 h. 17 m.	Coucher du soleil, 5 h. 7.	
14 Dimanche	G. 2. s Félix 22	♂♂♁ étoile d. mat. à la	JANVIER vient de Janus, à qui les Romains consacraient le premier jour de l'année.
15 Lundi	s Maure 4	♂♁, ♂♀ [pl. gr. élong.	
16 Mardi	s Marcel 16	♁ dir. ♁ en ♁ plu- vieux	
17 Mercredi	s Antoine 28	☾♂♁♁♁♁ som-	Le 21 du mois le soleil entre au signe du Verseau.
18 Jeudi	s Claire, s Pierre 10	☾♁♁♁ Apogée	
19 Vendredi	s Sulpice 22	☾ 0 h. 10 min. du soir	
20 Samedi	s Fabien, s Seb. 4	☐♁ de son cerveau bre	
4	Lever du soleil, 8 h. 12 m.	Coucher du soleil, 5 h. 17.	
21 Dimanche	G. 3. s Agnès, m. 16	☐♂♁ en ♁ mouil- lé	Du 1 ^{er} au 31 janvier, les jours ont crû de 57 minutes.
22 Lundi	s Vincent 28	☐♁ ou de son	
23 Mardi	s Raimond 10	☐♀ cœur et ne vent	
24 Mercredi	s Timothée 22	♁♁♁ pas tout cou- vert	
25 Jeudi	Convers. s Paul 5	☐♀ estimer	
26 Vendredi	s Polycarpe 18	☾♁♁ en neige	
27 Samedi	s Jean, Crisost. 1	☾ 9 h. 52 m. du matin	
5	Lever du soleil, 8 h. 5 m.	Coucher du soleil, 5 h. 26.	
28 Dimanche	G. 4. s Charlem. 14	♂♁ chiffres. éclair-	
29 Lundi	s François de S. 28	♂♂, ♂♁ cis-	
30 Mardi	s Martine, mart. 12	♀ en ♁, ♁♁♁♁♁ sant	
31 Mercredi	s Pierre Nol. 27	☾♂♀♁♁♁♁♁	
Marchés aux Bestiaux de Janvier.		Interlaken, Berne 5	Sion, Valais 27
Aarberg Berne 31	Escholzmatt, Luc. 15	Langenthal, Berne 16	Süs c. Grisons 2
Bellinzone, Tessin 10 et 24	Flawil, St-Gall 8	Lausanne, Vaud 10	Vevey tous les mardis.
Berne les mardis et sam.	Fribourg (Suisse) 20	Lucerne, chaque mardi;	Wyl, St-Gall, ch. mardi
Berthoud, Berne 4	Genève, mardis et vendr.	Meiringen. Berne 4	Wetzikon, Zurich 1
Bischoffzell, Thurg. 15	Hérisau, A., chaq. vendr.	Nyon Vaud 4	Wald, » 9
Egg, Zurich 11	Heiden. App. 2 et 15	Rapperswil, chaq. merc.	Zoug, chaque mardi.



Foire du mois de Janvier 1912.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau, Arg.	B. 17	Muri, Argovie	B. 2
Aeschi, Berne	9	Neunkirch, Schaffh.	B. 29
Alfoltern (Zurich)	B. 15	Oberstammheim, Z.	B. 29
Aigle c. Vaud	20	Ober-Endingen, Arg.	1
Andelfingen, Zurich	B. 17	Oensingen, Soleure	B. 22
Appenzell.	10 et 24	Ollon, Vaud	12
Baden, Argovie	B. 2	Olten, Soleure	29
Bäretswil, Zurich	B. 5	Oron-la-Ville, Vaud	10
Berne,	2 et 16	Payerne, Vaud	18
Berthoud, Berne	B. 4	Pfäffikon, Zurich	B. 15
Bex, Vaud	25	Porrentruy, Berne	15
Bienne, Berne	11	Reinach (Arg.) B.	18
Boltigen, Berne	9	Romont, F.	9
Bremgarten	B. 8	Rougemont, Vaud	17
Brugg, Argovie	B. 9	Rue, Fribourg	17
Bulach, Zurich	B. 3	Saignelégier, Berne	2
Bulle, Fribourg	11	Schaffhouse B.	2 et 16
Châtel-St-Denis, Frib.	15	Schiers, Grisons	2 et 22
Chiètres, Fribourg	25	Schleitheim, Schaff., p	15
Coire, Grisons	B. 17	Schüpfheim, Luc., porcs	8
Dagmersellen, Lucerne	15	Schwytz	29
Delémont, Berne	16	Seengen Argovie	B. 16
Diessenhofen, Th.	B. 8	Sidwald. St-Gall	11
Eglisau, Zurich	B. 15	Sissach. Bâle	B. 3
Estavayer, Fribourg	10	Soleure	8
Etiswyl (Lucerne)	B. 30	Steg (Tösstal, Zurich)	8
Flawil, St-Gall	B. 8	Sursee, Lucerne	8
Frauenfeld, Th.	B. 8 et 15	Tiefenkastel, Grisons	B. 15
Fribourg (Suisse)	8	Thoune, Berne	17
Frick, Argovie	B. 8	Tramelan-dessus	B. 10
Interlaken, Berne	31	Turbenthal, Zurich	B. 29
Kriegstetten, Soleure	25	Unterhallau, Schaffh	B. 2
Landeron-Combes, c.N.	15	Unter-Kulm, Argovie	B. 26
Langenthal, Berne	B. 16	Unterseen, Berne	5 et 31
Langnau, Berne	B. 5	Uster, Zurich	B. 25
Laufon, Berne	2	Uznach, St-Gall	B. 16
La Roche, Fribourg	29	Vevey, Vaud	30
Lenzbourg, Argovie	B. 11	Viège, Valais	8
Leuggern, Arg.	B. 16	Weinfeldten, Th	B. 10 et 31
Liestal, Bâle-C.	B. 10	Wilchingen, Schaffh.	B. 15
Locle, Neuchâtel	B. 9	Willisau, Lucerne	B. 25
Martigny-B., Valais	8	Winterthour Z.	B. 4 et 18
Mellingen, Argovie	22	Zizers, Grisons	B. 8
Morat, Fribourg	3	Zofingue c Argovie	11
Môtiers, Travers, c. N.	8		
Moudon, Vaud	29		

Voir plus loin rectification des foires.

II ^{me} MOIS	FÉVRIER			ELÉCTIONS	LUNAISONS
1 Jeudi	s Brigitte, s Ign.		12	♂ ♀ Les grands beau	Pleine lune le 3, à 0 h. 58 m. du matin. Soleil.
2 Vendredi	Purification N.D.		27	☐ ♀ ☉ Périgée	
3 Samedi	s Blaise, évêque		12	0 h. 58 m. d. m. ♀ ☐ ☉	
6	Lever du soleil, 7 h. 57 m.			Coucher du soleil, 5 h. 37	
4 Dimanche	G. Sept. s Vér.		27	☐ ♀ poètes sont de in-	Dern. quartier, le 10, à 1 h. 51 m. du matin. Pluie et vent.
5 Lundi	s Agathe		12	☐ ♀ qui ne veut stant	
6 Mardi	s Dorothee		26	☐ ♀	
7 Mercredi	s Hélène		10	☉ ♀ ♂ en ♀ pas so-	
8 Jeudi	s Salomon		24	☐ ♀ dire que le sé-	
9 Vendredi	s Apolline		6	☉ ♀ ♂ h rieux beau	Nouvelle lune, le 18, à 6 h. 44 m. du mat. Humide
10 Samedi	s Scholastique		19	1 h. 51 m. du matin	
7	Lever du soleil, 7 h. 48 m.			Coucher du soleil, 5 h. 48	
11 Dimanche	G. Sex. s Séverin		1	♂ ♀, ♂ ♂ leur cou-	Prem. quartier, le 25, à 8 h. 27 m. du soir. Clair et frais.
12 Lundi	s Damien		13	manque, puisque vert	
13 Mardi	s Jonas, cast.		25	☉ ♀ ☐ ♀ après som-	
14 Mercredi	s Valentin, mart.		7	♂ ♀ ☉ Apogée bre	
15 Jeudi	s Faustin		19	tout l'enfant est vent	
16 Vendredi	s Julienne		1	☐ ♀ plus sérieux plu-	
17 Samedi	s Sylvain		13	♂ ♀ que l'homme vieux	
8	Lever du soleil, 7 h. 36 m.			☉ Couc. d. soleil, 5 h. 59	FÉVRIER vient de Februaire, qui signifie faire des expiations.
18 Dimanche	G. Q. s Siméon		25	☉ 6 h. 44 m. du matin	
19 Lundi	s Boniface, évêque		7	☐ ♀ fait. Le vrai ven-	
20 Mardi	Mardi gras s C.		19	☉ en ♀ poète teux	
21 Mercredi	Cendres s Léon.		2	peut toujours se hu-	
22 Jeudi	Chaire s Pierre		15	☉ ♀ procurer à mide	Le 20, le soleil fera son entrée au signe des Poissons.
23 Vendredi	s Josué		28	☐ ♀ ♀ en ♀ varia-	
24 Samedi	Jour bissextil		11	♂ ♀ lui-même les ble	
9	Lever du soleil, 7 h. 25 m.			Coucher du soleil, 6 h. 9	
25 Dimanche	G. In. s Matthias		24	☉ 8h.27m d.s. ♂ en ♀	Depuis le 1 ^{er} au 29 fév. les jours ont crû de 86 min.
26 Lundi	s Victor		8	☉ ♂ ♂, ☐ ♀, ♂ ♀	
27 Mardi	s Nestor		22	☉ émotions qu'il clair	
28 Mercredi	4 Temps s Sara		6	désire éprouver. beau	
29 Jeudi	s Léandre		21	♂ ♀ ♂ ☐ ♀ frais	

Les autorités sont instamment priées de faire part à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Genève, des changements, suppressions ou nouvelles foires qui surviendraient et aussi de signaler les erreurs.

Marchés aux Bestiaux de Février.		
Aarberg, Berne 28	Escholzmatt, Lucerne 19	Kreuzlingen, Thurg. 2
Amriswil, Thurg. 7 et 21	Fribourg (Suisse) 24	Langenthal, Berne 20
Bellinzone, Tessin 7, 21	Flawil, St-Gall 12	Lausanne 14
Berne, les mard. & sam.	Genève, mardi et vendr.	Lucerne, chaque mardi.
Berthoud, Berne 1	Heiden, App. 5 et 19	Meiringen, Berne 1
Bischoffzell, Thurg. 19	Herisau, chaque vendr.	Nyon, Vaud 1
Birmensdorf, Zurich 26	Interlaken, Berne 2	Rapperswil, les mercr.
Egg, Zurich 8		Schaffhouse 6 et 20
		Sion, Valais 24
		Schüpfheim, Lucerne 5
		Sûs, Grisons 6
		Vevey, chaque mardi.
		Wetzikon, Zurich 5
		Wald, » 13
		Zoug, chaque mardi.



Foires du mois de Février 1912.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	21	Landeron, Neuchâtel	B 19
Aarberg, Berne	B. et ch. 14	Langenthal, Berne	B 20
Affoltern, Zur.	B. et P. 19	Langnau, Berne	B 2, M 28
Aigle c. Vaud	17	Laufon, c. Berne	6
Albeuve (Fribourg)	12	Lenzbourg, Argov.	B 1
Altorf, Uri	1	Lichtensteig, St-Gall	5
Altstätten, St-Gall	8 9 et 22	Liestal, Bâle campagne	B 14
Andelfingen, Zurich	B. 21	Lignièrès, Neuchâtel	B 12
Appenzell	14 et 28	Locle, Neuchâtel	13
Aubonne (Vaud)	B. 6	Lyss (Berne)	22
Baden, Argovie	B. 6	Martigny-Bourg, Valais	19
Balsthal, c. Soleure	19	Maienfeld, Grisons	13
Bellinzone, Tessin	3, 4 et 5	Mellingen, Argovie	B. 28
Berne	B. 6 et 20	Monthey, Valais	7
Berthoud Berne	B. 1	Morat, Fribourg	7
Bex, Vaud	15	Morges, Vaud	7
Bienne, Berne	1	Moudon c. Vaud	26
Bischoffzell, c. Turg.	15	Motiers, Travers	12
Bremgarten, Argovie	19	Münster, c. Lucerne	15
Brigue	29	Muri, Argovie	20
Brugg, Argovie	13	Neunkirch, Schaffh.	P. 26
Bülach, Zurich	27 et B. 7	Oberstammheim (Z.)	26
Bulle, Fribourg	8	Önsingen, Soleure	26
Rüren, Berne	28	Orbe, Vaud	8
Château-d'Ex, Vaud	1	Oron, Vaud	7
Châtel-St-Denis, Frib.	19	Payerne, Vaud	15
Coire, Grisons	6 et B. 21	Pfäffikon, Zurich	6, B. 19
Cossonay, Vaud	8	Porrentruy, Berne	19
Delémont, Berne	20	Ragatz, St-Gall	5
Diessenhofen, Th.	B. 5	Rapperswyl, St-Gall	7
Domdidier (Fribg.)	20	Reiden, Lucerne	20
Echallens, Vaud	1	Reinach, Argovie	B 15
Eglisau, Zurich	6 et B. 19	Rolle, Vaud	16
Estavayer, Fribourg	14	Romont, Fribourg	6
Fenin, Neuchâtel	26	Rue, Fribourg	21
Frauenfeld, Th.	B. 5 et 19	Saanen, Berne	6
Fribourg (Suisse)	12	Saignelégier, Berne	5
Frick, Argovie	19	Sarmenstorf, Argovie	20
Gelterkinden, c. Bâle	7	St-Triphon, Vaud	16
Genève	B. 5	Sargans, St-Gall	27
Gessenay, Berne	6	Schaffhouse	27
Gorgier, Neuchâtel	B. 8	Schleitheim, c. S porc.	19
Gossau, St-Gall	B. 5	Schwarzenburg, c. B.,	B 8
Hérisau, Appenzell	9	Schüpfheim, Luc., porcs	5
Hitzkirch, c. Lucerne	20	Seewis, Grisons	B. 5
Ilanz, Grisons	3 et 20	Sempach, Lucerne	5
Kublis, Grisons	B. 3	<i>Suite après décembre.</i>	

Voir plus loin rectification des foires.

III ^{me} Mois	MARS	☾	ÉLECTIONS	LUNAISONS
1 Vendredi	s Aubin		6 ☐ ♀ ☾ Périgée clair	Pleine lune le 3, à 11 h. 42 min. du mat. Inconstant.
2 Samedi	s Simplicie, pape		21 ♀ devient ét. du soir	
10	Lever du soleil, 7 h. 12 m.		Coucher du soleil, 6 h. 19	
3 Dimanche	F. Rem. s Marin		5	Dern. quartier, le 10, à 8 h. 56 m. du s. Frais et venteux.
4 Lundi	s Adrien		20	
5 Mardi	s Eusebe		4	Nouv. lune, le 18, à 11 h. 9 m. du soir. Agréable.
6 Mercredi	s Fridolin		18 ☾ ☽ ☿ ♀ ♃	
7 Jeudi	s Thomas, d'Aq.		1 (♄ * ☽) parle tous	Prem. quartier, le 26, à 4 h. 2 min. du matin. Beau temps.
8 Vendredi	s Jonathan		14 ☐ ♀, ☿ ♄ jours	
9 Samedi	40 martyrs		27 et celui qui ne par-	
11	Lever du soleil, 6 h. 59 m.		Coucher du soleil, 6 h. 29	
10 Dimanche	E. (e.) s Franç.		9 ☾ 8 h. 56 m. d. s. ☽ ♃	Nouv. lune, le 18, à 11 h. 9 m. du soir. Agréable.
11 Lundi	s Cunibert		21 ☾ ☐ ♀, ☿ ♃	
12 Mardi	s Grégoire		3 ☾ ♀ en ♄ le	Prem. quartier, le 26, à 4 h. 2 min. du matin. Beau temps.
13 Mercredi	s Nicéphore, év.		15 ☾ Apogée jamais	
14 Jeudi	s Mathilde, reine		27 sont également in-	
15 Vendredi	s Longin		9 ☐ ♄ habiles à l'a-	
16 Samedi	s Héribert, évêq.		21 ☽ ♀ mitié. Une rein	
12	Lever du soleil, 6 h. 46 m.		Coucher du soleil, 6 h. 39	
17 Dimanche	F. Lact, s Gertr.		3 ☾ ☐ ♃ juste agréa-	MARS était consa- cré au dieu Mars par Romulus. C'était le premier mois de l'année martiale.
18 Lundi	s Gabriel, arch.		16 ☾ 11 h. 9 m. du soir	
19 Mardi	s Joseph		28 ♀ en ♄, ♀ ☐ ☿	
20 Mercredi	s Joachim		11 ☾ ☽, ☽ ♀ pro-	
21 Jeudi	s Benoît, abbé		24 ☽ en ♄, jour et nuit	Le 21 de ce mois, le soleil fera son entrée au signe du Bélier, Jour et nuit égaux.
22 Vendredi	s Nicolas de Flue		8 ☽ ♄ (égaux por-	
23 Samedi	s Théodore		21 tion entre le talent d'é-	
13	Lever du soleil, 6 h. 32 m.		Coucher du soleil, 6 h. 48.	
24 Dimanche	F. Ind. s Simé.		5 ☐ ♀, ☿ ♃ couter so-	Du 1 ^{er} au 31 mars les jours ont crû de 100 minutes.
25 Lundi	Annonciat. N. D.		19 ☽ ☽ et celui de leil	
26 Mardi	s César		3 ☽ 4 h. 2 m. d. m. ☾	
27 Mercredi	s Lydie		17 parler, est la base mou	
28 Jeudi	s Ruppert		1 ☾ Périg., ♀ ét. du soir	
29 Vendredi	s Eustace		16 (à la pl. gr. élongation	
30 Samedi	s Quirin		0 ☽ ♀, ☐ ♃ ♀ * ♄	
14	Lever du soleil, 6 h. 18 m.		Coucher du soleil, 6 h 58	
31 Dimanche	E. RAMEAUX s B.		14 des vertus sociales. frais	

Marchés aux Bestiaux du mois de Mars.		
Aarberg, Berne 27	Flawyl St-Gall 11	Schaffhouse 5, 19
Bellinzone, Tes. 6 et 20	Fribourg (Suisse) 23	Schöpfheim, L., porcs 4
Berne, ch. mardi & sam.	Heiden, Appenz. 4 et 18	Sion, Valais 23
Berthoud, Berne 7	Hérisau, A., chaq. vendr.	Süs c. Grisons 5
Bischoffszell, Thurg. 18	Genève, mardi et vendr.	Vevey, chaque mardi.
Egg, Zurich 14	Interlaken, Berne 1	Wyl c. St-Gall ch. mardi
Escholzmatt, Luc. 18		Zoug, chaque mardi.
	Langenthal Berne 19	
	Lucerne, chaque mardi.	
	Meyringen, Berne 7	
	Nyon, Vaud 7	
	Rapperswyl, mercredis.	
	Sallanches (H ^{te} Savoie) 16	



Foire du mois de Mars 1912.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau, Arg.	B. 20	Frick, Argovie	B. 41
Aarberg, Bern.	B et chev. 13	Frutigen c. Berne	22
Aigle, Vaud	9	Gais, Appenzell	5
Agno (Tessin)	9 et 10	Gelterkinden, Bâle	6
Altorf, Uri	14	Genève	B. 4
Alt-St-Johann, St-Gall	19	Gessenay, Berne	29
Amriswil, Thurgovie	20	Gossau, St-Gall	B. 4
Andelfingen Zurich	B. 20	Grandson, Vaud	13
Anet, Berne	20	Gr.-Hochstetten, Berne	20
Appenzell	13 et 27	Herzogenbuchsee, c. B.	27
Arbon, Thurgovie	M. 15	Horgen, Zurich	M 8
Aubonne, Vaud	19	Huttwil, Berne	13
Bâle	7 et 8	Ilanz, Grisons	19
Baden, Argovie	B. 5	Interlaken, Berne	6
Berne,	B 5	Klein-Lauffenbourg	18
Berthoud, Berne	7	Klingnau, Argovie	6
Bevaix, Neuchâtel	21	Kloten, Zurich	13
Bex, Vaud	28	Landeron-Combes, B.	18
Bienne, Berne. B. et Ch.	7	Langenthal, Berne	5
Bözingen, Berne	25	Langnau, Berne	B. 4
Bremgarten, Arg.	B. 11	Langwies Grisons	B. 19
Brigue (Valais)	14 et 28	La Ferrière, c. Berne	18
Brugg, Argovie	B. 12	La Sarraz, Vaud	26
Bulach, Zurich	B. 6	Laufon, Berne	5
Bulle, Fribourg	7	Laupen, Berne	14
Buren (Berne)	27	Lausanne, Vaud	13
Carouge, Genève	B. 13	Lenzbourg (Arg), B et M	7
Cerlier, Berne	27	Liestal, Bâle	13
Château-d'Ex	28	Lignières, Neuchâtel	23
Châtel St-Denis, Frib.	18	Locke, Neuchâtel	B. 12
Chaux-de-Fonds, N. B.	6	Mallerey, Berne	25
Chietres, Fribourg	28	Martigny-Ville, Valais	26
Chevèze (Berne)	11	Mellingen, Argovie	19
Coire	5 et B. 20	Montfaucon, Berne	25
Cossonay, Vaud	14	Monthey, c. Valais	6
Delémont, Berne	19	Morat, Frib.,	6
Diessenhofen, Th.	B. 11	Morges, Vaud	27
Echallens, Vaud	28	Motiers, Travers, Neuc.	11
Eglisau, Zurich	B. 18	Moudon, Vaud	25
Erlenbach, Berne	B. 12	Münsingen (Berne)	18
Estavayer, Fribourg	13	Mury (Argovie)	B. 4
Fahrwangen, Arg.	B. 4	Neunkirch, Schaffh. B.	25
Flawyl, St-Gall	11	Neuveville, Berne	27
Fontaines, Neuchâtel	18	Niederbipp, c. Berne	B 6
Frauenfeld, Th. B.	4 et 18	Nyon	7
Fribourg (Suisse)	11	Suite après décembre	

Voir plus loin rectification des foires.

IV ^{me} MOIS	AVRIL	☾	ELÉCTIONS	LUNAISONS	
1 Lundi	s Hugues		28	11 h. 5 min. du soir ☾☽ (écl. de ☾ vis. le 1, ☽ rétrogr. N'est-il ☽ rétrogr., ☽ en ☾	Pleine lune, le 1, à 11 h. 5 m. du soir. Soleil. Eclip- se de lune vi- sible.
2 Mardi	s Nisier, Fr. Paul		12		
3 Mercredi	s Eugène		26	☽ ☽ ☽ ☽ pas so- ☽ ☽ bien triste que leil Coucher du soleil, 7 h. 7.	Dern. quar- tier, le 9, à 4 h. 24 m. du s. Humidi.
4 Jeudi	s Cène	s Is.	9		
5 Vendredi	VENDREDI-S	s Ch.	22	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ Coucher du soleil, 7 h. 7.	Nouv. lune, le 17, à 0 h. 40 min. du soir. Sombre. Eclipse de so- leil visible.
6 Samedi	s Sixte, s Celse		5		
15	Lever du soleil 6 h. 4 m.				
7 Dimanche	E. PAQUES	s A.	17	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ Coucher du soleil, 7 h. 17.	Prem. quar- tier, le 24, à 9 h. 47 m. du m. Agréable.
8 Lundi	Lundi s.	s Pr.	29		
9 Mardi	s Dionise		11	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ Coucher du soleil, 7 h. 17.	AVRIL vient d'aperi- re, qui signi- fie ouvrir. Les germes et les plantes com- mencent à ouvrir le sein de la terre.
10 Mercredi	s Ezéchiel		23		
11 Jeudi	s Léon		5	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ Coucher du soleil, 7 h. 17.	Le 20 de ce mois le soleil entre au si- gne du Tau- reau.
12 Vendredi	s Jules I, pape		17		
13 Samedi	s Justin, mart.		29	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ Coucher du soleil, 7 h. 17.	Du 1 ^{er} au 30 avril les jours ont crû de 91 minutes.
16	Lever du soleil 5 h. 51 m.				
14 Dimanche	F. Guas.	s Bél.	11	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ Coucher du soleil, 7 h. 26.	Le 20 de ce mois le soleil entre au si- gne du Tau- reau.
15 Lundi	s Olympe		24		
16 Mardi	s Daniel		7	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ Coucher du soleil, 7 h. 26.	Le 20 de ce mois le soleil entre au si- gne du Tau- reau.
17 Mercredi	s Rodolphe		20		
18 Jeudi	s Apollon		3	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ Coucher du soleil, 7 h. 26.	Le 20 de ce mois le soleil entre au si- gne du Tau- reau.
19 Vendredi	s Sévère		17		
20 Samedi	s Sulpice		1	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ Coucher du soleil, 7 h. 26.	Le 20 de ce mois le soleil entre au si- gne du Tau- reau.
17	Lever du soleil, 5 h. 38 m.				
21 Dimanche	F. Mis.	s Anselme	15	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ Coucher du soleil, 7 h. 26.	Le 20 de ce mois le soleil entre au si- gne du Tau- reau.
22 Lundi	s Soter et Cajus		29		
23 Mardi	s Georges		14	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ Coucher du soleil, 7 h. 26.	Le 20 de ce mois le soleil entre au si- gne du Tau- reau.
24 Mercredi	s Albert		28		
25 Jeudi	s Marc		12	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ Coucher du soleil, 7 h. 26.	Le 20 de ce mois le soleil entre au si- gne du Tau- reau.
26 Vendredi	s Amélie		26		
27 Samedi	s Anastase		10	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ Coucher du soleil, 7 h. 26.	Le 20 de ce mois le soleil entre au si- gne du Tau- reau.
18	Lever du soleil, 5 h. 26 m.				
28 Dimanche	F. Inb.	s Vital	24	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ Coucher du soleil, 7 h. 26.	Le 20 de ce mois le soleil entre au si- gne du Tau- reau.
29 Lundi	s Robert		8		
30 Mardi	s Sigismond		21	☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ ☽ Coucher du soleil, 7 h. 26.	Le 20 de ce mois le soleil entre au si- gne du Tau- reau.

Aarberg, Berne	24
Amriswil, Thurg.	3 et 17
Bellinzona, Tes.	3 et 17
Berne, les mardi. & sam.	
Berthoud, Berne	4
Birmensdorf c. Zurich	22
Bischoffzell, Thurg.	15
Egg, Zurich	11

Marchés aux Bestiaux d'Avril.

Escholzmatt, Lucerne	15
Flawil, St-Gall	8
Fribourg (Suisse)	13
Hérisau, A., chaq. vendr.	
Heiden, App.	1 et 15
Genève, mardisei vendr.	
Interlaken, Berne	5
Kreuzlingen, Thurg.	12
Langenthal c. Berne	16
Lausanne, Vaud	10
Lucerne, chaque mardi.	
Meiringen, Berne	4
Nyon, Vaud	4
Rapperswil, mercredis.	

Schüpfheim, Luc.	1
Sion, Valais	27
Süs c. Grisons	2
Vevey, chaque mardi.	
Wyl, St-G. ch. mardi.	
Wezzikon, Zurich	1
Wald, »	9
Zoug, chaque mardi.	



Foires du mois d'Avril 1912.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau c. Argovie	17	Gais c. Appenzell	2
Aarberg, Berne, B et ch.	10	Gelterkinden, Bâle	3
Affoltern, Zurich B & P	15	Genève	B 1
Aigle c. Vaud	20	Gimel, Vaud	B 8
Altorf, Uri	24 et 25	Gorgier c. Neuchâtel	29
Andelfingen c. Zurich B	17	Gossau, St-Gall	B 1
Appenzell	10 et 24	Grandson c. Vaud	17
Aubonne c. Vaud	2	Gr.-Laufenburg, Arg.	8
Baden c. Argovie	2	Hérisau c. Appenzell	26
Bas-Chatillon c. Valais	15	Kallnach, Berne	26
Bauma c. Zurich	5	Kriegstetten, Soleure	25
Berne 15 au 29, 2 et B	16	Lachen, Schwyz	9
Berthoud, Berne	B 4	Landeron c. Neuch., B	8
Bex, Vaud	11	Langenthal c. Berne B	16
Bienne c. Berne, au bétail et aux chevaux (mix.)	4	Langnau, Berne 24 et B	15
Bottmingen	P 19	La Roche c. Fribourg	29
Bremgarten, Argovie	8	La Sagne c. Neuchâtel	2
Brigue	25	La Sarraz c. Vaud	23
Brugg c. Argovie	B 9	Laufon, Berne	2
Bulach c. Zurich	B 3	Lenzbourg c. Argovie B	4
Bulle c. Fribourg	4	Les Bois c. Berne	1
Cernier c. Neuchâtel	15	Lichtensteig c. St-Gall	15
Châtel-St-Denis c. Frib	15	Liestal, Bâle	B 10
Chaux-de-Fonds, N. B	3	Loèche-Ville, Valais	1
Chavornay c. Vaud	10	Locle c. Neuc. B et Ch.	9
Colfrane, Neuchâtel	22	Lyss (Berne)	25
Coire, Grisons B 3 et	17	Martigny-Bourg c. V.	1
Comprovasco, Tessin	2	Martigny-Ville c. Valais	22
Conthey c. Valais	23	Mellingen, Argovie B	24
Courtelary c. Berne	2	Meyrin, Genève	B 20
Couvet, Neuchâtel	B 1	Meiringen Berne	9
Cossonay c. Vaud	11	Mœrel, Valais	29
Cudrefin c. Vaud	29	Monthey (Valais)	10
Dagmersellen, Lucerne	8	Morat c. Fribourg	3
Delémont c. Berne	16	Mosnang c. St-Gall	B 24
Diessenhofen c. Th.	B 8	Môtiers-Travers, c. N.	9
Echallens c. Vaud	25	Moudon c. Vaud	29
Eglisau c. Zurich, 30 B	15	Moutier, Jura-Bernois B	9
Einsiedeln, Schwytz B	29	Muri, Argovie	B 8
Estavayer c. Fribourg	10	Neunkirch, Sch.	P 29
Ezgen, Arg.	B et P 1	Oberstammheim c. Z.	B 29
Frauenfeld, Th.	B 1 et 15	Oberriet, St-Gall	17
Fribourg (en Suisse)	1	Oensingen, Soleure	29
Frick, Argovie	B 9	Olten, So'eure	1
Gampel, Valais	24	Orbe, Vaud	4

Suite après décembre

Voir plus loin rectification des foires.

V ^{me} MOIS	MAI	☾	ELECTIONS	LUNAISONS	
1 Mercredi	s Phil. s Jacques		4	11 h. 20 m. du mat.	Pleine lune, le 1, à 11 h. 20 min. du mat. Variable.
2 Jeudi	s Athanase, évêq.		17	☉ ☿ Du combat journalier de l'avarice qui	
3 Vendredi	Invention s Or.		0	☿ ☿ l'avarice qui	Dern. quart., le 9, à 10 h. 56 m. du mat. Ciel troublé.
4 Samedi	s Florian		13	☿ ☿ l'avarice qui	
19	Lever du soleil 5 h. 15 m.			Coucher du soleil, 7 h. 44	Nouv. lune, le 16, à 11 h. 14 m. du soir. Pluie.
5 Dimanche	F. Cant. s Pie V, p.		25	☾ demande et de beau	
6 Lundi	s Jean porte lat.		7	☿ ☿, ☿ ☿ l'ava-	Prem. quartier, le 23, à 3 h. 11 m. du s. Eclaircissant
7 Mardi	s Stanislas		19	☿ ☿ Apogée	
8 Mercredi	s Appar. s Michel		1	☾ (♀ en ☿) vert	Pleine lune, le 31, à 0 h. 30 m. du matin. Pluvieux.
9 Jeudi	s Béate		13	☾ 10h.56m.d m.	
10 Vendredi	s Sophie		25	☾ qui refuse, il ré-	MAI vient de Majus; il était dédié aux plus anciens citoyens romains nommés Majores. Il était le troisième mois.
11 Samedi	s Mammert, év.		7	☾ ☿ ☿ * ☉ suite bre	
20	Lever du soleil, 5 h. 6 m.			Coucher du soleil, 7 h. 53	Le 21 mai, le soleil entrera au signe des Gémeaux.
12 Dimanche	E. Rog. s Pancr.		19	[pl. grande élongation	
13 Lundi	s Servais, évêque		2	☿ étoile du matin à la	Du 1 ^{er} au 31, les jours ont crû de 71 minutes.
14 Mardi	s Boniface		15	☾ ☿, ☾ ☿ ☿ ☿ h ☿ ☉	
15 Mercredi	s Isidore		28	☾ ☿ ☿, ☿ ☿ ☿ ☿ pluie	
16 Jeudi	ASCENSION		12	☾ 11 h. 14 m. d. s. ☿ h	
17 Vendredi	s Pascal, évêque		26	☾ (♀ en ☿) un état hu-	
18 Samedi	s Théodose		11	☾ ☿ ☿ de choses as-	
21	Lever du soleil, 4 h. 57.			Coucher du soleil, 8 h. 1	
19 Dimanche	F. Ex. s Potent.		25	☾ ☾ Périgée sez vent	
20 Lundi	s Blanche		10	tolérable, et souvent plu-	
21 Mardi	s Constant		24	☿ ☿, ☾ ☿ ☉ en ☿	
22 Mercredi	s Julie, vierge		9	☾ ☾ ☿, ☾ h vieux	
23 Jeudi	s Samuel		23	☾ 3 h. 11 m. d. s. ☾ ☿	
24 Vendredi	s Jeanne		7	meilleur que celui éclair-	
25 Samedi	s Urbain		21	qui résulterait de cissant	
22	Lever du soleil, 4 h. 50.			Coucher du soleil 8 h. 9.	
26 Dimanche	F. PENTECOTE		4	l'action immédiate beau	
27 Lundi	Lundi s. s Luc.		18	☾ ☿ ☿ ☿ ☿ de so-	
28 Mardi	s Germain		1	☾ ☿ ☿ ☿ ☿ l'au-	
29 Mercredi	4 Temps s Max.		14	☾ ☿ ☿ ☿ ☿ le 31 ☿ en ☿ tori-	
30 Jeudi	s Félix, pape		26	☾ ☿ ☿ ☿ ☿ té. doux	
31 Vendredi	s Pétronelle		9	☾ 0h.30m.d.m. ☿ ☿	

Aarberg, Berne 29		Marchés aux Bestiaux du mois de Mai.		Nyon c. Vaud 2	
Amriswil, Thurg. 1 et 15	Egg, Zurich 9	Kreuzlingen, (Thurg.) 3	Rapperswil les mercred. 18	Sallanches en Savoie 18	Schüpfheim, L., porcs 6
Bellinzona, Tes. 1, 15, 29	Escholzmatt, Lucerne 20	Interlaken, Berne 3	Sion c. Valais 25	St-Imier, Berne 17	Süs, c. Grisons 7
Berne, les mard. & sam. 2	Flawil, St-Gall 13	Hérisau, A., chaq. vendr. 21			
Berthoud, B. rne 2	Fribourg en Suisse 18	Langenthal c. Berne 21			
Birmensdorf (Zurich) 27	Genève, mardi et vendr. 6 et 20	Lucerne, tous les mardis 2			
Bischofszell, Thurg. 20		Meiringen, Berne 2			



Foire du mois de Mai 1912.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	15	Chaux-de-Fonds	B. 1
Aarberg B, ch. et M.	8	Chavornay, Vaud	22
Affoltern, Zurich B. P.	20	Chéz, Berne	13
Agno, Tessin	18	Chiètres, Fribourg	30
Aigle, Vaud	B. 18	Coire, Gr.	B. 2 et 17
Altorf, Uri	22 et 23	Combremont-le-Grand	15
Altstätten, St-Gall	2 et 3	Cossonay, Vaud	9 et B. 30
Andelfingen, Zurich	15	Courtelary, Berne	14
Anet, Berne	29	Couvet, Neuchâtel	31
Anniviers, Valais	31	Davos, Grisons	M. 28
Appenzell	8 et 22	Delémont, Berne	21
Aubonne, Vaud	21	Diessenhofen, Thur.	B. 13
Baden, Argovie	B. 7	Dombresson Neuch.	20
Bagnes, Valais	20	Echallens, Vaud	29
Bâle	30 et 31	Eglisau, Zurich	20
Balsthal, Soleure	20	Erlenbach, Berne	B. 14
Bassecour, Berne	14	Ernen, Valais	14
Bar tswil, Zurich	B. 3	Escholzmatt, Lucerne	13
Baulmes, Vaud	3	Erlach, Berne	8
Bayards, Neuchâtel	6	Estavayer, Fribourg	8
Benins, Vaud	20	Evionnaz, Valais	21
Bellegarde, Fribourg	B. 13	Fahrwangen, Arg.	B. 6
Berne	B. 7 et 21	Flawyl, St-Gall	6
Berthoud, Berne	B. 2 et 17	Frauentfeld, Th.	B. 6 et 20
Bevaix Neuchâtel	27	Fribourg en Suisse	6
Bex, Vaud	8	Frick, Argovie	13
Bienne, Berne	B. et M. 2	Gais, Appenzell	14
Bischofszell, Thurg.	13	Gelterkinden, Bâle	8
Boudevilliers, Neuch.	25	Genève	B. 6
Boudry, Neuchâtel	28	Gersau, Schwyz	M. 20
Bœzen, Argovie	22	Grossenay, Berne	1
Bœzingen, Berne	20	Gimel, Vaud	28
Bremgarten, Arg.	B. 13	Glaris	7
Breuleux, Berne	21	Glyss, Valais	15
Brugg, Argovie	14	Gossau, St-Gall	B. 6
Bülach, Zur. B. 1, mixte	28	Grabs, St-Gall	28
Bulle, Fribourg	9	Grandson, Vaud	29
Büren, Berne	1	Grosshöchstetten, Berne	15
Carouge, Genève	B. 13	Hauts-Geneveys, Neuch.	13
Cerlier, Berne	8	Huttwyl, Berne	1
Chaindon, Berne	8	Hochdorf, Lucerne	2
Champagne, Vaud	M. 17	Interlaken, Berne	1
Charbonnières (les)	B. 8	Kaiserstuhl, Arg.	20
Charmey, Fribourg	7	Landeron-Combe, N.	B. 6
Château-d'Oex, Vaud	15	Langenbruck, Bâle-C.	1
Châtel-St-Denis, Frib.	13	<i>Suite après décembre.</i>	

Voir plus loin rectification des foires.

VI ^{me} MOIS	JUIN	☾	ÉLÉCTIONS	LUNAISONS
1 Samedi 23	s Nicodème	21	☾ ♃ ♀ ☉ Il y vent Coucher du soleil, 8 h. 16	Dern. quar- tier le 8, à 3 h. 36 min. du mat. Soleil.
2 Dimanche	F. s Trinité s M.	3	a si peu de gran- des for- bre	
3 Lundi	s Erasme	15	☿ ♀ ☽ Apogée plu- vieux	Nouv. lune le 15, à 7 h. 24 m. du matin. In- constant.
4 Mardi	s Edouard	27	☿ ♀ ☽ en ☿	
5 Mercredi	s Boniface, mart.	9	☿ ♀ ☽ en ☿	
6 Jeudi	Fête-Dieu s Cl.	21	☿ ♀ ☽ en ☿	
7 Vendredi	s Norbert	3	☿ ♀ ☽ en ☿	
8 Samedi 24	s Médard	15	☾ 3 h. 36 m. du matin Coucher du soleil, 8 h. 22	Prem. quart. le 21, à 9 h. 39 min. du soir. Beau temps.
9 Dimanche	F. 1. apr. Tr. s F.	27	centes qu'il faut éclair- cis- donner sant	
10 Lundi	s Marguerite	10	☾ ☿ ♀ ♀ ☽ par- aux beau	Pleine lune le 29, à 2 h. 34 min. du soir. Constant.
11 Mardi	s Barnabé, apôtre	23	☿ ♀ ☽ en ☿	
12 Mercredi	s Léon III, pape	6	☿ ♀ ☽ en ☿	
13 Jeudi	s Antoine	20	☿ ♀ ☽ en ☿	
14 Vendredi	s Basile, évêque	5	☿ ♀ ☽ en ☿	
15 Samedi 25	s Vite, s Mod.	19	☾ 7 h. 24 m. du mat. ☾ Coucher du soleil, 8 h. 25	
16 Dimanche	F. 2. s Bernard	4	☾ Périogée lais- clair	JUIN a pris son nom de Juvenibus, les jeunes gens, parce qu'il é- tait dédié à la jeunesse.
17 Lundi	s Justine	19	☽ dev. étoile du soir	
18 Mardi	s Montan, mart.	4	☿ ♀ ☽ en ☿ varia- sent ble	Le 21 le soleil entre au signe de l'Ecrevisse en marquant ainsi le jour le plus long de l'année.
19 Mercredi	s Gervais	19	☿ ♀ ☽ en ☿	
20 Jeudi	s Sylvère, pape	4	☾ le 21 ☾ en ☿, le pl.	
21 Vendredi	s Louis de Gonz.	18	☾ 9 h. 39 m. du soir	
22 Samedi 26	s Paulin	1	☿ ♀ ☽ en ☿ point beau Coucher du soleil, 8 h. 28	
23 Dimanche	F. 3. s Basile.	10	☾ ☿ à leurs agrée- enfants. On attrape ble	
24 Lundi	s Jean, Baptiste	25	☿ ♀ ☽ en ☿ so- leil	Du 1 ^{er} au 21 les jours ont crû de 17 m. et du 22 au 30 ils ont dimi- nué de 3 mi- nutes.
25 Mardi	s Eloi, s Prosper	25	☿ ♀ ☽ en ☿	
26 Mercredi	s Jean & Paul	10	☿ ♀ ☽ en ☿	
27 Jeudi	7 Dormeurs	25	☿ ♀ ☽ en ☿	
28 Vendredi	s Léon II, pape	25	☿ ♀ ☽ en ☿	
29 Samedi 27	s Pierre & Paul	10	☾ 2 h. 34 m. du s. ☾ Coucher du soleil, 8 h. 27	
30 Dimanche	F. 4. s Com. de s P.	25	☿ ♀ des écus. beau	

Aarberg, Berne	26
Amriswil (Thurg.)	5, 19
Berne, mardi et samedi.	
Berthoud, c. Berne	6
Bellinzone	12 et 26
Bischofszell, Thurg.	17
Birmensdorf, Zur.	27
Egg (Zurich)	13

Marchés aux Bestiaux du Mois de Juin.

Escholzmatt, Lucerne	17
Flawyl, St-Gall	10
Fribourg en Suisse	22
Genève, mardi et vendr.	
Heiden, App.	3 et 17
Herisau, A., les vendr.	
Interlaken	7
Langenthal, c. Berne	18
Lausanne, c. Vaud	12
Lucerne, chaque mardi.	
Meyringen, Berne	6
Nyon, c. Vaud	6
Rapperswyl, le mercredi	
Schaffhouse	4 et 18

Sallanches, Ht-Savoie	15
Schupfheim, L., porcs	3
Sion, Valais	22
Thonon, chaque lundi	
Vevey, V. chaque mardi	
Wetzikon, Zurich	3
Wyl, St-Gall, ch. mardi	
Zoug, chaque mardi.	



Foiress du mois de Juin 1912.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B au bétail et celles d'un M aux marchandises.

Aarau	B. 19	Locle, Neuchâtel	11
Affoltern, Zurich	B. et p. 17	Lys, Berne	24
Aigle, Vaud	1	Loèche-Ville, Valais	1
Andelfingen, Zurich	B. 19	Martigny-Bourg, Val.	10
Andermatt, Uri	12	Mellingen, Arg.	B. 27
Appenzell	5 et 19	Montfaucon, Berne	25
Baden, Argovie	B. 4	Monthey, Valais	5
Bæriswil, Berne	7	Messen, Soleure	24
Bagnes, Valais	7	Morat, Fribourg	5
Berne	B. 4 et 18	Motiers-Travers, Neuch.	10
Bienne, Berne	6	Moudon, Vaud	24
Berthoud, Berne	B. 6	Muri, Argovie	B. 10
Bischofszell, Thurgovie	13	Münster, Valais	14
Bottmingen, Bâle P.	7 et 21	Neunkirch, Schaffh.	B. 24
Bremgarten, Argovie	10	Noirmont, Berne	3
Brévine, Neuchâtel	26	Oberstammheim, Z.	B. 24
Brevrai, Neuchâtel	8	Olten, Soleure	3
Brigue, Valais	6	Oron-la-Ville, Vaud	5
Brugg, Argovie	11	Orsières, Valais	4
Bülach, Zurich	B. 5	Payerne, Vaud	20
Bulle, Fribourg	13	Pfäffikon, Zurich	B. 17
Cossonay, Vaud	13	Porrentruy, Berne	17
Courchapoix, Berne	M. 4	Regensberg, Zurich	13
Coire, Grisons	12	Reinach, Argovie	B. 13
Delémont, Berne	18	Romont, Fribourg	11
Diessenhofen, Thurg.	B. 10	Rue, Fribourg	19
Eglisau, Zurich	B. 17	Saignelégier, Berne	4
Estavayer, Fribourg	12	St-Aubin, Neuchâtel	10
Etzgen, Argovie	B. 3	St-Ursanne, Berne	24
Fenin, Neuchâtel	3	Saxon, Valais	7
Frauenfeld, Th.	B. 3 et 17	Schleitheim, Sch.	B. 3 P. 17
Fribourg Suisse	10	Sempach, Lucerne	3
Frick, Argovie	B. 10	Sidwald, St-Gall	20
Genève	B. 3	Sion, Valais	1
Grandfontaine, Berne	11	Sissach, Bâle	B. 26
Gossau, St-Gall	3	Soleure	10
Huttwil, Berne	5	Sursee, Lucerne	24
Lajoux, Berne	11	Steg (Tössthal), Zurich	10
Landeron-Combe, N.B.	17	Teufen, Appenzell	B. 7
Langenthal, Berne	B. 18	Travers, Neuchâtel	15
Langnau, Berne	B. 7	Turbenthal, Zurich	B. 24
Laufon, Berne	4	Unterbach, Valais	3
Laufenburg	17	Unterhallau, Schaffh.	B. 3
Lenzburg, Argovie	B. 6	Uster, Zurich	B. 27
Lichtensteig, St-Gall	3	Uznach, St-Gall	B. 18
Liddes, Valais	B. 5	<i>Suite après décembre.</i>	

Voir plus loin rectification des foires.

VII ^{me} MOIS	JUILLET ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Lundi	s Théobald 24	♂ * ♀ Dès con-	Dern. quar-
2 Mardi	Visitation N.D. 6	☐ ♀ ☾ Apogée stant	tier le 7, à 5 h.
3 Mercredi	s Anatole 18	♂ ♂ ♀ en ♀ qu'un	47 min. du
4 Jeudi	s Ulric, évêque 0	☉ à la pl. grande dist.	soir. Clair et
5 Vendredi	s Zoé 12	de la terre devoir doux	doux.
6 Samedi	s Goar, solitaire 24	♀ devient étoile du soir	Nouvel. lune
28	Lever du soleil, 4 h. 49 m.	Coucher du soleil, 8 h. 26	le 14, à 2 h. 13
7 Dimanche	F. 5. s Elisabeth 6	☾ 5 h 47 m. dus. ☾ ☽	min. du soir.
8 Lundi	s Procope 18	☐ ♀ ♀ en ♀ so-	Assez chaud.
9 Mardi	s Zénon, martyr 1	nous paraît trop leil	Prem. quar-
10 Mercredi	7 Frères 15	☐ ♂ ♂ ☐ ♀ clair	tier le 21, à 6
11 Jeudi	s Pie I, pape 28	♂ ♀, ☐ ♂, ♂ ♀ lourd,	h. 19 m. du m.
12 Vendredi	s Jean Gualbert 3	nous ne pouvons agréa-	Tempétueux.
13 Samedi	s Henri 28	☾ i'alléger qu'en ble	Pleine lune
29	Lever du soleil, 4 h. 55 m.	Coucher du soleil, 8 h. 22	le 29, à 5 h. 28
14 Dimanche	F. 6. s Bonavent. 13	☾ 2 h. 13 m. d. s. ♂ ♀	min. du mat.
15 Lundi	s Marguerite 28	☾ ☾ ☾ Périégée chaud	Tonnerre.
16 Mardi	Commenc canic. 13	♂ ♀ ♀ * ♀ l'ob- nua-	
17 Mercredi	s Alexis 28	♂ ♂, ☐ ♀, ☐ ♀ servant	JUILLET tire
18 Jeudi	s Camille 13	♂ en ♀ avec yeux	son nom de la
19 Vendredi	s Vincent de Paul 27	♂ ☐ ♀, ♀ en ♀	naissance de
20 Samedi	s Elie, s Marg. 11	☾ ☽ plus de soleil	Jules César,
30	Lever du soleil, 5 h. 2 m.	Coucher du soleil, 8 h. 16	arrivée en ce
21 Dimanche	F. 7. s Arbogaste 25	☾ 6 h. 19 min. du matin	mois. On l'ap-
22 Lundi	s Marie Madel. 8	☾ ☐ ♀ scru- tonnerre	pelait aupa-
23 Mardi	s Apollinaire 20	☐ ♂, ♂ ♀ ☾ en ♀ pules.	ravant Quin-
24 Mercredi	s Christine 3	♂ ♀, ☐ ♂ ♀ ☐ ♀	tilis.
25 Jeudi	s Jacques, s Chr. 15	♀ ét. du soir à la pl. gr.	Le 23 de ce
26 Vendredi	s Anne 27	☾ ♀ en ♀ [élong.	mois le soleil
27 Samedi	s Pantaléon 9	La raison n'agit chaud	entreausigne
31	Lever du soleil 5 h. 9 m.	Coucher du soleil, 8 h. 8	du Lion.
28 Dimanche	E. 8. s Victor 21	☾ ☐ ☐ ♀, ♀ ☐ ☐ ☾	Du 1 ^{er} au 31
29 Lundi	s Marthe 3	☾ 5 h. 28 m. du m. ♂ ♀	Juillet les
30 Mardi	s Ignace de L. 15	☐ ♀ que sur les vent	jours cnt di-
31 Mercredi	s Germain 27	♂ ♀, ♂ ♂, ☐ ♀ gens	minué de 50
		raisonnables.	minutes.
Aarberg, Berne 31	Marchés aux Bestiaux du mois de Juillet.	Schaffhouse 2 et 16	
Belluzone 10 et 24	Flawil, St-Gall 8	Schöpfheim L., porcs 1	
Berne, mardi + t samedi.	Fribourg, Suisse 20	Sion, Valais 27	
Berthoud, Berne 4	Genève, mardi et vendr	Thonon, tous les lundis,	
Bischofszell, Thurg. 15	Heiden, App. 1 et 15	Vevey, V. chaque mardi	
Egg, Zurich 11	Herisau, tous les vendr.	Wyl, St-Gall, ch. mardi.	
Escholzmatt, Lucerne 15	Interlaken 5	Zoug, chaque mardi.	
	Langenthal, Berne 16		
	Lucerne, tous les mardis		
	Meyringen, Berne 4		
	Nyon, Vaud 4		
	Rapperswyl, les mercre.		
	Sallanches, Savoie 20		



Foires du mois de Juillet 1912.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	17	Locle, Neuchâtel	9
Aarberg, B. Ch. et M.	10	Leuggern, Argovie B.	16
Affoltern, Zurich B. P	15	Mellingen, Argovie B.	31
Andelfingen, Zurich B	17	Morat, Fribourg	3
Appenzell	3, 7, 31	Moudon, Vaud	29
Aubonne, Vaud	16	Mohlin, Argovie B.	1
Baden, Argovie B.	2	Muri, Argovie	2
Baretswil, Zurich	5	Neunkirch, Schaffh. P.	29
Bellegarde, Frib.	B. 29	Nyon, Vaud	4
Bellelay, Berne	M. 7	Oberstammheim, Z. B.	29
Berthoud, Berne B.	4 et 11	Oensingen, Soleure	15
Berne	2 et 16	Olten, Soleure	1
Bienne, Berne B.	4	Orbe, Vaud	8
Bischofszell, Thurgov.	18	Oron-la-Ville, Vaud	3
Bözingen, Berne	15	Payerne, Vaud	18
Bremgarten, Arg. B.	8	Pfäffikon, Zurich B.	15
Brugg, Argovie B.	9	Porrentruy, Berne	15
Bottmingen, Bâle	5 et 19	Reinach, Argovie	4
Bulach, Zurich B.	3	Rhemeck, St-Gall	29
Bulle, Fribourg	25	Romont, Fribourg	16
Büren, Berne	3	Rue, Fribourg	17
Châtres, Fribourg	25	Saignelégier, Berne	1
Cossonay, Vaud	11	Savagnier, Neuchâtel	29
Delémont, Berne	16	Schallhouse B.	2 et 16
Diessenhofen, Th. B.	8	Schleitheim, Schaffh. P.	15
Echallens, Vaud	25	Sempach, Lucerne	15
Eglisau, Zurich B.	15	Sidwald, St-Gall	18
Estavayer, Fribourg	10	Sissach, Bâle	24
Frauenfeld, Th. B.	1 et 15	Soleure	8
Fribourg, Suisse	8	Steg (Tossthal), Zurich	8
Frick, Argovie B.	8	Sursee, Lucerne	18
Gelterkinden, Bâle c.	10	Teufen, Appenzell B.	5
Genève B.	1	Turbenthal, Zurich B.	29
Gimel, Vaud	15	Unterhallau, Schaff. B.	1
Gossau, St-Gall B.	1	Unterkulm, Argovie	12
Herzogenbuchsee, Berne	3	Uster, Zurich B.	25
Kallnach, Berne	19	Uznach, St-Gall B.	16
Klingnau, Argovie	2	Vevey, Vaud	30
Landeron-Combe, N. B.	15	Weinfelden, Th. B.	10 et 31
Langenthal, Berne	16	Wilchingen, Schaff. B.	15
Langnau, Berne B.	5 et 17	Willisau, Lucerne	25
Laufenbourg (Klein) B.	15	Winterthour, Z. B.	4 et 18
Laufon, Berne	2	Yverdon, Vaud	9
Lausanne, Vaud	10	Zofingue, Argovie	11
Lenzbourg, Argovie	18	Zurzach, Argovie	8
Liestal, Bâle B.	3		

VIII ^e Mois	AOUT ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Jeudi	Fête de la Conféd. 9	De même que chaud	
2 Vendredi	s Etienne 21	☿ direct boire ton-	Dern. quart.
3 Samedi	Invention s Et. 3	☾ ☿ augmente nerre	le 6 à 5 h. 18
32	Lever du soleil, 5 h. 18 m.	Coucher du soleil, 7 h. 59	min. du mat.
4 Dimanche	F. 9. s Dominiq. 15	la soif, le désir so-	Clair et beau.
5 Lundi	s Oswald 28	insatiab e leil	Nouv. lune
6 Mardi	Transfig. N. S. 10	☾ 5 h. 18 m. du mat.	le 12, à 8 h. 58
7 Mercredi	s Emma, Gaët. 24	♂ ♀, ☿ ☿ des	min. du soir.
8 Jeudi	s Cyriaque 7	☿ ☿, ☿ ☿ riches-	Tempête.
9 Vendredi	s Romain 22	☾ ☿ rétrogr. étoiles	Prem. quar-
10 Samedi	s Laurent 6	ses croît filantes vent	tier le 19, à 5
33	Lever du soleil, 5 h. 27 m.	Coucher du soleil, 7 h. 50	h. 57 m. du s.
11 Dimanche	F. 10. s Suzanne 21	☾ ☿ ☿ [☿ en ☿	Pluvieux.
12 Lundi	s Claire, vierge 6	☾ 8 h. 58 min. du soir	Pleine lune
13 Mardi	s Hippolyte 22	♂ ♀, ☿ ☿, ☿ ☿ souvent	le 27, à 8 h. 59
14 Mercredi	s Eusèbe 7	♂ ☿ ☿ ☿ tem-	min. du soir
15 Jeudi	Assomption N. D. 22	avec la fortune. pé-	Eclaircissant
16 Vendredi	s Roch 6	☾ ☿ ☿ ☿ tueux	
17 Samedi	s Sévère 20	La fortune est fertile	AOUT tire
34	Lever du soleil, 5 h. 35 m.	Coucher du soleil, 7 h. 38	son nom d'Aug-
18 Dimanche	F. 11. s Hélène 4	☾ ☿ ☿ ☿ vent	uste qui y est
19 Lundi	s Donat, prêtre 17	☾ 5 h. 57 min. du soir	né; on l'appe-
20 Mardi	s Bernard, abbé 29	♂ ☿, ☿ ☿, ☿ ☿ aveugle,	lait avant Sex-
21 Mercredi	s Jeanne, chant. 12	☿ ☿, ☿ ☿ et pluie	tilis, étant le
22 Jeudi	s Symphorien 24	☾ ☿ devient étoile du	sixième mois
23 Vendredi	s Philippe B. 6	☾ en ☿ [matin hu-	de l'année
24 Samedi	s Barthélemy 18	et presque tou- mide	martiale.
35	Lever du soleil, 5 h. 45 m.	Coucher du soleil, 7 h. 25	Le 23 Août
25 Dimanche	F. 12. s Louis, roi 0	jours ceux qu'elle mouil-	le soleil en-
26 Lundi	s Zéphirin 12	☿ ☿ embrasse lé	trera au signe
27 Mardi	Fin canicules 24	☾ 8 h. 59 m. du s. ☿ ☿	de la Vierge.
28 Mercredi	s Augustin, év. 6	(☿ ☿ ☿ de- éclair-	Du 1 ^{er} au 31
29 Jeudi	Décollat. s Jean 18	♂ ♀, ☿ ☿ viennent cis-	Août les jours
30 Vendredi	s Benjamin 0	☿ ☿ ☿ aveugles sant	ont diminué
31 Samedi	s Raimond 12	☾ ☿ ☿ comme elle. soleil	de 88 minutes

Marchés aux Bestiaux du mois d'Août.













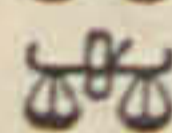
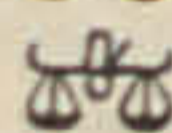
















Aarberg, Berne 28	Egg, Zurich 8
Amriswil, Thurg. 7 et 21	Escholzmatt, Lucerne 19
Bellinzone 7 et 21	Flawyl, St-Gall 12
Berne, mardi et samedi.	Fribourg en Suisse 17
Berthoud, Berne 1	Genève, mardi et vendre.
Bischofszell, Thurg. 19	Heiden, App. 5 et 19
Birmensdorf, Zur. 26	Hérisau, App. les vend.

Interlaken 2	Schaffhouse 6 et 20
Lausanne 14	Schupfheim, L. porcs 5
Langenthal, Berne 20	Sion en Valais 24
Lucerne, chaque mardi.	Thonon, chaque lundi.
Meyringen, Berne 1	Vevey, J.V. chaque mardi.
Nyon, Vaud 1	Wyl, St-Gall, ch mardi.
Rapperswyl, les mercre.	Wetzikon, Zurich 5
Sallanches, H ^{te} -Sav. 17	Zoug, chaque mardi.



Foires du mois d'Août 1912.

Aarau	21	Les Mosses, Vaud	25
Affoltern, Zur. B. et Porcs	19	Les Bois, Berne	26
Altstættten, St-Gall	19 et 20	Liestal, Bâle	14
Andelfingen, Zurich B.	21	Lignièrès, Neuchâtel B.	5
Anet, Berne	28	Locle, Neuchâtel	13
Appenzell	14 et 28	Lucerne	B. 6
Aubonne, Vaud	B. 6	Malters, Lucerne, ch.	19
Baden, Argovie	B. 6	Mellingen, Argovie	5
Bassecourt, Berne	27	Mels, St-Gall	29
Baretswil, Zurich	2	Morat, Fribourg	7
Bellelay, Berne, mont.	31	Mosses (Les), Vaud	26
Begnins, Vaud	B. 19	Moudon, Vaud	26
Berthoud, Berne, chev.	15	Moutier Grandval, Bern.	8
Bienne, Berne	1	Münsingen, Berne	26
Bottmingen, Bâle-c.	2 et 16	Muotathal, Schwyz	
Boltigen, Berne	27	(Foire aux moutons)	20
Bremgarten, Argovie	19	Muri, Argovie	12
Brugg, Argovie	13	Neunkirch, Sch. Porcs	26
Bulach, Zurich	B. 7	Neuveville, Berne	28
Bulle, Fribourg	29	Noirmont, Berne	5
Chaux-de-Fonds	B. 7	Oberstammheim, Z. B.	26
Chevènez, Berne	12	Oensingen, Soleure	26
Cossonay, Vaud	8	Oey-Diemtigen, Berne	29
Delémont, Berne	20	Olten, Soleure	5
Diessenhofen, Thurg. B.	10	Oron-la-Ville, Vaud	7
Echallens, Vaud	15	Payerne, Vaud	22
Einsiedeln, Schwyz	26	Pfäffikon, Zurich	B. 19
Eglisau, Zurich	B. 19	Porrentruy, Berne	19
Estavayer, Fribourg	14	Rapperswyl, St-Gall	21
Etzgen, Argovie	B. P. 5	Regensberg, Zurich	8
Flühli, Lucerne	17	Reichensee, Lucerne	10
Frauenfeld, Th.	B. 5 et 19	Reinach, Argovie	B. 15
Fribourg, Suisse	5	Romont, Fribourg	20
Frick, Argovie	12	Rigisberg, Berne	30
Genève	B. 5	Rue, Fribourg	14
Gimel, Vaud	B. 26	Saignelégier, Berne	6
Glaris	13	Schaffhouse	27
Glyss, Valais	14	Schleitheim, Sch. porcs	19
Gorgier, Neuchâtel	26	Schwarzenburg, B. B.	29
Gossau, St-Gall	B. 5	Seengen, Argovie	20
Huttwyl, Berne	28	Schwanden	5 et 19
Kaiserstuhl, Argovie	5	Sidwald, St-Gall	8
Landeron-Combe, N. B.	19	Sissach, Bâle	B. 28
Langnau, Berne	B. 2	Soleure	12
Laufenbourg (Gross), A.	19	Steg (Tössthal), Zurich	12
Laufon, Berne	6	Sursee, Lucerne	26
Lausanne	B. 14	Teufen, Appenzell	B. 2
Lenzbourg, Argovie	B. 29	Thoune, Berne	28

IX ^{me} MOIS	SEPTEMBRE ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
36	Lever du soleil, 5 h. 53 m.	Coucher du soleil, 7 h. 12	
1 Dimanche	F. 13. s Gilles  25	♂ direct S'il en doux	Dern. quart. le 4, à 2 h. 23 min. du soir. Inconstant.
2 Lundi	s Juste  7	♂ en ☿ est parmi in-	
3 Mardi	s Rosalie  20	☾ ☐ ♀ vous con-	
4 Mercredi	s Esther  3	☾ 2 h. 23 m du s. ♂ h	
5 Jeudi	JEUNE GENEVOIS  17	☐ ♀ ♀ en ☿ stant	Nouv. lune le 11, à 4 h. 49 min. du mat. Pluvieux.
6 Vendredi	s Magnus  1	☾ ☐ ♂ [gr. élong.	
7 Samedi	s Gratien  16	♂ étoile du matin à la pl.	
37	Lever du soleil, 6 h. 2 m.	Coucher du soleil, 6 h. 59	
8 Dimanche	F. 14. Nat. N. D.  0	[♂ ♀, ☐ h qui varia-	Prem. quartier le 18, à 8 h. 55 min. du matin. Agréable.
9 Lundi	s Gorgon, mart.  15	♀ ♂ ♂, ☾ Périgée se	
10 Mardi	s Nicolas  0	☐ ♀ ♀ ☐ h ble	
11 Mercredi	s Félix, Régule  15	☾ 4 h. 49 m. du matin	
12 Jeudi	s Tobie, guide  0	☾ ☐ ♂, ♂ ♂, ♂ ♀ plaigne	
13 Vendredi	s Materne  14	♂ ☐ ♀, ♂ * ♀ de clair	Pleine lune le 26, à 0 h. 34 min. du soir. Nuageux. Eclipse de lune invisible.
14 Samedi	Exaltation s Cr.  28	n'être pas aimé, doux	
38	Lever du soleil, 6 h. 11 m.	Coucher du soleil, 6 h. 45	
15 Dimanche	F. 15. JEUNE F.  12	qu'il aime le pre- varia-	
16 Lundi	s Corneille  25	♂ h h rétrograde ble	
17 Mardi	s Lambert  8	☾ ♂ ♀, ☐ ♀ beau	
18 Mercredi	4 Temps s Fer.  20	☾ 8 h. 55 m. du m. ☾	SEPTEM- BRE vient de ce que c'était le septième mois de l'année martiale.
19 Jeudi	s Janvier  3	☐ ♀, ☐ ♂ mier : né-	
20 Vendredi	s Faustin  15	l'amour produit bu-	
21 Samedi	s Matthieu  27	☾ Apogée l'amour. leux	
39	Lever du soleil, 6 h. 20 m.	Coucher du soleil, 6 h. 31	
22 Dimanche	E. 16. s Maurice  8	La tendresse est le beau	Le 24 de ce mois, le Soleil entre au signe de la Balance. Jour et nuit égaux.
23 Lundi	s Lin, pape  20	☾ en ☿, jour et nuit	
24 Mardi	s Gamaliel  2	☐ ♀ (égaux doux	
25 Mercredi	s Cyprien, mart.  14	(écl. de ☾ invisible	
26 Jeudi	s Justin  26	☾ 0 h. 34 m. du soir	
27 Vendredi	s Cosme et Dam.  9	☾ ☐ ♂, ♂ ♂ repos nua-	
28 Samedi	s Venceslas  21	♂ ♀ ♀ en ☿ geux	Du 1 ^{er} au 30 Septembre les jours ont diminué de 94 minutes.
40	Lever du soleil, 6 h. 29 m.	Coucher du soleil, 6 h. 18	
29 Dimanche	F. 17. s Michel  4	le 27 h △ ☾ de la plu-	
30 Lundi	s Jérôme  17	♀ en ☿ passion. vieux	

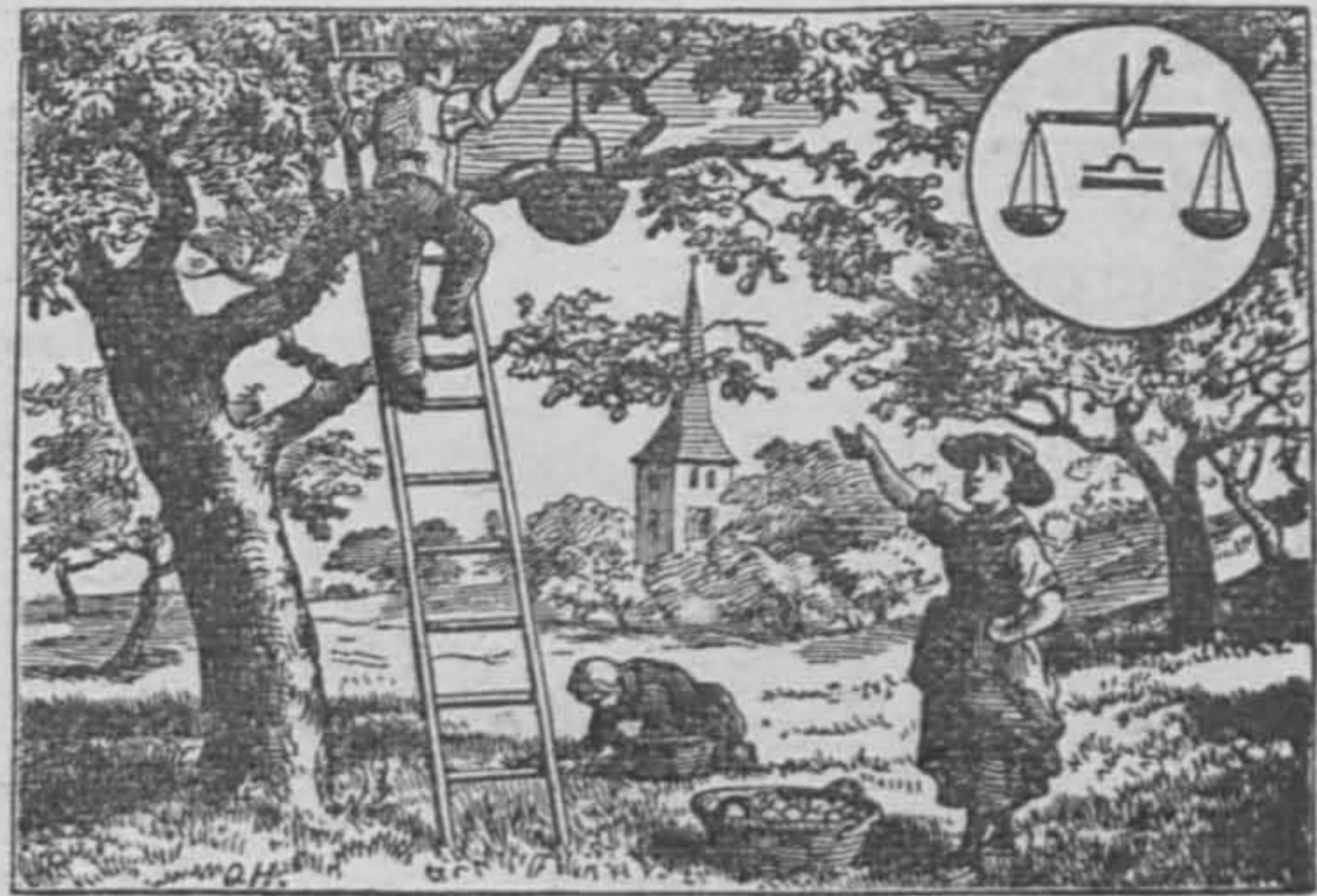
Aarberg, Berne	25
Amriswil, Thurg.	4 et 18
Bellinzona	4 et 18
Berne, mardi et samedi.	
Berthoud, Berne	5
Bischofszell, Thurg.	16
Birmensdorf, Zurich	23
Egg, Zurich	12

Marchés aux Bestiaux de septembre

Escholzmatt, Lucerne	16
Flawyl, St-Gall	9
Fribourg en Suisse	14
Genève, mardi et vendre.	
Heiden, Appenzell	2 et 16
Hérisau, les vendredis.	
Interlaken	6

Kreuzlingen, Thurg.	6
Lanzenenthal, Berne	17
Lucerne tous les mardis	
Meiringen, Berne	5
Nyon, Vaud	5 et 26
Rapperswil, les mercre.	
Sallanches, Faucigny	21





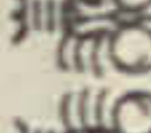
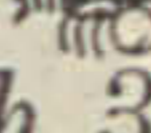

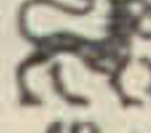


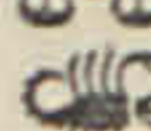
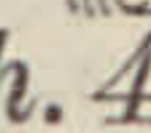

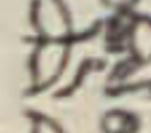
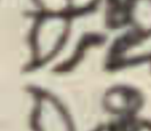



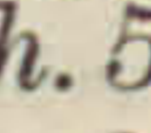

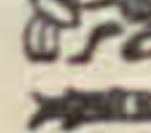




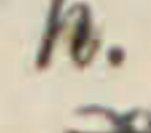



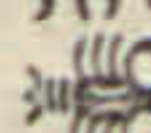
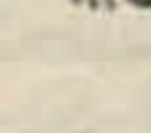
Schaffhouse	3 et 17
Sion, Valais	28
Schupfheim, Luc. porcs	2
Thonon, chaque lundi.	
Vevey, tous les mardis.	
Wetzikon, Zurich	2
Wyl, St Gall, ch mardi.	
Zoug, chaque mardi.	



Foires du mois de septembre 1912.

Aarau	B. 18	Courtelary	Berne	24 et 25
Aarberg, B. ch. et M.	11	Dagmersellen, Lucerne		9
Adelboden, Berne	B. 4	Delémont, Berne		17
Affoltern, Zurich	B. e P. 16	Diessenhoten, Th.	B. 9	
Agno, Tes in	21	Echallens, Vaud		26
Aigle, Vaud, poulains	28	Eglisau, Zurich	B. 16	
Albeuve, Fribourg	23	Emsiedeln, Schwitz	B. 24	
Alt St-Johann, St-Gall	B 30	Engelberg, Unterw.	24 et 25	
Altorf Uri	24	Erschmatt-Feschel, Val.	19	
Amsteg, Uri	26	Erlenbach, Berne		7
Andelfingen, Zurich	B 18	Bétail et chevaux	5 et 6	
Andematt, Uri	14	Elach, Berne		11
Anniviers, Valais	27	Erstein, Uri		25
Appenzell	11 et 23	Estavayer, Fribourg		4
Aubonne, Vaud	10	Etiswyl, Lucerne	B. 17	
Baden, Argovie	B. 3	Etzgen, Arg.	B. et P. 11	
Bagnes, Valais	28	Fahrwangen, Arg.	B. 2	
Bâle	19 et 20	Feschel, Valais		19
Bâretswil, Zurich	B. 27	Fiesch, Valais		30
Bayard, Neuchâtel	16	Fontaines, Neuchâtel		16
Bellegarde, Fribourg	B 16	Flulli, Lucerne		7
Bellinzone, Tessin	3, 4 et 5	Frauenfeld, Th.	B. 2 et 16	
Berne	B. 3, 17	Fribourg, Suisse		2
Berthoud, Berne	B. 5	Frick, Argovie	B. 9	
Bienne	m. et ch. 12	Frutigen, Berne	6 B. 11, 12	
Bischofszell, Thurgovie	2	Gelterkinden, Bâle		11
Bottmingen, B.-C. P.	6, 20	Genève	B. 2	
Bremgarten, Argovie	B 9	Gessenay, Berne		3
Brévine, Neuchâtel	18	Glaris		24
Brug, Argovie	B. 10	Gossau, St-Gall	B. 2	
Bülach, Zurich	B. 4	Grabs, St-Gall		19
Bulle, Fribourg	25 et 26	Grandfontaine, Berne		10
Bullet, Vaud	11	Grandson, Vaud		25
Buren, Berne	4	Grindelwald, Berne		2
Charbonnières (Les)	B. 30	Herzogenbuchsee, Berne		11
Cerlier, Berne	11	Hauts-Genèveys, N.		19
Chaindon, Berne	2 et 3	Interlaken, Berne		13
Champéry, Valais	16	Landeron-Ccmbe, N. B.	16	
Charmey, Fribourg	23	Langenthal, Berne		17
Château-d'Oex, Vaud	20	Langnau, Berne	B. 6, M. 18	
Châtel-St-Denis, Frib.	23	La Chaux-du-Milieu, B.	19	
Châtelet, Berne	B. 25	La Sagne, N.	B et ch. 23	
Chaux du Milieu, Neuch.	19	Laufenbourg (Gross)	A. 30	
Chaux-de-Fonds	B. 4	Laufon, Berne		3
Chiètres, Fribourg	26	Laupen, Berne		19
Coire, Grisons	B. 23	Lausanne, Vaud		11
Cossonay, Vaud	12	Les Mosses, Vaud		16
Côte-aux-Fées, Neuch.	23			

Voir suite page 32

X ^{me} MOIS	OCTOBRE ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Mardi	Le s Honaire  0	♂ ♀ ♃ Il y a pluie	Dern. quart. le 3, à 9 h. 48 min. du soir. Variable.
2 Mercredi	Anges gardiens  14	☾ ♀ de retour en 	
3 Jeudi	s Gérard, abbé  28	☾ 9 h. 48 m du s. ☾	
4 Vendredi	s François  12	♂ devient étoile du soir	
5 Samedi	s Placide  26	☐ ♀ ♄ * ☉ des clair	
41	Lever du soleil, 6 h. 39 m.	Coucher du soleil, 6 h. 4	Nouv. lune le 10, à 2 h. 41 min. du soir.
6 Dimanche	F. 18. s Bruno  10	gens auxquels incon-	Soleil. Eclip- se de soleil invisible.
7 Lundi	s Judith  25	☐ ♃, ☐ ♄ ☾ Périgée	
8 Mardi	s Alfred  9	une fortune inat-stant	
9 Mercredi	s Denis  24	☾ écl. de ☉ invisible	
10 Jeudi	s Gédéon  8	☾ 2 h. 41 m. du s. ☾☉	Prem. quart. le 18, à 3 h. 6 min. du mat. Agréable.
11 Vendredi	s Firmin  22	♂ ♀, ♂ ♀ tendue so-	
12 Samedi	s Maximilien  6	♂ ♀ fait perdre la leil	
42	Lever du soleil, 6 h. 48 m.	Coucher du soleil, 5 h. 50	Pleine lune le 26, à 3 h. 31 min. du mat. Vent et pluie.
13 Dimanche	F. 19. s Edouard  20	notion des valeurs; beau	
14 Lundi	s Calixte  3	♂ ♄ ♀ ♂ ils con-	
15 Mardi	s Thérèse, martyr  16	♂ ♃ ♀ en ☾ éco-stant	
16 Mercredi	s Gall  28	☾ nomisaient les nébu-	
17 Jeudi	s Hedvige, vierge  11	☾ ♂ en ☾ leux	OCTOBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le 8 ^{me} mois de l'an- née martiale.
18 Vendredi	s Luc  23	☾ 3 h. 6 m. du m. ☐ ♂	
19 Samedi	s Pierre d'Alc.  5	☐ ♀ ☾ Apogée deniers	
43	Lever du soleil, 6 h. 58 m.	Coucher du soleil, 5 h. 38	
20 Dimanche	F. 20. s Vendelin  16	☐ ♄ et ils gas- varia-	
21 Lundi	s Ursule  28	☐ ♃ pillent les ble	
22 Mardi	s Colomb  10	millions. Pour bien so-	
23 Mercredi	s Séverin  23	☉ en ☾ des gens, leil	
24 Jeudi	s Salomé  5	☾ ♀ en ☾ agréa-	
25 Vendredi	s Crépin  17	☾ tout ce qui ne ble	
26 Samedi	s Amand  0	☾ 3 h. 31 m. d. m. ☐ ♀	
44	Lever du soleil, 7 h. 9 m.	Coucher du soleil, 5 h. 26	Le 23 de ce mois le soleil entreausigne du Scorpion.
27 Dimanche	F. 21 s Frumence  14	♂ ♀ ♀ ♂ ♄ ♄ rap- som-	
28 Lundi	s Simon et Judas  27	♂ ♄ porte rien bre	Du 1 ^{er} au 31 de ce mois les jours ont di- minué de 95 minutes.
29 Mardi	s Narcisse  11	♂ ♃ ne vaut rien, vent	
30 Mercredi	s Lucain, mart.  24	☾ et quiconque ne cou-	
31 Jeudi	s Quentin, vig.  8	possède rien n'est ve:t rien.	

Marchés aux bestiaux du mois d'Octobre.			
Aarberg, Berne 30	Flawyl, St-Gall 14	Langenthal, Berne 15	Scaupfheim, L., porcs 7
Bellinzona 2, 16 et 30	Fribourg en Suisse 19	Lucerne, chaque mardi.	Sion en Valais 26
Berne, mardi et samedi.	Genève, mardi et vendre.	Meiringen, Berne 3	Thonon, tous les lundis.
Berthoud, Berne 3	Heiden, Appenzell 7 et 21	Rapperswyl, chaq. merc.	Vevey, tous les mardis.
Bischofszell, Th. 21	Herisau, chaque vendr.	Sallanches, Hte-Sav. 19	Wetzikon, Zurich 7
Egg, Zurich 10	Interlaken 4	St-Imier, Berne 18	Wyl, St-Gall, ch. mardi.
Escholzmatt, Lucerne 21			Zoug, chaque mardi.






















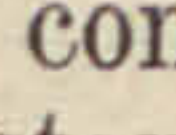





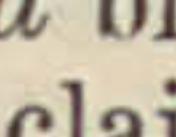








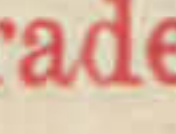



Foires du mois d'Octobre 1912.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	16	Cudrefin, Vaud	28
Aarberg, Berne, ch. et M.	9	Dagmersellen, Lucerne	28
Adelboden, Berne M.	1 et 2	Delémont, Berne	15
Affoltern, Zur. B. et P.	21	Diesse, Berne	28
Aigle, Vaud	26	Diessenhofen, Thurg. B.	14
Alpnach, Obwalden	4	Echallens, Vaud	24
Alt St-Johann, St-Gall	10	Eglisau, Zurich B.	21
Altorf, Uri	9 et 10	Einsiedeln, Schwytz	7
Amriswil, Thurg.	16	Etzgen, Argovie B. et P.	9
Andelfingen, Zurich B.	16	Erlenbach, B.	B. 3 et 4
Andermatt, Uri	7	Ernen, Valais	7
Anet, Berne	30	Escholzmatt, Lucerne	21
Anniviers, Valais	19	Estavayer, Fribourg	9
Appenzell	9 et 23	Enseigne, Valais	18
Ayent, Valais	14	Evionnaz, Valais	22
Baden, Argovie B.	1	Evolène, Valais	16
Bagnes, Valais	25	Flawyl, St-Gall	7
Bâle, du 27 oct. au 10 nov.		Frauenfeld, Th. B.	7 et 21
Baulmes, Vaud	18	Fribourg, Suisse	7
Bauma, Zurich	4 et 5	Frick, Arg.	B. 14
Berne B.	1, 15 et 22	Frutigen B.	28 et 11, 29, 30
Berthoud, Berne B.	3 et 10	Gais, Appenzell	7 et 8
Bex, Vaud	17	Gams, St-Gall	28
Bienne, Berne B.	10	Gampel, Valais	22
Bœzingen, Berne	28	Gelterkinden	9
Bottmingen, Bâle P.	4 et 18	Genève	B. 7
Bremgarten, Arg.	B. 7	Gessenay, Berne	1
Brienz, Berne B.	2	Gimel, Vaud	7
Brigue, Valais	1 et 16	Giswil	31
Brugg, Argovie B.	8	Glaris	1 et 22
Bülach, Zurich B.	2 et 29	Gliss, Valais	18
Bulle, Fribourg	17	Gossau, St-Gall B.	7
Büren, Berne	30	Grabs, St-Gall	19
Cernier, Neuchâtel	14	Grandson, Vaud	30
Chalais, Valais	17	Gruyères, Fribourg	14
Châtel-St-Denis, Frib.	21	Heiden, Appenzell	11
Château-d'Ex, Vaud	11	Héremance, Valais	18
Chaux-de-Fonds B.	2	Hérisau, Appenzell	14 et 15
Chavornay, Vaud	2	Hermance, Genève	25
Chevèze, Berne	14	Hitzkirch, Lucerne	28
Coire, Grisons B.	9 et 26	Höchstetten (Gross) Arg.	30
Taureaux	9 et 10	Hochdorf, Lucerne	3
Combremont-le-Grand	23	Hundwyl, Appenzell	21
Conthey, Valais	21	Huttwyl, Berne	9
Cossonay, Vaud	10	Interlaken	9 et 18
Couvet, Neuchâtel B.	7		

Suite page 33

XI ^{me} MOIS	NOVEMBRE ☾	ELECTIONS	LUNAISONS
1 Vendredi	s Toussaint  22	 ☐♂ <i>Tou-</i> trouble	Dern. quart. le 2, à 4 h. 38 min. du mat. De la neige.
2 Samedi 45	Les Trépassés  7 <i>Lever du soleil, 7 h. 18 m.</i>	<i>4 h. 38 m. du matin</i> <i>Coucher du soleil, 5 h. 14</i>	
3 Dimanche	F. 22.  21	☐♂ ☾ Périgée <i>tes nos</i>	Nouv. lune le 9, à 3 h. 5 min. du mat. Assez beau.
4 Lundi	s Charles Bor.  5	☐♀, ☐♂ ♀ <i>en</i> 	
5 Mardi	s Zacharie  19	♂♂☉ <i>misères som-</i>	Prem. quart. le 16, à 11 h. 43 m. du soir. Temps doux.
6 Mercredi	s Léonard, solit.  3	☾♂♀♂♂♂ <i>vien-</i> bre	
7 Jeudi	s Florentin, évêq.  17	<i>nent de ce que nous nei-</i>	Pleine lune le 24, à 5 h. 12 m. du soir. Frais.
8 Vendredi	Vénération de S.  1	☉♀♂♂♂ <i>ne</i> geux	
9 Samedi 46	s Théodore  15 <i>Lever du soleil, 7 h. 28 m.</i>	 3 h. 5 m. du m. ☉♂	NOVEMBRE tire son nom de ce qu'en comptant du mois de Mars il était le neu- vièmemois de l'année mar- tiale.
10 Dimanche	F. 23 s Triphon  28	<i>Coucher du soleil, 5 h. 5</i> ♂♂, ♂♂♂ <i>pen-</i> éclair-	
11 Lundi	s Martin  11	♂♂, ♂♀ <i>sons qu'à cis-</i>	Le 22 de ce mois, le soleil entre au signe du Sagitaire.
12 Mardi	s Imier, évêque  24	☾ Etoiles <i>nous-</i> sant	
13 Mercredi	s Stanislas  6	filantes <i>mêmes, doux</i>	Du 1 ^{er} au 30 de ce mois les jours ont di- minué de 73 minutes.
14 Jeudi	s Frédéric  19	<i>tandis que le secret soleil</i>	
15 Vendredi	s Léopold  1	 ☐♂ ☾ Apogée	
16 Samedi 47	s Othmar  12 <i>Lever du soleil, 7 h. 38 m.</i>	11 h. 43 min. du soir <i>Coucher du soleil, 4 h. 57</i>	
17 Dimanche	F. 24 s Grégoire  26	☐♂♀ <i>en</i>  <i>du con-</i>	
18 Lundi	s Odon  6	☐♀, ☐♂ <i>bonheur stant</i>	
19 Mardi	s Elisabeth  18	♀ <i>étoile du soir à la plus</i>	
20 Mercredi	s Félix de Val.  0	☾♂♂ gr. élongation <i>est</i>	
21 Jeudi	Présentat. N. D.  13	♀♀♂♂ <i>de ne agrée-</i>	
22 Vendredi	s Cécile  26	☉ <i>en</i>  <i>penser qu'à ble</i>	
23 Samedi 48	s Clément  9 <i>Lever du soleil, 7 h 48 m.</i>	♂♂☉ <i>autrui. clair</i> C. du soleil, 4 h. 51	
24 Dimanche	F. 25 s Chrysog.  22	 5 h. 12 m. d. s. ♂♂	
25 Lundi	s Cathérine  6	<i>Les égoïstes trou-</i> frais	
26 Mardi	s Conrade  20	☾♂♀, ♂♂♂ <i>vent ven-</i>	
27 Mereredi	s Jérémie  4	<i>étrange que les mal-</i> teux	
28 Jeudi	s Sosthène  19	♂♀ <i>heureux ne cou-</i>	
29 Vendredi	s Saturnin  3	♂ <i>en</i>  , ♀ rétrograde	
30 Samedi	s André  18	☐♂, ☐♂ <i>s'intéres-</i> vent <i>sent pas à leur bonheur.</i>	

Marché aux Bestiaux du Mois de Novembre.

Aarberg, Berne 27	Escholzmatt, Lucerne 18	Kreuzlingen, Thurg. 1	Schupfheim, Luc. porcs 4
Amriswil, Thurg. 6 et 20	Flawyl, St-Gall 11	Langenthal, Berne 19	Sion, Valais 23
Beilinzone 13 et 27	Fribourg en Suisse 23	Lucerne, chaque mardi.	Thonon, H. S. les lundis.
Berne, mardi et samedi.	Genève, mardi et vendre.	Meiringen, Berne 7	Vevey, tous les mardis.
Berthoud, Berne 7	Heiden. App. 4 et 18	Nyon, Vaud 7	Wetzikon, Zurich 4
Bischotszell, Th. 18	Herisau, les vendredis.	Rapperswyl, le mercre.	Wyl, St-Gall, ch. mardi.
Egg, Zurich 14	Interlaken 1	Sallanches en Savoie 16	Zoug, chaque mardi.





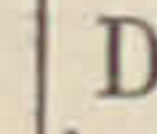


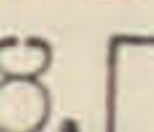
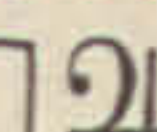



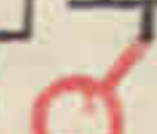
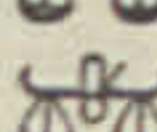
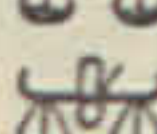
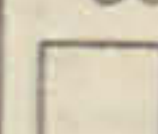




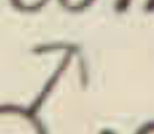
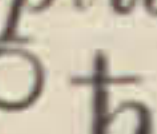
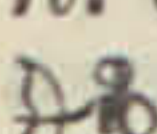

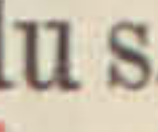
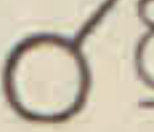
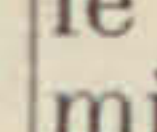
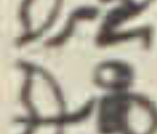


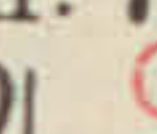

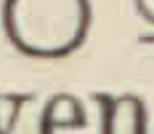
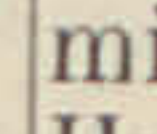









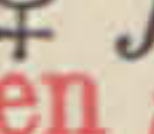

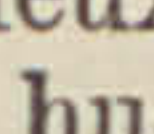






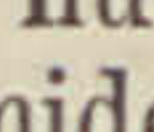
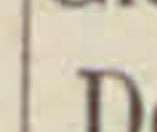
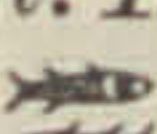

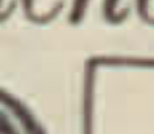
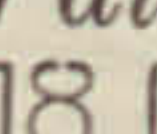


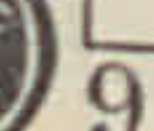
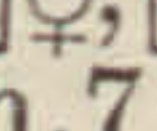


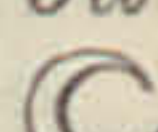
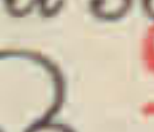
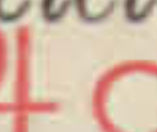
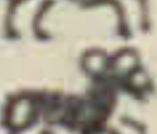

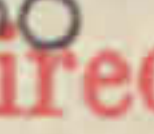


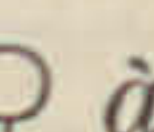


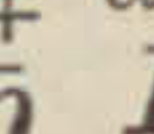


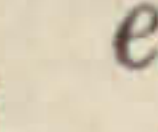





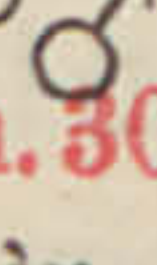






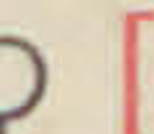
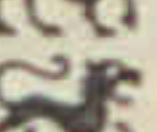

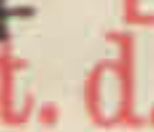


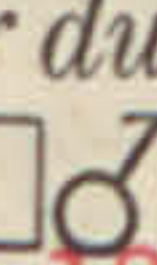


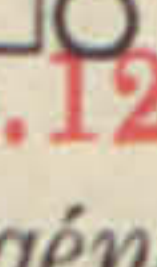
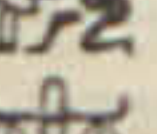

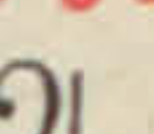


Foires du mois de Novembre 1912.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B seulement au bétail et celles d'un M seulement aux marchandises.

Aarau, Argovie	20	Couvet, Neuchâtel	10
Aarberg, Berne B., ch. M.	13	Delémont, Berne	19
Aeschi, Berne	5	Diessenhofen, Thurg.	18
Agno, l'essin	16	Echallens, Vaud	28
Aigle, Vaud	16	Eglisau, Zurich B.	18 et 26
Albeuve, Fribourg	18	Einsiedeln, Schw.	4 et 26
Altorf, Uri	6 et 7	Erlenbach, Berne B.	12
Alt St-Johann, St-Gall	12	Estavayer, Fribourg	13
Andelfingen, Zur.	20 et 21	E-lach, Berne	27
Anniviers, Valais	2	Frauenfeld, Th. B.	4 et 18
Appenzell	6 et 20	Fribourg, Suisse	11
Arbon, Thurgovie M.	18	Frick, Argovie	11
Aubonne, Vaud	5	Frutigen, Berne	22
Baar, Zoug	18 et 19	Getterkinden, Bâle	6
Baden, Argovie	5	Genève	B. 4
Balsthal, Soleure	4	Gersau, Schwytz	M. 4
Bäretswil, Zurich	1	Gessenay, Berne	14
Begnins, Vaud	11	Gimel, Vaud	4
Berne, B. 5, 19 25 au 9 déc.		Glaris	5 et 12
Berneck, St-Gall	12	Gossau, St-Gall	B. 4
Berthoud, Berne	7	Grandson, Vaud	27
Bex, Vaud	2	Hérisau, Appenzell	22
Bienne, Berne B.	14	Hochdorf, Lucerne	21
Bischofszell, Thurgovie	14	Hezogenbuchsee	13
Blankenbourg, Berne	16	Horgen, Zurich	M. 15
Bottningen, B.-C. P. 1,	15	Interlaken	1, 28 et 29
Bözen, Argovie	6	Kaiserstuhl, Argovie	11
Boudry, Neuchâtel	6	Klingnau, Argovie	26
Breitenbach, Soleure	12	Lachen, Schwytz	5
Bremgarten, Argovie	4	Landeron, Neuch.	B. 18
Brent, Vaud	13	Langenthal, Berne	26
Brugg, Argovie	12	Langnau, Berne B.	1 et 6
Brigue, Valais	21	La Roche, Fribourg	25
Brienz, Berne	13	La Sarraz, Vaud	19
Bülach, Zurich	B. 6	Laufenburg (Klein) A.	18
Bulle, Fribourg	14	Laufon, Berne	5
Bu-en, Berne	20	Laupen, Berne	7
Carouge, Genève B.	2	Lausanne, Vaud	13
Cerlier, Berne	27	Lenzbourg, Argovie B.	21
Chaindon, Berne	11	Leuggern, Arg.	26
Châtel St-Denis, Frib.	18	Lichtensteig, St-Gall	4
Château-d'Ex, Vaud	8	Locle, Neuchâtel	12
Cham, Zoug	27 et 28	Lucerne	B. 21
Chiètres, Fribourg	28	Lyss, Berne	25
Coire, Grisons	15 et 29	Martigny-Ville, Valais	11
Cossonay, Vaud	14	<i>Suite après décembre.</i>	

Voir plus loin rectification des foires.

XII ^{me} MOIS	DECEMBRE ☾	ELÉCTIONS	LUNAISONS
49	Lever du soleil, 7 h. 58 m.	C. du soleil, 4 h. 47	
1 Dimanche	F. Av. I s Eloi, év.  2	 0 h. 5 m. d. s.   	Dern. quart. le 1, à 0 h. 5 m. du soir. De la neige.
2 Lundi	s Bibiane  16	   Il ne cou-	
3 Mardi	s Lucien, s Hav.  0	   nous vert	
4 Mercredi	s Barbe, mart.  13	est pas permis de som-	
5 Jeudi	s Sabbat, abbé  27	  renvoyer l'ac-	Nouv. lune le 8, à 6 h. 7 min. du soir. Pluie et vent.
6 Vendredi	s Nicolas  10	complissement nei-	
7 Samedi	s Ambroise, doct.  24	   d'aucun jeux	
50	Lever du soleil 8 h. 5 m.	C. du soleil 4 h. 44	
8 Dimanche	F. Av. II. C. N.  7	 6 h. 7 min. du s.   	Prem. quart. le 16, à 9 h. 7 min. du soir. Humide.
9 Lundi	s Joachim  19	      vent	
10 Mardi	s Valérie, mart.  2	le 8   devient étoile	
11 Mercredi	s Damas, pape  14	du matin devoir plu-	Pleine lune le 24, à 5 h. 30 min. du mat. Clair et frais.
12 Jeudi	s Synèse, mart.  26	  jusqu'à l'épo-vieux	
13 Vendredi	s Lucie  8	  en    hu-	
14 Samedi	s Nicaise  20	      Apogée mide	Dern. quart. le 30, à 9 h. 12 min. du soir. Froid.
51	Lever du soleil, 8 h. 12 m.	Coucher du soleil 4 h. 45	
15 Dimanche	F. A. III s Abrah.  2	   que pluie	
16 Lundi	s Adèle  14	  9 h. 7 min. du s. 	
17 Mardi	s Lazare  26	où la société entière som-	
18 Mercredi	4 Temps s Unib.  8	   sera bre	DECEMBRE tire son nom de ce qu'il était le 10 ^{me} mois de l'année martiale.
19 Jeudi	s Nemèse  20	  direct disposée plu-	Le 22 de ce mois, le soleil entre au signe du Capricorne.
20 Vendredi	s Théophile  3	  à l'accomplir. vieux	Du 1 ^{er} au 22 de ce mois les jours ont diminué de 18 minutes, et du 22 au 31, ils ont crû de 3 minutes.
21 Samedi	s Thomas  16	  La prudence vent	
52	Lever du soleil, 8 h. 16 m.	Coucher du soleil 4 h. 47	
22 Dimanche	F. A. IV s Flavien  0	 en  , le plus est la	
23 Lundi	s Dagobert  14	  court j. clair	
24 Mardi	s Adam et Eve  29	 5 h. 30 m. d. m. 	
25 Mercredi	NOEL  13	dernière vertu serein	
26 Jeudi	s Etienne s St.  28	  Périgée qu'ap- frais	
27 Vendredi	s Jean  13	  [élongat. prennent	
28 Samedi	Les Innocents  28	  ét. d. matin à la pl. gr.	
53	Lever du soleil 8 h. 19 m.	Coucher du soleil, 4 h. 52	
29 Dimanche	F. s Thomas, év.  12	  les âmes beau	
30 Lundi	s David, roi  27	 9 h. 12 m. d. s. 	
31 Mardi	s Sylvestre  10	  généreuses. froid	

Marchés aux Bestiaux du mois de Décembre

Aarberg, Berne 25	Flawyl, St-Gall 9	Kreuzligen, Thurg. 6	Sallanches, Hte Savoie 21
Bellinzone 11 et 25	Fribourg en Suisse 14	Langenthal, Berne 17	Sion, Valais 28
Berne, mardi et samedi.	Genève, mardi et vendre.	Lausanne 11	Thonon, H. S., le lundi.
Berthoud, Berne 5	Heiden, Appenzell 2 et 16	Lucerne, chaque mardi.	Vevey, tous les mardis.
Bischofszell, Th. 16	Hérisau, Ap., chaq. vend.	Meiringen, Berne 5	Wetzikon, Zurich 2
Egg, Zurich 12	Interlaken 6	Nyon, Vaud 5	Wyl, St-Gall, ch. mardi.
		Rapperswyl, les mercre.	Zoug, chaque mardi.



Foires du mois de décembre 1912.

Les dates non précédées d'une lettre sont des foires mixtes, celles précédées d'un B au bétail et celles d'un M aux marchandises.

Aarau, Argovie	18	Hochstetten (Gross) Ber.	4
Aarberg, Berne ch.	M 11, 24	Hutwyl, Berne	4 et 26
Affoltern, Zurich	B et P 16	Interlaken, Berne	P. 17
Aigle, Vaud	21	kaiserstuhl, Argovie	6 et 23
Altorf, Uri	4, 5, 19 et 20	Kerns, Unterwald	
Altstädten, St-Gall	12 et 13	Klingnau, Argovie	28
Andelfingen, Zurich	B. 18	Kloten, Zurich	11
Appenzell	4 et 18	Lachen, Schwytz	3
Aubonne, Vaud	3	Landeron, Neuchâtel	16
Baden, Argovie	B. 3	Langenthal, Berne	31
Bâle	19 et 20	Langnau, Berne B.	6 et 11
Berneck, St-Gall	10	Laufenbourg Gross)	12, 13
Berthoud, Berne B.	5 et 26	Laufon, Berne	3
Bex, Vaud	12	Laupen, Berne	26
Bienne, Berne	26	Lausanne, Vaud	B. 11
Bremgarten, Argovie	16	Léznbourg, Argovie	12
Bottmingen, Bâle P.	6 et 20	Lichtensteig	16
Brugg, Argovie	10	Liestal, Bâle-C.	B. 4
Bülach, Zurich	B. 4	Locle, Neuchâtel	10
Bulle, Fribourg	5	Martigny-Bourg, Valais	2
Büren, Berne	18	Mellingen, Argovie	2 B. 23
Berne	3, 17 et 31	Monthey, Valais	31
Châtel-St-Denis, Frib.	16	Morat, Fribourg	4
Chaux-de-Fonds	du 13 au	Morges, Vaud	18
3 janvier		Motiers-Travers, N.	9
Coire, Grisons	11 et 28	Moudon, Vaud	27
Cossonay, Vaud	26	Münster, Lucerne	23
Cully, Vaud	M. 6	Muri, Argovie	2
Delémont, Berne	17	Neuveville, Berne	18
Diessenhofen, Thurg.	B. 21	Nidau, Berne	10
Echallens, Vaud	19	Oberstammheim, Z.	B 30
Eglisau, Zurich	B. 16	Ollon, Vaud	20
Einsiedeln, Schwytz	B. 2	Olten, Soleure	16
Estavayer, Fribourg	11	Orbe, Vaud	23
Fahrwangen, Arg.	B. 23	Oron-la-Ville, Vaud	4
Flawyl, St-Gall	9	Payerne, Vaud	19
Frauenfeld, Thurg.	2 et 3	Pfäffikon, Zurich	B. 16
Fribourg (Suisse)	2	Porrentruy, Berne	16
Frick, Argovie	B. 9	Ragaz, St-Gall	2
Genève	B. 2	Rapperswill, St-Gall	18
Glaris	3	Reichenbach, Berne	10
Gans. St.-Gall	23	Reinach, Argovie	5
Gossau, St-Gall	2	Romont, Fribourg	B. 3
Grandson, Vaud	18	Rue, Fribourg	18
Hérisau, Appenzell	20	Saignelégier, Berne	2
Hitzkirch, Lucerne	9		

Voir suite page 34.

SUITE DES FOIRES SUISSES

FEVRIER 1912							
Sidwald, St-Gall	22	Sumiswald, Berne	8	Uster, Zurich	B. 25	Pont de Martel, Neuch.	21
Sierre, Valais	19	Sursee, Lucerne	6	Uznach, St-Gall	6	Porrentruy, Berne	20
Sion, Valais	24	Teufen, Appenzell B.	1	Val d'Illicz, Valais	B. 15	Provence, Vaud	27
Sissach, Bâle	B. 21	Thoune, Berne	13	Vevey, Vaud	30	Rapperswyl, St-Gall	29
Soleure	12	Tramelan-dess., Bern.	B. 13	Viège, Valais	30	Reconvilliers, Berne	8
St-Ursanne	12	Turbenthal, Zurich	B. 25	Weinfeld, Th.	B. 10 et 24	Reigoldswil, Bâle	20
Steg (Tössthal) Zurich	12	Unter-Embrach, Zurich	26	Willisau, Lucerne	B. 25	Reiden, Lucerne	20
Teufen, Appenzell B.	2	Unterhallau, Schaff.	B. 4	Wimmis, Berne	16	Reinach, Argovie B.	17
Thoune, Berne	21	Unter-Kulm, Argovie	8	Winterthour, Z.	B. 4 et 18	Reineck, St-Gall	6
Tramelan-dessus Berne	14	Unterseen, Berne	6	Yverdon, Vaud, foire aux		Richensee, Lucerne	27
Turbenthal, Zurich	B. 26	Uster, Zurich	B. 23	poulains avec primes	2	Riggisberg, Berne	31
Unterhallau, Schaf. 2 et B	5	Uznach, St-Gall	16	Zofingue, Argovie	11	Rocheftort, Neuchâtel	10
Uster, Zurich	B. 29	Valangin, Neuchâtel	23	Zoug	8	Romammôtier, Vaud	17
Uznach, St-Gall	20	Vevey, Vaud	23	Zweisimmen, Berne	11	Romont, Fribourg	14
Weinfeld, Th. B. 14 et	28	Villmergen, Argovie	5	M AI			
Wilchingen Schaffh. B	19	Wattwyl, St-Gall	6	Langenthal, Berne	B. 21	Rorschach, St-Gall	23
Willisau, Lucerne	19	Weinfeld, Th. B. 13 et	27	Langnau, Berne	B. 3	Rue, Fribourg	15
Winterthour, Z. 1 et B.	15	Wilchingen, Sch. 4 B.	18	La Chaux-de-Milieu	B. 2	Ruswil, Lucerne	1
Wyl, St-Gall	6	Willisau, Lucerne	B. 28	La Sarraz, Vaud	28	Saanen, Berne	1
Yverdon, Vaud	6	Winterthour Z. B. 7 et	21	Laufon, Berne	7	Schaffhouse	28 et 29
Zofingue, Argovie	8	Yve don, Vaud	B. 12	Laupen, Berne	23	St-Blaise, Neuchâtel	13
Zug	20	Zofingue, Argovie	14	Lausanne, Vaud	8	Ste-Croix, Vaud	19
Zurzach, Argovie B.	5	Zurzach, Argovie	11	Le Lieu, Vaud	21	St-Gall	8 au 15
Zweisimmen, Berne	8	Zweisimmen, Berne	14	Lenk, Berne	17	St-Imier, Berne	17
MARS		AVRIL		Lenzburg, Argovie	1	St-Léonard, Valais	6
Oberstammheim, Z. B.	25	Oron-la-Ville, Vaud	3	Liestal, Bâle-Campagne	29	St-Maurice, Valais	25
Oensingen, Soleure	25	Payerne, Vaud	18	Lignièrès, Neuchâtel B	27	Saignelégier, Berne	6
Ollon, Vaud	15	Pfäffikon, Zurich	B. 15	Locle, Neuchâtel	14	Salez, St-Gall	25
Olten, Soleure	4	Planfayon, Fribourg	17	Loèche-Ville, Valais	1	Sargans, St-Gall	7
Oron-la-Ville, Vaud	6	Porrentruy, Berne	15	Lucerne M. du 6 au	17	Sarnen, Unterwald	8
Payerne, Vaud	21	Provence, Vaud	15	Lass, Berne	27	Savigny, Vaud	31
Pfäffikon, Zurich	B. 18	Ragaz, St-Gall	29	Marthalen, Zurich	6	Schinznach, Arg.	7
Porrentruy, Berne	18	Rapperswil, St-Gall	10	Martigny-Bourg, Valais	13	Schleitheim, Sch. P.	20
Ragaz, St-Gall	25	Reinach, Argovie B.	18	Meiringen, Berne	21	Schœftland, Argovie	1
Rahon, Valais	7	Rocheftort, Neuchâtel	6	Mézières, Vaud	8	Schwarzenburg	M. 9
Reinach, Argovie	28	Romont Fribourg	16	Montfaucon, Berne	15	Schwellbrunn, Appenz.	7
Regensberg, Zurich	19	Rue, Fribourg	10	Monthey, Valais	15	Schwytz	M. 6
Reichenbach, Berne	19	Saignelégier, Berne	2	Montreux-Rouv., Vaud	10	Sembrancher, Valais	1
Rehetobel, Appenzell	22	Sarnen, Unte-wald B.	18	Morat, Fribourg	1	Sempach Lucerne	6
Richensee, Lucerne	18	Sargans, St-Gall	2	Morges, Vaud	15	Seeugen, Argovie B.	21
Romont, Fribourg	5	Schaffhouse B. 2 et	16	Môtiers-Travers, Neuc.	13	Sentier (e), Vaud	17
Rougemont, Vaud	28	Schleitheim, Schaffh. P	15	Moudon, Vaud	27	Sépey Vaud	14
Rue, Fribourg	20	Schüpflheim, Lucerne	29	Moutier-Grandval	9	Sidwald, St-Gall	9
Saanen, Berne	29	Schwytz	B. 8	Muri, Argovie	3	Sierre, Valais	27
St-Aubin, Neuchâtel	25	Seengen, Arg.	B. 16	Neuchâtel, foire cant. B.	9	Signau, Berne	2
St-Blaise, Neuchâtel	4	Sempach, Lucerne	1	Neunkirsch, Sch. Porcs	27	Sion, Valais B. 4, 11,	25
St-Maurice, Valais	5	Semsales, Fribourg	22	Neuveville, Berne	29	Soleure	13
Saignelégier, Berne	4	Sépey, Vaud	25	Niederbipp, Berne B.	1	Stalden, Valais	14
Schinznach, Argovie	5	Sidwald, St-Gall	18	Niederuzwill, St-Gall	1	Steg (Tössthal, Zurich)	13
Schleitheim, Schaffhouse	5	Siebenen, Schwytz B.	15	Nods, Berne	B. 13	Sumiswald, Berne	10
porcs 4 et 18		Sierre, Valais	29	Nyon, Vaud	2	Sursee, Lucerne	27
Schmitten, Frbg. B.	4	Sissach, Bâle	B. 24	Oberägeri, Zoug	13	Teufen, Appenzell B.	3
Schwarzenburg, Berne B	28	Soleure	8	Oberstammheim, Z. B.	20	Thoune, Berne	8
Schwytz	M. 11	St-Léonard, Valais	6	Oberriet, St-Gall	15	Tramelan-dessus, Ber. B.	8
Seengen, Argovie	19	Stalden, Valais	10	Oensingen, Soleure	27	Troistorrents, Valais	7
Sépey, Vaud	25	Stanz, Unterwald	17 et 18	Ollon, Vaud	17	Turbenthal, Zurich B.	20
Sidwald, St-Gall	14	Steg (Tössthal), Zurich	15	Olten, Soleure	6	Unterhallau, Sch. B. 6,	13
Signau, Berne	21	Sursee, Lucerne	29	Orbe, Vaud	20	Unterkulm, Argovie	10
Sion, Valais	30	Tavannes, Berne	24	Ormond-dessus, Vaud	13	Unterseen, Berne	1
Sissach, Bâle	27	Thoune, Berne	3	Oron-la-Ville, Vaud	1	Uster, Zurich	B. 30
Soleure	11	Tramelan-d., Berne B.	3	Orsières, Valais	17	Uznach, St-Gall B et M	21
Stäfa, Zurich	B. 14	Travers, Neuchâtel	20	Payerne, Vaud	23	Valangin, Neuchâtel	31
Steg, Zurich	11	Turbenthal, Zurich B.	29	Pfäffikon, Zurich	7	Vallorbes, Vaud	11
		Unterhallau, Sch. B.	1	Planfayon	8	Vaulion, Vaud	15
						Verrières, Neuchâtel	18

Vouvry, Valais	9	Morgins, Valais	2	Tramelan-d., Berne	B. 18	Moudon, Vaud	28
Vuippens, Fribourg	14	Motiers-Travers, Neuch.	9	Travers, Neuchâtel	B. 2	Moutiers-Grandval c	B. 3
Wattwil, St-Gall	1	Muri, Argovie	9	Turbenthal, Zurich	B. 30	Munster, Val.	8 & 15
Weinfelden, Th.	B. 8	Moudon, Vaud	30	Unterägeri, Zoug	2	Muri, Argovie	B. 14
Wil, St-Gall	7	Münster, Lucerne	23	Unterbäesch, Valais	26	Neunkirch, Sch.	Porcs 28
Wilchingen, Schaff.	B. 20	Neunkirch, Schaff.	P. 30	Unterhallau, Schaff.	B. 2	Nidau, Berne	B. 9
Willisau, Lucerne	30	Nidau, (Berne)	B. 11	Unter-Kulm, Arg.	B. 13	Niederuzwil, St-Gall	21
Winterthour, B 2 & 15m.	9	Niederbipp, Berne	B. 4	Unterseen, Berne	20	Nods, Jura bernois	14
Wohlen, Argov e	13	Näfels	10	Uster, Zurich	B. 26	Oberägeri, Zug	16
Yverdon, Vaud	14	Nyon	5 et 26	Val d'Illiez, Valais	27	Oberstammheim c. Z. B.	28
Zofingen, c. Arg.	9	Oberstammheim	B. 30	Valangin, Neuchâtel	27	Oensingen, Soleure	28
Zoug	27	Oensingen, Soleure	16	Verrières, Neuchâtel	17	Ollon, Vaud	11
Zurich	B. 1	Olten, Soleure	2	Viège, Valais	27	Olten, Soleure	21
Zweisimmen, Berne	2	Oberriet, St-Gall	25	Villmergen, Argovie	B. 3	Orbe, Vaud	14

JUIN

Verrières (les) N.	19	Ormond-dessus, V. 2 &	17	Weinfelden, Th. B. 11 et	25	Oron-la-Ville, Vaud	2
Vilmergen, Argovie	4	Oron, Vaud	4	Wilchingen, Schaff.	B. 16	Orsières, Valais	7 et 30
Wassen, Uri	11	Payerne, Vaud	19	Willisau, Lucerne	B. 26	Payerne, Vaud	17
Weinfelden, Th. B. 12 &	26	Pfäffikon, Zurich	B. 16	Winterthour, Z. B. 5 et	19	Pfäffikon, Zurich	B. 21
Wil, (St-Gall)	4	Pfäfers, St-Gall	17	Yverdon, Vaud	17	Planches-Montreux	25
Willisau, Lucerne	B. 17	Planfayon, Fribourg	11	Zermatt, Valais	2	Planfayon, Fribourg	16
Winterthour, Z. B. 6 et	20	Pont-de-Martel, Neuch.	3	Zofingue, Argovie	12	Porrentruy, Berne	21
Wilchingen, Schaff. B.	17	Porrentruy, Berne	16	Zurzach, Argovie	2	Ragaz, St-Gall	21
Yverdon, Vaud	4	Provence, Vaud	16	Zweisimmen, Berne	B. 4 et 5	Rapperswil	9
Zofingen	13	Ragaz, St-Gall	18			Regensberg, Zurich	22
Zurzach (Argovie)	3	Reconvillier, Berne	2			Rehetobel, Appenzell	4

AOUT

Tourtemagne, Valais	13	Reinach, Argovie	B. 19	Kallnach, Berne	18	Reichenbach,	B. 23
Tramelan-dessus	B. 21	Reichenbach, Berne	B. 18	Kriegstetten, Soleure	31	Reigoldswyl, Baselland	7
Turbenthal. Zurich	B. 26	Reiden, Lucerne	25	Lachen c. Schwytz	B. 15	Reinach, Argovie	10
Unterhallau, Sch. B. 5 et	15	Richensee, Lucerne	B. 14	Landeron-Combe, N.	21	Riggisberg, Berne	25
Urnäsch, Appenz. 12 et	13	Romont, Fribourg	17	Lajoux, Berne	14	Richterswyl, Zurich	8
Uster, Zurich	B. 29	Rougemont, Vaud	2 et 30	Langenbruck, Bâle	9	Ried-Brigue, Valais	1
Uznach, St-Gall	B. 20	Rue, Fribourg	11	Langnau, Berne	B. 4	Romainmotier, Vaud	25
Val-d'Illiez, Valais	19	Ruswil, Lucerne	30	La Ferrière, Jura bern.	2	Romont, Fribourg	8
Viège, Valais	10	St-Blaise, Neuchâtel	9	La Roche, Fribourg	14	Rue, Fribourg	16
Weinfelden, Th. B. 14 et	28	St-Cergues, Vaud	19	La Sarraz, Vaud	15	Saanen, Berne	1 et 23
Wil, St-Gall	20	Ste-Croix, Vaud	17	Laufenbourg (Gross)	28	Sarnen, Unterwald	16
Wilchingen, Schaff. B.	19	St-Nicolas, Valais	21	Laufon, Berne	1	Saas-Vallée, Valais	12
Willisau c. Lucerne	29	Saas, Valais	9	Lausanne, Vaud	9	Saignelégier, Berne	7
Winterthour, Zur. B 1 et	15	Saanen, Berne	3	Lenk, Berne	3	Ste-Croix, Vaud	20
Yverdon	27	Saignelégier, Berne	3	Lenzbourg, Argovie	B. 31	St-Gall, B. du 16 au	23
Zofingue, Argovie	8	Sargans	24	Leysin, Vaud	5	St-Gingolph, Valais	3

SEPTEMBRE

Lenk, Berne	6	Schaffhouse	B. 3 et 17	Liddes, Valais	B. 2	St-Imier	18	
Lenzbourg, Argovie	26	Schinznach, Argovie	5	Liestal, Bâle-Campagne	23	St-Martin, Valais	17	
Leuggern, Arg.	17	Schwarzenburg Ber. M.	26	Lieu (le), Vaud	8	St-Maurice, Valais	8	
Locle, N. M. B. et ch.	10	Schwytz	B 12 et 23	Lignièrès, Neuchâtel	14	Sargans, St-Gall	15	
Loèche-ville, Valais	30	Schwanden	2, 16 et 30	Linthal	3 et 17	Sarmenstorf, Argovie	29	
Lörrach	P. 5 18,	Schleitheim, Schaff. P.	16	Locle, Neuchâtel	8	Saxon, Valais	4	
Lucerne	B. 5	Seengen, Argovie	B. 17	Loèche-V., Valais	14 & 28	Schänis, St-Gall B. et M.	21	
Lyss, Berne	23	Sembrancher, Valais	21	Lötschen, Valais	11	Schaffhouse, B. 2 et	16	
Malleray, Berne	28	Sépey, Vaud	3	Lucerne	B 1, du 7 au	18	Schleitheim, Sch. P. 14,	28
Marchairuz (Asile du)	B. 9 et 30	Sidwald, St-Gall	19	Lyss, c. Berne	28	Schœftland, Argovie	23	
Martigny-ville, Valais	23	Siebenen, Schwytz	16	Lungern, Unterwald	10	Schüpheim, Lucerne	1	
Mellingen, Arg.	B. 25	Simplon, Valais	28	Martigny-bourg, Valais	21	Schwarzenburg Ber. M.	31	
Mels, St-Gall	26	Sissach, Bâle	25	Mellingen, Argovie	7	Schwellbrunn, Appenz.	7	
Meiringen, Berne	25	Soleure	9	Messen, Soleure	28	Schwytz	14	
Montfaucon, Berne	9	Spiringen, Uri	23	Menzingen, Zug	21 & 22	Sempach, Lucerne	28	
Monthey, Valais	11	Stalden, Valais	30	Meyrin, c. Genève	15	Semsaes, Fribourg	14	
Morat, Fribourg	4	Steg (Tössthal), Zurich	9	Meyringen, Berne	11 et 30	Sentier (le), Vaud	4 et 5	
Morbach, Lucerne	11	Steg (Silenen), Uri	27	Mézières, Vaud	9	Sépey, Vaud	22	
Morges, Vaud	18	St-Ursanne, Berne	30	Mœrel, Valais	15	Sevelen, St-Gall	14	
		Sumiswald, Berne	27	Möhlin c. Argovie	B. 7	Sidwald, St-Gall	24	
		Tavannes, Berne	19	Monthey, Valais	9 & 30	Siebenen, Schwytz	14	
		Teufen, Appenzell	B. 6	Morat Fribourg	2	Sierre, Valais	7 et 21	
		Thoune, Berne	25	Mosnang, St-Gall	B. 9	Signau, Berne	17	
		Tourtemagne, Valais	28	Môtiers-Travers, N.	14	Sion, Valais	5, 12 et 19	

		NOVEMBRE			
Sissach, Bâle	B. 23	Malters, Lucerne	P. 7	St-Imier, Berne	15
Soleure	14	Meiringen, Berne	B. 18	St-Maurice, Valais	4
Speicher, Appenzell	3	Moerel, Valais	8	Saignelégier, Berne	5
Steg (Tössthal), Zurich	14	Möhlin, Argovie	B. 4	Saanen, Berne	14
Stein am Rhein		Monthey, Valais	20	Sargans, St-Gall	7 et 21
et marché aux choux	30	Morat, Fribourg	6	Sarnen, Unterwald	20
Sursee, Lucerne	14	Morges, Vaud	13	Savigny, Vaud	1
Thayngen, Schaffh.	31	Moudon, Vaud	25	Schaffhouse	12
Teufen, App. B. 4, 28 et	29	Moutier, J.-B.	7	Schwanden	4
Thoune, Berne	16	Münsingen, Berne	18	Schinznach, Argovie	5
Tramelan	16	Munster, Lucerne	18	Schleitheim, Schaffh. P.	18
Trogen, Appenzell	14	Muri, Argovie	11	Schöpfheim, Lucerne	12
Turbenthal, Zurich	28	Naters, Valais	9 et 29	Schwarzenburg, Ber. B.	28
Unterhallau, Sch. B.	7	Neunkirch, Sch. Porcs	25	Schwytz	18
Unterkulm, Argovie	25	Neuveville, Berne	27	Seengen, Argovie	5
Unterseen, Berne	9	Niederbipp, Berne	20	Sépey, Vaud	25
Urnäsch, Appenzell	10	Nyon, Vaud	7	Sevelen, St-Gall	20
Uster, Zurich	B. 31	Noirmont, Berne	4	Sidwald, St-Gall	14
Uznach, St-Gall	M. 19	Oberstammheim, Z.	4 et 25	Siebenen, Schwytz	9 & 25
Val-d'Illicz, Valais	17	Oberriet, St-Gall	13	Sierre, Valais	26
Vallorbe, Vaud	19	Oensingen, Soleure	25	Sion, Valais	2, 9 et 16
Verrières, Neuchâtel	8	Ollon, Vaud	15	Sissach, Bâle	13
Vevey, Vaud	29	Olten, Soleure	18	Soleure	11
Vouvry, Valais	8	Orbe, Vaud	18	Stæfa, Zurich	21 et 22
Vuippens, Fribourg	22	Ormont-dessus, Vaud	7	Stans, Unterwald	13
Walchwyl, Zoug	14	Oron-la-ville, Vaud	6	Steckborn, Th. M. Ch.	14
Wald, Zurich	29 et 30	Payerne, Vaud	21	Steg (Tössthal), Zurich	11
Wattenwyl, Berne	2 et 3	Pfäffikon, Zurich	5	Sumiswald, Berne	1
Wattwyl, St-Gall	2	Porrentruy, Berne	18	Sursee, Lucerne	4
Weinfelden, Th.	9 et 30	Ragaz, St-Gall	4	Teufen, Appenzell	25
Wilchingen Schaff. B.	21	Rances, Vaud	1	Thoune, Berne	13
Willisau, Lucerne	21	Reconvillier, Berne	11	Tramelan-des., Berne	13
Wyl, St-Gall	1	Reinach, Argovie	B. 7	Travers, Neuchâtel	1
Wimmis, Berne	1	Rheineck, St-Gall	11	Turbenthal, Zurich	B. 25
Winterthour B. 3 10, et	17	Reiden, Lucerne	11	Unterembrach, Zur.	26
Wohlen, Arg.	14	Riggisberg, Berne	29	Unterhallau, Schaffh.	4
Wolfenschiessen, Nid. B.	30	Rolle, Vaud	15	Unterseen, Berne	1 et 20
Yverdon, Vaud,	8	Romont, Fribourg	12	Uster, Zurich	28 et 29
Zofingue, Argovie	10	Rorschach, St-Gall	7	Uznach, St-Gall	2, 16 et 30
Zug	7	Rougemont, Vaud	13	Vevey, Vaud	26
Zurzach, Argovie	B. 7	Rue, Fribourg	20	Vex, Valais	15
Zweisimmen, Ber. 2. B.	24.	St-Aubin, Neuchâtel	4	Viège, Valais	12
Zweilütschinen]	16			Villeneuve, Vaud	21
				Vouvry, Valais	14

DECEMBRE

Sargans, St-Gall	30
Schaffhouse [B. 3 et	17
Schleitheim, Schaffh. P.	16
Schmitten, Fribourg	B. 2
Schwarzenburg,	B. 26
Schwytz	2
Sidwald, St-Gall	12
Soleure	9
Steg (Tössthal), Zurich	9
St-Léonard, Valais	2
Sumiswald, Berne	28
Sursee, c. Lucerne	6
Teufen, Appenzell	B. 6
Thoune, Berne	18
Tramelan-dessus, Berne	11
Troistorrents, Valais]	5
Turbenthal, Zurich	B. 23
Unterhallau, Schaffh. B.	2
Uster, Zurich [B. 26	
Uznach, St-Gall M. 14 et	28
Villmergen, Argovie	3
Wattwyl, St-Gall	4
Weinfelden, Th. B. 11 et	27
Wilchingen, Schaffh. B.	16
Willisau, Lucerne	B. 23
Winterthur, Z. B. 5 & 19	Mixte 19
Yverdon, Vaud]	26
Zweisimmen, Berne	12
Zoug	3

FOIRES ÉTRANGÈRES pour 1912.

JANVIER					
Aix-les-Bains, Sav.	2 & 15	Epoisses Côte d'Or	10	Moutiers, Savoie	8 & 22
Altkirch, Haut-Rhin	25	Evian-les-Bains, H.-S.	2 & 8	Neu Brisach (H.-R.)	22
Amancey, Doubs	4	Ferette (Alsace)	2	Pérouge, Ain	27
Aoste, Italie, grd marché	9	Fraisans, Jura	3	Poligny, Jura	22
Arbois, Jura	2	Gaillard, Hte-Savoie	15	Pontarlier, Doubs	11 et 25
Arinthod, Jura	2	Grenoble, Isère Chev.	6 & 22	Pont-de-Roide, Doubs	2
Baume-les-Dames	4 & 18	Jussey, Hte-Saône, Mt	29 & 30	Pont-du-Bourg, Jura	B. 29
Besançon, Doubs	8	Langres, Hte-Marne	8	Port-sur-Saône, H.-S.	24
Bletterans, Jura	16	Leipzig	cuir: 3-16	Rigney, Doubs	2
Bons, Hte-Savoie	2	Les Deschaux, Jura	6	St-Amour, Jura	2
Bourg, Ain	3 & 17	Les Echelles, Savoie	17	St-Claude, Jura	13
Champagnole, Jura	20	L'Isle, Doubs	1	St-Jeoire, Faucigny	5 et 19
Chaumergy, Jura	13	Lons-le-Saunier, Jura	4	St-Laurent, Ain	B. 6
Clerval, Doubs	9	Maiche, Doubs	18	Ste-Marie-aux-Mines, B.	3
Coligny, Ain	16	Megève, Savoie	5	St-Vit, Doubs	17
Cruseilles (Hte-Savoie)	3	Mirecourt, Vosges	8 & 22	Salins, Jura	15
Dannemarie, H.-Rh. B.	9	Montbéliard, Doubs	29	Sallanches, Ht-S. 13 & B.	20
Delle, H.-Rh.	8	Montmélian, Savoie	29	Sancey-le-Gr., Doubs	25
Dôle, Jura	11	Morteau, D. 2, B. 9, 16, 23, 30		Sellières, Jura	10
		Morzine, Hte-Savoie	27	Taninges, Savoie	8
				Thonon, Hte-Savoie	4
				Valence, Drôme	3
				Vezelley, Yonne	25

FEVRIER

Aiguebelle, Savoie	15
Altkirch, Haut-Rhin	29
Amphion, Savoie	19
Aoste, Italie, g ^d march	2, 27
Arbois, Jura	6
Arinthod, Jura	6
Ballaison, Hte-Savoie	5
Baume-les-Dames, [1 et	15
Belfort, Ht-Rhin	5 & 19
Besançon, Doubs	12
Bletterans, Jura	20
Boège, Hte-Savoie	24
Bons, Hte-Savoie	5
Bourg, Ain	7 et 21
Châlons-sur-Saône, cuir	et B 12, 27

Chatillon (Aoste)	25	Arbois, Jura	5	St-Genis, Ain	10	Gex, Ain	29		
Chaumergi, Jura	10	Arinthod, Jura	5	St-Julien, Savoie	4	Grenoble, Isère	1, chev. 30		
Champagnole, Jura	17	Aromas (Jura)	4	St-Jean-d'Aulph.	1	Gresy, Savoie	25 et 26		
Clerval, Doubs	13	Baume-les-Dames, D	7&21	Ste-Marie-aux-Mines	B 6	Groisy-le-Plot, Hte-S.	8		
Cluses, Savoie	19	Belfort, Haut-Rhin	4 et 18	St-Trivier d. C. (Ain)	12	Habère-Lullin, Ht-Sav.	10		
Coligny, Ain	20	Bellevaux, Hte-Savoie	30	St-Vit, Doubs	20	Jussey, Hte-S. mout	29,30		
Collonges, Ain	15	Besançon, Doubs	11	Sæckingen D. de Bade	6	Langres, Hte-Marne	11		
Cruseilles (Hte-Savoie)	7	Biot (le), Hte-Savoie	15	Salins, Jura,	18	Leipzig All.	14 avril-5 mai		
Dannemarie, Ht-Rhin	13	Bletterans, Jura	19	Sallanches, Hte-Sav.	2 et 23	Les Echelles, Savoie,	9		
Delle, Ht-Rhin	12	Boège, Hte-Savoie	20	Sancey, Doubs	25	Lindau, L. de C M.	26-1 mai		
Dôle, Jura	8	Bonneville, Hte-Savoie	14	Schlettstadt, Bas-Rhin	5	L'Isle, Doubs	1 & 15		
Donnas, Aoste	M 1	Bons, Savoie	2	Sellières, Jura	13	Le Lyaud, Hte-Savoie	29		
Dornbirn, Vorarlberg	13	Bourg, Ain	6 & 20	Strasbourg, Bas-Rh.	B 11	Les Houches, Hte-Sav.	15		
Epoisses, Côte-d'Or	7	Châlons-sur-Saône	B 30	Taninges, Hte S.	7	Lons-le-Saunier, Jura	4		
Fraisans, Jura	7	Champagnole, Jura	16	Thônes, Hte-Savoie	18 & 30	Maiche, Doubs	18		
Fribourg en Brisgau	B 8	Chaumergi, Jura	9	Thonon, Hte-Savoie	7	Megève, Hte-Savoie	5		
Gaillard, Hte-Savoie	15	Clerval, Doubs	12	Ueberlingen, L. de C.	20	Mirecourt, Vosges	8 et 22		
Gendrey, Jura	1	Cluses, Hte-Savoie	4	Valence, Drôme	4	Montbéliard, Doubs	29		
Gex, Ain	6	Coligny, Ain	19	Vercel D., 2, 9, 16, 23 et	30	Montfleur, Jura	23		
Grenoble, Isère	Ch. 3	Courtavon, Alsace	4	Vezelley, Yonne	14	Montmélian, Savoie	29		
Haguenu, Bas-Rhin	6	Cruseilles (H-Savoie)	6 B.27	Villers-Farlay, Jura	30	Montriond, Hte-Savoie	13		
Jussey, Hte-Saône	M 26,27	Dannemarie, Ht-Rhin	12	Ville-du-Pont, Doubs	6	Morteau D 2, 9 16, 23, 30			
Langres, Hte-Marne	15	Delle, Haut-Rhin	11	Vinzier Ht-Savoie	31	Moutiers	8		
Leipzig, Allem.	26-9 mars	Dôle, Jura	14	Vulbens-au-Vuache, S.	16	Nus, Vallée d'Aoste	29		
L'Isle, Doubs	5 et 19	Douvaine, Hte-Savoie	28	AVRIL				Orchamp, Jura	10
Lons-le-Saunier, Jura	1	Dornbirn, Vorarlberg	12	Abondance, Hte-Savoie	20	Passy, Hte-Savoie	20		
Maiche, Doubs	15	Draillant Ht. Savoie	12	Aiguebelle, Savoie	9	Perouge, Ain	20		
Mirecourt, Vosges	12 et 26	Erstein, Alsace	11	Altkirch, Haut-Rhin	18	Petit-Bornand, Hte-S.	9		
Montbéliard, Doubs	26	Evian-les-Bains, S.	4 & 18	Annecy, Ht-Savoie	16	Poligny, Jura	22		
Montmélian, Savoie	12	Fraisans, Jura	6	Aoste, Italie	2	Pontarlier, Doubs	11 et 25		
Montriond Ht-Savoie	17	Francforts/M.cuir	27-17m.	Arbois, Jura	2	Pont-de-Roide, Doubs	2		
Montfleur, Jura	20	Fribourg en Brisgau	B 14	Arinthod Jura	2	Port-s/Saône, Mout.	23-24		
Morteau, Dbs	6 B. 13,20,	Gaillard, Haute-Savoie	21	Baume-les-Dames, D.	4 et 18	Rigney, Doubs	2		
Moutiers, Savoie	26	Gex, Ain	1 et 26	Belfort	1 et 15	Rumilly, Savoie	4		
Orchamp, Jura	14	Grenoble Isère	30-6 avril	Belvoir, Doubs	4	Sækingen, D. de Bade	25		
Pfaffenhofen, Bas-Rhin	13	Jussey, Hte-Saône	M 25,26	Bernex, Hte-Savoie	B 14	St-Amour, Jura	6		
Poligny, Jura	26	Langres, Hte-Marne	22	Besançon, Doubs	8	St-Claude, Jura	13		
Pontarlier, Doubs	8 et 22	Leipzig, All.	4 au 16	Biot (le), Savoie	10	St-Félix, Savoie	25		
Pont-de-Roide, Doubs	6	Leipzig, Lindenau	12 et 13	Bletterens, Jura	16	St-Genis, Ain	10		
Pt-St-Martin (Aoste)	26,27	Le Deschaux, Jura	18	Boège, Hte-Savoie	30	St-Gervais, Savoie	15		
Port-sur-Saône,	13 et 28	Les Gets, Savoie	25	Bcns, Savoie	1	St-Jean d'Aulph, Savoie	10		
Rigney, Doubs	6	L'Isle, Doubs	4 et 18	Bouclans, Doubs	4	St-Jeoire, Savoie	1 et 12		
St-Amour, Jura	3	Lons-le-Saunier, Jura	7	Bourg, Ain	3 et 17	St-Laurent, Ain	B 6		
St-Claude, Jura	10	Maiche, Doubs	21	Cercier, Hte-Savoie	15	Ste-Marie-aux-Mines,	B 3		
St-Jear. de Maurienne	17.18	Mayence, Ht-Rh.	11 au 25	Challand-St-Ans. Aoste	22	St-Paul, Hte Savoie	29		
St-Laurent, Ain	3 & 15	Mieussy, Hte-Savoie	20	Châlons-sur-Saône	B 26	St-Pierre, Aoste	24		
Ste-Marie-aux-Mines, B.	7	Mirecourt, Vosges	11 & 25	Champagnole, Jura	20	St-Triviers de C., Ain	29		
St-Paul, Hte-Savoie	3	Montbéliard, Doubs	25	Chaumergi, Jura	13	St Vincent, Aoste	29		
St-Triviers de C., Ain	12	Montfleur, Jura	22	Clerval, Doubs	9	St-Vit, Doubs	17		
Salins, Jura	19	Montriond (Hte-Savoie)	4	Cluses, Hte-Savoie	1 et 15	Salins, Jura	15		
Sancey-le-Gr., Doubs	26	Morteau, D., 5, B	12,19	Coligny, Ain	16	Samœns, Hte-Savoie	3		
St-Vit, Doubs	21	Morzine, Hte Savoie	18	Collonges, Ain	23	Sancey-le-Gr., Doubs	25		
Samoëns, Hte-Savoie	7	Moutiers, Savoie	25	Constance du	21 au 26	Scionzier, Hte-Savoie	24		
Sellières, Jura	14	Munster, Haut-Rhin	11	Cruseilles, Hte-Sav.	3	Seytroux, Hte-Savoie	30		
Tervai, Jura	10	Neu Brisach (H.-R.)	25	Dannemarie, Ht-R.	9 et 23	Sellières, Jura	10		
Thonon, Hte-Savoie	1	Orchamps, Jura	13	Delle, Haut-Rhin	8	Taninges, Hte-Savoie	25		
Vezelley, Yonne	24	Poligny, Jura	25	Divonne, Ain	16	Thonon, Hte-S.	4		
Viry, Hte-Savoie	14 et 28	Pontarlier, Doubs	14 & 28	Dôle, Jura	11	Ugine, Savoie	13 & 27		
Viuz-en-Sallaz, Savoie	5	Pont-de-Roide, D.	5 & 19	Doucier, Jura	16	Vacheresse, Hte-Sav.	B 23		
Vercel, Doubs	23-24	Pont-du-Bourg, Jura	B 15	Epoisses, Côte-d'Or	19	Vailly, Hte-Savoie	29		
MARS				Port-sur-Saône, Hte-Saône	Favergeres, H.-Sav.	3 et 17	Valpeline, Aoste	17	
Altkirch (H.-Rhin)	14 et 28	Moutons	26, foire	27	Ferney-Voltaire, Ain	18	Veigy-Fonconex, Hte-S.	29	
Albertville, Savoie	28	Rigney, Doubs	5	Fraisans, Jura	3	Vercel	6, 13, 20 et 27		
Amency, Doubs	7	Rupt, Vosges	20	Francfort 27m.-17a.(c.2-6)		Vezelley, Yonne	16		
Amphion, Savoie	14	St-Amour, Jura	2	Fribourg en B.B.	11,27-6m.	Villeneuve, Aoste	B 22		
Aoste, (Piémont) foire		St-Claude, Jura	9	Gaillard, Hte-Savoie	22	MAI			
et grand marché	5,26	St-Félix, Savoie	1 et 30	Gendrey, Jura	4	Abbevilliers, Doubs	21		

Abondance, Hte-Savoie	27	Vezelley, Yonne	15	Verres, Piémont	29	Massongy, Savoie	25
Aiguebelle, Savoie	B 7	Les Echelles, Savoie	28	Vesoul, Ht-S.	4 et 11	Megève, Savoie	25
Aix-les-Bains, Savoie	3	Les Gets, Hte-Savoie	24	Ville-du-Pont, Doubs	17	Mirecourt (Vosges)	10 et 24
Albertville, Savoie	2 et 16	Les Fourgs, Doubs	21	Villers-Farlay, Jura	30	Montbéliard, Doubs	24
Allinges, Savoie	28	Les Rousses, Jura	27	Viuz-en-Sallaz, Savoie	6	Montfleur, Jura	7
Altkirch, Haut-Rhin	20	L'Isle, Doubs	6 & 20	JUIN			
Amancey, Doubs	2	Lons-le-Saunier, Jura	2	Abondance, Hte-Savoie	6	Montmélian, Savoie	3
Antey-St-André, Aoste	B 4	Lugrin, Hte-Savoie	3	Aiguebelles, Savoie	6 B 4	Morteau, D. 4 B 11, 18, 25	
Aoste, Italie	13 & 27	Lullin, Hte-Savoie	8	Aime, Savoie	4	Morzine, Hte-Sav.	8 & 22
Arbois, Jura	7	Maiche, Doubs	17	Aix-les-Bains, Savoie	6	Moutiers, Savoie	3, 25
Arinthod, Jura	7	Marignier, Hte-Sav.	1 et 15	Albertville, Savoie	13	Neu Brisach (H.-R.)	24
Aromas, Jura	2	Megève, Savoie	27	Altkirch, Haut-Rhin	27	Orchamps, Jura	12
Baume-les-Dames, 2 et 16		Megevette Hte-Savoie	16	Amancey, Doubs	6	Poligny, Jura	24
Beaucaire, Gard	16	Messery-ESSERT Hte-Sav.	4	Arbois, Jura	4	Pontarlier, Doubs	13 & 27
Belfort, Haut-Rhin	6 & 20	Mieussy, Hte-Savoie	20	Arinthod, Jura	4	Pont-de-Roide, Doubs	4
Bellevaux, Hte-Savoie	B 25	Mirecourt, Vosges	13 et 27	Aromas (Jura)	3	Port-s/Saône, 13M 25 et 26	
Bernex Hte Savoie	14	Montbéliard, Doubs	27	Baume-les-Dames, 6 & 20		Rigney, Doubs	4
Besançon, Doubs	13	Montmélian	6	Belfort, Haut-Rhin	3 et 17	Rumilly, Savoie	5
Bletterans, Jura	21	Morez, Jura	6	Besançon, D. 12, G ^d e foire	10	St-Amour, Jura	1
Boège, Hte-Sav.	28	Morgex, Aoste	22		24 au 8 juillet	St-Claude, Jura	10
Bois-d'Amont, Jura	B 20	Morillon, Hte-Savoie	B 13	Bletterans, Jura	18	St-Genis-Pouilly, Ain	10
Bonnevaux, Hte-Sav.	2	Morteau D. 7 B. 14, 21, 28		Biot (Le) Savoie	1 et 15	St-Jean-de-Mau.S.	21 22 23
Bonneville, Hte-Savoie	14	Moutiers, Savoie	20	Boège, Haute-Savoie	25	St-Jeoire, Hte-Sav.	6 et 14
Bons, Savoie	1	Münster, Ht-Rhin	27	Bons, Haute-Savoie	4	St-Julien, Savoie	3
Bouclans, Doubs	4	Neu Brisach (H.-R.)	6	Bouclans, Doubs	14	St-Laurent, Ain	B 1
Bourg, Ain	1 et 15	Nus, Aoste	2	Bourg, Ain	5 et 19	St-Pierre, Aoste	10
Châlons-s.-Saône	B 22	Orchamp, Jura	8	Brumath, Bas-Rh.	26 & 27	Ste-Marie-aux-Mines, Als	
Chambave, Aoste	25	Pfaffenhofen, Bas-Rhin	14	Challand, St-Anselme	13		30 au 1 ^{er} juillet B. 5
Chamonix, Mul. et Ch.	15	Poligny, Jura	27 et 28	Châlons-sur-Saône,	25	St-Triviers de C. (Ain)	3
Champagnole, Jura	18	Perrignier Hte-Sav.	10	Chamonix, H-Sav.	4 et 20	St-Vincent, Aoste	5 et 6
Chapelle d'Abondance	B 16	Pontarlier, Doubs	9 et 23	Champagnole, Jura	15	St-Vit, Doubs	19
Châtel d'Abond. H.-S.	* 3	Pont-de-Roide, Doubs	7	Châtillon, Aoste	12	Salins, Jura	17
Châtillon, Aoste	7	Pont-du-Bourg, Ain	B 18	Chaumergy, Jura	8	Sallanches, H.-S.	1 & 22
Châtillon, Hte-Savoie	25	Pont-St-Martin Aoste	18, 20	Clerval, Doubs	11	Samœns, Hte-Sav.	5 et 19
Chaumergi, Jura	11	Port-sur-S., H-S M	21, 22	Coligny, Ain	18	Sancey-le-Grand, Dbs	25
Chevenoz, Hte-Savoie	8	Pougny, Ain	B 28	Colmar, Ht-Rhin	M 30	Sellières, Jura	12
Clerval, Doubs	14	Pré St-Didier, Aoste	B 12	Cruseilles, Hte-Savoie	5	Taninges, Hte-S.	13
Cluses, Haute-Savoie	27	Reignier, Hte-Sav.	10	Dannemarie Ht-Rhin	11	Termignon, Sav.	B 3
Coligny, Ain	21	Reyvroz, Hte-Savoie	20	Delle, Ht-Rhin	10	Tervai, Jura	10
Collonges, Ain	31	Rigney, Doubs	7	Dôle, Jura	13	Thônes, Savoie	3 et 15
Cruseilles (Hte-Savoie)	1	Rumilly en Savoie	15	Donnas, Aoste	4	Thonon, Hte-Savoie	6
Dannemarie, Ht-Rhin	14	St-Amour, Jura	4	Doucier, Jura	16	Vallorzine, Hte-Savoie	2
Delle, Haut-Rhin	13	St-Claude, Jura	11	Douvaine, Hte-Savoie	7	Vercel Doubs	10 & 24
Divonne, Ain	28	St-Genis, Ain	22	Draillant, Savoie	1 et 15	Vezelley, Yonne	15
Dôle, Jura	9 et 30	St-Jean-de-Gonv., Ain	8	Epoisses, Côte-d'Or	9	Viry, Hte-Savoie	24
Evian-les-Bains	13	St-Jean-de-Maur.	31, 1 juin	Evian-les-Bains, H.-S.	3	Vulbens-au-Vuache	7
Erstein, Alsace	27	St-Laurent, Ain	4 et 20	Feldkirch, Voralberg	17-18	JUILLET	
Faverges, H-Sav.	15, 29 et 30	Ste-Marie-aux-Mines	B 1	Ferney-Voltaire, Ain	18	Aiguebelle, Savoie	B 2
Feternes, Savoie	1	St-Vit, Doubs	15	Flumet, Savoie	4	Albertville, Hte-Savoie	11
Flumet, Savoie	21	Salins, Jura	20	Fontainemore, Aoste	B 1	Altkirch, Haut-Rhin	25
Fraisans, Jura	1	Sallanches, Hte-S.	4 et 25	Fraisans, Jura	5	Amancey, Doubs	4
Frangy, Hte-Savoie	3	Samœns, Ht-Savoie	1	Gaillard, Ht Savoie	11	Annecy, Savoie	Ch. 2
Fribourg en B.	27 av.-6 mai	Sancey-le-Gr., Doubs	25	Gendrey, Jura	6	Aoste, Piémont	2
Gaillard, Hte-Savoie	15	Schlettstadt, Bas-Rh.	14, 21	Gex, Ain	1	Arbois, Jura	2
Gignod, Aoste	B 6	Sciez, Hte-Savoie	21	Grand-Bornand, H-S	12	Arinthod, Jura	2
Grand-Bornand, HS	1 & 29	Segny, Ain	20	Grand-Dessiat, Vosges	25	Baume-les-Dames, D. 4,	18
Grenoble, Isère	Chv. 4	Sellières, Jura	8	Grenoble, Isère	Ch. 1	Beaucaire, Gard	22 au 28
Haguena, Bas-Rhin	7	Servoz, Hte-Savoie	27	Jussey, Hte-S. mout.	24, 25	Belfort, Ht-Rhin	1 et 15
Hôpitaux-Neufs, Doubs	20	Taninges, Hte-Savoie	9	Langres, Hte-Marne	24	Besançon, Doubs	8
Jougne, Doubs	25	Thoiry, Ain	30	La Clusaz, Hte-Savoie	1	Bellevaux, H-Sav. Poul.	12
Jussey, Hte-S. mout.	27-28	Thônes, Savoie	6 et 18	La Roche, H.-S.	Ch. 20	Bletterans, Jura	16
La Baume, Hte-Savoie	15	Thonon, Hte-Savoie	2	La Rochette, S. 5, 12 & 19		Boège, Hte-Savoie	30
La Clusaz, Hte-Savoie	31	Ueberlingen, D. de B.	1	La Salle, Aoste	5 & 20	Bonneville, Hte-Savoie	9
Rochette SB	1, 8, 15, 22, 29	Ugine, Savoie	13 et 27	Les Houches, Savoie	6	Bons, Savoie	8
Langres, Hte-Marne	1 et 30	Valence, Drôme	3 B 6 et 20	L'Isle, Doubs	3 & 17	Bornand-le-Grand Sav.	27
Le Chable s/Beaumont	27	Valleiry, Hte-Savoie	2	Lons-le-Saunier, Jura	6	Bouclans, Doubs	4
Le Deschaux Jura	3	Vercel, Doubs	4, 11 et 27	Maiche, Doubs	20	Bourg, Ain	3 et 17

Champagnole, Jura	20	Allinges, Savoie	B 17	Orchamps, Jura	14	Bonneville, Hte-Sav.	10
Chaumergi, Jura	13	Altkirch, Haut-Rhin	22	Poligny, Jura	26	Bons, Hte-Savoie	10
Clerval, Doubs	9	Arbois, Jura	6	Pontarlier, Doubs	8 et 22	Bourg, Ain	4 et 18
Cluses, Savoie, Chev. et mulets	1 & 15	Arinthod, Jura	6	Pont-de-Roide, Doubs	6	Chalon-sur-Saône, lég.	12
Coligny, Ain	16	Aromas, Jura	31	Pont-du-Bourg, Ain	B 20	Chamonix, Hte-Sav.	30
Colmar, Ht-Rh. M	7-28	Baume-les-Dames, D.1,	15	Port-sur-Saône, Hte-S.	28	Champagnole, Jura	21
Dannemarie, Ht-Rhin	9	Beaume, Doubs	13	Reignier, Hte-Savoie	1	Chapelle-d'Abondance	13
Delle, Haut-Rhin	8	Belfort, Haut-Rhin	5 et 19	Rhêmes, N.-D. Aoste	B 26	Châtel-d'Ab., Hte-Sav.	B12
Dôle, Jura	11	Besançon, Doubs	12	Rigney, Doubs	6	Châtillon, Hte-Sav.	21
Doucier, Jura	16	Bletterans, Jura	20	Rumilly, Savoie	24	Chaumergi, Jura	23
Echelles (les), Savoie	26	Boège, Hte-Savoie	22	St-Amour, Jura	3	Clerval, Doubs	10
Evian-les-Bains, Hte-S.	1	Bois d'Amont, Jura	M 19	St-Claude, Jura	10	Cluses, Savoie	16, 30
Favergeres, Hte-Sav.	17, 31	Bons, Savoie	9	St-Félix, Savoie	29 et 30	Coligny, Ain	17
Flumet, Savoie	2 et 16	Bouclans, Doubs	16	St-Genis, Ain	20	Constance (L.de),	16-21
» Poulains	22	Bourg, Ain	7 et 21	St-Jean-d'Aulph. Sav.	29	Courmayeur, Aoste	5 et 30
Fraisans, Jura	3	Cercier, Hte-Savoie	27	St-Jean-de-Maur. Sav.	27	Cruseilles, Hte-Savoie	4
Gaillard, Hte-Savoie	11	Châlons-sur-Saône	B 5	St-Laurent, Ain	3 et 10	Dannemarie, Ht-Rhin	10
Gex, Ain	2	Champagnole, Jura	17	Ste-Marie-aux-Mines	B 7	Delle, Ht-Rhin	9
Grand-Bornand (Haute Savoie), poulains	30	Chevenoz, H.-S. foire aux poulains et bestiaux.	1	St-Pierre-de-Rumilly, Haute-Savoie	B 23	Dôle, Jura	12
Grenoble, Isère	Ch. 6	Clerval, Doubs	13	St-Triviers-de-Courtes	19	Doucier, Jura	16
Habère-Lullin, Savoie	10	Cluses, Savoie	12 et 26	St-Vit, Doubs	21	Favergeres, Hte-Sav.	11
Jussey, Hte-Saône	30	Coligny, Ain	20	Salins, Jura	19	Feldkirch, Voralberg	23 24
foire aux moutons	29	Collonges, F. de l'Ecluse	31	Sallanches, Hte-Sav.	3 et 24	Fillinges, Savoie	9
Langres, Hte-Marne	15	Cruseilles, Hte-Savoie	7	Sancey-le-Grand, Doubs	26	Fraisans, Jura	4
La Roche, Hte-Savoie	4	Dannemarie, Ht-Rhin	13	Schlettstadt, Alsace	27	Francfort, s/M. cuir	2 au 7
L'Isle, Doubs	1 et 15	Delle, Haut-Rhin	12	Sciez, Hte-Sav.	23	28 août au 18 septembre	
Lons-le-Saunier, Jura	4	Dôle, Jura	8	Sellières, Jura	14	Gaillard, Hte-Savoie	30
Maiche, Doubs	18	Douvaine, Savoie	5	Taninges, Hte-Sav. pour les mulets le	10	Gex, Ain	9
Maxilly, Hte-Savoie	B. 22	Draillant, Hte-Savoie	4	Tervai-le-Château, Jura	17	Gignod, Aoste	B 14
Megève, Hte-S. Poulains	5	Epoisses, Côte-d'Or	31	Thônes, Hte-Savoie	19, 31	Grand-Bornand, H. S.,	21
Mirecourt, Vosges	8 et 22	Evian-les-Bains, Hte-S.	5	Thonon, Hte-Savoie	1	Grenoble, Isère	Ch. 7
Montbéliard, Doubs	29	Favergeres, Hte-Sav.	14 et 28	Ueberlingen, Constance	28	Grésy s/Isère, Sav.	B. 16
Morteau, D.2, B 9,16,23,30		Féterne, Savoie	B16	Ugine, Savoie	12 et 26	Gressonay, Piémont	21
Moutiers, Savoie	8	Fillinges, Savoie	B 12	Vacheresse, Hte-Sav. B,	30	Hôpitaux-Neufs, Doubs	28
Orchamps, Jura	10	Flumet, Savoie Poulains	14	Valence, Drôme	26	Jussey, Hte-Saône mout	23,24
Pfaffenhofen, Bas-Rhin	9	Fraisans, Jura	7	Valleiry, Hte-Savoie	13	La Clusaz, H-Savoie	14,16
Poligny, Jura	22	Francfort-sur-le-Main		Vercel, Doubs	5 et 19	Lajoux, Jura	B 15
Pontarlier, Doubs	11 et 25	du 28 au 18 sept.		Vezelley, Yonne	19	Langres, Hte-Marne	5 & 30
Pont-de-Roide, Doubs	2	Gaillard, Hte-Savoie	29	Ville-du-Pont, Doubs	13	Larringes, Hte-Savoie	26
Port-sur-Saône,	24	Gendrey, Jura	1	Villers-Farlay, Jura	30	La Thuile, Aoste	6 et 7
Rigney, Doubs	2	Gex, Ain	6	Vinzier, Savoie	6	Le Deschaux Jura	9
St-Amour, Jura	6	Grand-Bornand, H-Sav. P	7	Viry, Haute-Savoie	16	Les Echelles, Sav.	8
St-Claude, Jura	13	Grenoble, Isère ch.3,16-30		Vulbens-en-Vuache, S.	24	Leipzig-Lindenau	18 et 19
St-Jeoire, Hte-Sav.	12 et 26	Jougne, Doubs	26			Leipzig Allem.	25-15 sept.
St-Laurent, Ain	B 6	Jussey, Hte-Saône mou	26-27	SEPTEMBRE			
Ste-Marie-aux-Mines, Als.	B 3, M 7, 8, 14, 15, 21, 22	Langres, Marne	19-26	Aiguebelle, Sav.	B 3	Les Gets, Savoie	9
Salins, Jura	15	Leipzig Allem.	25-15 Sept.	Aime, Savoie	30	Les Houches, H.-Sav.	12
St-Paul, Hte-Savoie	26	Lemuy, Jura	25	Aix-les-Bains Sav.	14	Les Rousses, Jura	B 24
St-Trivier-de-C., Ain	15	Les Rousses, Jura	5	Altkirch, Haut-Rhin	30	L'Isle, sur le Doubs	2 et 16
St-Vit, Doubs	17	L'Isle, Doubs	5 et 19	Albertville, Savoie	27	Lons-le-Saunier, Jura	5
Sancey-le-Grand, Dbs	25	Lons-le-Saunier, Jura	1	Amancy, Doubs	5	Lullin, Hte-S. poul.	2. 30
Sellières, Jura	10	Maiche, Doubs	15	Aoste, Italie	4 et 24	Maiche, Doubs	19
Thonon, Hte-Sav.	4	Mayence, B.-R. M	12 au 26	Arbois, Jura	3	Marin près Thonon,	B 9
Taninges, Hte-S. mul.	15,25	Megève, Savoie, foire aux poulains,	12, 13 et 14	Arinthod, Jura	3	Massongy, Savoie, grains	25
Valence, Drôme	3	Mieussy, Hte-Savoie	20	Aronas, Jura	30	Megève, Savoie	6 et 27
Vercel, Doubs	8 & 22	Mirecourt,	12 et 26	Ayas, Aoste	B 15	Mégevette, H.-S.	26
Vezelley, Yonne	23	Montbéliard, Doubs	26	Ballaison Hte-Savoie	16	Mirecourt, Vosges	9 et 23
Ville du Pont, Doubs	2	Montfleur, Jura	13	Baume-les-Dames, 5 et	19	Montbéliard, Doubs	30
Vinzier, Savoie	B 1	Morez, Jura	16	Belfort, Haut-Rhin	2 et 16	Montfleur, Jura	9
Viuz-en-Sallaz, Savoie	1	Morteau D. 6, B 13,20,27		Bellevaux, Hte-Savoie	19	Montmélian, Sav.	9,23 et 30
		Mulhouse, Als.	4 au 18	Bernex, Hte-Savoie	B 30	Morgex, Aoste	30
A O U T				Besançon, Doubs	9	Morteau, D. 3 B, 10, 17 et 24	
Aiguebelle, S. mixte	22	Munster, Ht-Rhin	19	Bletterans, Jura	10	Moutiers, Savoie	11 et 12, 23
Albertville, Savoie	1	Neu Brisach (H.-R)	26	Boège, Savoie	23	Neu Brisach (H.-R)	30
		Nus St-Barthélemy Aos.	23	Bonne, Hte-Savoie	4	Novel, Hte-Savoie	B 24
						Orchamps, Jura	11
						Passy, Hte-Sav.	24
						Poligny, Jura	23

Pontarlier, Doubs 12 et 26	Brégenz, Voralberg 17	Pontarlier, Doubs 24	Dannemarie, Ht-Rhin 12
Pont-de-Roide, Doubs 3	Challant, St-Anselme 9	t. lesjeudis. Poul 10 et 11	Delle, Ht-Rhin 11
Pont-du-Bourg, Ain B. 18	Châlons-sur-Saône 30	Pont-de-Roide, Doubs 1	Divonne, Ain 19
Port sur Saône, B 25	Chambave, Aoste 15	Port-sur-Saône, Hte-S. 23	Dôle, Jura 14
Rigney, Doubs 3	Chamonix, Savoie 1 et 25	Pougny, Ain B 21	Douvaine, Hte-Savoie 7
St-Amour, Jura 7	Champagnole, Jura 19	Publier, Hte-Savoie 15	Evian, Hte-Savoie 4 et 18
St-Claude, Jura 14	Chapelle d'Abondance B 29	Quinzod, Aoste B 9	Epoisses, Côte-d'Or 2
St-Félix, Savoie B 18	Châtillon, Aoste 1	Reyvroz, Hte-Savoie 7	Flumet, Savoie 5 & 19
St-Genis-Pouilly, Ain 20	Chaumergi, Jura 12	Rigney, Doubs 1	Fontainemore, Aoste B 4
St-Gervais, Savoie 14	Chevenoz, Hte-Savoie 22	Säckingen, D. de Bade 14	Fraisans, Jura 6
St-Jean-d'Aulph, H-Sav. 18	Clerval, Doubs 8	St-Amour, Jura 5	Fribourg en Brisgau 9
St-Jean-de-Maur. Sav. 13	Coligny, Ain 15	St-Claude, Jura 12	Gaillard, Hte-Savoie 8
St-Jeoire, Hte-Sav. 2 et 13	Cluses, Savoie 21	St-Gervais, Savoie 4	Gignod, Aoste B 11
St-Julien, Savoie 2	Contamine-sur-Arve, S. 7	St-Jean de Gonv., Ain 11	Grenoble, Isère, chev. 2
St-Laurent, Ain 7 et 28	Cruseilles, Hte-Savoie 2	St-Jean-de-Maur. 30 & 31	Grand-Bornand, H.-S. 7, 20
Ste-Marie-aux-Mines B 4	Dannemarie, Ht-Rhin 8	St-Jeoire, Hte-Sav. 17 & 25	Haguenuau, Bas-Rhin 14
M 15, 16, 22 et 23	Delle, Ht-Rhin 14	St-Laurent, Ain B 5	Ingweiler, Bas-Rhin M 19
St-Trivier-de-C., Ain 23	Dôle, Jura 10, poul. 19	Ste-Marie-a.-Min. Al. B 2	Jussey, Hte-Saô 25 mout. 26
St-Vit, Doubs 18	Donnas, Aoste 18	St-Pierre, Aoste 7 et 23	Langres, Hte-Marne 25
Salins, Jura 16	Douvaine, Hte-Sav. 1	St-Vincent, Aoste 24 et 25	La Rochette, Sav. 13, 20, 27
Sallanches, Hte-Savoie 21	Drailant, Savoie 28	St-Vit, Doubs 16	La Salle, Aoste 11
Samœns, Hte-Savoie 30	Erstein, Alsace 21	Salins, Jura 21	Le Deschaux, Jura 17
Sancey-le-Grand, Dbs 25	Evian-les-Bains, Hte-S. 7	Sallanches, Hte-S. 12, 26	Les Echelles, Savoie 5
Saverne, R.-R. 9, 10, 12, 15	Faverges, H.-S. 2. 16 et 17	Sancey-le-Gr. Doubs 25	Lindau, lac Const. M 8-13
Scionzier, H.-S. 25	Ferney-Voltaire, Ain 18	Samœns, Hte-Savoie 23	L'Isle, Doubs 4 et 18
Septmoncel, Jura 2	Féternes, Savoie 14	Segny, Ain 30	Lons-le-Saunier, Jura 7
Sellières, Jura 11	Flumet, Savoie 1 et 15	Sellières, Jura 9	Lullin, Hte-Savoie 4
Servoz, Hte-Savoie 20	Fribourg en Brisgau 19-28	Septmoncel, Jura 10	Maiche, Doubs 21
Sixt, Faucigny, Savoie 16	Fraisans, Jura 2	Seytroux, Hte-Savoie 30	Marignier, Hte-Savoie 13
Taninges, Hte-Sav. 12	Frangy, Hte-Sav. 18	Taninges, Hte-Sav. 10	Mirecourt, Vosges 11 et 25
Termignon, Savoie B 30	Gaillard, Hte-Savoie 15	Thoiry, Ain 25	Montbéliard, Doubs 25
Thollon, Hte-Savoie 28	Gendrey, Jura 3	Thônes, Savoie 5	Montfleur, Jura 26
Thônes, Sav., poul. 23	Gex, Ain 16	Thonon, Hte-Savoie 3	Montmélian, Savoie 25
Thonon, Savoie 5	Grand Bornand, H.-S. 2	Ueberlingen, lac de C. 23	Morez, Jura 4
Vailly, Haute-Savoie 20	Grenoble, Isère Chev. 5	Vacheresse, Hte-Sav. B 15	Morteau, D. 5 B 12, 19, 26
Valgrisenche, Aoste B 21	Haguenuau B.-R. 1	Vercel, Doubs 14 et 28	Morzine, Hte-Savoie 8
Vallorzine, Hte-Sav. B 19	Jougne, Doubs 25	Verres, Piémont 7	Moutiers, Savoie 4
Valpelline, Aoste B. 16 et 17	Jussey, Hte-Saô. 28 mout. 29	Vezelley, Yonne 18	Neu Brisach (H.-R.) 25
Vercel, Doubs 2, 16 et 30	La Baume, Hte-Sav. 3	Ville-du-Pont, Doubs 14	Nus, Vallée d'Aoste 4
Vezelley, Yonne 14	La Roche, Hte-Sav. 10 et 24	Villeneuve, Aoste B 10 et 24	Orchamps, Jura 13
Vinzier, Hte-Savoie 23	La Rochette, Savoie 27	Villers-Farlay, Jura 30	Perouge, Ain 16
Viuz-en-Sallaz Savoie 16	La Salle, Aoste 11		Pfaffenhofen, Bas-Rhin 5
	Langres, Hte-Marne 25	NOVEMBRE	Poligny, Jura 25
OCTOBRE	Le Chable, Hte-Sav. 2	Abondance N. D. Hte-S. 4	Pontarlier, Doubs 14 & 28
Abondance, Hte-Sav. 4	Le Lyaud, Hte-Savoie 15	Aiguebelle, Savoie 11	Pont-de-Roide, Doubs 5
Aiguebelle, Savoie B 1	Les Fourgs, Doubs 22	Altkirch, Haut-Rhin 25	Pont-St-Martin, d'Aoste 11, 12, 26 et 27
Aime, Savoie 14	Les Gets, Hte-Savoie 24	Amancy, Doubs 7	Port-S/Saône, 27
Albertville, Savoie 17	Les Rousses, Jura 24	Aoste (Italie) 15 et 26	Rigney, Doubs 5
Altkirch (Ht-Rhin) 24	Les Houches, Hte-Sav. 18	Arbois, Jura 5	Rumilly, Savoie 23
Amancy, Doubs 3	L'Isle, Doubs 7 et 21	Arinthod, Jura 5	Säckingen, Gr.-D. de B. 18
Annecy, Hte-Sav. 1	Lons-le-Saunier, Jura 3	Baume-les-Dames, 7 et 21	Salins, Jura 18
Antey-St-André, Aoste B 2	Lugrin, Hte-Savoie 3	Belfort, Haut-Rhin 4 & 18	Sallanches, Hte-Savoie 16
Aoste, Italie 14 et 28	Maiche, Doubs 17	Besançon, Doubs 11	Schlettstadt, Bas-Rhin 26
Arbois, Jura 1	Marignier, Hte-Savoie 30	Biot, (Le) Savoie 21	Sellières, Jura 13
Arinthod, Jura 1	Mieussy, Hte-Savoie 7	Bletterans, Jura 19	St-Amour, Jura 2
Aymaville, Aoste 5	Mirecourt, Vosges 14 et 28	Boège, Hte-Savoie 19	St-Claude, Jura 9
Baume-les-Dames, D 3, 17	Montbéliard, Doubs 28	Bonneville, Hte-Savoie 11	St-Genis, Ain 22
Belfort, Ht-Rhin 7 et 21	Montriond, Hte-Savoie 10	Bons, Savoie 18 et 25	St-Gervais-les-Bains 11
Bellevaux, Savoie B. 9	Morgex, Aoste 26	Bourg, Ain 6 et 12	St-Jean-de-Gonv., Ain 11
Besançon, Doubs 14	Morillon, Hte-Savoie B 14	Champagnole, Jura 16	St-Hélène, Savoie 2
Biot (Le), Savoie 21	Morzine, Hte-Savoie 1	Châtillon, Aoste 15	St-Julien, Savoie 4
Bletterans, Jura 15	Morteau, D. 1 B, 8, 15, 22, 29	Chaumergi, Jura 9	St-Laurent, Ain 2
Boège, Savoie 29	Moutiers, Savoie 21	Clerval, Doubs 12	Ste-Marie-aux-Mines B 6
Bois d'Amont, Jura B 7	Nus, vallée d'Aoste 7	Cluses Hte-Savoie 4	St-Trivier-de-Courte, A. 4
Bons, Hte-Savoie 10	Orchamps, Jura 9	Coligny, Ain 19	St-Vit, Doubs 20
Bouclans, Doubs 4	Petit-Bornand, H.-Sav. 1	Collonges, fort l'Ecluse 2	Sancey-le-Gr., Doubs 25
Bourg, Ain 2 et 16	Poligny, Jura 28	Cruseilles, Hte-Savoie 6	

Scionzier, H.-S.	27	Aromas, Jura	1 & 23	Gaillard, Hte-Savoie	9	Port-sur-Saône, H.-S.	13, 25
Taninges, Savoie	7	Baume-les-Dames,	5 et 19	Gendrey, Jura	5	Recologne, Doubs	16
Tervai, Jura	8	Belfort, Ht-Rhin	2 et 16	Gex, Ain	1	Rigney, Doubs	3
Thônes, Savoie	18	Besançon, Doubs	9	Grenoble, Isère	4-28, ch. 7	St-Amour, Jura	7
Thonon Hte-Savoie	7	Bletterans, Jura	17	Jussey, Hte-S. mout.	30, 31	St-Claude, Jura	14
Ugine, Savoie	4 et 18	Bonne, Hte-Savoie	7	Langres, Hte-Marne	16	St-Félix, Savoie	15 et 27
Vacheresse, H.-S.	26	Bons, Savoie	2 et 10	La Roche, Hte-Sav.	12 et 26	St-Laurent, Ain	B 7
Veigy-Fonceney, H.-S.	4	Bourg, Ain	4, 18 et 31	La Rochette, Savoie	4	St-Marie-aux-Mines,	B 4
Vercel, Doubs	11 et 25	Bregenz, Voralberg	marc 5	L'Isle, sur le Doubs	2 et 16	St-Trivier	18, 28, P. 26, 27
Verres, Piémont	6	Châlons-sur-Saône	5	Lons-le-Saunier, Jura	5	St-Vit, Doubs	18
Vezelley, Yonne	15	Champagnole, Jura	21	Maiche, Doubs	19	Salins, Jura	16
Vinzier, Savoie	12	Châtillon, Aoste	2	Mieussy, Hte-Savoie	20	Sallanches, Hte-Savoie	21
Viry, Hte-Savoie	5	Chaumergi, Jura	14	Mirecourt, Vosges	9 & 23	Samœns, Hte-Savoie	18
Vulbens-au-Vuache, S.	27	Clerval, Doubs	10	Montbéliard, Doubs	30	Sancey-le-Gr., Doubs	26
		Cluses, Savoie	2 et 23	Montmélian, Sav.	2	Sellières, Jura	11
		Coligny, Ain	17 et 18	Morez, Jura	20	Thonon, Hte-Sav.	2
		Constance	1 au 6	Morteau, D.3B	10, 17, 24, 31	Thônes Hte-Savoie	2
Aiguebelle, Hte-S.	10 et 24	Dannemarie, Ht-Rhin	10	Morzine, Hte Savoie	28	Ueberlingen L. d. C.	11
Albertville, Savoie	5	Delle, Ht-Rhin	9	Moutiers, Savoie	2	Vercel, Doubs	9, 24
Altkirch, Haut-Rhin	19	Dôle, Jura	12	Münster, Ht-Rhin	16	Vezelley, Yonne	13
Annecy, Hte-Savoie	3	Epoisses, Côte-d'Or	10	Poligny, Jura	23	Ville-du-Pont, Doubs	4
Aoste, Piém., gr. marc	3	Erstein, Alsace	16	Pontarlier, Doubs	12 et 26	Viuz-en-Sallaz, Sav.	6
Arbois, Jura	3	Feldkirch Voralberg	16 et 17	Pont-du-Bourg, Ain	B 2		
Arinthod, Jura	3	Fraisans, Jura	4	Pont-de-Roide, Doubs	3		
Arlay, Jura	6						

DÉCEMBRE

MARCHES HEBDOMADAIRES SUISSES

Aarau, Argovie,	le samedi	Gessenay, Berne	le vendredi	marché au bétail, si fête mardi.
Aarberg, Berne,	le mercredi	Gimel, Vaud,	le samedi	Rolle, Vaud, vendredi, si fête jeudi.
Aigle, Vaud,	le samedi	Grandson, Vaud	le vendredi	Romanshorn, Thurg., le lundi et
Altorf, Uri	le jeudi	Granges, Soleure,	le dimanche	marché aux grains.
Altstätten, St-Gall	le jeudi	Heiden, App, vendr. et marc. au b.		Romont, Fribourg, le mardi
Appenzell, mercredi, si fête vendr.		Langenthal, Berne, le mardi, gr ^d		Rorschach, St-Gall, le jeudi et
Aubonne, Vaud, mardi et samedi		marché aux veaux et porcs.		marché aux grains.
Avenches, Vaud	le vendredi	Langnau, Berne	le vendredi	Saignelégier, Berne, le samedi.
Baden, Argovie, mardi et samedi		Laupen, Berne	le lundi	Ste-Croix, V., mercredi et samedi
Bâle, tous les j., vend. marc. a. pois.		Lausanne, lundi, mercredi ; sa-		St-Gall, sam., et marc. au bétail.
Bellinzona, T., mercredi et samedi		medi gr. marché et aux grains.		St-Imier, le mardi et le vendredi.
Berne, le mardi, jeudi et samedi,		Liestal, Bâle	le mercredi	St-Maurice, Valais, le mardi
mardi marché au blé et au bétail		Locle, Neuchâtel	le samedi	Schaffhouse, le mardi et samedi
Berthoud, Berne	le jeudi	Lucens, Vaud,	le samedi	Schwytz,
Bex, Vaud,	le jeudi	Lucerne, mardi légumes, samedi		le samedi
Bienne, B., mardi, jeudi, samedi		Martigny-Bourg,	le lundi	Sentier, Vaud,
Boudry, Neuchâtel,	le vendredi	Meyringen, Berne	le jeudi	le jeudi
Bozingen, Berne	le mercredi	Monthey, Valais	le mercredi	Sépey, Vaud,
Brassus, Vaud	le lundi	Montreux, lundi, mercr. et vendr.		le vendredi
Brenets, Neuchâtel,	le vendredi	Morat, Fribourg	le mercredi	Sierre, Valais
Bulle, le jeudi, si fête le mercredi		Morges, Vaud, le mercredi, et		le samedi
Buren, Berne	le mercredi	marché aux grains.		Sion, Valais
Carouge, Gen. mercr et samedi.		Moudon, Vaud, le lundi et le ven-		le samedi
Cerlier, Berne	le samedi	dredi. Lundi marché aux grains.		Soleure, mercredi et samedi
Château-d'Ex, Vaud.	le jeudi	Moutier-Gd-Val, Berne le samedi		Sonvilliers, Berne, le vendredi
Châtel-St-Denis, Fribourg	lundi	Neuchâtel, mardi, jeudi grand		Sursée, Lucerne, le samedi
Chaux-de-Fonds, le mercredi		marché, et samedi		Thoune, Berne, le samedi
grand marché et le vendredi		Neuveville, Berne	le mercredi	Tramelan, Berne, le vendredi
Cossonay, Vaud,	le jeudi	Nidau, Berne	le lundi	Uznach, St-Gall, le samedi
Davos, Grisons	le mardi	Noirmont, Berne	le mardi	Vallorbes, Vaud, le samedi
Delémont, le mercredi et samedi		Nyon, Vaud, mardi, jeudi, samedi		Versoix Genève, mardi et vendredi
Echallens, Vaud, le jeudi et mar-		Olten, Soleure, jeudi marché au		Vevey, V, le mardi g. marc. grains
ché aux grains, si fête, mercr.		petit bétail.		et bét. Jeudi et sam. petit marc.
Estavayer, Fribourg, le mercredi		Orbe, V., lundi marc. aux grains.		Yverdon, Vaud, le mardi et sa-
Fribourg, Suisse,	le samedi	Payerne, jeudi marché aux grains		medi. Mardi grand marché et
Genève, au gros bétail, mardi et		Porrentruy, Berne, le jeudi		aux grains.
vendredi.		Rapperswyll, St-Gall, le mercredi		Zofingue, Argovie, le samedi
				Zug, mardi et marché aux grains
				Zurich, le mardi ; le vendredi gr ^d
				marché aux grains, en ville, et
				au bétail à Unterstrass.
				Zweisimmen, Berne le jeudi

RECTIFICATIONS DES FOIRES EN 1912

Grandson, 6 mars au lieu du 13.

Gouvernements et Souverains

Confédération suisse.

Constitution de 1874. 22 cantons et 25 Etats.

Chaque canton ou demi-canton forme un Etat indépendant, sauf les compétences abandonnées au pouvoir central.

Pouvoir législatif. — Ce pouvoir est détenu par l'Assemblée fédérale composée de deux conseils égaux en droits et dont l'accord est nécessaire pour la validité des lois. L'Assemblée fédérale comprend le Conseil National, avec 188 députés (un par 20,000 habitants); président (pour 1911), M. KUNTSCHEN (Valais) et le Conseil des Etats, avec 44 députés (deux par cantons, un par demi-canton); président, M. WINIGER (Lucerne).

Pouvoir exécutif. — Ce pouvoir est exercé par le Conseil fédéral, composé de 7 membres, savoir: MM. Marc-Emile RUCHET (Vaud), président de la Confédération pour 1911, élu en 1899; Louis FORRER, vice-président, élu en 1902; A. DEUCHER, Thurgovie, 1883; Ed. MULLER (Berne), 1895; Robert COMTESSE (Neuchâtel), 1899; Joseph-Antoine SCHOBINGER (Lucerne), 1908; Arthur HOFFMANN (St-Gall), 1911.

Pouvoir judiciaire. — Il est exercé par le Tribunal fédéral, dont le siège est à Lausanne. Comprend 19 membres, soit dans l'ordre d'ancienneté: MM. F. CLAUSEN (Valais); A. SOLDATI (Tessin); F.-A. MONNIER (Neuchâtel); E. PERRIER (Fribourg); K. JÆGER, (St-Gall); G. FAVEY (Vaud); H. HONEGGER (Zurich); A. URSPRUNG (Argovie); V. MERZ (Berne); F. OSTERTAG (Bâle); F. SCHMID (Uri); PICOT (Genève); AFFOLTER (Soleure); SCHURTER (Zurich); A. REICHEL (Berne); A. STOOSS (Berne); GOTTOFREY (Fribourg), Th. WEISS (Zurich); KIRCHHOFER (Schaffhouse), nommés pour la période allant jusqu'au 31 décembre 1912. Président pour 1911 et 1912: M. MERZ; vice-président: M. FAVEY.

Europe.

	Nés	Avènement
Allemagne. GUILLAUME II, empereur	1859	1888
Royaumes Prusse : GUILLAUME II	1859	1888
Bavière : OTHON	1848	1889
Saxe : FRÉDÉRIC-AUGUSTE	1865	1904
Wurtemberg : GUILLAUME II	1848	1891
G ^s -Duchés Bade : FRÉDÉRIC II	1857	1907
Hesse : ERNEST-LOUIS	1868	1892
Mecklenbourg-Schwerin : FRÉDÉRIC-FRANÇOIS IV	1882	1897
Saxe-Weimar : GUILLAU- ME-ERNEST	1876	190
Mecklenbourg-Strélitz : ADOLPHE-FRÉDÉRIC	1848	1904
Oldenbourg : AUGUSTE	1852	1900
Duchés Brunswick : Régent: duc JEAN- ALBERT de Mecklenbourg	1857	1907
Saxe-Meiningen : GEORG. II	1826	1866
Saxe-Altenbourg : ERNEST	1826	1853
Saxe-Cobourg et Gotha : CHARLES-ÉDOUARD	1881	1900
Anhalt : FRÉDÉRIC II	1856	1904
Principaut. Schwarzbourg-Sondershau- sen : GONTHIER	1852	1909
Schwarzbourg-Rudolstadt : GONTHIER	1852	1890

	Nés	Avènement
Principaut. Waldeck : FRÉDÉRIC	1865	1893
Reuss (branche aînée): HENRI XXIV	1878	1902
Reuss (branche cadette): HENRI XIV	1832	1867
Schaumbourg-Lippe : ADOLPHE	1883	1911
Lippe : LÉOPOLD IV	1842	1905
Villes libres Lubeck	—	—
Brême	—	—
Hambourg	—	—
Pays d'empire: Alsace-Lorraine.		
Autriche-Hongrie. Empereur FRAN- ÇOIS-JOSEPH I, roi de Hongrie	1830	1848
Belgique. Roi ALBERT I ^{er}	1875	1909
Bulgarie. Roi FERDINAND I	1861	1887
Danemark. Roi FRÉDÉRIC VIII	1843	1906
Espagne. Roi ALPHONSE XIII	1886	1886
République française. Président: Armand FALLIÈRES	1841	1906
Grande-Bretagne. Roi GEORGE V, empereur des Indes	1865	1910
Grèce. Roi GEORGES I	1845	1863
Italie. Roi VICTOR-EMMANUEL III	1869	1900
Liechtenstein. Prince JEAN II	1840	1858
Luxembourg. Grand-duc GUILLAUME	1852	1906
Monaco. Prince ALBERT	1848	1889
Monténégro. Roi NICOLAS I	1841	1860
Norvège. Roi HAAKON VII	1872	1905
Pays-Bas. Reine WILHELMINE	1880	1890
République du Portugal.	—	—
Roumanie. Roi CHARLES I	1839	1866
Russie. Tsar NICOLAS II	1868	1894
Saint-Marin. République	—	—
Saint-Siège. S. S. le pape PIE X	1835	1903
Serbie. Roi PIERRE I	1844	1903
Suède. Roi GUSTAVE V	1858	1907
Turquie. Sultan MEHMED V	1844	1909
Crète. Saounatsos	—	1909
Egypte. Khédivé Abbas II	1834	1892

Asie.

Chine. Empereur P'OU YI,	1906	—
Japon. Empereur MUTSUHITO,	1852	—
Perse. Sultan AHMED,	1898	1909
Siam. Roi VAJIRAVUDH,	1881	1910

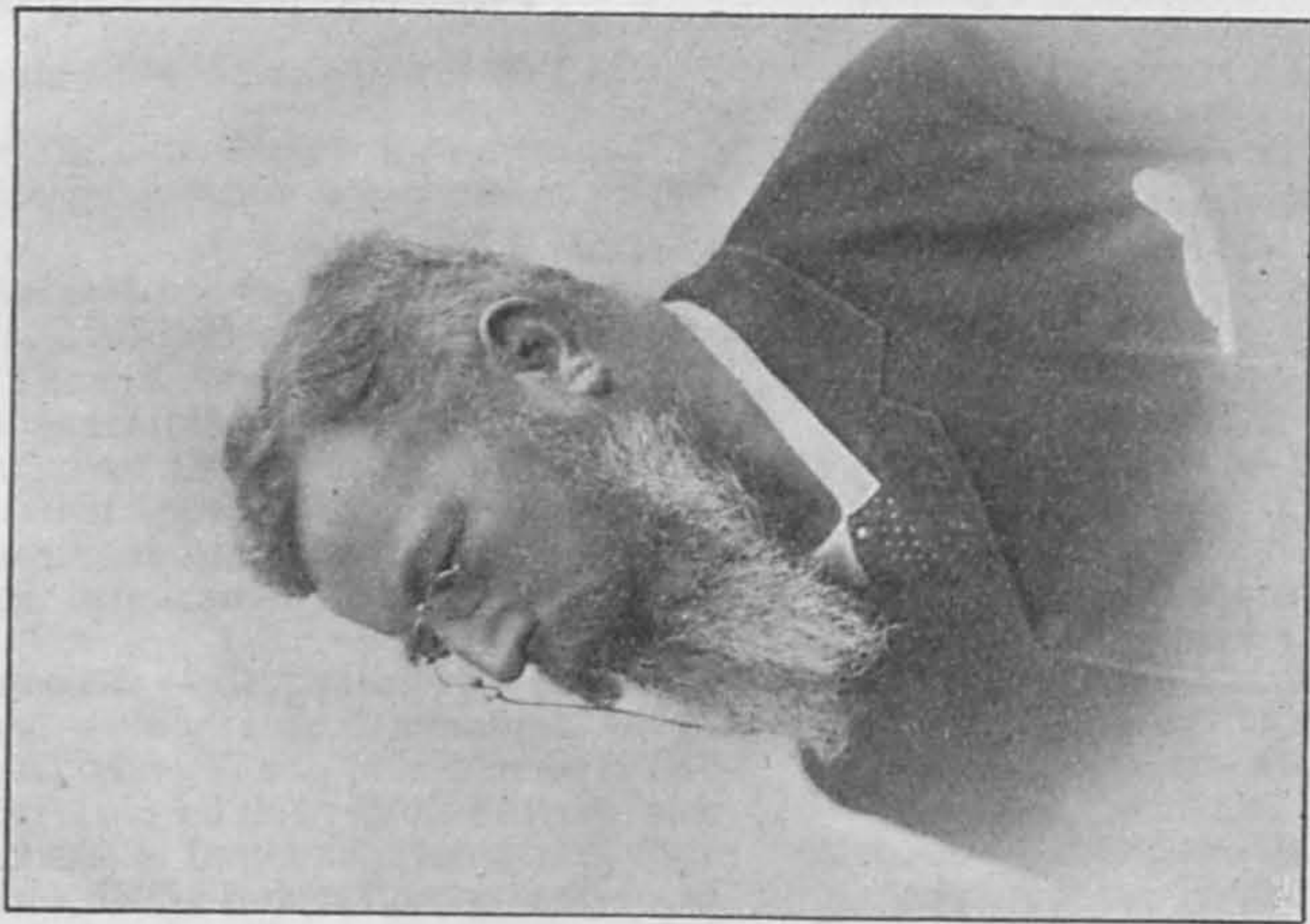
Afrique.

Maroc. Sultan MOULAI-HAFID,	—	1908
------------------------------------	---	------

Amérique.

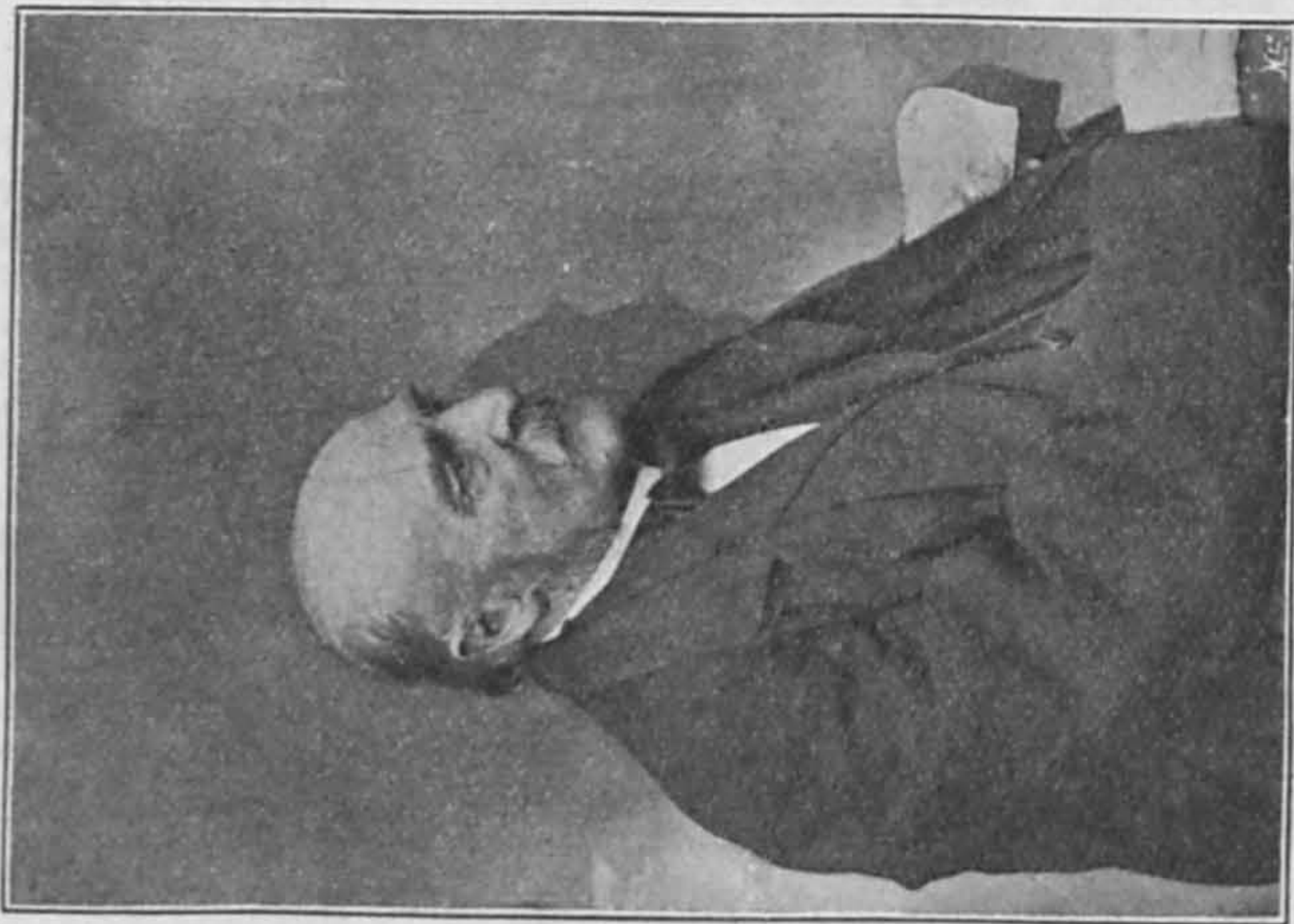
Etats-Unis de l'Amérique du Nord. Président TAFT, pour 1909-1913.		
République Argentine. Président: R. SAENZ-PENA, 1910-1916.		
Bolivie. Président VILLAZON, 1909-1912.		
Etats-Unis du Brésil. Président Hermès da FON- SECA 1910-1914.		
Chili. Président: BARROS LUCO, 1911-1916.		
Cuba. Président J. M. GOMEZ 1909-13.		
Mexique. Président PORFIRIO DIAZ, 1908-1912.		
Panama. Président: AROSEMENA, 1910-1912.		
Uruguay. Président: WILLIMAN.		
Vénézuéla. Président J.V. GOMEZ, 1910-1914.		

Gouvernements et Souverains



LOUIS PERNOD

1836-1910



PAUL GODET

1836-1911

CHRONIQUE

DES

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ARRIVÉS DANS NOTRE CANTON

DU 1^{er} AOUT 1910 AU 31 JUILLET 1911



Août, 10. — Mort à Neuchâtel d'Emile Hulliger, professeur à l'Ecole de commerce depuis sa fondation et auteur de plusieurs brochures ayant trait aux sciences commerciales.

11. — Mort à Neuchâtel, à l'âge de 84 ans, de Fritz Hammer, maître d'état modèle et citoyen universellement respecté, qui siégea au Conseil général sous le régime de l'Ancienne Commune, sous la Municipalité et sous la Nouvelle Commune.

13. — Mort à Dombresson de Aimé-Henri Cuche, vieillard modeste et charitable, qui fit longtemps partie des autorités locales.

15. — Passage à Neuchâtel du président de la République française, se rendant à Berne; pendant l'arrêt du train, M. Fallières est complimenté par MM. Droz et Jean de Pury, délégués du Conseil d'Etat et du Conseil communal, et salué par la musique des Armourins. Un public nombreux stationne aux abords de la gare.

18. — On célèbre à Neuchâtel le centenaire de la Chambre cantonale d'assurance.

22. — M. le Dr de Quervain, de La Chaux-de-Fonds, est nommé professeur de chirurgie et directeur de la Clinique chirurgicale à Bâle. Son départ est vivement regretté à La Chaux-de-Fonds.

— Le Congrès international de zoologie siégeant à Graz décerne le prix du tsar Nicolas II au professeur Dr Fuhrmann, à

Neuchâtel, pour ses travaux sur les plathelminthes.

29. — Mort à Fontainemelon de Edouard Junod, ancien directeur de l'Ecole d'horlogerie de Neuchâtel, et directeur technique de la grande fabrique d'horlogerie de ce village, au développement de laquelle il a beaucoup contribué.

Septembre, 2. — Une assemblée convoquée au Château de Neuchâtel par le Département de l'industrie et de l'agriculture discute la question de prêts sans intérêts à faire par l'Etat aux petits propriétaires de vignes en raison de l'anéantissement de la récolte de 1910.

4. — La Chaux-de-Fonds inaugure dans une belle fête patriotique le monument de la République, œuvre du sculpteur L'Eplattenier.

4 et 5. — Réunion à Neuchâtel de la 31^{me} assemblée générale des anciens polytechniciens suisses, en l'honneur desquels le funiculaire La Coudre-Chaumont fit son premier voyage.

— Le Conseil général de La Chaux-de-Fonds nomme M. William Jeanneret, administrateur des écoles, aux fonctions de conseiller communal en remplacement de M. Wuilleumier-Robert.

9. — On aperçoit entre Auvernier et Serrières de nombreux vols de mouettes; il est rare que ces hôtes hivernaux soient revenus aussi tôt dans la saison.

31. — Mort à Saint-Blaise de James Barrelet. (Voir article nécrologique.)

Janvier, 5. — Démission de M. Edm. Röthlisberger de ses fonctions de directeur de la Société Chorale de Neuchâtel qu'il a dirigée pendant 23 ans.

13. — Le Conseil d'Etat décerne le titre de professeur honoraire de l'Université à M. Georges Courvoisier, Dr en droit et ancien juge cantonal, qui enseigna avec distinction le droit romain pendant 37 ans.

17. — Mort à Saint-Imier de Paul Ecuyer, pasteur de cette localité, où son départ laisse de profonds regrets.

23. — Le Comité de la Société académique reçoit la somme de 3617 fr., reliquat de l'ancienne Société des Eaux dont M. Frédéric de Perregaux a été le dernier liquidateur.

— Peseux est devenu la localité la plus populeuse du district de Boudry ; sa population atteint, au 1^{er} janvier 1911, 2410 habitants.

24. — Un incendie détruit entièrement la belle habitation rurale de Prise-Prévôt, près de Couvet.

25. — Mort à la Chaux-de-Fonds de Jules Froidevaux, député au Grand Conseil et au Conseil général. Fils de ses œuvres, le défunt, d'un caractère affable, jouissait d'une réelle popularité dans la localité.

26. — M^{me} de Géliou, née de Wittken, fait don au Musée historique de Neuchâtel d'un beau portrait au pastel de feu son mari, le général Bernard de Géliou.

27. — Les conduites d'eau et de gaz pour l'alimentation et l'éclairage de Chaumont sont définitivement reliées avec celles du réservoir de Pierre-à-Bot et à l'usine à gaz.

28. — Mort à La Sagne, à l'âge de 95 ans, de M^{me} Eugénie Fabry, la doyenne du village, veuve du capitaine Paul Fabry, tué à Neuchâtel dans l'échauffourée de 1856.

Février, 1^{er}. — Mort à Neuchâtel de Jean Jéquier. (Voir article nécrologique.)

10. — Mort du Dr Edouard Cornaz. (Voir article nécrologique.)

12. — Mort d'Edouard Petitpierre. (Voir article nécrologique.)

13. — Ch.-Ed. Guillaume, sous-directeur du bureau international des poids et mesures, inventeur de l'acier-nickel et auteur de nombreux travaux de métrologie, est élu membre correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

15. — Démission de M. le Dr Paul Sandoz, le dévoué médecin de l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds pendant plus de 20 ans.

17. — Mort à Lausanne de Léon Boucher qui succéda, il y a 40 ans, à M. F. Buisson dans la chaire de littérature française de l'Académie. Il laisse le souvenir d'un homme érudit et spirituel et d'un causeur aimable.

— Les villages de Rochefort et de Chambrelieu sont dès ce jour éclairés à la lumière électrique.

18. — Mort au Locle de Paul Courvoisier. (Voir article nécrologique.)

24. — Mort à Noiraigue d'Arthur Leuba, l'un des chefs des usines du Furcil, et député de Travers au Grand Conseil pendant plusieurs législatures. Il a légué par testament une somme de 50,000 fr. à divers fonds et institutions philanthropiques du canton.

26. — Mort à La Chaux-de-Fonds de Georges Rognon, député au Grand Conseil et membre zélé du parti socialiste.

28. — Un incendie détruit complètement une ferme du quartier du Coin à La Sagne.

Mars, 1^{er}. — La vente de marguerites artificielles dans les rues de Neuchâtel produit un bénéfice net de 2184 fr. 30 au profit du Dispensaire antituberculeux.

3. — La Société de géographie commerciale de Paris décerne une de ses plus hautes distinctions, la médaille Gauthiot, à la Société de géographie de Neuchâtel, pour le *Dictionnaire géographique de la Suisse* ; les trois directeurs du dictionnaire, MM. V. Attinger, Ch. Knapp et Maurice Borel reçoivent chacun une médaille d'argent.

5. — La colonie française de Neuchâtel commémore, par une cérémonie au cimetière du Mail, le 40^{me} anniversaire de l'entrée en Suisse de l'armée de l'Est.

6. — M. Henri Montandon, qui se distingua par sa courageuse conduite lors de

l'incendie de l'Exposition de Bruxelles, reçoit de la compagnie d'assurance « La Marine » une médaille d'or en souvenir de cet événement.

7. — On signale dans diverses parties du canton de nombreux vols de cigognes, notamment à Couvet et à La Sagne.

13. — Un violent incendie se déclare à l'hôtel de la Fleur-de-Lys, à La Chaux-de-Fonds, et consume, jusqu'à la hauteur du second étage, cet immeuble et la maison voisine.

16. — Mort à La Sagne de Jules Jaquet-Péter, président du Conseil de l'Eglise indépendante de La Sagne, homme d'une rare élévation de sentiments.

21. — Incendie d'une maison rurale près du cimetière des Jeannerets, au Locle.

Avril, 4. — La vieille église des Brenets, qui date de Claude d'Arberg, est la proie des flammes.

5. — Démission de M. Henri Junod, qui a rempli pendant 42 ans consécutifs les fonctions d'huissier du Conseil d'Etat.

6. — Inauguration du Musée historique du Locle. (Voir article spécial.)

12. — Mort à Meyriez près Morat de Frédéric Röthlisberger, ancien pasteur de Travers et des Planchettes, où il avait laissé les meilleurs souvenirs.

14. — Ouverture, dans les bâtiments de l'ancien pénitencier de Neuchâtel, de la X^{me} exposition romande d'aviculture et d'ornithologie.

19. — La cour d'assises condamne à 12 ans de réclusion et à 10 ans de privation des droits civiques Ferdinand Mojon et Jeanne Nussbaum, reconnus coupables de tentative d'empoisonnement sur la personne du mari de cette dernière.

27. — Adoption par le Conseil général de La Chaux-de-Fonds du système proportionnel pour les élections communales.

Mai, 1^{er}. — Le colonel Aug. Gilliard, vétérinaire cantonal au Locle, reçoit le titre de docteur *honoris causa* de la Faculté de médecine de l'Université de Zurich.

6. — M. Aloïs Nerger, horticulteur à Colombier, est appelé par la municipalité de Florence à faire partie du jury de l'ex-

position internationale des Beaux-Arts et de Floriculture de Florence.

7. — Mort à Neuchâtel de Paul Godet. (Voir article nécrologique.)

9. — M. Gustave DuPasquier, diplômé de l'Ecole polytechnique et Dr ès sciences mathématiques, est nommé professeur de mathématiques supérieures à l'Université de Neuchâtel.

13. — La Corporation des tireurs de Neuchâtel célèbre, par un banquet de 300 couverts, l'inauguration des nouveaux locaux du Mail.

14. — Assemblée, à La Chaux-de-Fonds, des délégués de la Société suisse de la paix.

15, 16, 17 et 18. — Session du Grand Conseil qui appelle à la présidence M. Eugène Bonhôte, Dr en droit et avocat. Un crédit de 53,000 fr. est accordé pour la réfection des remparts du château de Valangin; les comptes et la gestion de 1910 sont approuvés; enfin, l'impôt sur les successions en ligne directe est voté par 67 voix contre 15 (3 abstentions et 26 absences).

— L'Hôtel Bellevue, à Neuchâtel, célèbre le 50^{me} anniversaire de sa fondation.

19. — Mort à Neuchâtel d'Edouard Junier. (Voir article nécrologique.)

21. — A la fête de l'Association des musiciens suisses, à Vevey, le « Requiem », oratorio-cantate, de M. Paul Benner, de Neuchâtel, remporte un grand succès.

25. — Deux incendies successifs éclatent au Locle, dont l'un dévore entièrement une vaste maison de campagne.

27. — M. le Dr Albert Schinz, à Neuchâtel, est nommé professeur en chef du Département de français de l'université américaine de Bryn-Waner, près de Philadelphie.

28. — Inauguration au Locle du monument élevé à Jules Grossmann. (Voir article spécial).

— M^{lle} Henriette Favarger, de Neuchâtel, reçoit la médaille d'honneur de l'assistance publique de Paris en reconnaissance du dévouement avec lequel elle a visité les malades des hôpitaux de Paris pendant plus de 40 ans.

29. — Mort aux Bayards, à l'âge de 70 ans, de Daniel-François Colomb, le doyen des instituteurs neuchâtelois, qui fut instituteur aux Bayards pendant plus de 50 ans. Il laisse le souvenir d'un pédagogue de mérite et d'un excellent citoyen.

30. — A La Chaux-du-Milieu, une vieille maison neuchâteloise, couverte en bardeaux, est détruite par un incendie.

— Le pasteur Comtesse prend congé de l'Eglise indépendante du Locle, après 50 années de ministère passées sans interruption dans la localité.

31. — MM. Paul Kybourg & C^{ie}, rosieristes à Epagnier, obtiennent une médaille de vermeil à l'Exposition internationale d'horticulture à Florence.

Juin, 1^{er}. — M. Eugène Dessoulavy, buraliste postal, à Fenin, donne sa démission après 57 ans de bons et loyaux services.

— Séance administrative de la Société d'histoire au château de Valangin.

3. — M. Paul Brandt, de La Chaux-de-Fonds, à Paris, obtient une troisième médaille pour son envoi de bijoux au Salon des artistes français.

9. — Formation d'un comité cantonal pour demander le referendum contre la loi sur l'impôt des successions directes, récemment votée par le Grand Conseil.

14 et 15. — Réunion à Neuchâtel de la Société suisse des fabricants de ciment, chaux et gypse.

17. — Mort de Pierre-Louis Sottaz. (Voir article nécrologique.)

19. — La fanfare de la Croix-Bleue remporte à Genève le premier prix du concours imposé pour fanfares de tempérance.

23. — D'après le recensement du 1^{er} décembre 1910, la population du canton de Neuchâtel est de 133,061 âmes.

28. — Ouverture à Neuchâtel du congrès de l'Union internationale des Amies de la jeune fille.

29. — M^{lle} Cécile Jeanjaquet, fondatrice de l'Hôpital des enfants, à Neuchâtel, fait don d'une somme de 65,000 fr. à l'Hôpital de Couvet pour construire une annexe qui sera affectée à un service d'enfants.

— M. le professeur Schardt, à Neuchâ-

tel, est appelé à la chaire de géologie de l'Ecole polytechnique fédérale, à Zurich, en remplacement de M. le professeur Heim.

30. — Démission de M. Henri Spinner, adjudant de gendarmerie, qui compte 40 ans de service. Le Conseil d'Etat lui remet un souvenir en témoignage d'estime et de gratitude.

Juillet, 2. — La société des Sentiers des Gorges de l'Areuse célèbre par un banquet au Champ-du-Moulin le 25^{me} anniversaire de sa fondation.

6. — Treilles et vignes sont chargées de belles grappes déjà nouées qui promettent une superbe vendange.

8, 9 et 10. — Nouvelles journées d'aviation à Planeyse; les aviateurs Wyss et Mahieu exécutent des vols très réussis.

11. — La population d'Auvernier rend les derniers devoirs à Louis Chautems, l'un des derniers survivants des pionniers de la science préhistorique de notre canton, auquel on doit, dans ce domaine, de remarquables découvertes, notamment celle du célèbre tombeau lacustre d'Auvernier.

13. — Mort à Neuchâtel d'Alphonse Ethénoz, inspecteur aux C. F. F.; fonctionnaire actif et consciencieux, il laisse de vifs regrets parmi le personnel qu'il avait sous ses ordres et dans la population toute entière.

17. — Le gouvernement français décerne le titre d'officier de l'Instruction publique à M. Béranek, professeur à Neuchâtel, et celui d'officier du Nicham Iftikar à M. Ch. Blazy, président de la Société française de Neuchâtel.

21. — Le gouvernement abyssin confère à M. le Dr Georges Montandon, de Colombier, les insignes de commandeur de l'Etoile d'Ethiopie pour les résultats d'une mission accomplie dans le sud-ouest de l'empire et pour la carte que notre compatriote a dressée de ces contrées.

— M. Boillot-Robert, consul de Belgique, reçoit du gouvernement français le brevet d'officier d'Académie.

24. — Session extraordinaire du Grand Conseil qui alloue une subvention annuelle

de 10,000 fr. à la Société de navigation des lacs de Neuchâtel et de Morat jusqu'en 1977; adopte un décret augmentant les traitements de divers magistrats et fonctionnaires; renvoie à une commission le projet de décret prévoyant la transformation des locaux universitaires; et vote un crédit de 44,000 fr. pour transformer l'ancien bâtiment de l'Observatoire cantonal et un autre de 30,000 fr. pour l'achat d'un terrain et la mise au concours des plans d'un hôtel de préfecture au Locle.

NÉCROLOGIE NEUCHATELOISE

(AVEC PORTRAITS)

Le Dr **Edouard Piaget**, dont un accident a hâté la mort survenue le 10 septembre 1910, était arrivé à l'extrême vieillesse et sa longue existence fut remplie par les préoccupations les plus nobles de l'esprit et du cœur.

Né aux Bayards le 3 novembre 1817, Edouard Piaget vint de bonne heure étudier à Neuchâtel, où il fut l'élève des professeurs Pétavel, Agassiz et Ladame. Grâce à une intelligence précoce et à un labeur assidu, il était en état de remplir, à l'âge de 17 ans, les fonctions de sous-maître dans l'institut Noorthey à Leyde; continuant ses études à l'université de cette ville, il acquit une instruction pour ainsi dire universelle, puisqu'il était reçu docteur en droit en 1837 et que, peu de temps après, il enseignait l'histoire et le français au Gymnase de Rotterdam. Le Dr Piaget fut attaché à cet établissement pendant plus de quarante ans; c'est dire que la Hollande était devenue pour lui une seconde patrie; il y jouissait d'une grande considération et y avait contracté de précieuses amitiés qui lui restèrent fidèles jusqu'au tombeau.

Mais l'attrait du pays natal détermina notre concitoyen à revenir s'établir aux

Bayards en 1884; profitant des loisirs que lui donnait sa retraite, il se livra dès lors à ses études favorites: la botanique et l'entomologie; sa riche collection d'insectes et son herbier contenant plus de quatre mille espèces de plantes furent complétées; ils sont devenus en 1905 la propriété de la ville de Neuchâtel à laquelle Edouard Piaget en fit généreusement cadeau.

Le Dr Piaget laisse un ouvrage en trois volumes, *Les Pédiculidés*, qu'il a illustré lui-même, et un travail historique en deux volumes sur la Société des Jésuites. Il a en outre collaboré aux travaux de plusieurs compagnies savantes. Plusieurs de celles-ci le comptaient parmi leurs membres, telles la Société de littérature de Leyde, celle des Sciences naturelles de Westphalie, la Société entomologique des Pays-Bas. Nos sociétés neuchâteloises lui avaient également ouvert leurs rangs; il était membre actif de la Société des sciences naturelles, membre honoraire du Musée de Fleurier et de la Société de Belles-Lettres. En 1881, il reçut le titre d'officier d'académie que lui décernait le ministère français de l'instruction publique que dirigeait alors Jules Ferry.

Dès sa rentrée au pays, Edouard Piaget fit partie de la Commission scolaire des Bayards qu'il présida pendant plusieurs années; il avait siégé dans l'ancienne Chambre de charité et s'intéressa toujours vivement aux affaires communales.

La carrière fournie par Edouard Piaget est de celles qui font honneur au pays neuchâtelois. D'une modestie touchante malgré sa vaste érudition, charitable sans ostentation, supportant avec sérénité et patience les infirmités dues à son grand âge et l'accident qui provoqua sa mort, le Dr Piaget est parti emportant les regrets de ses concitoyens chez lesquels son souvenir vivra longtemps.

Le 14 octobre 1910 se répandait dans notre ville, douloureusement surprise, la nouvelle de la mort de M. **Eugène Bouvier**, enlevé prématurément par une maladie de

quelques jours, dont rien, au début, ne laissait soupçonner la gravité.

Né à Neuchâtel, le 3 mai 1856, Eugène Bouvier y fit toutes ses études jusqu'à l'Académie où il devint un membre zélé de la Société de Zofingue. Bientôt réclamé par la vie pratique, il entra dans la maison Bouvier frères, l'une des plus anciennes et des plus respectées de notre ville, et n'eut qu'à s'inspirer des traditions qui y régnaient pour devenir un négociant capable et avisé. Devenu l'un des chefs de cette importante entreprise, il contribua pour une large part à son développement. Reconnue universellement, sa compétence dans les questions viticoles le désigna pour faire partie du jury de mainte exposition.

Très attaché à sa ville natale, Neuchâtelois de la vieille roche, Eugène Bouvier vit de bonne heure ses concitoyens faire appel à son dévouement pour les représenter dans les autorités de la ville et du canton. Dès 1887, il fit partie sans interruption du Conseil général de la commune où il occupa presque constamment un siège de questeur et remplit son mandat avec une remarquable assiduité. Avec la même conscience il représenta, depuis 1892, les libéraux du chef-lieu au Grand Conseil. Partisan convaincu de l'Eglise nationale, il lui prêta en tout temps son énergique appui et la servit avec une touchante fidélité en qualité d'ancien et de président du chœur mixte.

Le départ d'Eugène Bouvier a été une perte extrêmement sensible pour toutes les causes qu'il avait embrassées et auxquelles il s'était donné tout entier.

Cette perte a été ressentie par tous ceux qui l'ont connu, car malgré la fermeté de son caractère et ses idées arrêtées, Eugène Bouvier comptait dans tous les camps de nombreux amis, conquis par cette nature généreuse et franche.

Louis Pernod, enlevé le 20 octobre 1910 à l'affection de sa famille et à l'estime de ses concitoyens, était né à Couvet le 9 septembre 1836.

Après avoir suivi les écoles de son vil-

lage, il continua ses études à Neuchâtel comme pensionnaire de l'institution Roulet aux Sablons. Il fit à Mulhouse son apprentissage de commerce et entra, très jeune encore, dans la maison fondée à Couvet, vers la fin du XVIII^{me} siècle, par son grand-père Henri-Louis Pernod, et qui avait pour objet la fabrication de l'extrait d'absinthe. La maison, dirigée dès 1851, par la veuve du fondateur, M^{me} Pernod-Dubied, avait abandonné le Val-de-Travers pour concentrer toute son activité sur son établissement de Pontarlier. Devenus chefs à leur tour, Louis Pernod et son frère Fritz imprimèrent à leurs affaires une impulsion telle qu'elles devinrent bientôt très prospères; l'usine de Pontarlier, considérablement développée et munie d'un outillage perfectionné, prit rang parmi les plus beaux établissements industriels de France, tandis que les produits de la maison Pernod fils acquéraient une réputation mondiale.

Demeuré seul, par la mort prématurée de son frère, à la tête de la maison, Louis Pernod y déploya toutes les ressources que procurent une intelligence cultivée, de solides connaissances commerciales et techniques, une grande expérience des hommes et des choses; à ces qualités il joignait un cœur généreux qui le porta de bonne heure à s'occuper du bien-être de ses semblables et tout particulièrement de ses employés et de ses ouvriers. Un des premiers il pratiqua le système de la participation du personnel aux bénéfices avec une telle largeur que tels ouvriers, partis des rangs les plus humbles, sont aujourd'hui capitalistes et propriétaires. Aussi Louis Pernod était-il chéri de tout ce petit monde, et lui-même n'était jamais plus heureux que lorsqu'il se trouvait dans ce milieu.

A Pontarlier, Louis Pernod avait su s'attirer l'affection et le respect des autorités et de la population qui gardaient un souvenir reconnaissant de son attitude pendant la guerre franco-allemande. Lorsqu'en février 1871, la petite ville frontière fut envahie par les troupes du général Manteuffel et soumise aux exigences du vainqueur,

Louis et Fritz Pernod intervinrent auprès de celui-ci, et c'est aux démarches actives et pressantes de ces deux Neuchâtelois que les Pontissaliens durent d'obtenir les meilleures conditions. Un lazaret, installé dans leur usine, recueillit indistinctement les blessés et les malades français et allemands, et le zèle humanitaire des frères Pernod fut apprécié par les deux gouvernements qui les honorèrent de témoignages flatteurs.

Le soin de ses intérêts commerciaux, ses relations avec la France où il faisait de fréquents séjours et de nombreux voyages, n'empêchèrent point Louis Pernod de rester un bon et fidèle Neuchâtelois et de s'occuper avec dévouement des affaires de son pays. En 1856, à peine âgé de 20 ans, incorporé dans les guides, il précédait en éclaireur la colonne républicaine du Val-de-Travers commandée par le colonel Denzler; bien souvent nous l'avons entendu raconter dans le langage pittoresque qui était le sien, ses impressions de jeune soldat, lorsqu'il vit déboucher au-dessus de Rochefort une troupe armée qui pouvait être l'ennemi et qui se trouva être la petite armée des patriotes des Montagnes. Avec autant de verve, il racontait les épisodes de la campagne du Rhin, à laquelle il prit part dans les rangs de la compagnie n° 6 sous les ordres du capitaine Sandoz.

Passionnément attaché à son village natal, Louis Pernod siégea sans interruption pendant plus d'un demi-siècle dans les autorités communales de Couvet. A plusieurs reprises, il fit partie du Grand Conseil où l'envoyait la confiance des libéraux du Collège de Môtiers. Partout son bon sens inné, qu'éclairait l'étude des questions sociales, et la pratique des grandes affaires lui dictaient des avis qu'on écoutait avec déférence. Possesseur d'une grande fortune, Louis Pernod aimait à en faire jouir ses concitoyens déshérités. Comme le rappelait sur sa tombe le président du Conseil d'Etat, il n'est pas dans notre pays une institution charitable qui n'ait éprouvé les effets de sa libéralité; non content d'entretenir à ses frais l'hospice qu'il avait

fondé à Couvet pour les vieillards du sexe féminin, il fit à plusieurs reprises de riches dons, dont profitèrent entre autres l'Hôpital du Val-de-Travers et surtout l'hospice des incurables à Perreux. A juste titre le Conseil d'Etat l'avait désigné pour le représenter dans les diverses administrations cantonales de bienfaisance où il remplit son mandat avec une fidélité touchante, même après que la maladie lui eût rendu difficile l'accomplissement de ce devoir.

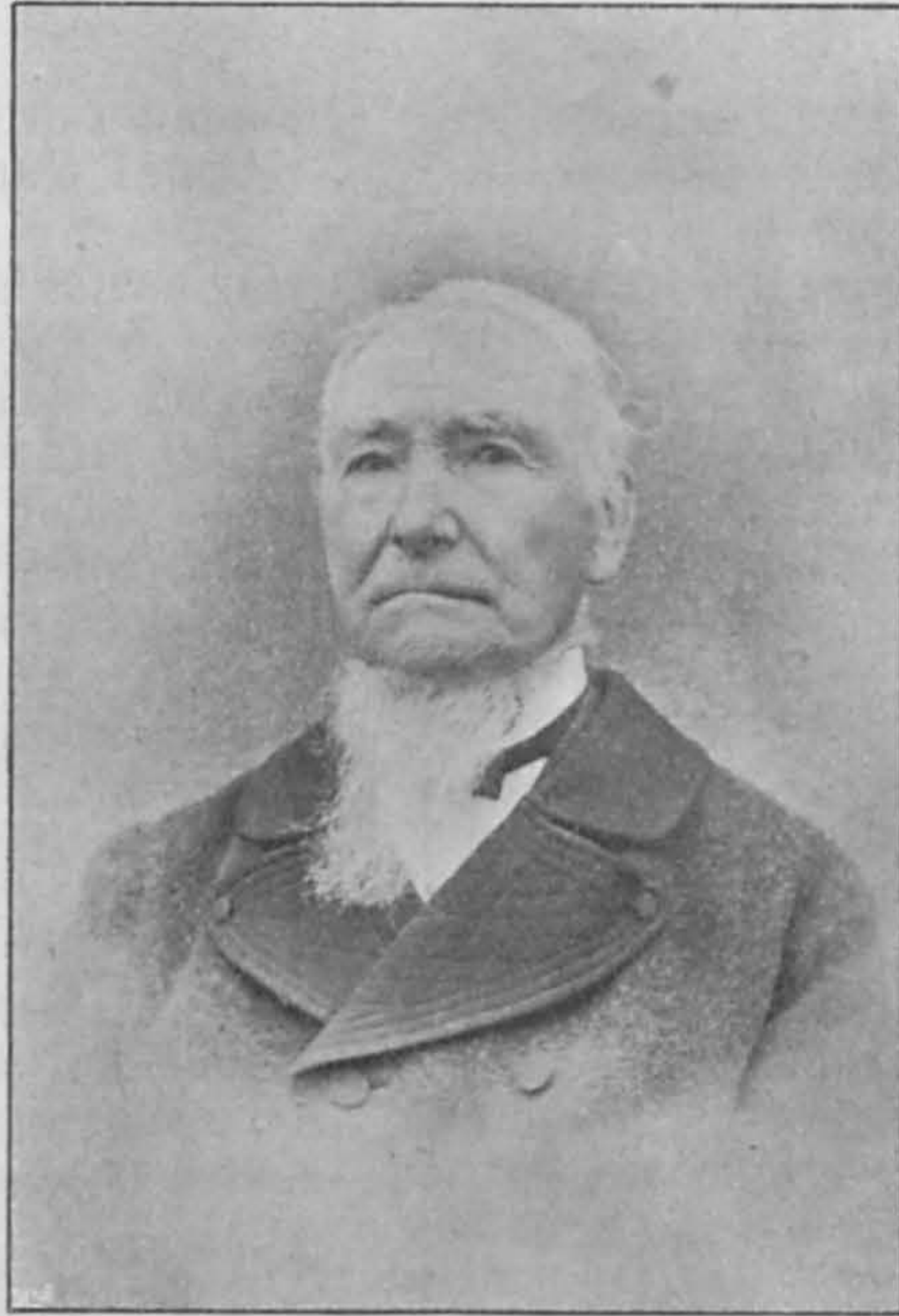
Avec sa taille élevée, sa puissante carrure, sa tête énergique, ornée d'une longue barbe flottante, Louis Pernod faisait penser à un banneret suisse du XVI^{me} siècle; son abord un peu froid et réservé, empreint même de quelque timidité, n'était qu'une apparence passagère et bientôt le visiteur était charmé par sa conversation enjouée et pleine de saveur. Ses amis savaient bien d'ailleurs quelles étaient la chaleur de son cœur et la fidélité de ses affections.

M. Emmanuel Pétavel-Olliff, bien qu'il eût passé la plus grande partie de sa vie hors de notre pays, lui était rattaché par d'assez nombreux liens pour que nous nous sentions pressés de rappeler ici le souvenir de cet homme distingué, enlevé par la mort le 15 novembre 1910.

Né à Neuchâtel le 16 novembre 1836, Emmanuel Pétavel, issu d'une famille de théologiens, se destina, comme plusieurs de ses frères, à la carrière pastorale. Ses études terminées, il fut appelé à occuper le poste de diacre à La Chaux-de-Fonds; c'est alors qu'il fit la connaissance de Numa Droz, dont il découvrit les beaux dons et auquel il inspira le goût des études; le futur magistrat lui voua dès lors une affection filiale qui ne se démentit jamais.

Après quelques années passées à Londres comme pasteur de l'Eglise française, E. Pétavel s'établit à Paris où il devint secrétaire d'une société interconfessionnelle qui se proposait de traduire les Saintes Ecritures dans un esprit d'entière neutralité confessionnelle.

L'entreprise ayant échoué, M. Pétavel-



ÉDOUARD PIAGET

1817-1910



LOUIS ROZAT-MULLER

1850-1910



AUGUSTE BÉGUIN-BOURQUIN

1840-1910

10. — Mort aux Bayards du Dr Edouard Piaget. (Voir article nécrologique.)

17. — On signale le départ des hirondelles.

21. — Il neige à La Chaux-de-Fonds et dans la partie supérieure du Val-de-Ruz.

24. — La Société pédagogique neuchâtoise fête le cinquantenaire de sa fondation.

25. — Réunion, au Champ-du-Moulin, des vétérans de l'ancien bataillon 23, au nombre d'une centaine.

30. — Mort à La Chaux-de-Fonds, à l'âge de 81 ans, de Numa Bourquin, ancien préfet du Val-de-Ruz et ancien conseiller d'Etat.

Octobre, 1^{er}. — Mort à Auvernier, à l'âge de 79 ans, d'Alfred Bonnet, excellent Neuchâtois de la vieille roche et l'un des fondateurs de l'Hospice de la Côte.

14. — M. Edouard Peter-Comtesse donne sa démission de président du Conseil communal de La Sagne après avoir revêtu cette charge pendant 35 ans.

— Mort à Neuchâtel d'Eugène Bouvier. (Voir article nécrologique.)

17, 18 et 19. — Journées d'aviation très réussies à Planeyse, dans lesquelles les aviateurs Failloubaz et Vallon se distinguent tout spécialement.

20. — Fête d'inauguration de la ligne de tramway de Neuchâtel à La Coudre et du funiculaire La Coudre-Chaumont. Il y a vingt ans, jour pour jour, qu'avait lieu l'inauguration du funiculaire Ecluse-Plan.

— Mort à Saint-Aubin de Louis Pernod. (Voir article nécrologique.)

23. — Par 8445 voix contre 5303, les électeurs du canton se prononcent en faveur de la représentation proportionnelle en matière fédérale.

24. — Mort à Bâle de M^{lle} Anna Reymond, ancienne directrice de l'École normale des jeunes filles, éducatrice très appréciée.

29. — Inauguration à Neuchâtel du nouveau bâtiment de l'École de mécanique et d'horlogerie.

Novembre, 2. — Mort d'Auguste Hierzeler, chef de gare, à Neuchâtel, qui comptait quarante ans de service et qui fut,

pour ainsi dire jusqu'au dernier moment, fidèle à son poste.

3. — Les amis et collègues de M. Henri DuBois, pasteur et professeur à Neuchâtel, célèbrent le cinquantième anniversaire de sa consécration.

6. — Inauguration de l'horloge et des cloches du Temple de l'Abeille à La Chaux-de-Fonds. (Voir article spécial.)

7. — Solution de l'angoissant conflit des Longines et levée du lockout qui en était résulté.

— Forte crue de la Reuse qui atteint à peu près le niveau qu'elle avait en janvier 1910; forte tempête aux Ponts, où les vieillards ne se souviennent pas d'avoir vu pareille bourrasque.

8. — Le Conseil général de La Chaux-de-Fonds choisit l'emplacement de Beau regard pour la future Ecole de commerce.

13. — Mort à Couvet de David-Louis Petitpierre. (Voir article nécrologique.)

15. — Mort aux Brenets d'Auguste Jeanneret. (Voir article nécrologique.)

— Mort à Lausanne d'Emmanuel Petavel-Olliff. (Voir article nécrologique.)

16. — Mort à Strasbourg de sœur Marie de Tribolet. (Voir article nécrologique.)

21, 22 et 23. — Session ordinaire d'automne du Grand Conseil qui, entre autres objets discute le projet de loi sur les constructions, vote le budget de 1911 prévoyant un déficit de 642,287 fr. 02 et adopte la loi sur le repos hebdomadaire.

Décembre 13. — Mort à La Chaux-de-Fonds de Louis Rozat-Muller. (Voir article nécrologique.)

19. — Mort à Neuchâtel d'Auguste Béguin-Bourquin. (Voir article nécrologique.)

26. — La population de Môtiers rend les derniers devoirs à son doyen, l'ancien facteur Gilliéron, mort à l'âge de 83 ans; le défunt avait pris part au Sonderbund, à la reprise du Château en 1856 et à la campagne du Rhin en 1857.

— Les journaux constatent qu'il n'y a eu, à Bôle, aucun décès pendant tout un an, soit du 6 décembre 1909 au 4 décembre 1910.

Ollif revint en Suisse et se fixa d'abord à Genève, puis définitivement à Lausanne. Il voua toute son activité à la propagation de la théorie de « l'immortalité conditionnelle » dont il fut, après M. White, en Angleterre, l'ardent et infatigable partisan. « Cherchant à concilier la doctrine des peines éternelles avec l'idée qu'on peut se faire de la bonté et de la justice divines, M. Pétavel, écrit un de ses biographes, dans son effort incessant pour renouveler sa pensée et la conduire jusqu'au bout, avait été amené de plus en plus à faire prédominer sur l'élément purement négatif de la théorie, les fortes affirmations morales qu'il avait puisées dans son contact assidu avec la Bible. Il était ainsi arrivé à mettre l'accent sur la rétribution : Vie éternelle pour les fidèles sanctifiés ; destruction finale, mais graduelle et douloureuse pour les méchants. »

Son ouvrage principal est intitulé : *La fin du mal ou l'immortalité des justes et l'anéantissement graduel des impénitents*. Il a été traduit en anglais.

M. Pétavel a donné son testament théologique dans deux articles : « Les bases logiques d'un néocalvinisme », publiés récemment dans la *Revue chrétienne* de Paris.

Son départ laissera un vide dans le monde religieux de la Suisse romande.

M. Pétavel avait conservé une vive affection pour le pays natal ; c'est à ce sentiment qu'il a obéi en léguant sa riche bibliothèque à notre bibliothèque publique.

En la personne de **David-Louis Petitpierre**, le village de Couvet a perdu, le 13 novembre 1910, un de ses enfants qui lui ont fait le plus d'honneur.

Parmi les mécaniciens de mérite qui ont fait jadis la réputation industrielle de ce village, David-Louis Petitpierre fut certainement l'un des plus remarquables par ses qualités morales, l'énergie, la persévérance, et aussi l'intelligence, la faculté d'invention qu'il déploya pendant le cours de sa longue et laborieuse carrière.

Né le 13 juillet 1825, dans une famille nombreuse d'agriculteurs, D.-L. Petitpierre

dut de bonne heure se suffire à lui-même ; l'état de mécanicien qu'il embrassa devint bientôt pour lui, non point un métier, mais un art auquel il se voua avec une véritable passion. Devenu chef d'atelier, il fut en relation avec un grand nombre d'industriels, de fabricants d'horlogerie surtout, qui avaient souvent recours à lui pour obtenir la solution de tel ou tel problème de mécanique pratique. Mainte difficulté fut surmontée par lui, malgré les lacunes qu'offrait son instruction théorique et qu'il regretta toujours. Désireux de procurer à d'autres les connaissances de cet ordre qui lui manquaient à lui-même, il chercha à obtenir pour son village la création d'une école cantonale de mécanique et lorsque ce projet longtemps caressé dut être abandonné, il s'associa de la manière la plus active aux efforts qui aboutirent à la fondation d'une école professionnelle communale.

Portant à sa commune l'amour vraiment filial qui caractérisait les Neuchâtelois de l'ancienne génération, rien de ce qui touchait les intérêts locaux ne pouvait le laisser indifférent ; aussi ses concitoyens l'envoyèrent-ils siéger au Conseil général de la commune dont il fit partie pendant de longues années et où, malgré son attachement aux vieilles traditions et son respect du passé, il se montra toujours homme d'initiative et de progrès.

D.-L. Petitpierre, par un curieux contraste, alliait à un esprit pratique une forte dose d'idéalisme et savait s'intéresser à toutes les belles et bonnes causes.

D'un abord toujours cordial, avec son visage rasé aux traits accentués, son œil bleu à la fois candide et intelligent, son verbe facile, abondant et pittoresque, il était une personnalité éminemment sympathique. Il laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un homme de bien et d'un excellent citoyen.

Ce fut une carrière utile et bien remplie que celle du notaire **Auguste Jeanneret**, né le 8 juin 1832, aux Brenets, où il est mort le 15 novembre 1910.

Sa vie entière se passa dans son village natal, où son activité s'étendit à tous les domaines. Le notariat qu'il exerça, après avoir pratiqué quelque temps le métier d'horloger, lui ouvrit les portes de la Justice de paix dont il fut longtemps le greffier, puis le juge. Il ne vit pas sans chagrin disparaître cette judicature lorsqu'elle fut supprimée pour être réunie à celle du Locle.

Dans les affaires communales, Auguste Jeanneret joua aussi un rôle important, de 1860 à 1895. Ancien d'Eglise, officier de l'Etat-civil, correspondant de la Caisse d'épargne pendant de longues années, il vouait les soins les plus diligents à ses multiples fonctions; celles-ci le mettaient en rapport constant avec ses concitoyens qui savaient apprécier ses précieuses qualités et chez lesquels il laisse d'unanimes regrets.

Sœur Marie de Tribolet. Le souvenir de cette femme de bien dont la vie tout entière fut consacrée à la charité mérite d'être rappelé à ses concitoyens.

Née en 1838, à Neuchâtel, M^{lle} Marie de Tribolet entra de bonne heure au service de la Maison des diaconesses de Strasbourg. Son don pour l'enseignement lui valut d'être appelée aux fonctions de professeur à l'Institut d'éducation du Bon Pasteur, tandis que ses facultés administratives faisaient d'elle la collaboratrice appréciée, le bras droit de la directrice de ce grand établissement. C'est là, dans le champ où se déploya si longtemps sa bienfaisante activité, que Dieu la rappela à lui le 16 novembre 1910.

M^{lle} de Tribolet, malgré son séjour à l'étranger, était restée très attachée à notre ville; elle ne cessa de s'intéresser à nos œuvres de philanthropie qui reçurent maint témoignage d'une générosité demeurée toujours modeste et discrète.

La population de La Chaux-de-Fonds apprit avec de vifs regrets le décès de **Louis Rozat-Muller**, survenu le 10 décembre après six semaines de maladie.

Si sa modestie empêcha toujours Louis Rozat de jouer ce qu'on est convenu d'appeler un rôle politique et lui fit même décliner un mandat de député au Grand Conseil, le défunt ne s'en montra pas moins dévoué à la chose publique dans d'autres domaines. Né le 28 juin 1850, il devint, grâce à son labeur intelligent, un de nos horlogers d'élite, connaissant à fond le « métier » et il mit au service de ses concitoyens ses talents et son activité. Il fut, de 1877 à 1900, membre de la commission de l'Ecole d'horlogerie, dont il avait été l'un des premiers et meilleurs élèves, de 1866 à 1870. Diverses œuvres d'utilité publique qui l'intéressaient particulièrement le comptèrent parmi leurs membres zélés et l'élurent dans leurs comités de direction. Louis Rozat avait su donner à la maison d'horlogerie fondée par lui une réputation solide et étendue. Ses produits étaient appréciés au pays comme au dehors et jouissaient d'une excellente réputation auprès d'observatoires suisses et étrangers, notamment à celui de Kiew. Il fit fréquemment partie de jurys horlogers, en particulier à la dernière exposition de Bruxelles.

Sa probité commerciale, sa compétence en matière technique, l'amour qu'il portait à sa ville natale et la bienveillance enjouée de son caractère avaient fait de lui l'une des figures populaires de la localité, où il jouissait d'une estime indiscutable. Aussi est-ce avec émotion qu'on a vu disparaître cet homme actif au moment où chacun lui souhaitait une vieillesse heureuse et une retraite bien méritée.

Avec **Auguste Béguin-Bourquin**, — décédé le 19 décembre 1910, après une maladie courageusement supportée pendant plusieurs semaines, — a disparu une figure familière depuis de longues années à tous les habitants du chef-lieu.

Auguste Béguin, né le 11 mai 1840 à La Chaux-de-Fonds, était âgé de 25 ans lorsqu'il vint ouvrir à Neuchâtel le magasin de fournitures d'horlogerie dirigé ensuite par lui pendant une trentaine d'années.

Montagnard transplanté dans le Bas, il avait conservé plusieurs des traits distinctifs de sa race, un esprit ouvert et prime-sautier, des aspirations généreuses, un grand besoin de sociabilité, qualités dont il trouva l'emploi, surtout lorsque la remise de son commerce lui permit de vouer tout son temps aux choses d'intérêt public.

Membre zélé du parti libéral, il fut désigné par ses amis politiques pour siéger au Conseil général de la commune auquel il a appartenu sans interruption pendant vingt-trois ans, de 1883 à 1906. L'Eglise nationale le compta parmi ses plus fermes soutiens et l'appela à faire partie du Collège des anciens et du Synode.

Avec l'entrain joyeux qu'il mettait à toute chose, Auguste Béguin remplit aussi ses devoirs militaires et parvint au grade de capitaine d'infanterie; durant l'existence du Corps des cadets, on le vit consacrer de nombreuses heures à l'instruction de cette jeune troupe.

Mais le principal titre d'Auguste Béguin à la reconnaissance de ses concitoyens fut l'activité qu'il déploya pour le maintien et le développement de notre Ecole d'horlogerie. Alors que cette institution, dont les débuts ne répondaient pas aux espérances de ses fondateurs, semblait condamnée à disparaître, Auguste Béguin plaida chaleureusement sa cause auprès des autorités de la Ville. L'école subsista et Auguste Béguin, président de sa Commission pendant vingt-cinq ans, de 1882 à 1907, la fit bénéficier de son sens pratique et de sa ferme direction. Il sut ainsi la guider vers de nouvelles et de plus propices destinées et c'est à juste titre que, lors de l'inauguration récente du superbe bâtiment édifié pour elle, tous les orateurs rendirent hommage à la mémoire de celui qui l'avait sauvée.

Le 31 décembre 1910, M. le professeur **James Barrelet** succombait brusquement à la rupture d'un anévrisme au moment où il prenait le train à St-Blaise et cette nouvelle impressionnait douloureusement les nombreux amis qu'il possédait parmi nous.

Né le 12 janvier 1850, James Barrelet, après sa consécration au saint ministère, avait été pasteur indépendant à Boudevilliers, professeur suppléant à la faculté de théologie de l'Eglise indépendante neuchâteloise, et pasteur à La Sagne. En 1897, il fut appelé à la chaire d'exégèse de la faculté de théologie de l'Eglise libre vaudoise.

James Barrelet avait pris une part importante à l'œuvre des Unions chrétiennes, dont il était, au moment de sa mort, le président national. Depuis vingt ans, il rédigeait le « Journal des Unions chrétiennes » qui était devenu sous sa direction une revue très vivante et très active.

Dans toutes les charges qu'il a remplies avec une entière compétence et un absolu dévouement, James Barrelet a toujours été l'homme du devoir, apportant à toutes choses une remarquable exactitude, une méthode, une ponctualité qui n'étaient que le reflet d'une conscience infiniment scrupuleuse. Le fond de son caractère, sous une réserve apparente, était la bonté; aussi n'a-t-il laissé que des amis parmi ses paroissiens, ses étudiants et ses collègues.

Le 1^{er} février 1911, la nouvelle de la mort de **M. Jean Jéquier** se répandait dans notre ville et provoquait une douloureuse émotion dans toutes les régions de notre pays, car partout était connue et aimée cette figure sympathique, empreinte d'affabilité, de douceur et de distinction.

Jean Jéquier était né le 12 septembre 1837 à Fleurier; c'est là que son enfance se passa, là qu'il voulut conserver son domicile et habiter une partie de l'année; c'est aussi dans son village natal, pour lequel il éprouva toujours un attachement filial et où il jouissait d'une grande popularité, qu'il exerça surtout son activité publique. En effet, ce sont les électeurs de Fleurier qui, bien que ses opinions politiques différassent de celles de la majorité, l'envoyèrent siéger au Grand Conseil pendant six législatures, de 1871 à 1895. Jean Jéquier fit aussi partie de l'ancien Conseil communal de Fleurier de 1880 à 1888,

puis du Conseil général de ce populeux village jusqu'en 1903.

Avec un zèle consciencieux, Jean Jéquier accomplit ses devoirs militaires, en servant dans l'artillerie où il parvint au grade de major.

Entendu aux affaires, portant un vif intérêt au développement économique du pays, il était membre de plusieurs conseils d'administration où sa compétence était appréciée de ses collègues. En 1864 il entra dans le Comité de direction de la Caisse d'épargne dont il devint le vice-président. Les œuvres philanthropiques trouvaient en lui un ferme soutien, un ami généreux toujours prêt à payer de sa personne et de sa bourse; la colonie de Serix était l'objet de sa sollicitude particulière; il en présida le Conseil d'administration pendant ces dernières années.

Membre dévoué de l'Eglise indépendante, Jean Jéquier fut depuis 1886 délégué au Synode où il joua un rôle important comme président de la Commission des finances.

Toute cette activité, cette générosité se déployaient sans la moindre ostentation et même avec une modestie excessive qui ajoutait un charme de plus à cette belle et harmonieuse nature.

M. le Dr **Edouard Cornaz**, décédé à Neuchâtel, le 10 février 1911, était né le 29 septembre 1825 à Marseille, où ses parents habitaient à cette époque. Il étudia la médecine et reçut à Berne son grade de docteur. De nombreux liens le rattachaient à Neuchâtel et, en 1850, il entra comme interne à l'hôpital Pourtalès; cinq ans plus tard, il était nommé médecin en chef de cet établissement qu'il dirigea en cette qualité jusqu'en 1892. La tâche qu'il remplissait à l'hôpital avec un entier dévouement et une conscience exemplaire ne l'empêcha pas de vouer ses soins à une nombreuse clientèle et de renouveler constamment par l'étude ses connaissances médicales. La question des maladies contagieuses le préoccupa tout particulièrement; l'attention publique fut attirée, par

ses brochures publiées en 1869 et 1870, sur la nécessité de créer un hôpital spécial pour ces maladies; tôt après, la société des hôpitaux de Chantemerle était fondée et le Dr Cornaz la présida jusqu'en ces dernières années. Il fut aussi pendant 34 ans le secrétaire de la Commission de santé du canton de Neuchâtel.

Collaborateur assidu de plusieurs journaux médicaux, le Dr Cornaz se consacra également avec prédilection à la botanique; la composition de son herbier témoigne d'un travail considérable. Le bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles reçut de lui maintes communications intéressantes. Mais le Dr Cornaz ne se contentait pas d'exercer son extraordinaire activité dans le domaine de la médecine et de l'histoire naturelle. Une haute culture générale, fréquente autrefois chez les hommes qui avaient fait leurs humanités, lui permettait d'aborder les sujets les plus variés; la littérature et la musique l'intéressaient et l'histoire de notre pays lui fournit l'occasion d'enrichir de nombreux travaux le *Musée Neuchâtelois* dont il était membre fondateur.

On aimait rencontrer ce grand vieillard à la figure expressive et aux gestes décidés; sa disparition a laissé d'unanimes regrets, car, par les dons de son esprit, par son caractère aimable et foncièrement bienveillant, le Dr Cornaz s'était attiré le respect et l'affection de ses concitoyens qui garderont de sa carrière utile un souvenir reconnaissant.

Le 11 février 1911 est mort à Neuchâtel, qu'il habitait depuis quelques années, **M. Edouard Petitpierre**, ancien préfet du Val-de-Travers, enlevé subitement par une congestion à l'âge de 83 ans.

Le défunt avait joué un rôle important dans nos luttes politiques à l'époque où elles revêtaient encore un caractère de vivacité, d'aigreur même, qu'elles ont perdu dès lors. Républicain de la veille, Edouard Petitpierre, à peine âgé de 20 ans en 1848, fit proclamer le nouveau régime dans le village des Verrières qu'il habitait alors

dans ce moment et qui était encore en grande majorité attaché aux institutions monarchiques.

Représentant du Collège de Fleurier au Grand Conseil pendant plusieurs législatures, il était considéré comme le chef de la députation du Val-de-Travers, et sa parole imprégnée de la saveur du terroir, ses boutades caustiques qui ne ménageaient pas l'adversaire, obtenaient toujours un grand succès auprès de la majorité gouvernementale. En 1877, à la fin d'une période législative, il fut élu aux fonctions de conseiller d'Etat, mais cet honneur, dont il plaisantait lui-même, demeura platonique et jamais Edouard Petitpierre ne voulut faire connaissance avec le maroquin ministériel. Il n'en était pas moins destiné à fournir une assez longue carrière administrative en qualité de préfet du Val-de-Travers, poste auquel il fut appelé en 1883 et qu'il remplit jusqu'en 1900 de manière à acquérir au Vallon une légitime popularité. Celle-ci était due principalement à la part importante qu'il avait prise à la création du régional du Val-de-Travers; on a dit justement qu'il était en quelque sorte le père de ce petit chemin de fer dont il présida longtemps le Conseil d'administration.

Retiré au chef-lieu, Ed. Petitpierre avait conservé pour son cher vallon l'affection la plus vive; presque chaque jour, on le voyait à la gare attendant l'arrivée du train de 9 h. $\frac{1}{2}$ pour avoir le plaisir de saluer quelque connaissance du temps passé.

Jusqu'à la fin de sa longue vie, il manifesta toujours un grand intérêt pour les affaires publiques; volontiers il racontait les souvenirs de sa carrière politique avec un humour dès longtemps dépouillé de toute animosité. |

Paul Courvoisier, mort au Locle le 17 février, appartenait à la troisième génération des éditeurs de la *Feuille d'Avis des Montagnes*, fondée en 1806 par son grand-père Philippe Courvoisier.

Né le 10 octobre 1832, il avait repris, en 1862, la suite de l'imprimerie de la

Feuille d'Avis; quelques années plus tard, son frère Alexandre et lui établirent une nouvelle imprimerie à La Chaux-de-Fonds. Après la création de l'*Impartial*, les deux frères se séparèrent et Paul Courvoisier demeura à la tête de l'imprimerie du Locle, qu'il dirigea avec compétence et fermeté.

Sa jeunesse avait été active et mouvementée, à cause de la part qu'il prit au mouvement républicain. En 1856, sa qualité de patriote avancé le désigna à l'attention des chefs du mouvement réactionnaire qui l'incarcérèrent durant leur éphémère pouvoir. Il fit, comme carabinier, la campagne du Rhin, et fut l'un des premiers Neuchâtelois qui revendiquèrent l'honneur de marcher à l'ennemi. Il fit pendant longtemps partie des autorités communales du Locle et fut l'une des personnalités les plus justement estimées de la grande localité industrielle.

Une foule recueillie, assemblée au cimetière du Mail, a assisté, un jour de ce printemps, aux obsèques du regretté professeur **Paul Godet**, et s'est associée de tout cœur aux hommages rendus à sa mémoire dans d'éloquentes allocutions.

Paul Godet, enlevé par la mort le 7 mai 1911, après une maladie qui le retenait depuis assez longtemps éloigné de ses chers travaux, était né à Neuchâtel le 25 mai 1836. De retour au pays, après un séjour studieux à l'étranger, il fut, à peine âgé de 22 ans, appelé à diriger la III^{me} classe dans le Collège classique de notre ville; mais déjà alors l'histoire naturelle était la principale préoccupation de cet esprit cultivé qui y consacra le meilleur de son temps; il se trouva donc tout désigné en 1873 pour enseigner les sciences naturelles aux Ecoles secondaires et en 1875 à l'Ecole supérieure des demoiselles; quelques années après, le même enseignement lui était confié au Gymnase cantonal et en 1894 à l'Ecole normale.

Cette même année, au décès du regretté Louis de Coulon, personne n'était mieux qualifié que Paul Godet pour lui succéder

à la direction de notre Musée d'histoire naturelle; enrichir et développer ces collections devint dès lors son souci le plus constant; il y réussit à merveille, remplissant jusqu'à sa mort ses fonctions avec une compétence, un dévouement et un désintéressement dignes d'éloges.

Auteur d'ouvrages estimés, en correspondance suivie avec des naturalistes de tous pays, Paul Godet avait conquis une réputation légitime dans le monde savant; il eut la satisfaction de voir apprécier aussi son mérite dans son pays où ses compatriotes et ses émules étaient à juste titre fiers de lui. En 1892, il était nommé président de la Société neuchâteloise des sciences naturelles; en 1899, il devenait président de la Société helvétique. En 1908, l'Université de Berne lui conférait le doctorat en philosophie *honoris causa*.

Outre sa collaboration au *Dictionnaire géographique de la Suisse* — où il décrit la faune du canton de Neuchâtel —, au *Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles*, au *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Roumanie*, au *Journal de pisciculture*, au *Rameau de sapin*, Paul Godet laisse plusieurs ouvrages: *Les Protozoaires neuchâtelois* (1900), un *Catalogue des Mollusques du canton de Neuchâtel et des régions limitrophes*, publié en 1907; on lui doit aussi un travail sur le Musée d'histoire naturelle de Neuchâtel.

En 1908, ses collègues et ses anciens élèves avaient fêté le demi-siècle de son activité professorale, et à cette occasion les remarquables qualités qu'il déploya comme pédagogue avaient été justement mises en relief; on avait dit la vie et la clarté de son enseignement; on avait dit, surtout, le tact merveilleux avec lequel il savait provoquer chez ses élèves les plus nobles impulsions, éveiller en eux la conscience de leur responsabilité personnelle, les moyens si simples et pourtant si efficaces qu'il employait pour maintenir la discipline, cette ironie charmante sous laquelle se dissimulaient son intérêt et son affection et qui lui réussissait mieux que

n'aurait pu le faire une sévère répression.

De ce savant distingué et modeste, de ce professeur aimé et respecté, les Neuchâtelois garderont pieusement la mémoire.

Né le 18 août 1861, **Edouard Junier** était fils du notaire Ulysse Junier, député libéral de Neuchâtel au Grand Conseil, dont l'étude était déjà l'une des plus importantes de notre ville.

Après avoir fréquenté les établissements scolaires de sa ville natale, Edouard Junier poursuivit ses études dans diverses universités étrangères et conquist à Berne le grade de docteur en droit. De retour au pays, il voua tous ses soins à la nombreuse clientèle que lui avait laissée son père et qu'il vit s'étendre constamment. Mais ces soins ne l'empêchèrent pas de participer activement aux affaires publiques pour lesquelles le désignaient sa haute culture générale et juridique et son dévouement désintéressé.

Ami personnel de David Perret, il se trouva à ses côtés lorsque celui-ci prit la direction du mouvement radical-indépendant qui se manifesta en 1902, et siégea avec lui au Conseil général pendant la Commune d'affaires. Depuis 1895, il faisait partie du bureau de la Commission scolaire dont il se retira volontairement en 1906. Partout il sut se faire apprécier, non seulement par sa belle intelligence, mais aussi par les qualités de son cœur, car Edouard Junier, sous des dehors un peu brusques, cachait une grande bonté et une charité réelle.

Enlevé soudainement le 19 mai 1911, après quelques jours d'une maladie contractée sans doute pendant un voyage d'affaires en Russie, Edouard Junier ne laisse que de bons souvenirs à ses concitoyens dont il mérita hautement la confiance et l'estime.

Fribourgeois d'origine, **Pierre-Louis Sottaz**, né le 6 novembre 1844, décédé le 17 juin 1911, était devenu Neuchâtelois

par le long séjour qu'il fit dans notre ville, où il habita dès sa jeunesse, par le profond attachement qu'il lui portait et par les solides amitiés qu'il avait su y acquérir.

Le rôle politique joué par P.-L. Sottaz au milieu de nous fut de courte durée; il se borna, sauf erreur, à la part qu'il prit au mouvement radical-indépendant et au passage qu'il fit, de 1903 à 1906, dans le Conseil général de la Commune d'affaires. Ce n'en était pas moins une personnalité très populaire, douée d'un esprit vif et original, et un caractère entreprenant. Prompt à discerner les affaires qui répondaient à de réels besoins, P.-L. Sottaz n'hésita pas à en lancer plusieurs qu'il dirigeait avec activité et savoir-faire; c'est ainsi qu'il fut le premier à établir à Neuchâtel un restaurant à prix fixe, et qu'il installa au Champ-du-Moulin le premier hôtel élevé dans ce site charmant; chacun sait que les promeneurs y trouvaient non seulement bon souper et bon gîte, mais encore une conversation pleine d'attraits dont le cordial hôtelier faisait volontiers les frais. C'est également à l'initiative de Sottaz que remonte la création du commerce de bois connu plus tard sous le nom de chantier Prêtre et de l'usine destinée à imprégner les poteaux télégraphiques au bas du village de Couvet.

Mais le côté le plus curieux de cet homme d'affaires, c'est qu'il professait à l'égard de l'argent un détachement complet, et que cet esprit que paraissait devoir absorber le souci des intérêts commerciaux était par dessus tout préoccupé d'idéal. De nature foncièrement altruiste, il songeait constamment aux moyens d'améliorer le sort des pauvres et des déshérités et si l'on devait souvent qualifier ses conceptions d'utopiques, on était forcé de rendre hommage à la bonté et à la sincérité de ses intentions. Etant à Paris, encore tout jeune homme, séduit par la face humanitaire du mouvement communaliste de 1871, qui lui en dissimulait les hideux dessous, il avait en toute bonne foi embrassé la cause de cette révolution.

C'était un cœur généreux, une figure sympathique dont la disparition fait un vide sensible dans notre cité.

LE VÉRITABLE

MESSAGER BOITEUX DE NEUCHÂTEL

POUR L'AN DE GRACE 1812

Comme ses devanciers, l'almanach de 1812 ne dit absolument rien des affaires politiques du pays; il est donc, au point de vue neuchâtelois, aussi insignifiant que possible. Les seules notices dignes d'être rappelées ici sont une statistique de la « Population de 1810 » et la « Relation curieuse des choses les plus remarquables ».

« Le dénombrement fait à la fin de 1810 porte la population de la principauté à 49,913 âmes, savoir 36,109 sujets du pays et 13,804 étrangers. Elle étoit à la fin de 1809 de 49,388; il y a donc eu une augmentation de 525 âmes, dont 290 sujets du pays et 235 étrangers. »

« Le pays contient d'après le dernier recensement 5696 ouvrières en dentelles, 4460 horlogers, 706 fabricants d'indiennes, 363 charpentiers, 373 maçons, 526 cordonniers, 428 tailleurs, 112 bouchers, 158 boulangers, 128 meuniers, 165 maréchaux, 188 menuisiers, 95 boisseliers, 152 tisserands, 37 tanneurs, 73 pêcheurs, 446 cabaretiers, 1426 servantes, 920 valets, 9277 vigneron, laboureurs et manœuvres, 544 marchands, 34 arpenteurs, 66 notaires et 136 régens d'écoles... » « Il a été béni 341 mariages et il y a eu 5 divorces. »

« Les grandes constructions annoncées les années précédentes sont maintenant achevées. — Le pont de Serrières se fait remarquer par la hardiesse de l'architecture, la perfection du travail et le pittoresque de la situation, il offre le double avantage d'une ligne plus directe et d'un parfait nivellement. Cet établissement est d'autant plus précieux que le Magistrat de Neuchâtel, à qui on le doit, paraît être

dans l'intention d'en faire jouir le public sans se prévaloir de son droit de péage. »

« Les malades seront reçus dans l'hôpital Pourtalès avant que cet almanach paraisse. Ils y seront soignés par des sœurs grises, vouées dès leur jeunesse et par des motifs religieux à cette intéressante fonction, tout annonce que cet établissement pieux produira le bien que s'est proposé son respectable fondateur. »

« Des deux nouvelles routes des montagnes, l'une, celle de La Chaux-de-Fonds¹, est pleinement achevée, l'autre, celle du Locle², est à la veille de l'être... » « Une nouvelle route, tendant de Valangin à Fontaine par la Borcarderie, va rendre plus courte et plus aisée la communication d'une partie considérable du Val-de-Ruz avec la ville... » « Une nouvelle promenade publique s'établit hors de la porte du château de Neuchâtel, dans une vigne appartenant au Prince et que S. A. a généreusement destinée à cet objet. »

« Le Conseil de ville vient de faire démolir le Verkhof³ ou chantier public qui sera remplacé par l'ancien cimetière⁴. Il y a longtemps qu'on se plaignoit de l'infection qui s'exhalait en été de ce vieux bâtiment, au-dessus duquel on faisait sécher les peaux des animaux tués à la boucherie et contre lequel étoient adossés de nombreux tas de fumier. Ce grave inconvénient va disparaître; et en destinant ce local à former une place publique décorée d'arbres, le magistrat aura réussi à rendre ce quartier de la ville plus riant, plus salubre, et à procurer en même temps plus de dégagement à deux rues et un nouveau port plus commode que l'ancien⁵... »

« Une manufacture de faux s'est établie à Serrières dans les ateliers de M. Erhard Borel, et sous la direction d'un homme de l'art dont on vante les talents. Cet objet

¹ Route de Pierre-à-Bot.

² Route de la Tourne.

³ Le Verkhof était situé à l'endroit où fut bâti, en 1835, l'hôtel des Alpes, actuellement Grand Hôtel du Lac.

⁴ Emplacement occupé aujourd'hui par les collèges des Terreaux; ce cimetière a été désaffecté et remplacé par celui du Mail en 1809.

⁵ C'est évidemment alors que fut construite « la maison des peaux » au haut du « chemin des pavés », au Plan. Plus tard, ce bâtiment fut désaffecté et transformé en logements par la Commune.

d'industrie est d'autant plus précieux qu'il se rapporte à l'économie rurale; et que jusques ici il faisoit sortir chaque année du pays une somme considérable en numéraire... »

Chose curieuse, le *Messenger boiteux* qui raconte tout au long le « Baptême de S. M. le Roi de Rome » ne dit rien de la fameuse comète de 1811. Pas un mot des conditions météorologiques de cette année si remarquable sous ce rapport; seulement un petit tremblement de terre ressenti à Neuchâtel en février, et un météore observé au-dessus de l'horizon nord-ouest à 8 heures du soir. La comète a peut-être paru après l'almanach; cependant celui de 1813 n'en parle pas davantage. « L'année de la comète » est pourtant restée célèbre pendant tout le siècle.

Au café.

Un consommateur anglais. — Gâçon! Gâçon!... gâçon!...

Les garçons occupés ailleurs ne répondent pas.

L'Anglais, étonné de rester sans réponse, consulte alors son dictionnaire au mot garçon et, fier d'avoir trouvé, s'écrie :

Célibataire!... célibataire!

*

Les vacances.

Le petit Jacques avale tous les matins une cuillerée d'huile de foie de morue avant d'aller en classe.

Sa mère lui a dit :

— Quand la bouteille sera finie, les vacances ne seront pas loin...

Le soir même, elle surprenait le gamin en train de boire à larges traits à la bouteille.

*

La nouvelle cuisinière.

— Je suppose, Madame, que vous vous entendez en fait de cuisine?

— Pas du tout.

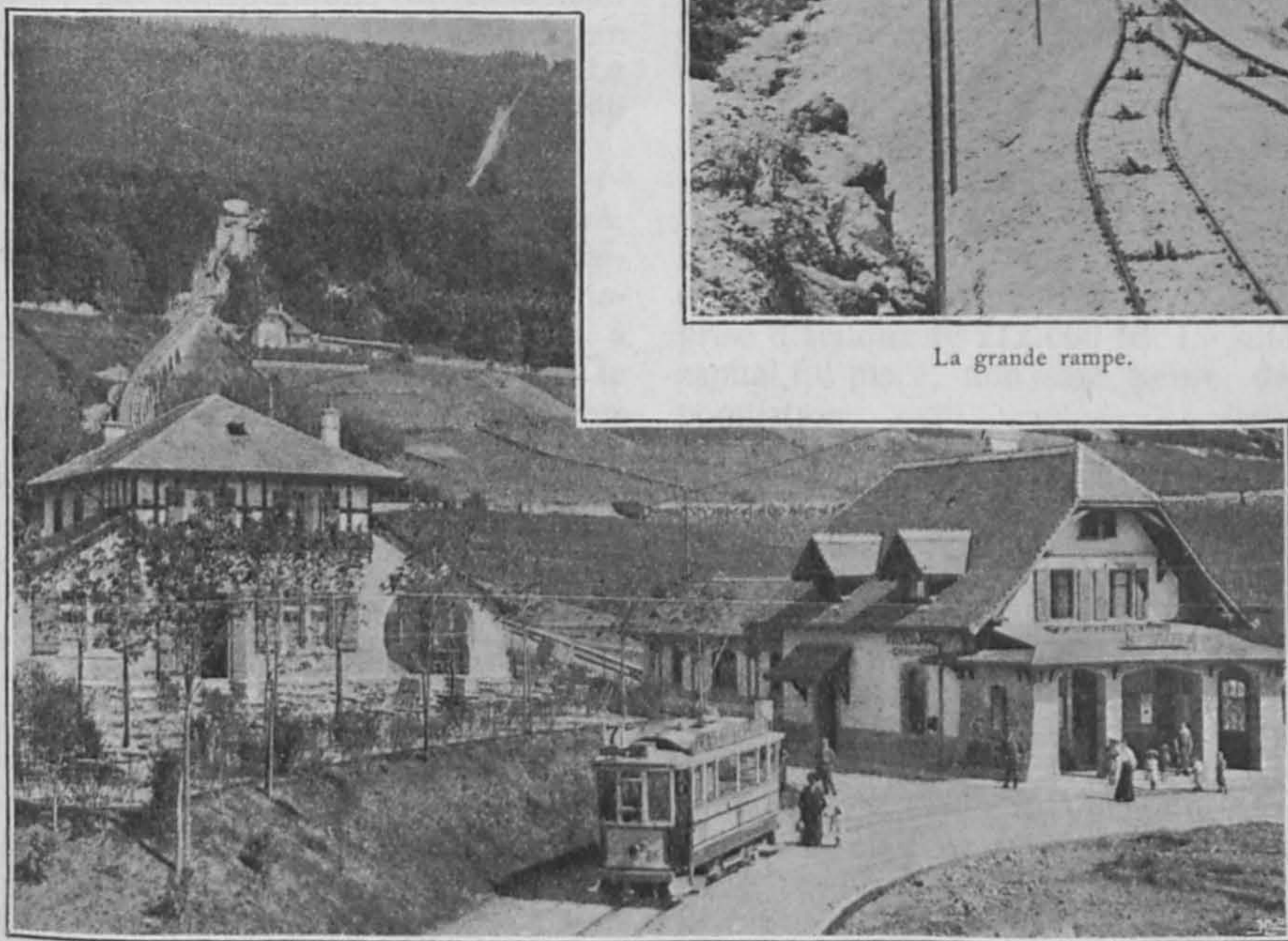
— Ni moi, Madame. Comme ça on s'arrangera bien.



Arrivée à Chaumont.



La grande rampe.



FUNICULAIRE LA COUDRE-CHAUMONT, GARE INFÉRIEURE

Clichés Phototypie Co, Neuchâtel

Le chemin de fer de Neuchâtel à Chaumont

(AVEC PLANCHE)

Au courant de l'année 1910, la ville de Neuchâtel a vu s'accroître de deux nouveaux fleurons sa couronne déjà très serrée de tramways et de funiculaires. Nous voulons parler des lignes du tramway de La Coudre et du funiculaire de Chaumont.

Il semblait que les Neuchâtelois de la ville n'avaient plus rien à désirer en fait de moyens de transport sur rails, et pourtant il existait encore une partie de leur territoire qu'ils ne pouvaient atteindre qu'au prix d'efforts redoublés, soit la montagne de Chaumont, si justement dénommée la perle du Jura. Il n'est pas inutile de rappeler que la commune de Neuchâtel s'étend sur toute la croupe de la montagne jusqu'à la combe d'Enges (non loin de La Dame) où elle jointe les communes du Val-de-Ruz, même celle de Villiers.

Qui ne se souvient du temps où le service entre la ville et Chaumont était assuré, en été, par une petite voiture privée, faisant le trajet une fois par jour et transportant avec le courrier postal deux à trois voyageurs au plus. Plus tard vint le temps des diligences à huit places, traînées par trois chevaux et mettant 2 h. $\frac{1}{2}$ à gravir la montagne.

Puis en 1902 fut constituée une société de transport par automobiles dont les voitures furent souvent prises d'assaut. Malheur à ceux qui n'avaient pu retenir leurs places longtemps à l'avance.

Mais ce n'était pas encore la solution du problème et l'avenir était réservé à un chemin de fer, en attendant qu'il soit détrôné par les aéroplanes et autres véhicules aériens.

La circulation sur les automobiles s'était révélée le sextuple de celle établie par les diligences postales, soit 7000 voyageurs

environ pour l'été 1903. Le chemin de fer en transportera assurément encore sept à huit fois autant et toute une population privée des délices de la montagne, en été comme en hiver, est maintenant en mesure d'en profiter et d'en jouir sans fatigue et sans grande dépense.

Un comité d'initiative avait obtenu en 1905 la concession pour un funiculaire, devant partir de la gare de Neuchâtel pour monter directement à Chaumont. Mais les difficultés rencontrées dans l'exécution de ce projet fit prévaloir une autre solution, consistant à scinder le chemin de fer en deux sections, soit un tramway de la gare C. F. F. à La Coudre, en longeant les Fahys et en passant derrière la colline du Mail, pour atteindre le village de La Coudre, et un funiculaire reliant cette localité à Chaumont. On réalisait ainsi une double opération des plus avantageuses pour la ville de Neuchâtel et pour la petite localité susdite, qu'on tirait de son isolement, et on atteignait sans difficulté à Chaumont le but désiré, en arrivant à proximité des hôtels déjà construits.

C'est le 30 juillet 1908 que la société du Neuchâtel-Chaumont, tramway et funiculaire, au capital de 450.000 fr., vit le jour. L'Etat de Neuchâtel, la ville de Neuchâtel, la commune de La Coudre et la compagnie des tramways s'y intéressèrent par une prise d'actions de 212.000 fr. Le solde du capital fut placé, non sans peine, dans la population.

En avril 1909 les premières mines partirent dans les bois qui dominant la Coudre et l'entreprise était terminée avant la fin de 1910.

La construction d'une magnifique route de 1400 mètres de longueur sur 10 mètres de largeur, avec 6 0/0 de rampe maximale, fut décidée par décret du Grand Conseil, en date du 20 mai 1908 et livrée à la circulation à fin 1909. Elle part du passage à niveau du Mail en continuation des Fahys, passe par Sainte-Hélène et débouche dans le village de La Coudre. Il n'est pas inutile de rappeler que le petit village de 350 habitants partageait jusqu'alors avec Fresens

le triste privilège de n'être pas encore relié au réseau des routes cantonales, aussi ses habitants sont-ils actuellement dans la jubilation. Pour les dédommager de leur trop longue quarantaine ils gagnèrent d'un seul coup non seulement une avenue superbe, mais encore une ligne de tramway.

C'est le 15 septembre 1910 que le funiculaire de Chaumont ouvrit ses portes aux visiteurs et le 17 octobre 1910 les voyageurs pouvaient monter en voiture à Neuchâtel à destination de La Coudre. Dès lors une circulation intense de promeneurs s'est créée et les nouveaux moyens de transport sont très appréciés de la population de la ville et des étrangers, qui visitent en foule notre superbe montagne.

Sur le tramway de la Coudre circulent les voitures de la compagnie des tramways de Neuchâtel qui en assure l'exploitation avec son propre matériel. Quant au funiculaire de Chaumont, rien n'a été négligé pour assurer le confort et la sécurité des voyageurs, en même temps que pour leur ménager un voyage des plus agréables. Depuis la Place Purry on peut atteindre Chaumont en 40 minutes et en 30 minutes seulement depuis la gare C. F. F.

Les stations sont coquettement aménagées et construites dans un style qui rappelle le moins possible les gares de chemin de fer. A La Coudre, où le tramway fait une boucle (moins fameuse que celle du tour de ville) les voyageurs partent commodément, presque de palier, dans la voiture du funiculaire et l'ascension commence aussitôt après que les quatre coups de sonnette réglementaires ont retenti.

On s'élève d'abord au-dessus du vignoble et des vergers qu'on domine, puis on s'engage dans une tranchée pour atteindre bientôt le chemin de la Chatellenie, si connu des promeneurs, qui se rendent à Voëns et à Frochaux. Sur la gauche se dresse l'antique abbaye de Fontaine-André. Après le croisement on escalade la Grande Côte sur un viaduc en maçonnerie construit dans la pente maximale de la ligne d'où l'on jouit d'un coup d'œil splendide sur les forêts, qui s'étalent au loin, sur les

rives du lac, dans la direction de Saint-Blaise et de Marin jusqu'aux confins du Seeland et sur tout le plateau suisse et les Alpes, lorsqu'elles veulent bien dévoiler leurs splendeurs. On aperçoit aussi les monuments les plus élevés du bas de la ville de Neuchâtel, l'hôtel des Postes, le Musée des Beaux-Arts, etc. Ce viaduc, qui mesure 183 mètres de longueur, compte 19 arches et atteint 10 mètres de hauteur. Il a coûté à lui seul plus de 40,000 fr.

A l'air frais qu'on respire, on sent qu'on approche du sommet et qu'on va débarquer très prochainement à Chaumont. En effet, voici déjà le toit de la station qui apparaît et le bâtiment lui-même se révèle peu à peu, tel un navire qui approche d'une côte venant de la pleine mer et dont on n'aperçoit tout d'abord que la mâture.

Au débouché de la gare qui s'ouvre sur un vrai parc de grands arbres de toutes nuances, sapins, mélèzes, hêtres, tilleuls, le coup d'œil est vraiment idéal. Grâce aux routes, chemins et sentiers se croisant dans toutes les directions, on peut à son gré prendre tout simplement... le chemin des hôtels ou se diriger qui au Signal ou au Pré Louiset, à l'extrémité ouest de la montagne, qui encore à La Dame.

Partout des horizons nouveaux se découvrent et le promeneur peut aller durant quatre heures jusqu'à Chasseral, admirant tantôt à droite les points de vue variés sur le plateau suisse et les Alpes, tantôt à gauche les échappées sur le Val-de-Ruz et le Jura.

La ligne du funiculaire de Chaumont, proprement dite, a coûté 550,000 fr.; elle mesure horizontalement 2016 mètres de longueur et 2102 mètres suivant la pente; elle permet de gravir en 17 minutes à la vitesse de 7^{km}.20 à l'heure, une différence de niveau de 571 mètres. C'est le second funiculaire suisse pour la longueur en une seule section et il n'est que de 85 mètres plus court que celui du Muottas-Muraigl, dans l'Engadine, qui détient le record.

La pente maximale atteint 46^o/_o. Le câble, tressé de fils d'acier de première

qualité, résiste à une charge de 64 tonnes; il n'est jamais soumis en exploitation à une traction supérieure à six tonnes, d'où il résulte que la sécurité dépasse le chiffre de dix.

Les voitures, que le câble reue l'une à l'autre, en passant dans la machinerie installée à Chaumont, sont mises en marche par un moteur électrique pouvant fournir une puissance de 160 chevaux. Elles peuvent contenir 60 voyageurs. Des freins puissants et automatiques sont capables de retenir les voitures chargées sur la rampe maximale; ils entrent en fonction dès que le câble se détend par suite d'une circonstance imprévue, soit en cas de rupture de ce dernier. Cette éventualité est pour ainsi dire exclue grâce à la sécurité admise dans les calculs, et dont il vient d'être donné une idée plus haut, et au contrôle très sévère auquel les organes éventuels du funiculaire sont soumis de la part des autorités fédérales. L'essai de ces freins doit être répété chaque mois et en outre une fois par an dans les circonstances les plus défavorables en présence des ingénieurs du Département des chemins de fer. Ces freins consistent en deux fortes tenailles en acier fondu, mises en action par les roues elles-mêmes, et qui viennent serrer la tête des rails retenant la vitesse avant qu'elle ait parcouru un mètre dans le sens de la descente.

D'autres freins automatiques sont encore installés sur la machinerie de Chaumont pour permettre de l'arrêter dans diverses circonstances, aussi l'exploitation des funiculaires, qui, sans ces précautions indispensables, pourrait paraître risquée, est-elle des plus sûre.

Chacun peut donc sans crainte affronter l'ascension et les nombreux promeneurs visitant Chaumont ne paraissent pas avoir pris la précaution, avant leur départ, de consigner leurs dernières volontés.

On ne peut pas parler du funiculaire et de Chaumont sans dire aussi que la ville de Neuchâtel vient d'y pomper l'eau et d'installer le gaz sur cette montagne vraiment

privilegiée, après y avoir installé l'éclairage électrique il y a quelques années.

Puissent tous ces sacrifices contribuer à accroître le bien-être de nos populations neuchâteloises et attirer dans le pays de nombreux visiteurs étrangers.

Ph. T.

A la recherche d'anciens camarades

Il y a quelques années, j'eus le désir de visiter, dans un canton voisin, des camarades de pension que je n'avais pas revus depuis 50 ans. C'était le moment vraiment! J'avais fait leur connaissance en 1856, dans les hautes Allemagnes, à Berthoud dans l'Emmenthal, où mon père m'avait envoyé apprendre l'allemand suisse; « c'est celui qui te sera le plus utile, m'avait-il dit, tu apprendras l'autre après ».

J'étais, depuis quelques semaines à peine, dans l'ancienne résidence des comtes de Kibourg, quand, le 4 septembre au matin, en arrivant au Progymnasium, où je suivais les leçons d'allemand, je vis les élèves fort agités, se démenant, parlant, criant tous à la fois; parmi leurs exclamations j'entendais les mots: « Schloss, Prüsse, Royalisten. » C'était la nouvelle du soulèvement du 3 septembre qui arrivait 24 heures après; à cette époque il n'y avait encore ni chemin de fer, ni téléphone, et les fils télégraphiques avaient été coupés. Je ne comprenais rien à cette agitation et à ces interjections, quand, du milieu des élèves, il s'en détacha deux ou trois qui me dirent en bon parler vaudois: « Eh! dis voir, ils en font de belles, par Neuchâtel », et me racontèrent les nouvelles qu'on venait de recevoir: le gouvernement républicain renversé, les conseillers d'Etat prisonniers et le drapeau orange, noir et blanc flottant à la plus haute tour du Château. — « Que voulez-vous que j'y

fasse ? leur dis-je, on ne m'a pas demandé conseil. Il faudra voir la suite. » La suite, c'était qu'au moment même où nous parlions, le soulèvement était déjà réprimé.

C'est ainsi que je fis connaissance de ces trois Welsches, Henri Vignolan, Marc Vignolan et David Partisseur, de Lavaux, au pays des grenadiers et des raisins exquis. Pendant plusieurs mois, nous fûmes côte à côte, emmagasinant le plus possible d'allemand, sans oublier le pays welsche et nos coteaux fleuris. Nous avions même souffert ensemble pour notre nationalité. Le maître de mathématiques était gallophobe et rageur, et quand, faisant face au tableau noir, il entendait du bruit dans la classe, à laquelle il tournait le dos, il criait, sans se retourner : « Rraus die Welschen. » Force était bien de sortir ; mais que ne ferait-on pas pour son pays !

Il y a quelques années, la pensée de mes anciens camarades de Berthoud m'était revenue assez vivement en mémoire, et en faisant le compte des amis disparus, le désir me vint de revoir ceux-là, sans plus tarder, et de constater les changements de figure et d'idées survenus, pour eux comme pour moi, depuis près d'un demi-siècle.

Je me rendis donc, par un bel après-midi de printemps, dans le village de Lavaux d'où ils étaient originaires.

J'ai dans ce coin de pays un parent, de mon âge, meunier de son état ; il me renseignera au mieux, pensais-je. De la gare, je me rendis donc aux moulins, entre le village et le lac ; les meules tournaient bruyamment, la maison tremblait sur ses assises, escaliers et couloirs étaient poudrés à frimas, et, dominant le bruit des machines, j'entendais, en guise d'huile sur les rouages, la voix du patron qui exhortait et gourmandait. L'accueil fut cordial quand même, et après les salutations et compliments d'amitié, je lui exposai le but de ma visite. « Vignolan, Partisseur, me dit-il, hem ! c'en est plein ici, comme à Couvet des Borel et des Petitpierre. Allons trouver le père Chapuisat, qui demeure à deux pas ; il a 80 ans et connaît,

comme pas un, la Commune et ses habitants.

Et nous voilà partis pour la demeure du père Chapuisat, maisonnette propre et avenante, en plein soleil, avec au sud un jardin dominant le lac, en face des Alpes de Savoie ; le propriétaire était dans son jardin, au milieu des fleurs ; on ne pouvait rêver paysage plus ravissant. « Eh bien, lui dit mon compagnon, voici un ami de Neuchâtel qui aimerait avoir quelques renseignements sur des habitants de la Commune. » — « A son service, répondit le vieillard, passons par ici. » Et je me dis : Je m'étonne bien où il veut nous faire passer ?... serait-ce par hasard à la cave ?... Nous sommes ici en plein Lavaux ; c'est, je crois, l'usage de tout traiter à proximité du guillon. Je me défendis de mon mieux : « Ah ! Monsieur Chapuisat, votre jardin est si beau, la vue en est si captivante ; asseyons-nous à l'ombre de cette charmille ; nous sommes bien, tenons-nous-y. » Mais le père Chapuisat était tenace, et plus j'exaltais sa maisonnette, son jardin, les Alpes, le lac et les grandes barques aux ailes éployées, plus il persistait. — « Je ne bouge pas d'ici », dis-je. — « Eh bien, alors, répliqua-t-il, vous n'aurez pas vos renseignements. » — Et comme je venais pour les avoir, et qu'il voulait peut-être nous conduire en grande cérémonie dans son salon et non dans sa cave : « Soit, dis-je, je vous suis. » — Le vieillard sourit malicieusement, côtoya sa maison, poussa une porte et nous fit entrer ; nous étions bel et bien dans sa cave, un modèle de cave, propre et avenante : les foudres bien alignés, brillants comme des parquets, les cercles bien huilés, les écrous de laiton luisants comme de l'or, une douce lumière pénétrait dans la cave par des soupiraux élevés ; l'œil n'apercevait plus la magie du paysage extérieur ; toute l'attention se posait sur les vases pansus et l'imagination était ramenée fatalement sur leur contenu. Au milieu de la cave se trouvait un banc de sapin, sur lequel le vieillard nous fit asseoir à califourchon, puis prenant un gobelet de verre à parois min-

ces, il le remplit avec soin d'un vin doré, dont la couleur scintillante, le bouquet parfumé, réjouissaient le cœur; c'est bien vrai, pensais-je, *bonum vinum lætificat cor hominum*. Le père Chapuisat, suivant les règles de politesse de Lavaux, vida le premier verre, lentement, à petits coups, sans mot dire, comme s'il accomplissait un rite; puis il remplit le verre à nouveau et me le tendit; je le vidai comme lui, savourant ce vin exquis. Le tour de mon ami vint après; notre hôte recommença la tournée, et tout en vidant son verre se décida cette fois à parler et me demanda tranquillement: « Que voulez-vous? » — « Eh bien, ce que j'aimerais savoir, c'est comment se portent mes vieux camarades Henri Vignolan, Marc Vignolan, David Partisseur, ce qu'ils sont devenus depuis que je les ai quittés en 1857, et où ils demeurent, pour que je puisse aller leur serrer la main et renouveler connaissance. »

Le père Chapuisat, le verre en mains, était devenu sérieux: « Henri Vignolan, dit-il, c'était un bon propriétaire, bien marié, possédant solide maison, bonne cave et vignes au bon soleil; au militaire, capitaine d'infanterie, c'était un homme bien considéré. Marc Vignolan avait eu moins de facilité, mais était arrivé aussi à une jolie aisance; si ses vignes étaient moins étendues, elles étaient de choix et son vin de même. Pour David Partisseur, c'était le mieux placé, par ses parents et son mariage le plus fortuné, membre influent de la Commune, dont il devint syndic. »

Ces descriptions m'intéressaient, mais ces verbes au passé m'inquiétaient; ils avaient quelque chose de lugubre, qui faisait disparate avec la figure honnête de mon hôte, avec le verre qu'il tenait en main, et qu'il vidait à petits coups.

« Mais, lui dis-je, ils ont donc quitté la Commune, que vous parlez d'eux au passé. » — « Pour dire vrai, répondit lentement le vieillard, ils sont morts les trois, dans les années 1880 à 1885. » — Cette indication me navra, et n'ayant plus de raison de prolonger mon séjour dans la

cave du père Chapuisat, au pied de ses laigres rebondis, je pris congé; un voile de tristesse semblait recouvrir la contrée; le lac et les Alpes avaient perdu leur éclat, et je regagnai la gare, plongé dans mes pensées. Morts dans les années 1880 à 1885, m'avait dit le vieil octogénaire; ils n'avaient donc guère que quarante ans. Et dans ce beau pays, aux vignobles fleuris, le vin exquis qu'ils produisent n'est-il pas la cause constatée du décès prématuré de bien des hommes, habitués à traiter à la cave, le verre à la main, les marchés et les affaires de la vie civile et de la vie politique, jamais ivres, mais toujours imbibés? Il en est de robustes, comme le père Chapuisat, qui font exception, et dont la santé demeure solide, mais combien d'autres manquent à l'appel, avant le temps! Et au fond, me disais-je, que faisais-je d'autre, à califourchon sur mon banc, que suivre la même voie, et si le ciel m'avait fait naître dans ce beau pays, l'exemple, l'habitude, l'attrait de ce vin doré, ne m'auraient-ils pas entraîné à en faire un usage pareil, à mon grand dommage?

Si j'étais joyeux en arrivant, je l'étais moins en retournant.

Heureux sommes-nous, pensais-je, dans notre coin de pays, de ne guère traiter les affaires le verre en main, et d'être arrivés à une modération relative, grâce à bien des leçons et des expériences; et puis, notre vin est moins riche en alcool, il paraît parfois dur, et si les Neuchâtelois l'apprécient, parce qu'il est le cru de leur terroir, il n'est pas du goût de chacun.

Il nous revient à ce propos, et pour finir, une petite anecdote en mémoire:

Il y a soixante-dix ans à peu près, le conseiller d'Etat, commissaire des lods, avait invité dans sa belle campagne, près de Neuchâtel, le général de Pfuel, gouverneur de la Principauté; c'était par une belle journée d'été, le temps était chaud, un de ces chauds qui altèrent. Comme premier vin, immédiatement après la soupe, le commissaire verse à son Excellence un verre de ce vin absinthé, parfumé et pétillant, dont nos pères avaient

le secret et dont ils se faisaient gloire. Le général le goûte et repose, sans rien dire, son verre sur la table — grand silence, en attendant le compliment... — mais comme le compliment ne venait pas, le commissaire s'enhardit, soulève son verre, et dit: « Eh bien, général, ce vin, qu'en dites-vous? » Et le général, faisant des yeux tout ronds, ouvrit la bouche et en laissa tomber ce seul mot: « Tétetabel. »

Tous les Neuchâtelois n'étaient pas et ne seraient pas de cet avis; mais, qu'en faisant honneur aux produits de leur pays, ils se répètent la maxime du « vieux major des Ponts », parvenu à l'âge de 93 ans, et qui disait à ceux qui lui demandaient sa recette: « Mon élixir de longue vie, c'est la modération. »

L'HORLOGERIE SUISSE EN 1910

La tâche du chroniqueur du vieux et brave *Messenger boiteux* est agréable. Disons-le d'emblée: après le marasme angoissant des affaires en 1908 et 1909, l'an de grâce 1910 a été bon pour l'industrie suisse et pour l'horlogerie en particulier. Le chiffre de nos expéditions à l'étranger: 147,012,052 francs, dépasse de 21,036,897 francs celui de 1909 qui se montait à 125,975,155 francs et atteint presque ceux de 1906: 150,401,527 francs, et de 1907: 149,267,698 francs, deux années qui marquèrent le point culminant de notre exportation horlogère. Cette reprise réjouissante s'est maintenue pendant le premier trimestre de 1911. Tout fait donc espérer que l'année 1911 contribuera à la prospérité de notre belle industrie nationale.

Voici la statistique officielle de nos exportations d'horlogerie pendant les dix dernières années:

En 1901	à Fr.	130,768,707
» 1902	»	120,856,381
» 1903	»	118,516,162

En 1904	à Fr.	122,616,382
» 1905	»	132,743,514
» 1906	»	150,401,527
» 1907	»	149,267,698
» 1908	»	129,296,578
» 1909	»	125,975,155
» 1910	»	147,012,052

Montres exportées en 1909:

	Pièces	Valeur en fr.
Montres métal	4,770,049	27,029,395
» argent	2,438,810	29,601,604
» or	813,448	46,305,751
Montres compliquées, chronogr., répétit., etc.	23,949	2,353,812
Autres montres	29,123	746,784
Mouv. finis de montres	883,731	5,743,033
Total	8,959,110	pièces

Montres exportées en 1910:

	Pièces	Valeur en fr.
Montres métal	5,845,004	31,628,091
» argent	2,682,469	32,073,858
» or	943,222	53,930,190
Montres compliquées, chronogr., répétit., etc.	32,007	2,429,348
Autres montres	40,661	1,057,927
Mouv. finis de montres	873,522	6,997,808
Total	10,416,885	pièces

Il ressort des tableaux ci-dessus que nous avons exporté, en 1910, 1,457,775 montres de plus qu'en 1909 et pour une valeur de 21,036,897 francs plus élevée. C'est un fameux pas en avant.

Par unité, la valeur est la suivante:

	Valeur moyenne en francs		
	En 1908	En 1909	En 1910
Montres métal	6.34	5.67	5.41
» argent	12.89	12.14	11.96
» or	57.43	56.93	57.18
» compliq.	99.61	98.28	75.90
Mouv. de montres	6.70	6.50	8.01

Il y a une augmentation sensible sur la valeur moyenne des mouvements finis et très petite sur celle des pièces d'or, tandis que la diminution du prix moyen des montres métal et argent va en s'accroissant d'année en année. Si nous examinons le tableau indiquant la valeur moyenne des

montres exportées dans les vingt-six dernières années, nous constatons que la baisse de prix a été régulière et constante sur les articles en métal qui, du prix de 11 fr. 90 en 1885, sont tombés à 5 fr. 41 en 1910, soit 54 0/0 de réduction, et sur les montres argent qui, de 20 fr. 40 en 1885, ont baissé à 11 fr. 96 en 1910, ce qui équivaut à une réduction de 41 0/0. C'est énorme et même inquiétant. — La fabrication, par procédés mécaniques, de montres en quantités considérables, est incontestablement le facteur principal de l'abaissement des prix. Il est juste, cependant, d'ajouter que la qualité moyenne des articles bon marché s'est constamment améliorée et que la conséquence, l'heureux correctif, en est la consommation infiniment plus forte des montres de poche qui deviennent toujours davantage nécessaires à tout le monde.

L'écart est beaucoup moins grand sur les montres d'or. Leur prix moyen était de 66 fr. 15 en 1885; il est de 57 fr. 18 en 1910: réduction 14 0/0.

Nous avons en Suisse treize bureaux de contrôle qui ont poinçonné :

Boîtes	En 1908	En 1909	En 1910
Or . . .	565,679	628,728	796,695
Argent	2,123,875	2,301,409	2,678,583

ce qui fait en 1910 : 167,967 boîtes d'or et 377,174 boîtes d'argent de plus qu'en 1909. Nous atteignons donc les grands chiffres de 1906 et 1907, si l'on tient compte qu'à cette époque, les boîtes à destination de l'Angleterre se contrôlaient en Suisse, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Les bureaux neuchâtelois ont contrôlé :

La Chaux-de-Fonds	557,903 boîtes d'or
Le Locle	119,545 "
Fleurier	8,489 "

soit 685,935 boîtes sur un total de 796,695 boîtes d'or contrôlées. C'est donc le 86 0/0 de la production totale de la Suisse, comme précédemment.

L'horlogerie est peut-être la branche de notre industrie helvétique qui a le plus souffert de la crise mondiale commencée à la fin de 1907 et qui s'est prolongée jusqu'au début de 1909. Elle a heureusement

rapidement pris le dessus et passe de nouveau par une période prospère. Puisse-t-elle durer longtemps et l'année 1911 imiter le bon exemple de sa devancière!

Quoiqu'en disent les pessimistes, il y aura encore de beaux jours pour notre industrie horlogère, à la condition que nos fabricants aient l'œil ouvert et continuent à perfectionner leurs moyens de production, de façon à faire mieux et plus avantageusement que la concurrence qui fait de prodigieux efforts pour nous détrôner. La tâche est grande. Les groupements patronaux ont donné plus de cohésion à nos fabricants et contribué à atténuer l'excès de production et à assainir les crédits. Il y a lieu de les en féliciter. Qu'à leur tour, les syndicats ouvriers n'exagèrent pas leurs prétentions et leurs revendications. Les conflits du travail sont devenus un écueil sérieux au développement de l'industrie. Il faut à tout prix les éviter, ou, si cela n'est pas possible, les liquider par des solutions justes et équitables, sauvegardant les intérêts généraux; sinon, leurs conséquences seront désastreuses pour tous.

Qu'un esprit d'entente et de concorde anime nos travailleurs, patrons et ouvriers. C'est là le moyen le plus efficace d'assurer à notre pays un avenir heureux et des jours prospères.

Au restaurant.

Le client. — Ah! voici au moins quelque chose de mangeable...

Le garçon. — Arrêtez! je me suis trompé: je vous ai donné la côtelette du patron.

*

En tramway.

Un monsieur entre et s'assied sur une lorgnette qu'une dame venait de déposer sur la banquette.

Il se relève en s'excusant de sa maladresse.

— Oh! cela ne fait rien, Monsieur, dit la dame, elle en a vu bien d'autres.

Les cloches et l'horloge du Temple de l'Abeille

A LA CHAUX-DE-FONDS

« Paix sur la terre, bonne volonté envers les hommes ! » A deux heures de l'après-midi, le dimanche 6 novembre 1910, voilà que toutes les cloches des églises de La Chaux-de-Fonds se mettent en branle. Qu'ont-elles donc à nous conter, les cloches, qu'elles délient leur langue à cette heure inusitée ? Quelque grave malheur menace-t-il la cité ? Aucune flamme sinistre, aucune fumée suspecte ne monte, dans aucune direction ; la ville est trop haut perchée pour qu'on doive craindre jamais une inondation. Alors, qu'ont-elles à nous apprendre, les cloches ? Écoutons : leur voix, quoique grave, a quelque chose d'allègre, d'« épanoui ». Si nous étions en pays catholique, nous dirions qu'elles célèbrent une noce, une naissance, un baptême, qu'elles saluent l'arrivée d'un prince de l'Église. Écoutons mieux ; des propos se dégagent de ce chaos de notes : « Soyez les bienvenues, jeunes sœurs dont la voix se mêlera bientôt aux nôtres. — Nous vous saluons, Marie, Esther, Ruth et Dorcas. — Puissiez-vous, comme nous, n'annoncer jamais que la paix ! »

Qu'est-ce donc ? Que se passe-t-il ?

Un grand silence plane sur la ville, puis, tout à coup, une cloche, une seule, rompt le charme, lançant dans les airs un « mi » joyeux, et qui dit : « Je suis « Marie » ; — puis c'en est une autre qui coupe ses « fa » sonores d'un nom : « Esther » ; — puis une troisième : « sol, Marie, sol, Marie » ; — puis une quatrième : « si, Dorcas, si, Dorcas ». Et puis, après un nouveau silence, toutes les quatre se mettent à vibrer à la fois ; et l'on entend, dans l'air, monter le message divin : « Paix sur la terre et bonne volonté envers les hom-

mes. — Soyez joyeux, enfants de la cité ; voici, la paix est faite. »

O voix des cloches, vous nous annoncez ce jour-là du bonheur. Que ne nous rapportez-vous jamais que de tels messages !

Mais pourquoi tout ce branle-bas ? Pénétrons par la pensée dans le gracieux Temple de l'Abeille, qui fut, solennellement, inauguré le 6 novembre 1904, ainsi que le narra le *Messenger boiteux* pour l'an de grâce 1905. Six ans se sont écoulés, et de nouveau les fidèles, en masse, célèbrent une fête de famille.

Il avait, dès l'origine, manqué quelque chose à l'élégante église. Nulle horloge ne marquait l'heure à son clocher, et ce clocher était muet. Un « sou » fut créé, qui donna près de dix mille francs ; les petits sous font les grandes fortunes. Une tombola, à laquelle participa toute la population, produisit net huit mille francs ; le capital était suffisant pour acheter une horloge et des cloches. Avec quelle satisfaction l'on s'enquit d'un fondeur et d'un horloger ! Le fondeur, ce fut la réputée maison Ruetschi, d'Aarau ; l'horloger, la maison Bär, de Sumiswald. Les cloches arrivèrent à La Chaux-de-Fonds le 30 septembre ; voici leur état-civil officiel :

La plus grande : *Marie* ; naissance : 13 août 1910 ; poids à la naissance : 1500 kg. ; devise : « Une seule chose est nécessaire. »

La deuxième : *Esther* ; naissance : 13 août 1910 ; poids à la naissance : 1000 kg. ; devise : « Invoque-moi au jour de ta détresse. »

La troisième : *Ruth* ; naissance : 13 août 1910 ; poids à la naissance : 800 kg. ; devise : « Sois fidèle jusqu'à la mort. »

La quatrième : *Dorcas* ; naissance : 13 août 1910 ; poids à la naissance : 450 kg. ; devise : « Ne cessez pas de faire le bien. »

Voilà ce que vous eussiez appris, si vous aviez pu pénétrer dans le Temple ; mais c'eût été, de votre part, un habile tour de force, car l'église est tellement remplie jusqu'en ses confins que Bob, malgré son extrême maigreur, ne fût pas arrivé à se faufiler à travers la masse infiniment

dense des curieux. Vous eussiez entendu encore M. le pasteur DuBois, président du Synode de l'Eglise nationale neuchâtoise, saluer les nouvelles cloches et former des vœux pour la prospérité de La Chaux-de-Fonds; vous eussiez entendu, l'un après l'autre, tous les pasteurs de la paroisse redire l'histoire du Temple et de ses cloches, et les grands espoirs fondés sur elles; et vous eussiez, surtout, senti une poignante émotion vous serrer le cœur quand, au beau milieu du discours de M. le pasteur de Corswant, président du Collège des anciens, qui formulait l'espoir du rétablissement prochain de la paix civique, une voix partit de la foule qui dit: « C'est fait! » La Chaux-de-Fonds venait de passer des journées d'angoisse; le lock-out menaçait l'industrie horlogère. Or, la voix annonça que la paix était imminente: elle fut, en effet, prononcée peu après. Et c'est pourquoi *Marie*, de sa voix grave, put, pour ses débuts, chanter du haut du clocher: « Soyez heureux, enfants de la cité; voici, la paix est faite. »

Présage béni, tu permets à tous les enfants de La Chaux-de-Fonds l'espoir que *Marie* ne présidera jamais qu'à la bienfaitante Paix.

A. MATTHIAS

— Léonie, si je suis satisfaite, je vous passerai tous mes vieux chapeaux.

— Je remercie beaucoup Madame, mais je n'aime pas à être ridicule.

*

Rectification.

— Te voilà dans un bel état! je t'avais dit de ne pas aller sur la glace...

— J'ai pas été dessus, j'ai été dessous.

*

— Vois-tu ce monsieur? Il a contribué à sécher bien des larmes.

— Quel bon cœur! Que fait-il donc?

— Il est marchand de mouchoirs.

La Caisse d'Epargne pour les loyers

(1852-1910)

Le 31 décembre 1910 a vu disparaître une œuvre qui, pendant près de 60 ans, a rendu de précieux services à une partie de la population de Neuchâtel: c'est la Caisse d'Epargne pour les loyers. Fondée en 1852, cette caisse avait pour but de faciliter aux familles pauvres le paiement de leurs loyers. D'après son règlement, tout chef de famille pauvre et reconnu comme tel, ne payant pas un loyer supérieur à 150 francs par an, et domicilié à Neuchâtel depuis deux ans, pouvait faire partie de la caisse des loyers, à condition qu'il payât chaque quinzaine un 24^{me} de son loyer, déduction faite d'une prime de 20% bonifié par la caisse. Il perdait son droit à la prime et ses apports antérieurs lui étaient remboursés, s'il restait plus d'une quinzaine en arrière dans ses paiements. Des personnes de bonne volonté furent désignées pour recevoir les paiements des déposants et pour payer, à leur échéance, les loyers aux propriétaires. La somme nécessaire au paiement des primes était obtenue au moyen de collectes annuelles.

Outre la prime dont bénéficiaient les déposants, la caisse rendait encore aux familles peu aisées le service de maintenir bas le taux des loyers; en effet, les propriétaires, par la sécurité qu'ils avaient d'être payés régulièrement, étaient incités à ne pas augmenter leurs prix au-delà de 150 francs.

Dès l'origine l'œuvre fut appréciée; en 1855, 270 déposants étaient inscrits et le montant des primes s'éleva à 5700 francs. Le comité dut constater que ses ressources, dues uniquement à la générosité des souscripteurs, ne suffisaient pas; il fut obligé de réduire la prime au 10% du loyer; plus tard d'autres modifications furent

apportées aux conditions ; ainsi en 1874, ensuite de la hausse des loyers, le maximum des locations fut porté à 200 francs et l'année suivante à 250 francs ; en 1882, la prime, maintenue à 10% pour les loyers inférieurs à 200 francs, fut réduite à 5% pour les loyers supérieurs à ce chiffre.

Dans l'année 1896, le comité se décida à ne plus admettre de nouveaux déposants et cela pour les raisons suivantes :

Le fait devenu très général du paiement des petits loyers tous les mois ; l'augmentation persistante des loyers au-dessus du taux de 250 francs ; réduisant à un petit nombre de locataires le bienfait de la caisse ; les souscriptions bénévoles se faisant de plus en plus rares.

Par suite de cette mesure, le nombre des déposants diminua chaque année et, à Noël 1910, époque à laquelle la caisse termina ses opérations, il n'était plus que de 14.

Pendant les 58 années de son existence, la caisse des loyers a payé des locations pour . . .	fr. 983,255.09
chiffre dans lequel les primes entrent pour . . .	» 97,256.72
Les dons et collectes ont produit	» 95,103.81
les intérêts	» 6,593.28
Les frais d'administration se sont élevés à	» 3,539.99

ce qui donne une moyenne de 61 fr. 03 par an.

Les fondateurs de cette œuvre utile et leurs continuateurs ont droit à une pensée reconnaissante. L'institution qui vient de disparaître sans bruit, comme elle avait été fondée, est un des beaux exemples de cette philanthropie neuchâteloise, si vivante et si active dès le commencement du XIX^{me} siècle, grâce à l'initiative d'hommes bienveillants et dévoués qui savaient, sans contrainte, mettre l'intérêt général au-dessus de leurs intérêts particuliers.

CHRONIQUE AGRICOLE

En comparant 1911 à 1910, on peut dire que les années se suivent, mais ne se ressemblent pas.

Sec et chaud, telle est la caractéristique de cet été qui vient, une fois de plus, de donner un démenti à ces obscurs et grands savants de cabinet qui prophétisaient que notre planète était en train de se refroidir ! On a enregistré 35 et 36° centigrades à l'ombre ! Pour un astre qui tourne à la glace, ce n'est pas mal !

Après un hiver rigoureux, avec des chutes de neige abondantes, le printemps n'a pas eu trop d'à-coups ; les semailles et plantations se sont faites de bonne heure, et généralement dans d'excellentes conditions. Les céréales d'hiver, emblavées dans l'arrière-automne, ont été juste à point recouvertes de neige, et les pluies chaudes, alternant avec les journées de soleil, les ont fait pousser dru et rapidement. Les fourrages ont profité de ce bon temps et, grâce à un soleil ardent, on a mis au fenil, dans tout le canton, une récolte moyenne comme quantité, mais vraiment supérieure comme qualité.

Les céréales auront un rendement un peu inégal : la grenaison sera exceptionnellement rentable pour les céréales du Vignoble, bonne pour celles des vallées intermédiaires, moyenne et plutôt faible pour les avoines des montagnes qui ont été « surprises » par le sec et qui ont, comme on dit, « mûri de force ! » Une chose extraordinaire et qu'il y a sans doute quelque intérêt à noter ici, c'est qu'à la montagne, on a récolté beaucoup de céréales avant la mi-août et à la fin d'août, la moisson y était considérée comme terminée.

A part dans les vergers irrigués et pour les légumineuses — luzernes, esparcettes, trèfles, — les secondes coupes ont été généralement faibles et nulles en certains,

endroits. Afin que les agriculteurs soient dispensés d'entamer leurs provisions de fourrage sec, les communes ont autorisé le parcours du bétail et ce dernier est au pacage depuis le commencement ou le milieu du mois d'août. A ce moment, la sécheresse menaçait de tourner un peu à la calamité, aux montagnes surtout; l'herbe était roussie, rôtie par le soleil, et le manque d'eau se faisait sentir dans beaucoup de pâturages. Il a même fallu redescendre prématurément le bétail de quelques alpages.

Heureusement que des pluies abondantes, dans la semaine du 20 au 25 août, ont rétabli un peu l'équilibre, qui est de nouveau menacé par les chaleurs de la fin d'août et du commencement de septembre.

Les récoltes sarclées — choux-raves, betteraves, carottes — qui ne détestent pas l'humidité, n'ont pas été servies à souhait et la récolte sera très inégale et plutôt faible dans son ensemble.

Quant aux pommes de terre, celles qui ont souffert de la sécheresse sont abondantes, mais très petites. Par contre, dans certaines « fins », les tubercules sont gros, sains et d'une qualité excellente. Certaines variétés ont la tendance de « regermer », ce qui leur enlève toutes leurs qualités de pommes de terre comestibles.

L'année 1911, que quelques personnes veulent comparer à 1893, vaut infiniment mieux comme rendement agricole et certains domaines, un peu privilégiés sans doute, arriveront à d'excellents résultats financiers. Toutefois, les provisions pour le bétail sont plutôt moyennes, les fourrages complémentaires seront à des prix manifestement exagérés pendant cet hiver, aussi les agriculteurs soucieux doivent-ils chercher les voies et moyens de se procurer des fourrages verts pour le premier printemps de 1912.

Des semis de vesce ordinaire, ou de vesce velue, mélangée à un peu de seigle, sont recommandés. Dans beaucoup de localités de la Suisse allemande, on sème, en septembre, des seigles que l'on fauche en vert, fin mars ou commencement d'avril.

Il faut ensuite que l'agriculteur apprenne à économiser son fourrage à l'entrée de la saison. C'est quand la bourse est pleine qu'il faut ménager son argent; quand elle est à peu près vide, c'est trop tard!

1893 — de désastreuse mémoire — a été, il faut l'avouer, une excellente école pour tous ceux qui ont voulu en profiter. Elle a appris à l'agriculteur à fourrager économiquement et rationnellement son bétail. Aucun fourrage ne doit être perdu, ni vilipendé, et partout où nécessité fera loi, il faudra fourrager, après les avoir hâchées, les excellentes pailles de nos céréales, en choisissant, de préférence, les pailles d'avoine et d'orge parce qu'elles contiennent davantage de protéine ou de matières nutritives que les pailles de froment et de seigle surtout.

1910-1911, une année humide et une année sèche. Il faut en tirer des conclusions qui nous permettent, à l'avenir, de faire face tout à la fois à un excès d'humidité et à une période excessive de sécheresse.

L'observateur quelque peu attentif a pu remarquer que les plantes des terrains en bon état de fumure donnent toujours de plus belles récoltes que celles des terres insuffisamment engraisées, et cela dans les diverses conditions météorologiques. Les expériences à cet égard ont démontré que les plantes en terrain non fumé présentent un système de racines très ramifié en raison du fait qu'en sol pauvre elles doivent parcourir un cercle étendu pour chercher les aliments dont elles ont besoin; cette dépense de temps et de travail appauvrit nécessairement la partie aérienne dont tire parti le cultivateur. Quand le terrain est bien fumé, il se forme, dans les couches supérieures du sol, des éléments nutritifs que la plante absorbe rapidement quand il fait sec, et quand il pleut abondamment, l'eau est mieux employée, grâce à la fumure.

La rentabilité agricole augmente généralement en proportion de l'engrais fourni au sol, mais encore faut-il que cette fourniture soit rationnelle, bien appropriée, et

ne dépasse pas les besoins de la plante, car, ce que l'agriculteur cherche à obtenir, c'est, non pas une récolte maximum, mais un bénéfice maximum. Si une récolte extraordinairement abondante n'est pas rémunératrice, elle devient un simple tour de force et n'a aucun intérêt pratique.

Or, encore ici, il résulte de nombreuses expériences bien dirigées et contrôlées, qu'à partir d'une certaine limite, les effets des engrais ne sont plus proportionnels à la dose employée. Autrement dit, si les rendements augmentent d'abord proportionnellement aux quantités d'engrais fournies à la plante, cette proportionnalité disparaît au-delà d'une certaine limite. L'excédent ne paie plus la dépense et se traduit dès lors par une perte d'argent.

Ainsi, il faut proportionnellement beaucoup plus d'engrais pour faire passer une récolte de blé de 30 à 35 hectolitres que pour la faire passer de 20 à 25 hectolitres.

Il en est de même en nutrition animale : une dose exagérée de fourrages complémentaires pour augmenter la production du lait et de la viande ne reste pas proportionnelle à la dépense faite ; il y a une limite à partir de laquelle cette dépense devient supérieure au rendement obtenu et, par suite, n'est plus avantageuse.

Il n'est du reste guère possible de fixer, d'une façon précise, cette limite de maximum d'engrais à employer. Elle n'est pas absolue et ne peut se déterminer par des chiffres. Elle varie aussi selon le prix des engrais et le prix de vente des denrées agricoles ; elle varie encore suivant les exigences spéciales à chaque culture, et selon la nature et la richesse du sol. C'est l'expérience, basée sur des essais répétés, qui seule peut la faire connaître.

Il est encore inutile d'employer des doses exagérées d'engrais parce que, si, dans certains cas, l'excédent non utilisé par la récolte faite peut demeurer enfoui dans le sol à la disposition des récoltes suivantes, cette mise en réserve n'est pas toujours le cas. Si le pouvoir fixateur agit sur certains éléments, comme l'acide phos-

phorique et la potasse, il est à peu près nul en ce qui concerne la chaux et l'azote, surtout si ce dernier est sous la forme nitrique. Si l'on force la dose d'azote, pour les céréales notamment, ce sera au préjudice de la récolte proprement dite, les feuilles se développeront au détriment du grain.

Il faut donc nécessairement que les agriculteurs apprennent à se servir des engrais complémentaires d'une manière rationnelle et judicieuse.

L'été que nous traversons est caractérisé par des attaques violentes de fièvre aphteuse dans la plupart des pays qui nous environnent ; la Suisse n'a malheureusement pas été à l'abri de la contagion qui a atteint aussi quelques étables, heureusement peu nombreuses, de notre pays. Il résulte de suppositions au sujet du contagage, qu'il faut apporter dorénavant une surveillance toujours plus effective dans la désinfection des wagons qui ont voituré, non seulement des animaux, mais de la viande et des cuirs de bétail importé.

Cette épizootie de fièvre aphteuse, outre qu'elle nuit considérablement au commerce en général, a bien vite entamé sérieusement le capital-bétail de l'exploitation d'une ferme. Et, aujourd'hui, le capital-bétail est extraordinairement élevé, car jamais encore il n'a été pratiqué des prix pareils. La demande dépasse l'offre et le remède serait d'élever davantage de bétail. Mais les produits laitiers et la viande sont très recherchés et le producteur est tenté de transformer rapidement ses récoltes en espèces sonnantes.

Cette hausse exagérée des prix du bétail s'est répercutée sur le lait et ses dérivés, et un peu partout, nous assistons à une augmentation du prix du lait, du beurre, du fromage, au grand désespoir des ménagères qui ont de la peine à équilibrer leur budget.

Il faut dire, à la décharge des agriculteurs, que les consommateurs ont été gâtés autrefois par des prix de famine pour le producteur, qui réalisait à perte le lait de sa ferme. L'équilibre se rétablit au-

jourd'hui, non sans quelques protestations de la part des consommateurs.

L'établissement du prix de revient du lait est un délicat problème d'économie rurale et pour le résoudre, il faudrait posséder tous les éléments nécessaires. Certaines enquêtes ont révélé que cette denrée revenait en moyenne à 20 centimes le litre. Et pourtant, nombreux sont les agriculteurs qui écoulent ce produit à un prix inférieur !

Les progrès réalisés par l'électricité depuis quelques années, et dont l'énergie peut se diviser à l'infini, ont amené à penser qu'elle était destinée à rendre de grands services dans la crise de main-d'œuvre que l'agriculture traverse. Il faut aux animaux des racines découpées, des tourteaux broyés, des grains concassés, des fourrages et des pailles hachés ; on demande de la machine à battre les céréales, non seulement qu'elle nettoie et trie le grain, mais qu'elle bottelle encore la paille ; l'écrémeuse et la baratte mues à l'électricité, sans compter les moteurs qui actionnent les instruments de culture... voilà toute une évolution que nous signalons aujourd'hui, mais qui va devenir nécessaire pour la prospérité de l'agriculture et le bien-être du pays tout entier.

C'est par le bon marché de cette force que l'agriculteur obtiendra ce progrès et c'est par l'emploi de cet outillage perfectionné qu'il pourra élever les salaires des ouvriers ruraux et les amener au niveau de ceux de l'industrie.

En agriculture, comme en industrie, la cherté et la rareté de la main d'œuvre ont stimulé l'esprit d'invention. Autrefois, c'étaient les bras qui agissaient, aujourd'hui c'est la tête.

C'est pourquoi, en présence de cette évolution, qui est loin d'avoir dit son dernier mot, il nous faut des ouvriers intelligents et instruits. Le machinisme nous impose une éducation professionnelle toute spéciale, sommaire, pratique.

Et notre personnel agricole n'en sera que plus attaché à sa mission, plus heureux dans son travail, et il se fera ainsi,

comme dans d'autres métiers, une sélection des énergies, dans laquelle les réfractaires seront supprimés !

LE CORTÈGE HISTORIQUE

des 4 et 11 septembre 1910

A LA CHAUX-DE-FONDS

L'inauguration du Monument de la République, à La Chaux-de-Fonds, a permis à la population de cette ville de montrer, une fois de plus, ce dont elle est capable, lorsqu'il s'agit de se dévouer pour une œuvre de bienfaisance.

Lorsqu'enfin l'on apprit que le monument en gestation depuis de nombreuses années — le *Messenger boiteux* de l'an dernier a conté les phases de ce long et patient travail — était prêt à être posé, une idée germa au sein du comité de l'Hôpital d'enfants, qui prit corps et fut bientôt accueillie avec empressement. On se dit qu'une simple cérémonie d'inauguration — si imposante fût-elle dans sa simplicité — serait incomplète et ne suffirait pas à remplir cette grande journée patriotique ; monter un « festspiel » était chose assez malaisée ; le temps matériel faisait défaut, une telle entreprise a de gros aléas ; par le beau temps, elle pouvait parfaitement réussir ; la pluie, et tous les espoirs étaient déçus, les recettes insuffisantes. On inclina plutôt, tout d'abord, pour un grand cortège sportif, modifié bientôt, tout naturellement, en un défilé de la locomotion à travers les âges ; cela encore parut incomplet. C'est alors que l'idée subit une nouvelle modification, heureuse à tous égards : on décida d'organiser plutôt un cortège reconstituant l'histoire des Montagnes neuchâtelaises — et du canton — à travers les âges. Cette fois, on était entré dans la bonne voie, et les

sceptiques du début durent céder le pas aux enthousiastes qui, en dépit des avis contraires et des si et des mais, décidèrent d'aller gaillardement de l'avant. On convoqua les présidents des sociétés locales, on leur exposa le but visé, qui était d'attirer beaucoup de monde à La Chaux-de-Fonds, afin, par une « vente de fleurs » et par des collectes, de s'emparer de la circonstance pour enrichir le fonds du futur Hôpital d'enfants; car ce bâtiment, pour être suffisamment vaste et hygiénique, coûtera de très grosses sommes. La consultation des présidents fut, dans son ensemble, favorable; quelques-uns réservèrent l'avis de leur société; la majorité, d'emblée, se déclara d'accord, sans circonlocutions. Les uns annoncèrent pouvoir assumer la responsabilité financière du groupe qu'on les pria d'organiser; les autres, moins riches, promirent leur participation en chair et en os. Ainsi encouragé par tant de bon vouloir, le Comité d'organisation se mit à l'œuvre, et nomma de nombreuses commissions spéciales, chargées de régler tous les détails. Et que de détails! Imaginez la tâche du Comité des costumes, obligé de reconstituer le vêtement exact de l'époque désignée pour chaque groupe, d'établir les accessoires, de les trouver. 1200 dames et messieurs à vêtir, les uns de velours, de soie et d'hermine, les autres de peaux de bêtes, d'armures ou d'uniformes. Le grand magasin de costumes Kaiser, à Bâle, fut bien, il faut le reconnaître, d'un puissant secours. Mais que de pourparlers avant d'avoir déterminé, d'exacte façon, le style du costume et les accessoires authentiques! Et puis, allez donc demander à un costumier de vous livrer un authentique uniforme de pompier de La Sagne, ou l'habit sans style — on n'y songeait guère à l'époque! — du patriote de 48! Réfléchissez à toutes ces choses, et vous conviendrez que la tâche était de celles qu'on entreprend sans toujours se douter du fil qu'elles vont vous donner à retordre! Eh bien, sans jamais se lasser, avec un dévouement à toute épreuve, les commissions diverses et les commissaires

de groupes s'acquittèrent de leur mandat tant et si bien que, de l'avis unanime, rarement cortège fut mieux ordonné et plus homogène. On commit il est vrai, par ci par là, quelque anachronisme qui fit sourire les férus d'histoire. On vit même tel Helvète défiler allègrement le lorgnon d'or sur le nez, ou tel lacustre déambuler les pieds chaussés d'escarpins vernis; ou encore tel patriote de 48 s'en aller à la conquête de la République en de superbes costumes d'un autre âge, tout flambants neufs. Mais ces quelques détails — l'énumération en est brève — ne servirent qu'à mieux démontrer le souci d'exactitude qui avait présidé à l'organisation du cortège.

Il ne rentre pas dans le cadre de ce petit article que je vous énumère au complet ce long et superbe défilé; il est tout au moins équitable d'évoquer le défilé des groupes, auxquels participèrent toutes les sociétés de la ville; que dis-je, chacune des localités voisines fournit son petit contingent en cavaliers, hommes et accessoires, prouvant ainsi sa sympathie et son attachement à la grande Ruche.

Enumérons donc, pour que l'Histoire s'en souvienne par l'organe du *Messenger boiteux*, tous les groupes du cortège:

Treize cavaliers, costumés de velours, cinq héraults sonnant de la trompette, la fanfare des cadets. La « Ruche montagnarde », symbolisée par des enfants costumés en abeilles. Les Helvètes, le Char de triomphe romain, le Roi mérovingien, escorté de seigneurs, de dames et de soldats. La fanfare l'« Avenir », en costume Louis XIII. La reine Berthe et sa suite. Les seigneurs de Valangin faisant une partie de chasse dans les Montagnes noires. Les Neuchâtelois à Saint-Jacques, et les Suisses, et les Armagnacs. La musique des Armourins du chef-lieu, l'authentique, celle qui fit tant de plaisir au président Fallières. Les milices confédérées en 1648. Messire de Stavay Mollondin et son escorte. Une chaise à porteurs du XVIII^{me} siècle. Un carrosse du XVIII^{me} siècle, ces deux derniers groupes vestiges de l'idée primitive d'un défilé de la locomotion à travers

les âges. L'« Harmonie tessinoise », costumée en carabiniers de l'Empire. Un groupe de tambours, avec tambour-major. La Carmagnole. Le roi de Prusse et son escorte. La noce villageoise. La pompe à feu — authentique — qui vint de La Sagne, en 1794, au secours de La Chaux-de-Fonds en flammes. La « Musique des carabiniers » de 1830, berceau de nos modernes « Armes-Réunies ». La milice fédérale, de 1830 à 1870. Les patriotes de 1848, à leur tête Fritz Courvoisier. Les « Armes-Réunies » dans leur équipement et la théorie des diverses pièces d'artillerie qui se sont succédé en Suisse. Enfin, fermant le défilé, le char triomphal de la Suisse, accompagnée de son Histoire.

Cette sèche énumération dit tout au moins la richesse et la variété du cortège du 4 septembre, bel élan de solidarité et de philanthropie. La vie sociale n'est pas près de décliner dans une ville, lorsqu'elle peut offrir un spectacle de ce genre où tous collaborèrent avec joie, dans la mesure de leurs moyens et de leur ingéniosité.

A. MATTHIAS.

Le docteur X. dînait un jour chez le grand peintre Z. Au fumoir, le maître de la maison lui amena sa levrette favorite.

— Voudriez-vous l'ausculter, mon cher ami ? elle tousse depuis huit jours à fendre l'âme. Voyez donc si elle n'a pas un point pleurétique.

D'assez mauvaise grâce le jeune et déjà célèbre praticien s'exécute.

Quelques jours plus tard le grand peintre dîne à son tour chez le docteur X. Après le dîner, dans l'atelier très moderne style, le docteur X. s'approche de Z. et, lui tendant un petit pot de couleur tel qu'en ont les peintres en bâtiment :

— Mon cher ami, je vais abuser de vous, mais voyez cette corniche, dont le ton ne se fond pas avec celui du plafond : j'ai compté sur votre obligeance pour faire ce raccord.

Et le grand peintre dut s'exécuter.

CHRONIQUE MUSICALE

Les amateurs de musique de Neuchâtel ont passé, au commencement de l'hiver, par de grandes inquiétudes, car ils pouvaient se demander s'ils obtiendraient, cette année, des concerts avec orchestre. Les négociations ne parvenaient pas à aboutir avec l'orchestre de Lausanne qui n'en finissait pas de se reconstituer ; il fallut y renoncer, enfin, et appeler à l'aide, de nouveau, nos vieux amis de Berne, qui répondirent à cet appel avec beaucoup de bonne grâce. Aussitôt les quelques partisans fanatiques de l'orchestre lausannois en conçurent un véritable effroi. Bien à tort d'ailleurs, car l'ancien orchestre de Berne, remis à neuf, considérablement augmenté, conduit par un musicien sérieux et habile, M. Brun, nous donna cinq concerts fort intéressants.

On y entendit des célébrités étrangères, MM. Ricardo Vinès et Plamondon, M^{me} Debogis, et un enfant du pays, M. Miche, un jeune violoniste plein de promesses.

Dans un concert sans orchestre, la Société de musique nous avait offert le quatuor Bataille, ce dont on ne lui sut, en général, pas beaucoup de gré. Et même elle voulut tenter un nouvel essai de concert populaire, avec le concours de l'orchestre de Berne et de M^{lle} Seinet. Mais le peuple, décidément, répond bien mal à ses avances. Est-ce parce que ce même jour sur la place du Port recouverte de cinq centimètres de neige fondante, trois puissants orgues à vapeur appelaient à eux les amateurs de vraie musique populaire ? Louons tout au moins les persévérants efforts de la Société de musique dans ce sens, puisque nous n'avons pas la satisfaction de dire qu'ils sont couronnés de succès.

La Société chorale remplit aussi son programme annuel en organisant deux

concerts. Mais sa vie intérieure, jusqu'alors si calme, fut subitement secouée par une bourrasque, qui agita, du même coup, un peu tout le public musical de la ville. Son premier concert, où figuraient le Magnificat de Bach, un Concerto de Hændel, et un Psaume de Saint-Saëns, fut sévèrement critiqué par le correspondant neuchâtelois d'une gazette musicale de la Suisse allemande. Cette correspondance provoqua malheureusement la démission de M. Röthlisberger, qui avait dirigé ce concert; le public s'est vivement ému de cet incident qui fut abondamment commenté dans les cercles musicaux et la presse locale. La population tout entière fut peinée du départ du sympathique directeur qui, depuis plus de vingt ans, avait présidé aux destinées de la société. Comme la décision de M. Röthlisberger était irrévocable et qu'il fallait pourvoir à son remplacement, M. Alb. Quinche voulut bien se charger de préparer le concert du printemps, qui fut réussi. La Chorale chanta le *Requiem* de Cherubini et l'orchestre de Berne, sous la direction de M. Brun, exécuta la grande symphonie avec orgue de Camille Saint-Saëns. L'orage s'est apaisé, et l'on put s'entendre pour nommer définitivement M. Benner comme successeur de M. Röthlisberger.

Malgré ces dissonances, la vie musicale n'en suivit pas moins son cours habituel. Il faut signaler, comme les années précédentes, les intéressants concerts d'orgue de M. Alb. Quinche, au mois de septembre. M. Ad. Veuve, le pianiste choyé de notre population, donna un concert dont le succès était assuré d'avance. La musique de chambre, ayant toujours à la tête de son quatuor notre excellent violoniste M. Karl Petz, eut ses cinq séances annuelles, qui semblent décidément regagner leur ancienne faveur. Enfin, des artistes tels que MM. Lauber et Marteau et M. Paderewski voulurent bien s'arrêter chez nous au cours de leurs tournées européennes, tandis qu'un jeune musicien de La Chaux-de-Fonds, M. Schneider, venait s'imposer à l'attention du public comme un organiste

de grand mérite. Ajoutons à cela les concerts des sociétés de chant Orphéon et Frohsinn, et de nos fanfares. Voilà notre bilan de cet hiver. On s'y querella bien un peu, mais on y fit tout de même pas mal de bonne musique.

A PROPOS DE SOULIERS

Une vieille Neuchâteloise contait dernièrement à un pasteur le trait suivant :

Quand j'étais petite, il y avait au village un cordonnier qui livrait à ses pratiques des chaussures absolument imperméables, semelles inusables, lacets incassables. Sa réputation s'étendait au loin. Ses clients, et surtout ses concurrents, auraient bien voulu savoir quels étaient les matériaux dont se servait ce cordonnier quelque peu sorcier, mais celui-ci gardait jalousement son secret. Pourtant il promit d'écrire sa recette avant de mourir.

Et de fait, le jour de l'enterrement, on trouva au fond d'un tiroir un pli renfermant un bout de papier, sur lequel le malin cordonnier avait tracé de sa plus belle écriture ce qui suit :

« Pour faire des chaussures imperméables et inusables, il faut se procurer les matières premières suivantes :

Comme semelles, des langues de femmes, car elles ne se fatiguent jamais ;

pour les empeignes et les tiges, des gosiers d'ivrognes, parce qu'ils refusent l'eau ;

enfin, comme lacets, des rancunes ecclésiastiques, attendus qu'elles ne se détendent jamais. »

En ménage.

— Tenez! Monsieur mon mari, vous n'êtes qu'un melon!

— Laissez-moi vous rappeler, Madame, que vous avez été faite d'une de mes côtes!..

MUSEE HISTORIQUE DE L'OCCE
6 AVRIL 1911



*Filuses
Deuchâtelaises*

PHOT. ROBERT

CLICHÉ A. COURVOISIER

MUSEE HISTORIQUE DE L'OCCE
6 AVRIL 1911



*Dentellières
Deuchâtelaises*

PHOT. ROBERT

CLICHÉ A. COURVOISIER

LE MUSÉE HISTORIQUE DU LOCLE

(AVEC PLANCHE)

Les Montagnes neuchâtelaises offraient autrefois des intérieurs fort curieux.

Les ébénistes de chez nous avaient su adapter à notre vie les lignes de certains styles d'ameublement. Ils construisaient en noyer massif des meubles robustes, pratiques et bien proportionnés qui empruntaient leurs formes au Louis XIII, puis au Louis XV et au Louis XVI surtout.

Nombreuses étaient les demeures qui possédaient de superbes pendules dues aux artistes du pays et, en grand nombre, ces étains que l'on distribuait comme prix de tir. Aux murs, on voyait des gravures Girardet. Tout cela constituait un ensemble remarquable. Dans les maisons les plus simples, on rencontrait des objets qui témoignaient du goût des habitants et d'une certaine recherche de la beauté.

La face des choses a changé. Les brocanteurs et les antiquaires, j'allais dire les vandales, ont passé par là; ils ont fait triste besogne. Depuis longtemps déjà, mais dans ces dernières années surtout, ils ont sillonné en tous sens le pays, enlevant ce qu'on avait la faiblesse de leur céder, emportant au loin ces mille objets qui font le charme d'une habitation et que l'on a hérité des générations précédentes. Fâcheux marché que chacun faisait en vendant ces souvenirs au brocanteur étranger; par toutes ces fissures, le sentiment familial, l'amour du foyer s'écoulaient, s'en allaient. Ainsi, peu à peu, on a vu, dans nos villages et nos campagnes, les beaux meubles de noyer, les pendules neuchâtelaises, les étains, les bahuts et les coffrets prendre le chemin de la ville. Ils ont été remplacés par les chaises de Vienne et le toc du bazar.

Si le pays s'est bien appauvri en objets anciens de valeur, il en reste pourtant

encore et on ne saurait faire trop d'efforts pour les garder, pour empêcher leur exode.

C'est mue par ces sentiments que la section locloise de la Société d'histoire a travaillé deux ans durant à l'installation du musée historique qui existait à l'état d'ébauche, mais sans classement parce qu'il était sans locaux suffisants.

La Commune a donné aux organisateurs toute la place nécessaire dans le bâtiment neuf des musées. Elle leur a remis de nombreux objets qui ont une valeur historique et se trouvaient disséminés dans divers édifices.

Le comité du musée a prié le public de lui confier les belles choses anciennes qui couraient risque de se perdre ou de se détériorer. Il a rappelé à tous la valeur qu'ont les souvenirs de la famille et de la maison; il a engagé chacun à les conserver soigneusement dans leur cadre naturel, à refuser surtout les offres des brocanteurs de passage; il a acheté diverses belles pièces qui risquaient de prendre le chemin de l'étranger.

Ce comité a été charmé, et parfois ému, de la sympathie et de l'aide qu'il a rencontrées; les autorités communales et de nombreuses personnes l'ont soutenu avec bienveillance.

Dans ces conditions, un travail fructueux était possible; il a été fait.

Le 7 avril 1911, le musée historique ouvrait ses portes. La cérémonie d'inauguration, très simple, avait rassemblé les amis de cette entreprise d'utilité publique. La Société d'histoire était représentée par cinq membres de son comité, son président, M. le Dr Châtelain, son ancien président, M. Philippe Godet. On fit échange d'aimables paroles et on distribua aux dames des gaufres faites avec un fer loclois de 1593, ce qui n'est point ordinaire.

Voyons maintenant quelle est la distribution du musée dont l'entrée est gardée par l'un des deux canons que le premier gouvernement républicain donna au Locle.

Le vestibule est orné d'anciens schilds d'auberge, de bannières et de gravures. On y voit aussi les contrevents de la bou-

tique du libraire Girardet; on peut y lire les titres des ouvrages qu'il offrait au public.

Entrons dans la salle: au centre le médaillier. Aux parois latérales sont de grandes vitrines contenant les objets qui ne peuvent être exposés autrement. Au fond, un faisceau d'anciens emblèmes; parmi les plus récents, un drapeau royaliste s'efface derrière la bannière richement brodée que le Grand Conseil donna au Locle en 1848. Au-dessus de la porte, une panoplie étale des hallebardes de valeur; tout près, un râtelier d'armes avec de beaux spécimens de fusils à mèche neuchâtelois. Sur les parois, courent dans tous les endroits disponibles, des gravures anciennes.

Mais ce qui frappe le visiteur, c'est la reconstitution de groupes. Dans un angle, voici la très belle table de justice du Locle qui date de 1700 environ; le sceptre de justice y est déposé avec le chapeau et l'épée d'un justicier; on y voit aussi un livre de franchises, l'écritoire et la plume d'oie. A la chaise de Monsieur le maire s'adosse un parapluie oublié.

Plus loin, ce sont des poêles dont l'un, Louis XV, très beau, provient de la Jaluze.

Dans un autre angle, c'est la vieille cheminée avec des coquemars et autres accessoires.

Puis encore des meubles groupés comme on les avait chez nos arrière-grands-parents.

Le comité avait réservé à ses hôtes une surprise: A la fenêtre travaillait l'ancien Perrelet, fidèle reproduction de la gravure bien connue de Girardet.

De gracieuses dentellières, en costume de 1800, faisaient danser leurs fuseaux.

On voyait tourner le rouet d'authentiques vieilles fileuses.

Le public a trouvé un singulier plaisir à cette évocation du passé.

Et voilà un Musée régional installé. Qu'il se développe et rende les services qu'on attend de lui.

C. P.

UN NUMÉRO

DE LA

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

DE 1787

Une de nos lectrices a bien voulu nous communiquer un numéro de la *Feuille d'Avis de Neuchâtel*, de l'an 1787. On se rendra aisément compte du chemin parcouru dès lors, en lisant ce document, ancêtre authentique du journal que nous dégustons chaque matin:

N° XXXVIII

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

EN SUISSE

DU JEUDI 12 JUILLET 1587

avec Permission du Magistrat

ON OFFRE A VENDRE

1. Chez M. Tschaggény du Grand Conseil un parti d'environ 70 quintaux de beau sucre mélis, qu'il cédera à des conditions favorables.

2. Une chaise très-commode pour des voyages, légère et fort solide. On peut la voir chez le messenger de Basle, qui a commission de la céder à un très-bas prix.

3. Une maison située au milieu de la Grande-rue. S'adresser à M. le Conseiller Muller.

4. Chez S. Fauche, imprimeur et libraire du Roi, le portrait de Robert-Scipion de Lentulus à 2 piécettes¹. La Vie de ce général en allemand, 4 piécettes.

5. Un buffet à deux portes et un grand coffre en sapin, un rouet à filer, un moulin tout en fer et acier pour moudre le

¹ La piécette valait 25 centimes.

tabac, une cuve à lessive ovale. S'adresser au Sieur Jonas Chatenay de la Clef d'or.

6. Une chaloupe qui a très-peu servi, avec son ancre, son cable, quatre voiles et plusieurs cordages avec une dizaine de poulies, environ 500 livres de lest, etc. S'adresser au bureau d'avis.

7. Un fourneau de faïence tout neuf, à un prix modique. S'adresser au bureau d'avis.

8. Chez M^{me} Meyer née Gaillard, à Berne, le remède connu depuis longtemps, lequel a la propriété de produire et faire croître les cheveux. La boîte, avec le billet, contre 10 batz de Berne, lettre et argent franco.

9. Chez M. Tschaggeny-Gouhard du sucre en pain depuis 5 batz¹ et demi jusqu'à 7 batz et demi; du café depuis 8 batz 1 cr. jusqu'à 9 batz; de l'eau de cerises de 1784 à 10 batz et demi la bouteille perdue; colle forte à 4 batz et demi et 5 batz et demi la livre; des huiles de poisson, etc.

10. Chez MM. le greffier Lardy et frère cadet, à Auvernier, du vin de 1784, première qualité, à 17 cr. le pot en prenant un legre entier ou 18 cr. en prenant par boier. S'adresser à l'un ou à l'autre pour le goûter. Le dernier offre à un prix modique un excellent balancier avec sa boîte, à l'usage des monteurs de boîtes ou des orfèvres, provenant de M. Fouétré.

11. Au prix coûtant de deux louis², un étui de mathématiques, tout neuf et choisi par un connaisseur à Paris. S'adresser au bureau d'avis.

12. La maison que M. Haffelaër possède à S. Aubin. S'adresser à M. le banneret Christin, à Yverdon, qui en indiquera les conditions.

13. Une maison située au village de Cormondreche, entre les maisons de MM. ancien Emonet et Junier. Une vigne d'environ un ouvrier à Porcena. Un morcel de terre lieu dit à Platet. Plusieurs outils de menuisier, banc, tour, le tout en très bon état. Lits, batterie de cuisine, linges, hardes d'homme, etc. S'adresser au sieur Boiteux, maître de pension à Corcelles, qui en fera un prix raisonnable.

14. Une très-petite jument baie tout crin, âgée de six ans, sans défaut, propre pour

une dame. S'adresser à maître G. Borel, maréchal.

15. Chez Gacon, à la Galère, culottes et gants de peau, et des caparaçons.

ON OFFRE A LOUER

1. Pour le mois de septembre, le pressoir et les caves du sieur greffier Favre, à la rue du Château. S'adresser au sieur Varnod, orfèvre, pour le prix et les conditions.

2. Présentement une maison pour vendre vin, située au grand Chézard, consistant en deux poëles, une cuisine avec sa batterie, deux caves et environ 30 setiers de vin, deux ou trois chambres garnies, prêtes à y loger du monde, grange, écurie et jardin. S'adresser à Abram Mauley, à Chézard.

3. Deux chambres, garnies. S'adresser au bureau d'avis.

4. Un magasin sur le bassin. S'adresser au bureau d'avis.

5. Présentement, ou pour Noël, le second étage d'une maison au faux-bourg, ayant vue sur le lac, et consistant en quatre chambres, deux à fourneaux, une à cheminée, cuisine, galetas, cave et chambre à resserrer. S'adresser au sieur Borel père, menuisier.

6. Un magasin sous la maison neuve de M. le maître-bourgeois Pettavel. S'adresser aux frères Jeanrenaud.

AVIS DIVERS

1. Comme la Chambre des blés ne fournit aux boulangers que des blés de très-bonne qualité, on invite les personnes qui auroient à se plaindre de la qualité et du poids du pain, d'en informer M. le maître-bourgeois Guillebert, président de la dite Chambre.

2. Le vénérable Consistoire de charité ayant une somme de 50 louis d'or neufs à prêter, les personnes qui désireraient de l'emprunter peuvent s'adresser à M. le maître-bourgeois Wavre, trésorier, qui leur indiquera les conditions.

3. Le sieur Favre, régent aux Brenets, se proposant de tenir des pensionnaires, les jeunes gens qui lui seront confiés seront instruits dans la lecture, l'écriture,

¹ Le batz valait à peu près 14 centimes;

⁴ cruches faisaient un batz.

² Le louis valait 23 fr. 60.

l'orthographe suivant les vrais principes, l'arithmétique jusqu'à résoudre des problèmes si l'élève en est capable, la religion, la géographie, la musique par principes. Enfin il ne négligera rien pour leur donner une bonne éducation, tant pour éclairer leur esprit que pour former leur cœur. Ils seront nourris et blanchis. Le prix est d'un louis neuf par mois.

4. A la foire de Février dernier, Pierre-Louis Berceau, fabricant de bas à Berne, lequel a sa boutique pendant les foires vis-à-vis la maison de Mad. la bannerette de Luze, a confié une demi-douzaine de paires de bas de fil blanc unis à une dame et une demoiselle pour les essayer. Il pense que le paiement ou les bas auront été remis par erreur à un autre marchand, ou soustraits par le porteur. Comme elles pourroient aussi l'avoir oublié, il les prie de s'en souvenir, et d'en faire passer l'argent au sieur Favre sur la place. Il en a confié le même jour une pareille douzaine à une servante qu'il n'a jamais revue et qui lui dit qu'elle n'allait qu'à la Croix-du-Marché! Il prie les maîtres de cette servante, s'ils en ont quelque connaissance, d'en informer le dit sieur Favre, qui récompensera convenablement les personnes qui pourront en donner des indices.

5. Le jour de la dernière foire, on a perdu, sur le chemin de Neuchâtel à Couvet, trois soubassements d'un lit de cotonne, enveloppés dans des linges; on est prié de les remettre au messenger de Couvet, ou au bureau d'avis contre une honnête récompense.

6. On a oublié dans un magasin de la ville, pendant la foire, un sac contenant quelques marchandises; on les rendra au propriétaire moyennant de justes indices, en s'adressant à Mad. Motta née Vincent.

7. Clottu, relieur, donne avis que son travail est actuellement sur la place, dans la boutique de M. Prince.

8. On a trouvé un pseume petit format, garni en argent, avec le nom du propriétaire, qui peut le réclamer au bureau d'avis.

9. La femme de David Duperret ayant par mégarde mis dans quelque paquet envoyé en ville un mouchoir de gaze de Naples, elle prie la personne qui l'a gardé sans faire attention, de le lui renvoyer. Il y a aussi chez elle deux paquets de gaze que personne ne réclame.

10. Une fille de bonnes mœurs, bourgeoise de cette ville, demande à entrer en condition. Elle sait coudre, tricoter, raccommoder les bas, et travaille du métier de tapissière. S'adresser au bureau d'avis.

11. On demande en ville la lecture de la *Gazette de Berne*. S'adresser au bureau d'avis.

12. On a égaré ou pris un grand cuir de bœuf, fort, couleur faux rouge, motelé, blanc à la tête. David Wetier, boucher à Neuchâtel, récompensera convenablement ceux qui lui en donneront des indices.

13. Un domestique, muni de bons certificats, demande une place de cocher, domestique ou valet de chambre. Il parle allemand, françois et un peu italien. Il est logé au Café Volontaire.

14. L'on a perdu, entre Auvernier et Colombier, un habit vert, dans lequel il y avoit une tabatière et un mouchoir de poche. On récompensera convenablement celui qui le remettra à David Girard à Auvernier.

15. Le sieur Jacob Brandt, aubergiste et buraliste à La Chaux-de-Fonds, avertit le public qu'on ne doit plus rien remettre pour son compte au nommé Frédéric Jeanrenaud, ci-devant son domestique; et le dit Brandt aura, comme du passé, son bureau dans la rue des Poteaux à Neuchâtel, et chez lui à la Fleur de lis à La Chaux-de-Fonds.

16. Frédéric Jeanrenaud avise le public qu'il a commencé Dimanche premier Juillet à faire les voyages de La Chaux-de-Fonds à Neuchâtel, conformément à l'avis qu'il a distribué, et qu'outre les trois voyages y mentionnés, il en fera un quatrième, qui sera le samedi après midi, qu'il descendra pour le départ de l'Allemagne, le Pays-de-Vaud, l'Italie, etc., remontera le dimanche de très grand matin et pourra se charger de ce qui sera arrivé la veille de tous les endroits sus-dits, ainsi que de la France. On délivre gratis à l'auberge de la Croix-d'or à La Chaux-de-Fonds des avis qui indiquent les jours fixés pour le départ et l'arrivée.

17. Les personnes qui désireroient de faire blanchir des blouses, des gazes, bas de soie et les raccommoder peuvent s'adresser à Mad. Borel du Café, qui leur indiquera celle qui offre ses services et dont on sera très satisfait.

18. Jean-George Gratel, du Tirol, avise le public qu'il a le secret d'une composition avec laquelle il fait de grands et petits lustres, réverbères et autres ouvrages de la plus grande beauté. Elle a un éclat permanent infiniment plus brillant que le crystal. Il en fait, tant en grand qu'en petit, des armoiries, chiffres et autres objets, à des prix modiques. Il est logé à la Galère.

19. Le sieur Pierre Ferrier, graveur, demeurant dans la maison du sieur Borel Baussang, rue des Moulins, grave sur tous métaux et dans tous les genres; il fait des cachets de commerce, chiffres, armoiries, etc., sur la vaisselle, à la satisfaction des personnes qui l'honorent de leur confiance.

20. Samedi 23 on a oublié ou perdu, en sortant de la porte de l'Hôpital, un petit sac contenant une livre et demie de coton bleu, et trois paquets de fil de Silésie. On promet une honnête récompense à celui qui le remettra au bureau d'avis.

21. David Dessoulavy de Fenin, l'Anglois, exposera en vente le lundi 16 juillet 1787, au dit Fenin, les rosées¹ en grain et foin ci-après désignées, dont les fonds sont tous situés sur le territoire de Fenin et voisinage: trois pauses ensemencées en froment. Environ trois pauses en pois, poisettes et orgée. La rosée en herbe d'environ trois pauses en closel, y compris la chaintrée² à côté de l'enclos. La rosée en herbe d'un pré dit la Planche Aubert, d'environ deux pauses et demie. Le tout en bon grain et foin, et qui sera remis à un prix raisonnable. Enfin un char neuf, façon anglaise, construit par deux maîtres experts.

22. Il s'est perdu, d'Echalens à Yverdon, un couteau de chasse garni en argent, chaînette du même métal. Le sieur P. Penserot, à Neuchâtel, récompensera convenablement celui qui le lui remettra.

23. La nuit du samedi 30 juin au 1^{er} juillet, il s'est égaré ou volé un cheval de 6 à 7 ans, taille médiocre, poil noir, une étoile blanche un peu longue au front, au côté droit du poitrail une blessure du collier, au pied gauche derrière un vieux fer et le pied réparé, la queue pas bien grosse.

On récompensera convenablement ceux qui pourront en donner des indices à M. le Maître-bourgeois Mojon, aux Hauts-Genèves sur Fontaines, dans le territoire duquel étoit ce cheval.

24. Les personnes qui ont souscrit au bureau d'avis pour les estampes des prestations de sermens peuvent les y faire prendre.

GREFFE

1. Le Gouvernement ayant accordé le décret et égalation des biens et dettes de David-Nicolas Duperret et Marie-Anne Duperret, mari et femme, de Rougemont, baillage de Gessenay, habitant à Auvernier, tous leurs créanciers sont sommés de se présenter, le lundi 23 du courant, vers les huit heures du matin, dans la maison de commune d'Auvernier, munis de leurs titres et prétentions, sous peine de forclusion.

2. Le sieur Esaïe Robert Tissot, officier de milice, à la faveur d'un arrêt de la Seigneurie, se présentera en Justice de La Chaux-de-Fonds, le mardi 14 août 1787, pour postuler, au nom des enfants nés et à naître de Daniel Henri, Ferdinand et Marie Madeleine, fils et fille de Daniel Henri Vuille dit Bille, de La Sagne, une renonciation formelle et juridique aux biens et dettes présents et futurs de leurs père et mère, ainsi que du dit Daniel Henri Vuille dit Bille leur grand-père. C'est ce qui sera rendu public en la forme ordinaire, afin que s'il y a quelqu'un qui se croie fondé à former opposition, il puisse le faire.

La taxe des viandes, pour la dernière quinzaine de juillet, est fixée:

Le bœuf	à 9 cr. et demi.
La vache	à 8 cr. »
Le veau	à 8 cr. »
Le mouton	à 8 cr.

Le public est averti que le Conseil général a fixé par son arrêt du 14 août 1786, le prix des têtes de mouton, qui devront être entières, à une piécette la pièce; bien entendu que les bouchers ne pourront forcer personne à en prendre, sous aucun prétexte; et ceux qui auront des plaintes à faire à cet égard pourront s'adresser à M. le Président de la Chambre de police.

MM. les Préposés sur les boucheries sont chargés de baisser le prix des viandes qui ne seront pas de la meilleure qualité.

¹ Récoltes.

² Chaintre partie d'un terrain où il n'est pas possible de labourer à la charrue.

Les gens de la campagne paieront au prix de la taxe comme ceux de la ville.

S'il y a des plaintes à faire contre les bouchers on doit en avertir M. Touchon, maître-bourgeois, président de la Chambre de police.

Le pain blanc bien cuit, qui se vend chez les boulangers ou autres lieux, doit peser comme suit :

Le pain d'un batz. . . 12 onces $\frac{1}{4}$
Le pain de demi-batz. . . 6 onces $\frac{1}{8}$
La livre de pain bis . . à 4 crutz.

MORTS

Le 7 on a enseveli Frédéric Favarger, bourgeois.

Le 10, Anne Catherine, veuve de J. Pierre Barbe, bourgeois.

CLASSÉE

Un tailleur ne pouvait obtenir un sou d'un de ses clients.

L'autre matin, il refait sa note et va lui-même la porter.

Le client était encore au lit. On introduit le tailleur.

— Eh ! bonjour, M. Puppikoffer, quel bon vent vous amène ?

— Je brie, Mossié, de m'esciser, mais je venais apporter mon betite note.

— Ah ! bon, bon. Eh bien, prenez la petite clef qui est sur cette étagère... Vous l'avez ?

— Vui, Mossié.

— Ouvrez mon bureau ; tirez le tiroir de droite, en haut... Qu'y a-t-il dedans ?

— Tutes sortes babiers.

— C'est bien ça ; ce sont des notes à payer. Eh bien, mettez la vôtre avec et veuillez avoir la bonté de refermer le bureau et de remettre la clef sur la petite étagère... Là... merci, mon cher Monsieur Puppikoffer... A bientôt ; il me faudra justement un pardessus.



La doyenne de La Sagne, M^{me} Eugénie Fabry

1816-1911

Le promeneur qui parcourt l'ancien cimetière de la Sagne ne manque pas de s'arrêter devant la pierre tombale qui rappelle la mémoire du capitaine Fabry, décédé en septembre 1856 à l'hôpital de Neuchâtel, après l'échauffourée du Château. On sait qu'il mourut d'une méningite provoquée par un coup de sabre reçu sur la tête, sans compter que trois coups de baïonnette lui percèrent le flanc gauche. Et c'est cette mort brutale qui donna à la famille Fabry l'idée caractéristique de faire inscrire sur la tombe de son chef cette Béatitude : « Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice, car le royaume des cieux est à eux. »

Ce même cimetière de la Sagne a reçu en 1911 la dépouille mortelle de la veuve du capitaine Fabry, décédée le 28 janvier et qui a ainsi survécu plus de 55 ans à son mari.

Elle était au reste la doyenne de la Sagne, celle que chacun vénérât, tout en s'égayant de son humour et en colportant ses réparties toujours originales et peut-être trop familières pour être répétées ici. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elle ne savait pas ce que c'était que de « déguiser sa pensée », de sorte que même ses entretiens avec ses pasteurs et son docteur étaient semés de mots piquants, d'expressions quelque peu crues, qui ne froissaient point dans la bouche de cette vieille dame, toute ratainée par l'âge, qui avait connu les sévérités de la vie.

C'est un fait que M^{me} Fabry aimait à parler ; et les enfants le savaient si bien qu'on les voyait souvent groupés autour d'elle, alors qu'elle était assise sur son banc devant sa maison et c'est avec quelque étonnement qu'ils écoutaient discourir

cette grand'mère toute ridée. L'un des plus beaux jours de l'année était pour elle celui qui exaspère toutes les ménagères : « le jour du ramoneur », car M^{me} Fabry le suivait de chambre en chambre, lui témoignant un intérêt particulier, lui disant plus d'un bon mot et entamant inmanquablement un bout de causette... et la tournée du ramoneur se terminait sans que grand'maman Fabry ait fait toucher la suie à l'ordurière qu'elle portait soigneusement dans ses mains ! Et il ne manquait pas de farceur pour lui demander ce jour-là : « A quand la noce ? »

Mais c'est surtout dans son antique logement qu'on aimait à trouver la vénérable aïeule, car on sentait qu'une page d'histoire avait été vécue là. L'imagination n'avait pas de peine à nous faire assister aux conciliabules d'autrefois, alors que les Wesdehlen, Pourtalès, Jeanneret, maire des Brenets, Humbert, justicier de la Sagne, et le capitaine Fabry, complotaient de « sauver, s'il était possible, leur pays de la ruine matérielle et morale qui le menaçait ». M^{me} Fabry avait naturellement conservé là ses souvenirs du passé et c'est au milieu de ses bahuts, de ses vieilles gravures, des portraits des rois de Prusse¹, de ses fauteuils à sculptures, de son lit à grands rideaux, oui, c'est là que la nonagénaire était dans son cadre. Et nous nous souvenons qu'au cours de notre première visite, elle nous prit tout à coup par la main, nous entraîna vers le portrait de son mari, le capitaine à l'air rigide, et nous dit d'un ton amer : « C'est dégoûtant d'arranger un homme comme ça ! »

C'était son refrain pour ce qui concernait le passé, mais il ne fallait plus lui demander de préciser. Ces dernières années, en effet, ces tristes souvenirs s'étaient bien effacés de sa mémoire affaiblie, et c'est tout au plus si on l'entendait

¹ Un Neuchâtelois du Vignoble demandait à M^{me} Fabry, en montrant le portrait des souverains prussiens : « Vous les aimez bien, n'est-ce pas ? » et la vieille dame de répondre d'un ton vif et avec un admirable accent du cru : « Ils ne m'ont rien fait de mal ! » (La rédaction.)

encore de temps à autre faire allusion au drame de 1856.

Bien qu'elle fût près des 95 ans, on peut dire que M^{me} Fabry n'a pas connu les infirmités de la vieillesse, si bien que la population de la Sagne n'eût pas demandé mieux que de conserver quelques années encore, ce témoin vénérable du bon vieux temps, dont elle s'honorait à juste titre.

E. H.

CHRONIQUE VITICOLE

Ainsi que je vous le disais l'an dernier, l'année 1910, année néfaste entre toutes, laissera un bien triste souvenir dans notre contrée viticole. Le mildiou de la grappe détruisit toute la récolte déjà bien affaiblie par la coulure.

La détresse fut grande parmi notre population ; le Conseil d'Etat, d'accord avec les Conseils communaux, offrit des prêts sans intérêts aux petits propriétaires pour subvenir aux frais de la nouvelle année de culture. Cette mesure rencontra l'approbation de beaucoup, et nombreux sont ceux qui en profitèrent.

Puis la Confédération d'accord avec l'Etat et les communes décidèrent de subventionner pour le 50 % les achats de sels de cuivre pour combattre le mildiou.

Les ravages du phylloxéra ne furent pas considérables, grâce à la grande humidité du sol, et peu nombreux ont été les nouveaux foyers phylloxériques.

La surface défoncée, dans les communes où la lutte a été abandonnée, est de 369,369.5 m².

Dans les autres communes du vignoble, où la lutte se pratique toujours, il a été découvert 440 nouveaux foyers, représentant une superficie de 13,046 m².

L'année 1910 donna un rendement nul, ou peu s'en faut ; les chiffres suivants sont d'une triste éloquence.

Renseignements pris auprès du Département de l'agriculture le produit et la valeur de la récolte de 1910 ont été pour les 31,239 ouvriers de vigne du vignoble neuchâtelois :

297.3 gerles de blanc à 50 fr.	Fr. 15,395
157.7 " " rouge à 50 fr.	" 8,305
455.0 gerles, soit	Fr. 23,700

contre 20,565,55 gerles en 1909, d'une valeur de 1,023,845 fr.

La production a donc été d'environ un litre et demi par ouvrier, aussi c'est avec un profond soupir de soulagement que propriétaires et vigneron virent s'envoler cette année de revers.

L'an 1911 débuta par un hiver rigoureux, après lequel on vit combien les jeunes plantées, notamment, avaient souffert de l'excès d'humidité et du mildiou de l'année précédente : il fallut remplacer la plus grande partie des plantations de l'année.

C'est avec appréhension que chacun attendait la sortie du raisin et le vigneron ne fut pas peu surpris de constater que la terrible année de 1910 n'avait pas fait trop de tort aux souches. Seuls les propriétaires qui avaient négligé les soins de culture et les sulfatages de leurs vignes malades ont subi un grave préjudice, la sortie fut chez eux médiocre, tandis qu'ailleurs elle était d'une année normale. Nous espérons qu'à l'avenir ils sauront vouer plus de soins à leurs vignes lors même qu'elles ne les récompenseraient pas de leurs efforts.

Le printemps fut pluvieux ; la coulure sévit dans certains parchets et c'est avec soucis que le vigneron regardait ce temps maussade. Malgré ce mauvais début de l'année, c'est avec un entrain remarquable et digne des plus grands éloges que notre vaillante population viticole se remit à son dur labeur. Les sulfatages, principalement, se firent avec une rare exactitude de quinze en quinze jours dès la fin mai jusqu'à fin juillet.

Heureusement que dès la fin juin, le beau temps se mit de la partie, car quelques vignes avaient déjà souffert du mildiou de la grappe.

Nous avons été gratifiés, cette année 1911, d'un été merveilleux, torride comme hélas nous n'en avons que trop peu et nous aurions eu une année idéale au point de vue viticole sans les terribles orages de grêle, accompagnés de pluies diluviennes, des 9 juin, 6 et 20 août.

Notre vignoble fut terriblement saccagé, dans certains parchets la moitié, dans d'autres plus des trois quarts de la récolte fut anéantie, de gros sillons de ravines défoncèrent les terres, envoyant le meilleur du sol au lac ; les travaux du portage des terres seront très importants.

Seules les communes de La Béroche, une partie du vignoble de Saint-Blaise et du Landeron furent en majeure partie épargnées.

A part ces trois mauvais orages, un ciel splendide, ainsi qu'une chaleur tropicale nous tinrent fidèle compagnie durant tout l'été, aussi, le 20 août, avons-nous déjà trouvé des grappes à entière maturité ; les dégâts causés par la grêle sont d'autant plus navrants que nous avons eu une année exceptionnelle pour la vigne.

Espérons que les hauts prix de la vendange dont on parle actuellement, ainsi que l'excellence du futur vin de 1911, raffermiront le courage de notre population viticole.

ALBERT LOZERON.

A la correctionnelle.

— Prévenu, qu'avez-vous à ajouter pour votre défense ?

— Mon président, faites comme si c'était pour vous !

*

— Papa, quand les dames seront « députés », comment les appellera-t-on ?

— Des femmes de Chambre !..

*

Pensée. — Le plus souvent, on cherche son bonheur comme on cherche ses lunettes quand on les a sur le nez.

GUSTAVE DROZ.

PARTIE MANQUÉE

Elevées à Saint-Blaise, Lisette et Anna s'étaient assises sur les mêmes bancs d'école, avaient fait leur première communion ensemble. Dès lors, elles étaient restées unies par une profonde affection. Même après leur mariage qui avait mobilisé l'une d'elles à Anet, les deux femmes avaient continué leurs relations d'amitié et se rendaient régulièrement visite. Maintenant, elles s'acheminaient doucement vers la vieillesse et toutes deux, après bien des années de labeur et d'économie, avaient réussi à amasser un petit pécule pour leurs vieux jours, sans toutefois se désintéresser des bonnes œuvres, des pauvres auxquels elles avaient toujours donné de bon cœur leur obole.

Depuis de nombreuses années, depuis l'établissement du chemin de fer, elles avaient projeté d'aller une fois « en train ». Une occasion s'offrit enfin et ce projet, si souvent caressé, allait se réaliser : une fête devant sous peu avoir lieu à Yverdon, les deux vieilles, coûte que coûte, s'y rendraient. On s'était consulté sur le jour et l'heure de départ ; Lisette viendrait la veille avec la poste, coucherait chez Anna à Saint-Blaise et, à la première heure, on se mettrait en route pour la gare.

Ce jour, si impatiemment attendu par nos deux voyageuses, arriva et nous les retrouvons, s'acheminant vers la gare, un beau matin de juillet : une journée magnifique s'annonçait. Au loin, les Alpes rayonnaient déjà sous les premiers rayons du soleil, tandis que la côte de Chaumont, crénelée de sapins sombres, était encore dans l'obscurité, puis, par delà le lac, ce fut une rougeur confuse, un véritable embrasement auquel succéda aussitôt la féerie sublime du réveil de la nature. Dans les vignes, tout s'animait et l'on entendait déjà les échos des refrains de quelques

habitantes d'outre-Thièle engagées pour les « attaches ».

A la gare, tout dormait encore ; ce fut un jeune sous-chef qui le premier apparut ; il délivra des « aller et retour » aux deux vieilles qui demandaient mille explications et qui, tranquillement, allèrent s'asseoir dans la salle d'attente. Elles n'avaient, en effet, plus qu'à attendre, l'employé leur ayant annoncé qu'il appellerait les voyageurs au moment opportun. Un train passe, puis deux, puis trois, les uns pour Yverdon, les autres pour Bienne, et personne n'est encore venu les appeler.

— C'est drôle, tout de même, dit Lisette, comme il faut attendre longtemps sur ces « diantres de machines ».

— Ah ! nous étions un peu tôt, répondit la compagne de route, ne t'impatiente donc pas.

La grosse cloche du village se mit à carillonner, venant rappeler à tous les mortels de Saint-Blaise que l'heure du dîner était venue.

— Il nous faut descendre au village, nous dînerons et nous remonterons ensuite, dirent-elles ; les jours sont longs et nous aurons encore tout le temps voulu de visiter Yverdon.

Nous les retrouvons à la même place à 4 heures du soir. Une chaleur d'orage avait transporté les deux amies dans le pays des songes. L'apparition du sous-chef vint enfin mettre un terme au voyage :

— Comment, encore là, leur dit-il ?

— Ah, répondirent-elles en chœur, vous aviez promis de venir nous appeler !!

Lisette et Anna ne sont jamais allées « en train ». Le fiasco de leur entreprise les a trop découragées pour que la récidive les attirât beaucoup, et Anna, quelques années encore avant le grand voyage dans l'autre monde, disait :

— Je n'en suis pas plus malheureuse !

J. JACOT.



L'INCENDIE DE LA « FLEUR DE LYS »

A LA CHAUX-DE-FONDS

Le lundi 13 mars, un peu avant six heures du matin, le tocsin et les clairons d'alarme

daient les-grésillements des nombreux jets d'eau occupés à noyer le feu. L'incendie était si ardent, le vent si âpre, que de sinistres flammèches s'en allaient porter le fléau sur les toits des immeubles voisins, qu'on eut toutes les peines du monde à garder de la contagion. Le numéro 11 eut à subir deux commencements d'incendie sérieux ; la maison adjacente à l'hôtel eut le toit et les combles complètement brûlés. On put,



↑ HÔTEL DE LA FLEUR-DE-LYS, A LA CHAUX-DE-FONDS.

annonçaient par toute La Chaux-de-Fonds qu'un grave sinistre venait d'éclater. Les curieux ne regrettèrent pas le dérangement : activées par un vent violent qui soufflait en tempête, les flammes, avec rage, dévoraient les combles et le deuxième étage de l'hôtel de la *Fleur de lys* ; c'était, dans le haut de l'immeuble, un brasier terrifiant et grandiose ; tout flambait, avec des crépitements lugubres, auxquels répon-

à juste raison, craindre un sinistre d'une ampleur terrible. Grâce au dévouement énergique et intelligent du bataillon des sapeurs-pompiers, tout un quartier de La Chaux-de-Fonds fut sauvé des flammes. Il y fallut dépenser 1,400,000 litres d'eau.

L'hôtel de la *Fleur de lys* appartenait à l'histoire de La Chaux-de-Fonds. C'était un de ses plus anciens édifices ; il reprit, en 1776, le droit d'enseigne à la *Fleur de*

lys qui avait été octroyé en 1694 à un autre immeuble, sis à la rue Fritz Courvoisier. A travers l'histoire, il eut à loger des hôtes de marque : princes, seigneurs, rois de Prusse. Les patriotes de 48 s'y réunirent pour conspirer contre la royauté. Fritz Courvoisier et Ami Girard y établirent leurs quartiers généraux, à la veille du 1^{er} Mars.

C'est une bribe du passé qui fut anéantie le 13 mars 1911, un somptueux hôtel moderne la remplacera, sous le même vocable ; l'hospitalité bien connue de la maison subsistera.

Il n'en est pas moins permis de regretter la disparition de ce témoin d'un passé déjà trop oublié.

M.

L'ORTHOGRAPHE

A propos de la réforme de l'orthographe, rappelons le mot d'Alexandre Dumas père.

— J'ai, dit-il un jour, une cuisinière qui a réalisé ce miracle d'écrire son prénom, Sophie, sans employer une seule des lettres qui le composent.

— Pas possible, se récrièrent tous les auditeurs.

— Mais rien n'est plus vrai. Elle l'écrit *Çaufy*.

C'était l'écriture phonétique. La bonne femme avait résolu le problème de la réforme orthographique.

— Vous me dites que plus il fait de mouvements moins votre mari bouge ; je ne m'explique pas...

— C'est bien simple, puisqu'il est horloger.

En justice de paix.

Le juge. — Comment avez-vous pu dire à ce monsieur qu'il était le plus grand des ânes ?

L'accusé. — C'est que je m'étais oublié.

LE

Cinquantenaire de l'hôtel Bellevue à Neuchâtel

1861-1911

Plus heureux que son aîné, l'hôtel de la Fleur-de-Lys, à La Chaux-de-Fonds, qu'un incendie réduisit en cendres, l'hôtel Bellevue de Neuchâtel a pu célébrer, en mai 1911, un demi-siècle d'existence. Si cinquante années semblent peu compter dans la vie d'une maison, cette première étape de l'hôtel Bellevue est déjà riche en souvenirs. Il suffit pour s'en convaincre de lire l'intéressante notice consacrée par M. Albert Elskes¹, à l'établissement de premier ordre fondé par son père. C'était l'époque où les premières voies ferrées relient Neuchâtel au reste de la Suisse et à la France. Neuchâtel comptait à peine 10,000 âmes. Une ère de développement économique s'annonçait et le grand empire voisin, dont la Suisse a toujours été tributaire à tant d'égards, était à l'apogée de sa puissance. Jusqu'alors deux hôtels, le Faucon et l'hôtel des Alpes avaient suffi à notre ville. M. Elskes père comprit la nécessité d'offrir mieux aux voyageurs et aux touristes que les chemins de fer ne manqueraient pas d'amener nombreux à Neuchâtel. Une société par actions, dont il faisait partie avec plusieurs capitalistes neuchâtelois, se constitua, et le bâtiment, bien connu des Neuchâtelois, fut édifié à l'angle du port sous la direction de M. Hans Rychner, architecte, auquel notre ville doit plusieurs constructions à la fois élégantes et pratiques. En mai 1861, l'hôtel Bellevue était ouvert aux voyageurs et un plein succès couronna l'entreprise de M. Elskes et de ses collègues. En 1873, ensuite du rachat successif de toutes les actions, l'hôtel devint propriété exclusive

¹ *L'hôtel Bellevue à Neuchâtel, 1861-1911.*
— Attinger frères, Neuchâtel.

de M. Elskes dans la famille duquel il demeura jusqu'en 1904.

L'hôtel Bellevue est intimement lié à l'histoire moderne de notre ville. C'est là que défilèrent pendant 50 ans les hôtes de distinction qui honorèrent Neuchâtel d'une visite ou même d'un séjour. De nombreuses têtes couronnées logèrent dans cette confortable maison. Ce fut, en 1861, les princes Humbert et Amédée d'Italie, puis la reine de Hollande, la reine de Bavière, le grand-duc et la grande-duchesse de Bade qu'attirait à Neuchâtel la présence du professeur Frédéric Godet, l'empereur du Brésil Don Pedro, le fils du Taïcoun du Japon venu saluer M. Aimé Humbert, ancien ministre de la Confédération au Japon, le duc d'Aumale, le prince Jérôme Napoléon, son fils le prince Victor, etc., sans oublier les trois neveux de Ménélik dont l'un devait donner lieu à un incident diplomatique assez burlesque. D'autres noms fameux dans les annales de l'art, de la science et de la littérature figurent dans le livre d'or de l'hôtel neuchâtelois: Sarah Bernhardt, Adelina Patti, Rubinstein, Virchow, Octave Feuillet, le père Hyacinthe. Le séjour le plus mémorable fut celui, un peu forcé, que firent à Neuchâtel, Napoléon III et l'impératrice Eugénie, en août 1865, et que nombre de Neuchâtelois se rappellent encore. Feu Louis Favre l'a conté d'une façon aussi captivante que détaillée dans notre *Message* de 1905. Puis vint l'année terrible, 1870, les familles françaises fuyant l'invasion, l'état-major fédéral, ayant à sa tête le général Herzog, puis les Parisiens chassés par la commune. En 1871, l'hôtel abrita plusieurs officiers supérieurs de Bourbaki, dont les malheureux soldats étaient hospitalisés en ville. Citons aussi les congrès, les commissions, les sociétés officielles ou non qui banquetèrent dans la belle salle à manger du rez-de-chaussée, en face du lac, et les nombreuses fêtes privées, célébrées dans le bel édifice.

Disons aussi que si les propriétaires ont changé, les mêmes traditions de cour-

toisie, de loyauté et d'hospitalité demeurent à l'hôtel Bellevue auquel le *Message boiteux*, son aîné de cinquante ans et plus, souhaite prospérité et longue vie.

P. F.

UNE FÊTE FÉDÉRALE ATHLÉTIQUE

A LA CHAUX-DE-FONDS

Il s'est constitué ces dernières années, en Suisse, de nombreux clubs athlétiques, dont le but est de faciliter à leurs membres l'exercice et le développement de leurs facultés physiques. Jusqu'à l'année dernière, des tournois athlétiques avaient été organisés entre eux, par régions ou par langues. Pour la première fois, les 16 et 17 juillet 1910, eut lieu une fête fédérale athlétique; c'est La Chaux-de-Fonds qui eut l'honneur de l'organiser; le succès en fut complet, bien que la seconde journée eût été contrariée, l'après-midi, par une pluie diluvienne.

Le premier jour, samedi 16, les sociétés du dehors ont été reçues à 1 heure à la gare, pour traverser la rue Léopold Robert en cortège et se rendre ensuite dans leurs cantonnements. A 2 heures, un cortège se forma sur la place de l'Hôtel de ville et se rendit sur l'emplacement de fête, situé à la Charrière. 19 sections y participaient, venues de Bâle, de Thalwyl, de Saint-Gall, de Schaffhouse, de Wald, de Zurich, de Berne, de Genève, de Lausanne, de Saint-Imier, de Bienne et d'ailleurs. Sur l'emplacement de fête, un excellent discours, vibrant de patriotisme, fut prononcé par M. le conseiller aux Etats Arnold Robert, président d'honneur de la fête. Puis, les exercices de force ont commencé, pour se continuer dimanche matin sur l'emplacement de fête et, l'après-midi, dans les manèges, à cause de la pluie.

Poids plumes, poids légers et poids

lourds, pour employer leurs propres subdivisions, s'en sont donné à cœur-joie de prouver la puissance de leur musculature athlétique.

La Suisse, une fois de plus, a pu constater que des bras vigoureux sont admirablement entraînés pour sa défense.

La jeune femme. — Oui! grand-père! moi, je suis pour l'affranchissement de la femme.

Le grand-père. — Mais, petite folle, si tu étais affranchie, tu serais timbrée!...

*

« La France travestie, les 87 départements, avec leurs 362 arrondissements, en vers », tel est le titre d'une petite brochure que publie, sous le pseudonyme assez clair d'A. Ed-Azam-ed, un homme de beaucoup d'esprit, passé maître dans l'art difficile de la mnémotechnie amusante.

Voici deux échantillons jolis de sa manière :

VÉRITÉS.

ALLIER chien et chat est œuvre de jocrisse ;
MOULINS tirent du blé la farine et le son,
Le clocher de *Gannat* n'est pas à *Montluçon*,
Voilà des vérités de Monsieur *La Palisse*.

PAS DE CHAT POUR DU LAPIN.

Un plat de CHAT AU ROUX est un mets qu'il faut
[craINDRE ;
Le maréchal *La Châtre* en guerre a dû s'en
[plaindre.
Le Blanc d'un vrai lapin est un plat plus
[flatteur
Pour les petits sous d'un maigre consommateur.

Ah! si l'on nous avait enseigné la géographie ainsi, autrefois, nous la saurions!...

*

— Je préfère une bonne ayant déjà servi dans une grande maison.

— Oh! alors, Madame peut m'accepter, j'ai déjà servi dans une maison de sept étages.

LA RÉUNION DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

A LA SAGNE

Quel que soit le lieu où elles se tiennent, le temps qu'il fait, le nombre des participants et le sujet des travaux, il est connu que les réunions de la Société d'histoire sont toujours réussies. Si le programme est sensiblement le même d'une année à l'autre, la diversité triomphe dans le détail. Chacune de ces fêtes, dont le caractère est plus populaire que scientifique, a son cachet bien particulier.

Le village de La Sagne, qui avait assumé l'organisation de la XLVI^{me} réunion, s'est surpassé et la réception qui fut non seulement cordiale (elles le sont toutes), mais empreinte de distinction et de bon goût, laissera un souvenir ineffaçable dans la mémoire des historiens neuchâtelois qui est, comme il convient, fidèle par essence.

Par une matinée délicieuse, les groupes des participants se concentrent sur la terrasse de l'Eglise pour prendre part à la collation. L'on goûte fort le discours de bienvenue de M. Alfred Jeanneret, président du Conseil communal, et le chœur de la Société d'instruction mutuelle.

Dans le temple, élégamment décoré, M. le Dr Châtelain prononce, avec l'humour dont il a le secret, son allocution présidentielle. Il rappelle le souvenir de la dernière fête célébrée à La Sagne, en 1877, sous la présidence de M. Ferdinand Richard, et caractérise d'une manière aussi juste que poétique la population de nos hautes vallées. L'orateur rend hommage à la fermeté et à la droiture des Sagnards qui surent allier l'amour de la liberté à la fidélité à l'ancien régime, en lequel il voyait le protecteur de leurs franchises.

M. Numa Vuille fait un tableau très documenté et très vivant de La Sagne d'autrefois en s'inspirant des anciens registres de la communauté. Puis, après un chœur

bien exécuté, l'auditoire écoute avec une grande attention, malgré l'heure avancée, le travail de M. le pasteur Gailloud sur Mathurin Cordier, qui fut le premier maître de Calvin. Si le *Messenger boiteux* ne s'étend pas plus longuement sur ces beaux travaux, c'est qu'il compte qu'ils seront lus dans le *Musée neuchâtelois* auquel tout enfant du pays devrait être abonné.

La cantine, où le banquet est préparé, est éloignée d'une demi-heure de l'Eglise, juste assez loin pour qu'on puisse former un cortège et admirer en passant la fraîche décoration des maisons montagnardes. La Sagne souhaite de nouveau la bienvenue à ses hôtes éphémères par l'organe de ses deux pasteurs, MM. de Montmollin et Hotz, et d'un de ses enfants les plus vénérés, M. Peter-Comtesse. M. Ernest Bouvier répond au nom de la Société et M. le Dr Richard du Locle salue les nombreux délégués des Sociétés d'histoire du dehors.

Une exposition d'objets anciens retient quelques instants l'attention de l'assistance qui se sépare de bonne heure (la faute en est à l'horaire), le cœur plein des impressions de cette charmante journée.



Chez le dentiste

Un campagnard (après l'extraction de sa dent).

— Monsieur le dentiste, qu'est-ce que je vous dois ?

Le dentiste. — Mon prix habituel est de deux francs.

Le campagnard. — Vous voulez rire ! Vous avez mis une demi-minute pour me l'arracher, et le dentiste qui m'a enlevé la précédente a passé une demi-heure et ne m'a demandé qu'un franc.

Chez le tailleur

Un vieux tailleur allemand discute dans la rue avec un jeune homme de ses clients. La discussion est vive ; il s'agit sans doute d'un compte en retard :

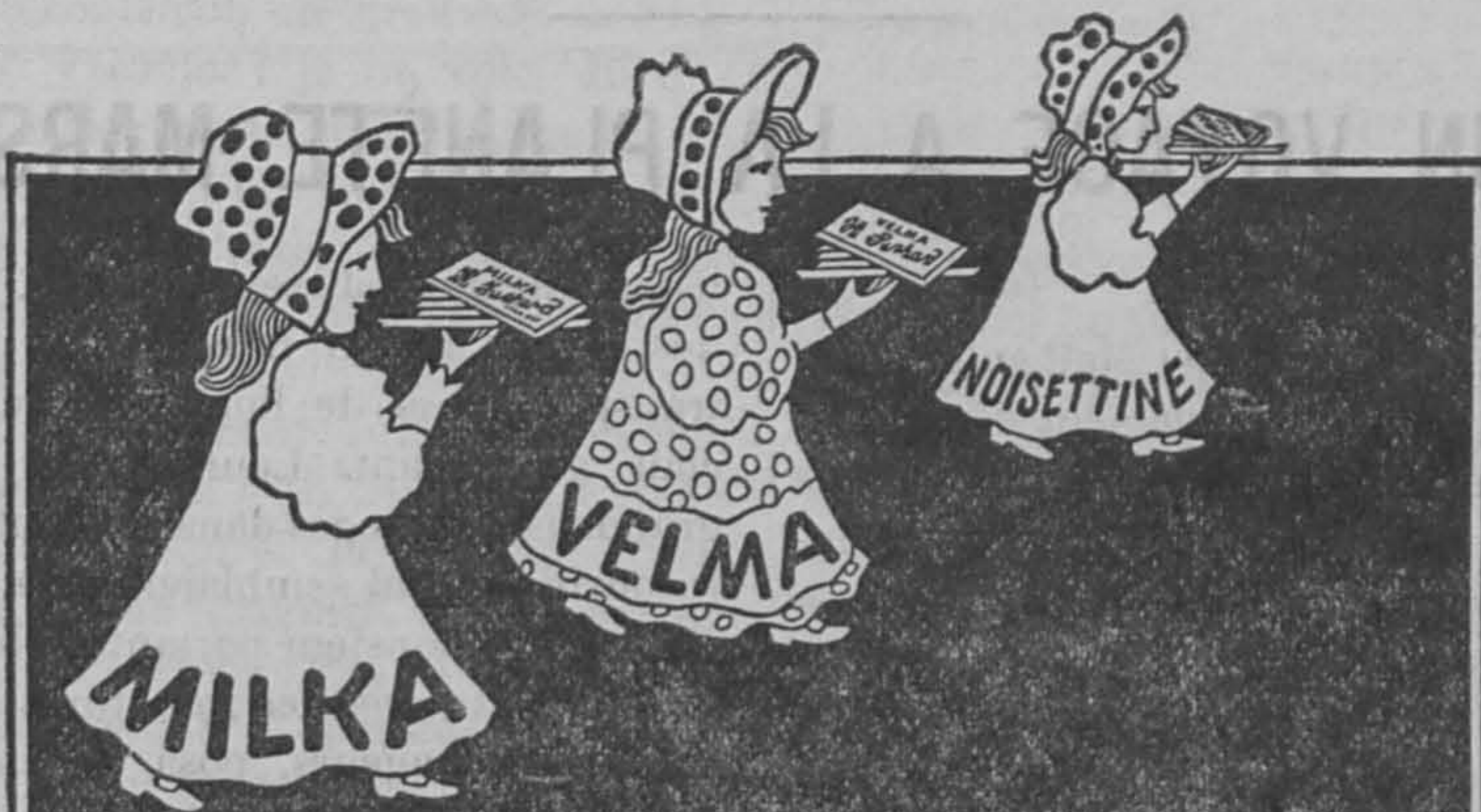
Le tailleur, qui a le bon droit pour lui, ne ménage pas ses expressions. Son débiteur proteste :

— Ah ! ça, père Grünenbacher, si vous le prenez sur ce ton, vous me forcerez à faire de même ; mais vous êtes un vieillard et je vous dois le respect.

— Et aussi un gobelet.

TABLE DES MATIÈRES

Pages	Pages
Chronique des principaux événements arrivés dans notre canton, du 1 ^{er} août 1910 au 31 juillet 1911	Chronique musicale
41	71
Nécrologie neuchâteloise (avec portraits)	Le Musée historique du Locle (avec planche)
46	73
Le véritable <i>Messenger boiteux de Neuchâtel</i> pour l'an de grâce 1812.	Un numéro de la <i>Feuille d'avis de Neuchâtel</i> de 1787
55	74
Le chemin de fer de Neuchâtel à Chaumont (avec planche)	La doyenne de La Sagne, M ^{me} Eugénie Fabry, 1816-1911
57	78
A la recherche d'anciens camarades	Chronique viticole
59	79
L'horlogerie suisse en 1910	Partie manquée
62	81
Les cloches et l'horloge du temple de l'Abbeille, à La Chaux-de-Fonds	L'incendie de la <i>Fleur de lys</i> à La Chaux-de-Fonds (avec planche)
64	82
La caisse d'épargne pour les loyers (1852-1910)	Le cinquantenaire de l'hôtel Bellevue à Neuchâtel, 1861-1911
65	83
Chronique agricole	Une fête fédérale athlétique à La Chaux-de-Fonds
66	84
Le cortège historique des 4 et 11 septembre 1910, à La Chaux-de-Fonds	La réunion de la Société d'histoire à La Sagne
69	85



CHOCOLAT
& CACAO

Suchard



TROIS CHAPITRES D'UN ROMAN SUR LA PLANÈTE MARS

UN VOYAGE A LA PLANÈTE MARS

CHAPITRE I

Une bonne partie du trajet était enfin effectuée! Dix mille lieues seulement séparaient encore la surface mystérieuse de la planète Mars du gigantesque cigare d'acier, dans l'intérieur duquel le milliardaire Steiner avec sa fille Alice aux cheveux blonds et son ingénieur Richard Kolb filaient pour la première fois à travers l'espace. Quelles surprises les prochaines heures allaient-elles réserver? Avec le télescope qui communiquait au dehors à travers l'épaisse paroi de notre véhicule, on pouvait déjà se rendre compte que les canaux de Mars qui ont fait l'objet de tant de discussions, devaient être, en réalité, des constructions artificielles d'une imposante grandeur.

Steiner qui se tenait au télescope et communiquait ses impressions à ses compagnons, poussa soudain un cri de joie: Hourrah! Les habitants de Mars doivent nous avoir aperçus. Aux armes! Kolb!

L'ingénieur se tenait devant la machine consistant en deux puissants gyroscopes qui tournaient sur eux-mêmes avec une vitesse vertigineuse, dans le but de supprimer ou d'atténuer l'effet de la pesanteur sur le véhicule.

La pression d'un levier diminua la vitesse et tandis que Steiner, toujours au télescope, dirigeait la manœuvre, le cylindre d'acier vint se poser lentement et majestueusement sur un champ couvert d'herbe d'un rouge ardent.

Lorsque les trois passagers, sortant de leur véhicule par son étroite porte, mirent pied sur la planète Mars et respirèrent sa légère atmosphère, ils crurent tout d'abord à une réunion d'enfants leur souhaitant la bienvenue. Mais ils ne tardèrent pas à reconnaître que c'étaient bien les habitants de la planète qui, en nombre phénoménal et poussant des cris de joie, entouraient les miraculeux voyageurs. Tous les Marsiens ne mesuraient en moyenne que 50 centimètres. Malgré la chaleur ambiante,

ils portaient d'épaisses fourrures. Tous avaient des visages fins et intelligents, d'une pâleur transparente et de longs cheveux d'un bleu clair et brillant. Leurs pieds relativement grands étaient logés dans des souliers à pointe recourbée et qui semblaient être de verre.

Un petit monsieur portant un long vêtement de soie verte avec des garnitures d'or, s'approcha des voyageurs, posa un doigt sur ses lèvres comme s'il voulait leur envoyer un baiser et fit ensuite un geste majestueux qui signifiait évidemment que les voyageurs étaient priés de le suivre.

CHAPITRE II

Nos trois voyageurs séjournèrent depuis trois mois dans la gigantesque capitale des Marsiens. Ils s'étaient déjà complètement acclimatés, avaient appris à parler presque couramment la langue facile des Marsiens et ne s'étonnaient même plus de demeurer dans une maison de verre et de dormir dans des lits de verre! Un beau jour ils eurent, comme cela était arrivé souvent déjà, la visite de l'aimable ministre Tang-Ito. Ce mignon petit homme, qui n'arrivait guère qu'aux genoux de l'ingénieur était excessivement inquiet. « Sa Majesté va très mal », dit-il, « sa nervosité a atteint un degré tel que, sans les rayonnements électriques, elle aurait déjà cessé de vivre. C'est d'ailleurs la maladie de tous les Marsiens. »

« Je puis vous donner un bon conseil », dit Steiner. « Vous buvez tous du café trop fort. Même un homme ne pourrait pas supporter un pareil extrait. » La petite Excellence marsienne soupira. « Vous en parlez à votre aise, mais nous autres sommes habitués au goût; pour nous, le café est tout. »

Soudain, Alice battit des mains. « Mais, Monsieur Tang-Ito, je possède le meilleur moyen de remédier à cet inconvénient. Attendez cinq minutes et vous serez étonné. »

Elle sortit rapidement et revint bientôt avec une tasse qui contenait un breuvage aromatique fumant. « Goûtez ! je ne vous dit que ça ! » Le ministre porta le breuvage à ses lèvres et le huma avec précaution. « Mais, c'est délicieux ! » s'écria-t-il, enchanté. « Dans quelle contrée de notre planète voisine ce merveilleux café croît-il ? »

Steiner rit bruyamment : « Mais, mon cher Monsieur Tang-Ito, ce n'est pas du café, mais un autre produit naturel, le meilleur, il est vrai, que l'on puisse imaginer. Vous buvez aujourd'hui pour la première fois du Café de Malt Kneipp de Kathreiner. Il possède un arôme délicieux, a un effet stimulant et est avant tout absolument inoffensif. Présentez chaque matin à Sa Majesté du Café de Malt Kneipp de

Kathreiner et ce sera un bienfait pour votre pays tout entier. »

CHAPITRE III

Les voyageurs se tenaient sur la porte de leur navire d'acier, prêts à partir pour la terre. Mais voici qu'au dernier moment, quelqu'un escalada les marches de l'escalier conduisant au gigantesque véhicule. Ce quelqu'un n'était autre que Monsieur Tang-Ito en personne ! Il avait reçu de son peuple l'ordre de faire un voyage à la terre pour mettre en train la création sur la planète Mars d'une succursale des Fabriques de Café de Malt Kneipp de Kathreiner. Car il avait été reconnu que c'était le seul moyen de combattre efficacement la nervosité des Marsiens.

Vous êtes dans l'erreur si vous croyez qu'une annonce remise à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler** vous revient plus cher que si vous l'expédiez directement à l'almanach, au journal ou à la publication choisie. L'agence de publicité **Haasenstein & Vogler** ne vous compte absolument que les tarifs originaux, sans frais supplémentaires : en passant par son entremise, vous faites donc économie de ports, de temps et de travail. Vous pouvez remettre à cette maison, qui a 500 succursales et agences et qui est ainsi représentée dans les villes les plus importantes, des annonces pour n'importe quelle publication, et pour cela un seul manuscrit suffit. Cette même agence fournit gratuitement, sur demande, tous renseignements, conseils, devis, etc.

Frictionne-toi chaque jour avec le Savon aux fleurs de foin de Grolich de Brünn

Frictionne ton corps chaque jour avec le **Savon aux fleurs de foin de Grolich**. Par une douce friction avec le **Savon aux fleurs de foin de Grolich** les pores de la peau s'ouvrent, ce qui favorise les fonctions respiratoires de la peau. Le pouls bat plus fort, les organes fonctionnent régulièrement et éliminent tout naturellement les principes morbides. Les poumons travaillent plus activement, absorbent davantage d'oxygène ce qui provoque le fonctionnement régulier de tout l'organisme. Ces lavages journaliers et bienfaisants avec le **Savon aux fleurs de foin de Grolich** se traduisent par une santé plus résistante et l'espoir d'arriver à un âge avancé. Les fluides, les mixtures, les pilules, etc. ne peuvent t'offrir les mêmes succès que des lavages journaliers de ton corps avec le **Savon aux fleurs de foin de Grolich**, car par l'usage de ce dernier tu préviens les maladies et par les frictions avec le **Savon aux fleurs de foin** tu excites la respiration par les pores et la circulation du sang, les organes fonctionnent régulièrement et ne laissent pas les principes nuisibles s'accumuler dans le corps.

Mesdames et Mesdemoiselles ! Ce que vous n'avez pu atteindre jusqu'ici par aucun moyen artificiel et ce qu'aucun autre savon ne vous a permis d'obtenir, vous l'obtiendrez maintenant par des lavages journaliers de votre corps avec le **Savon aux fleurs de foin de Grolich**. L'emploi de ce savon constitue un soin dont les résultats seront la santé corporelle et un teint frais et rose.

Mères de famille ! Lavez vos petits chérubins avec le **Savon aux fleurs de foin de Grolich** ; leur bonne santé et leur teint rose feront votre joie.

Récapitulons donc cher lecteur : Respiration par les pores de la peau, amélioration des fonctions de la peau, circulation plus intense du sang et respiration plus profonde des poumons par des frictions journalières de ton corps avec le seul véritable **Savon aux fleurs de foin de Grolich de Brünn** ; un corps sain, une peau fraîche et rose et un sentiment agréable de bien-être seront les fruits de ta peine.

Le **Savon aux fleurs de foin de Grolich** se trouve dans toutes les pharmacies, drogueries, chez les coiffeurs et dans les épiceries au prix de 65 cent. le pain. Se méfier des contrefaçons et n'accepter que du **Savon aux fleurs de foin** venant de Brünn et portant le nom et le **portrait de Grolich**. Avec un **Savon aux fleurs de foin** qui serait falsifié, tu n'obtiendrais pas, cher lecteur, les résultats promis. Seul le **Savon aux fleurs de foin de Brünn** est un savon sans rival pour la beauté et la santé.

(H-354-A)

Des enfants délicats, fatigués par l'étude ou arrêtés dans leur développement, comme aussi des adultes surmenés, énervés, affaiblis, facilement excitables, épuisés avant l'âge, font usage avec grand succès du fortifiant

L'HÉMATOGÈNE DU D^r HOMMEL

L'appétit se réveille, les forces intellectuelles et physiques reviennent promptement, tout le système nerveux se fortifie.

Reconnu par le monde médical dans une pratique de 20 années comme un fortifiant idéal dans les cas suivants : Anémie, chlorose, abcès à l'estomac, malaria, diabète, neurasthénie et autres maladies nerveuses, pendant et après les maladies fiévreuses (Influenza, bronchite, pleurésie, typhus, fièvre scarlatine, rougeole, etc.), pour les nourrissons et les femmes pendant l'allaitement, rachitisme, scrofule, coqueluche, ainsi que dans les affections chroniques et tuberculeuses des poumons, charpente osseuse et glandes.

Ci-après quelques attestations médicales, en tant que l'espace est disponible à cet effet :

M. le prof. D^r Steiner, à Cologne s. Rh. écrit : « Avec votre Hématogène du D^r Hommel j'ai obtenu dans ma propre maison des résultats excellents et éclatants. »

M. le prof. D^r Kirchner, à Wurzburg : « L'efficacité de l'Hématogène du D^r Hommel a été excellente chez mon petit-fils âgé de 2 ans ; l'anémie et la faiblesse ont bientôt complètement disparu. »

M. le D^r Gustave Lautin, propriétaire et médecin directeur de l'établissement « Gutenbrunn », directeur de l'Institut médical de la ville de Baden près Vienne : « Je vous informe que depuis longtemps j'emploie dans mon institut de préférence l'Hématogène du D^r Hommel dans les cas où je veux obtenir une augmentation rapide du poids du corps et des forces de l'organisme complet. »

M. le prof. D^r L. Swiatopolk, à la clinique universitaire de Varsovie : « J'ai ordonné à plusieurs reprises l'Hématogène du D^r Hommel au cours de ma pratique auprès des femmes et des enfants et les résultats dans les cas d'anémie et d'affaiblissement général ont toujours été très satisfaisants. Ce remède devrait être plus répandu contre la tuberculose au premier degré. »

M. le prof. méd. Meisel, médecin supérieur au Lazaret de Sakataly : « J'ai recommandé l'Hématogène du D^r Hommel à une jeune fille de 7 ans qui avait souffert pendant une année de la malaria et qui à la suite de fréquentes attaques nerveuses était devenue très anémique et très faible. Le succès de la cure fut brillant. L'appétit revint et la malade était plus vive et plus forte. La peau et les muqueuses prirent une coloration plus rouge. »

M. le D^r F. Tølle, à Flieden (Hesse-N.) : « J'ai fait prendre l'Hématogène du D^r Hommel à une jeune fille de 10 ans qui souffrait d'une forte anémie et d'un commencement de tuberculose (points au côté droit). L'enfant ne pouvait plus marcher. Après un usage prolongé de la préparation, elle se sentit de nouveau très bien et put fréquenter l'école. »

M. le D^r méd. Liebert, à Leipzig : « J'ai employé l'Hématogène du D^r Hommel principalement chez les femmes et les enfants faibles et anémisés et je n'ai eu que des résultats excellents. Son efficacité comme stimulant l'appétit est frappante. C'est donc un médicament tout à fait excellent et recommandable à l'humanité souffrante. »

M. le D^r méd. W. Millies, à Quickborn, Holstein : « Je vous fais savoir que depuis déjà cinq années je prescris beaucoup l'Hématogène du D^r Hommel et que j'ai obtenu des résultats particulièrement éclatants chez des jeunes filles atteintes de la chlorose ainsi que chez des femmes anémiques. A un enfant de 3 mois qui était complètement en bas et n'avait pas même un souffle de vie, j'ai donné de ce médicament d'abord par gouttes, puis par demi-cuillerées à thé et j'ai réussi ainsi à le remonter. »

M. le D^r méd. R. Benndorf, à Munich : « Je vous confirme par la présente que je suis tout à fait satisfait de l'Hématogène du D^r Hommel, car je l'ai essayé pour moi-même. Le sentiment d'épuisement qui est l'expression de l'état neurasthénique avec base d'anémie et qui était la suite de mon travail professionnel interrompu, s'emparait souvent de moi. J'essayais quelques-uns des remèdes qui me furent offerts, mais l'Hématogène du D^r Hommel fut le seul qui me convint. Pour moi il n'y a pas de doute que c'est son usage qui me débarrassa rapidement et heureusement de mon état maladif en fortifiant mon organisme tout entier. »

M. le D^r méd. Schaffer, à Mezö-Kadacshaza (Hongrie) : « J'ai recommandé l'Hématogène du D^r Hommel dans 10 ou 12 cas de chlorose chez des femmes et j'ai obtenu un bon succès où d'autres préparations étaient sans effet. Une jeune femme de 32 ans qui était toujours faible et pâle a augmenté de 6 kilos après 4 flacons et de 10 kilos après 10 flacons. »

M. le D^r méd. Bösenberg, à Windischleuba (Thuringe) : « Ma femme qui pendant les mois d'été allaitait elle-même notre petite, souffrait par là d'une faiblesse générale et parfois d'un manque d'appétit. L'Hématogène du D^r Hommel eut bientôt produit l'effet désiré, de sorte qu'elle put encore nourrir pendant trois mois. Pour d'autres cas, surtout pendant ma pratique auprès des enfants, j'ordonne votre préparation depuis très longtemps déjà. »



Demander expressément le
nom

Hématogène du D^r HOMMEL

et ne pas se laisser convaincre par d'autres imitations.

Se méfier des falsifications !

En vente dans les pharmacies
et drogueries

Prix par flacon : Fr. 3,25

LA NERVOUSITÉ

Tous droits réservés.

Par M. le Dr Ph.-Joseph KAIN

Reproduction interdite.

La lutte pour l'existence offre actuellement de si grandes exigences que le système nerveux est souvent irrité et épuisé. Il résulte comme particularité de la lutte moderne un *accroissement du champ matériel et spirituel et un appauvrissement de la force nerveuse.*

La *neurasthénie ou faiblesse des nerfs* provient le plus souvent de la *pauvreté du sang*, du surmenage intellectuel ou corporel, des chagrins prolongés, des soucis, de l'humeur morose, du genre de vie défectueux, — (erreurs de jeunesse, mauvaises habitudes ébranlant les nerfs, excès de jouissances sensuelles, abus de fumer, surtout la cigarette, alcoolisme, etc.).

Elle se manifeste par une légère *excitation* et une *violence* fugitive à laquelle succèdent une grande *faiblesse*, des *douleurs* passagères de différentes sortes et à différentes places: *sentiments d'angoisse, fraveurs et battements de cœur* fréquents, *douleurs dans la poitrine, violents maux de tête, troubles digestifs, insomnies, mauvaise humeur, disposition aux évanouissements, vertiges.* La faiblesse nerveuse est souvent accompagnée de *pauvreté de sang, anémie, amaigrissement, flaccidité de la chair et sensation de lassitude extrême.*

Par suite de leurs violentes souffrances, les malades atteints de névralgie aiguë sont fatigués de la vie; ils perdent l'entrain au travail et deviennent mélancoliques et misanthropes. Il n'est point rare que de telles personnes, devenues mélancoliques, soient poussées au suicide.

Personne n'est exempt des revers de fortune, de l'énerverment de la profession, des chagrins et des soucis de la vie quotidienne; mais on peut arriver à ce que ces imperfections de l'existence humaine atteignent un système nerveux bien *préparé et fortifié.*

Les personnes souffrant des nerfs doivent, pour guérir, vivre normalement, prendre peu ou point de boissons alcooliques, fuir les excitations et avoir soin de manger des fruits (chaque soir quelques pommes, p. ex.) pour *régulariser les fonctions intestinales.* Elles éviteront soigneusement les aliments gras, salés, acidés et épicés, ainsi que les mets farineux, qui causent des flatuosités, les liqueurs, le café et le thé. — La bière et le vin légers sont permis.

On recommande tout spécialement les aliments légers, doux et rafraichissants, en même temps que d'un goût agréable, tels que du bon lait, du beurre, des œufs, de la viande succulente et tendre en petites quantités, des poissons frais, de la volaille, du riz, des légumes verts et du fruit cru. Manger lentement et bien mâcher sont les premières et les plus importantes conditions d'une bonne digestion et, par conséquent, d'une bonne nutrition. (H-214-A)

Immédiatement après les repas, on doit s'abstenir de tout effort intellectuel et corporel. Une sieste ne fera pas de mal, à condition toutefois

qu'elle ne dure pas plus d'une demi-heure. Enfin, la lumière, la chaleur, des lavages froids de tout le corps, suivis de frictions, des *promenades paisibles*, et de profondes et fortes aspirations dans l'air pur et ensoleillé de la forêt, sont des moyens auxiliaires excellents pour fortifier les nerfs. Mais l'organisme a besoin — aussi bien dans les cas d'anémie que de neurasthénie — d'un remède qui éloigne les causes de la maladie et coupe le mal à sa racine, en agissant *directement sur le sang et les nerfs.* Il doit enrichir le sang, fortifier l'état général, faire disparaître l'*irritation* des nerfs et rétablir l'état normal.

Ce remède est le **Nervosan.**

Il consiste essentiellement en méthémoglobine et oxyhémoglobine dont l'albumine est intimement fixée à l'hématine et ainsi résorbée par l'organisme. Le Nervosan renferme également des extraits de plantes toniques propres à *fortifier* le système nerveux. Le Nervosan contient du fer et du phosphore combinés moléculairement à l'albumine. Le phosphore est retiré de la lécithine et de la nucléoprotéine du sang; l'albumine et le fer proviennent de l'hémoglobine.

L'élément principal le plus actif du *Nervosan* fut d'abord essayé par le spécialiste universellement célèbre pour les maladies nerveuses, M. le **Prof. Dr von Krafft-Ebing**, à la clinique de l'Université de Vienne, et il trouva ensuite de nombreuses applications au **Sanatorium de Maria-grün, près Graz**, un établissement modèle pour les maladies nerveuses, qu'il avait fondé lui-même. Les résultats de cet essai furent très favorables et eurent pour effet l'introduction de cette préparation dans de nombreuses cliniques.

Le **Nervosan** est bien supérieur à tous les produits chimiques que l'on emploie pour les affections nerveuses et sera très apprécié par tous ceux qui en feront usage. A la plus extrême excitation succèdera un calme bienfaisant.

Ce produit, employé comme **régénérateur du sang et du cerveau, de la moëlle épinière et de la substance grise**, a jusqu'ici obtenu un franc succès; **l'éloignement des manifestations nerveuses et l'amélioration de l'état mental ont toujours été remarquables.** Partout où l'organisme a besoin de fortifiants, comme dans les cas de *pauvreté de sang*, d'anémie, de faiblesse générale, de *névralgie*, de *neurasthénie* et d'épuisement précoce, le **Nervosan rend les plus grands services.**

Le **Nervosan** est agréable à prendre et il est absolument *inoffensif.* Il *stimule l'appétit, enrichit le sang, fortifie les muscles et les nerfs, donne de la vigueur et de l'énergie* et apporte en peu de temps un *bien-être inespéré.* Prix: 3 fr. 50 et 5 fr. — Dépôts dans toutes les pharmacies à La Chaux-de-Fonds, Le Locle, à Neuchâtel, Pharmacie A. Bourgeois; et dans toutes les grandes pharmacies de la Suisse. — Avertissement! Refusez les imitations de moindres valeurs ou les produits offerts en remplacement et exigez expressément le **Nervosan.**

PHARMACIE DE FAMILLE

A la maison aussi il y a des remèdes quand le pharmacien et le médecin se trouvent au loin. Il suffit de les connaître.

Maintenant je m'adresse à mes clients dans le but de leur être agréable et utile. Je leur montrerai la manière d'utiliser ces remèdes et leur conseillerai surtout de consulter souvent ces notions de médecine populaire.

VINAIGRE. — Etendu d'eau très chaude il est efficace, sous forme d'injection dans l'utérus, pour arrêter l'hémorragie dans les accouchements. Bu en petite quantité, il est efficace contre les aigreurs d'estomac et facilite la digestion. Il détruit les petits vers (ossuri) de l'anus, chez les enfants. Dans ce cas il se donne en lavement. En faisant bouillir les champignons dans le vinaigre et en les lavant ensuite plusieurs fois à grande eau on n'a plus à craindre l'empoisonnement. L'acide acétique enlève aussi aux champignons les poisons alcalins.

EAU. — Au moyen de bains de pieds chauds et de compresses chaudes au cou elle fait disparaître les maux de tête. La douche chaude guérit la neurasthénie. Les compresses chaudes sur l'abdomen enlèvent les coliques. Un verre d'eau à jeun facilite l'expulsion des matières fécales. Un bain chaud est efficace contre la rétention d'urine.

AIL. — Mangé le soir il est efficace contre les toux catarrhales et contre le ténia. On guérit les douleurs rhumatismales des articulations en les frictionnant avec un mélange d'ail et de beurre.

CAFÉ. — Dans les maladies débilitantes et qui provoquent un refroidissement du corps on prendra du café. Il est efficace contre les coliques néphrétiques, contre l'asthme et contre tous les empoisonnements, principalement contre ceux produits par l'opium, le tabac, la ciguë, la belladone, etc. La poudre de café guérit les plaies mieux que l'iodoforme.

CANNELLE. — Prise en cachets ou en infusion elle est efficace dans l'hystérie et le boilaire hystérique. Elle favorise la menstruation. Elle remplace efficacement l'iodoforme.

CHARBON. — Très bon, employé en poudre, pour les plaies. En cachets il produit un effet merveilleux dans les cas de mauvaise digestion. Absorbé en poudre dans une grande quantité d'eau c'est un contre-poison des champignons.

OIGNONS. — L'oignon mangé cuit fait uriner abondamment. Est utile pour ramollir les cors aux pieds.

SON. — Se servir, pour prendre un bain, de l'eau dans laquelle on a fait bouillir du son; cela guérit beaucoup de maladies de peau.

CLOUS DE GIROFLE. — Mâchés ils parfument la bouche et sont efficaces contre les maux de dents.

CITRON. — Le jus de citron introduit dans la narine arrête l'hémorragie nasale. Bu avec de l'huile il est utile contre la jaunisse.

HUILE D'OLIVE. — Les frictions avec l'huile d'olive chaude servent dans les cas de gonflement, douleurs arthritiques et névralgies. Est d'un effet miraculeux quand on en enduit le corps gonflé des petits enfants malades de l'albuminurie; envelopper ensuite les enfants dans une couverture de laine. Excellent contre l'ulcère d'estomac, en en buvant deux doigts dans un verre deux fois par jour avant les repas.

POIVRE. — Pris avec de la quinine il est efficace contre la fièvre. Mâché il est bon contre le mal de dents. Bouilli avec de l'huile il est utile contre les douleurs rhumatismales.

PÉTROLE. — Pour les plaies anciennes, en compresses, sur la partie malade. Pour les engelures produites par le froid aux mains et aux pieds. Efficace contre la teigne. Pour les inflammations des yeux deux gouttes matin et soir.

ROMARIN. — Préparé avec du vin ou de l'eau bouillants il est utile contre les faiblesses d'estomac.

SAUGE. — Voilà le remède classique le plus important, il se trouve dans la cuisine et dans le jardin potager. Les infusions de sauge sont efficaces contre la faiblesse générale et les sueurs, après une longue maladie parce que ce remède excite le grand nerf sympathique qui préside à la vie végétative. Au lieu de thé, employez la sauge et vous aurez une boisson délicieuse à offrir à vos invités. Essayez!

OEUF. — Le blanc d'œuf est bon pour guérir les crevasses des bouts des seins que l'on enduit après avoir allaité le nourrisson.

SUCRE. — L'eau sucrée se recommande aux maçons; c'est un excellent remède, sous forme d'injection, contre la chaux reçue dans les yeux. Le sucre en poudre sert pour les plaies.

ANEMIE. — Aujourd'hui le remède le plus sûr est le remède italien appelé **GLOMERULI RUGGERI**. Pour en recevoir une boîte envoyer par avance 3 fr. 35 à la maison Ruggeri, à Pesaro (Italie), ou à son représentant suisse: Pharmacie Soldati, à Lugano. On trouvera dans la boîte les instructions nécessaires ainsi que mon portrait. Celui-ci se trouve aussi sur la boîte. (H-132-A)



Des lavages journaliers de la poitrine avec le **Savon aux fleurs de foin de Grolich** augmentent l'activité des poumons.

GRATUITEMENT

A TOUS

Distribution gratuite de 5000 boîtes échantillons de „Tonique Gloria“

Remède efficace contre le Rhumatisme et la Goutte.

Toute personne souffrant de rhumatismes ou de la goutte doit envoyer son nom et son adresse à M. JOHN-A. SMITH, 210, Bangor House, Shoe Lane, Londres, qui enverra de suite une boîte échantillon de „Tonique Gloria“ et un opuscule : «Le Rhumatisme et



la Goutte. — Causes et traitement.» Cet opuscule illustré renferme de nombreux cas de rhumatisme et en montre les ravages.

Le „Tonique Gloria“ est infallible dans tous les cas de rhumatisme et de goutte si anciens soient-ils. Les vieillards et les impotents recouvrent, grâce à lui, l'usage de leurs membres endoloris ou paralysés; ceux qui marchaient avec des béquilles les abandonnent.

Réduit à l'impuissance par le rhumatisme et la goutte.

Des milliers de personnes dont le cas était réputé incurable (et dont le mal avait résisté à tous autres traitements) ont été radicalement guéries par son usage progressif et rationnel. Nous possédons les témoignages écrits de ces malades ressuscités. Citons le cas d'un rhumatisant âgé de 62 ans qui souffrait intolérablement depuis 20 ans et était incapable de tout travail, et que le „Tonique Gloria“ a guéri, après un traitement de 4 mois!

Le „Tonique Gloria“ a, sur tous les remèdes préconisés et usités, l'avantage de ne renfermer aucune matière nocive. Il ne contient ni narcotique, ni calomel, ni colchique, ni mercure.

Son ingérence ne peut en aucun cas avoir d'influence ni sur l'estomac, ni sur le cœur, ni sur le foie.

C'est la panacée enfin découverte pour les rhumatisants et les gouteux qui ne doivent pas hésiter à demander la boîte échantillon adressée **GRATUITE.**

DEMANDEZ PARTOUT L'OVIGNAC SENGLET



OVIGNAC SENGLET

Fortifiant sans Rival.

Se vend dans toutes les Pharmacies, Drogueries et Epicerie fines.

Lit. 5. — ¼ bout. 3.75 ½ bout. 2. — ¼ bout. 1.25

Recommandé par le corps médical.

Explications et Prospectus gratuits sur demande

Echant. contre timbre-poste de 25 cts

SENGLET BÂLE

Fabrique de produits hygiéniques.

(H-283-A)

(H-321-A)

C. Buchmann & Cie.
Winterthur.
 emballage violet-or.

SAVON AU LAIT

surpasse tout autre produit pour l'hygiène de la peau.
 Remède efficace contre dartres etc.

En l'employant journellement il rend la peau douce et souple et lui donne la belle fraîcheur de la jeunesse. — Exigez le vrai Savon au lait Buchmann. (H-305-A)

En vente chez les pharmaciens, droguistes, parfumeurs, à 75 ct. le pain. Où il n'y a pas de dépôts dem. direct. à la fabrique sous n° 23.

GRAINES

potagères, fourragères, forestières et fleurs

GROS — DÉTAIL

GUSTAVE HOCH

Marchand-grainier H-370-A

LA CHAUX-DE-FONDS - Rue Neuve 11

Spécialité de GRAMINÉES et TRÈFLES assortis pour gazons et prairies, selon la nature du terrain. — OIGNONS A FLEURS, Céréales de semences diverses. Légumes secs. Graines pour oiseaux et volailles. Prix-courant franco et gratis.

Par l'adjonction des plus récents jeux de construction patentés, les

Boîtes de Construction à pierre

à l'Ancre de Richter



ont atteint le plus haut degré de la perfection. — Comme il y a 30 ans, elles se maintiennent aujourd'hui encore au premier plan comme l'amusement favori des enfants

D'innombrables lettres de remerciements de parents, de maîtres et d'éducateurs constituent le meilleur témoignage de la haute valeur éducative de ces jeux captivants et instructifs.

Les jeux de boules en mosaïque „METEOR“ occupation favorite pour jeunes filles.

Les jeux de patience de Richter chassent l'ennui. (H-314-A)

GRAND ASSORTIMENT

Demandez le prix-courant des boîtes de construction de **F.-Ad. Richter & Co., Olten (Suisse)**

RHUMATISME

Des milliers de rhumatisants, qui avaient essayé en vain et cela souvent pendant des années tous les remèdes en usage, ont été guéris en quelques jours par

L'ANTALGINE

Ce médicament guérit toutes les formes du rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérées, entre autres : le rhumatisme articulaire, musculaire et viscéral, la goutte, la sciatique, de même que les migraines et névralgies d'origine rhumatismale.

L'Antalgin a obtenu la médaille d'or à l'Exposition internationale d'alimentation et d'hygiène, Paris, 1903

C'est un médicament reconnu hors ligne.

Une brochure renfermant des explications sur l'Antalgin et des attestations de personnes guéries, est envoyée **gratuitement** à toute personne qui en fait la demande. L'expédition de l'Antalgin se fait contre remboursement, franco de port et d'emballage. Prix du flacon de 120 pilules : **6 francs.** (H-382-A)

Les demandes venant de l'étranger doivent être accompagnées d'un mandat postal de 6 francs.

Adresser les commandes à la pharmacie **C. BARBEZAT, à Payerne 30 (Vaud).**



Après les fatigues ou avant des efforts corporels, de larges ablutions au **Savon aux fleurs de foin de Grolich** rafraîchissent et procurent un sentiment de bien-être.

Nous recommandons notre excellente graisse pour la cuisine

Marque GRUTLI

très appréciée et provenant de notre propre boucherie. Où il n'y a pas de dépôts s'adresser directement à la fabrique qui envoie franco contre remboursement par boîtes de 4 kg. et plus. Prix-courant à disposition.

Schweizerische Armeekonservenfabrik

RORSCHACH (H-358-A)

THÉ BURMANN

préparé par J. BURMANN, pharmacien, LE LOCLE (Suisse)



De tous les thés dépuratifs connus, le **Thé BURMANN** purgatif, rafraîchissant, antiglaireux est le plus estimé pour sa préparation soignée et ses qualités éminentes pour guérir les constipations, migraines, étourdissements, âcretés du sang, jaunisse, hémorroïdes, etc.

La faveur dont il jouit a fait naître une foule d'imitations; exigez donc dans chaque pharmacie

le véritable **THÉ BURMANN**, à 1 franc la boîte, n'échauffant pas l'estomac et n'irritant pas les intestins, comme les pilules purgatives. (H-244-A)

DES MILLIONS D'HOMMES

emploient pour leur plus grand bien **contre la**

TOUX

l'Enrouement, le Catarrhe, les Engorgements, le Catarrhe de la gorge, la Toux convulsive et la Coqueluche

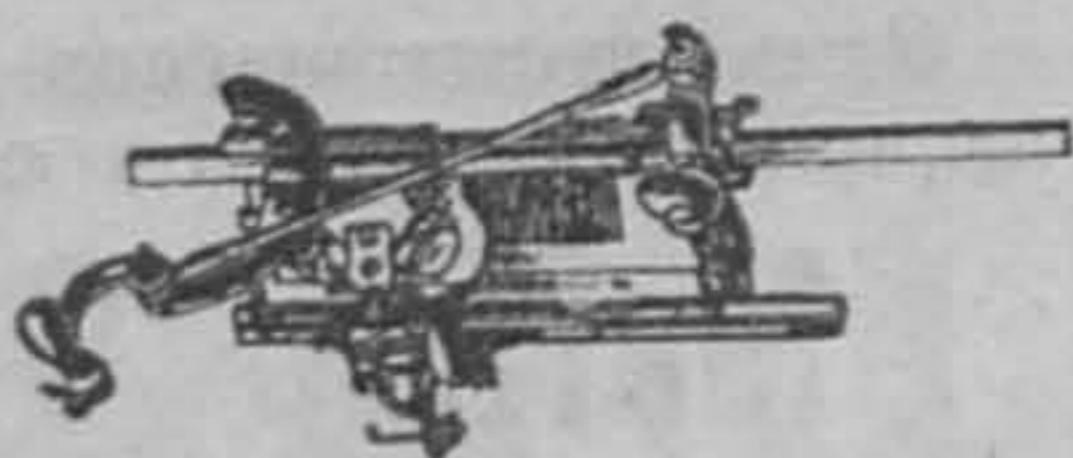
les Bonbons pectoraux de **KAISER**
AUX « TROIS SAPINS »

59000 attestations notariées de médecins et de particuliers constituent la meilleure preuve de leur efficacité certaine et de la faveur dont ils jouissent. Aucune autre préparation similaire n'a de pareils succès à son actif.

Ces bonbons sont supportés très facilement; leur goût est agréable. Seuls véritables avec la marque «Trois sapins». Refuser catégoriquement toutes les imitations. Se trouvent dans les pharmacies, drogueries et magasins de denrées coloniales, seulement en paquets de 30 et 50 cent. (H-282-A)

Sinon s'adresser directement à Fr. **KAISER**, St-Margrethen (Saint-Gall).

Le meilleur
gain
à la maison
c'est la



MACHINE A TRICOTER

(H-337-A) de la fabrique

Edouard DUBIED & Cie, Couvet (Suisse)

Exposition universelle Paris 1900: GRAND PRIX
Exposition internationale Milan 1906: GRAND PRIX

Maladies de l'estomac

Beaucoup de personnes souffrent de ce mal, mais la plupart d'entre elles l'ignorent, ne ressentant ni crampes d'estomac, ni autre forte douleur.

Ordinairement, on appelle mal d'estomac les indigestions et les catarrhes chroniques; la plupart des gens en sont atteints. Les symptômes sont les suivants: après les repas, formation anormale de gaz dans l'estomac et le bas-ventre, lourdeur sur l'estomac, mal à la tête au-dessus des yeux, vertiges. Certains malades croient à une congestion, ils sont de mauvaise humeur, se fâchent aisément et sont agités, jusqu'à ce qu'ils aient des battements de cœur. Dans la règle, peu d'appétit; parfois, on croit avoir un appétit extraordinaire, et, lorsqu'on a touché à un mets, il en résulte un dégoût de toute nourriture. D'autres malades ont faim, mangent toutes les deux heures et pourtant leurs forces décroissent. Des vomissements peuvent également se produire. Voici la caractéristique de la maladie: des selles irrégulières, des aigreurs, parfois des douleurs dans le dos et dans le ventre. Beaucoup de personnes croient par erreur qu'elles sont malades des poumons, mais ce n'est que la présence de gaz dans l'estomac qui gêne la respiration et qui produit l'anémie et les nombreuses congestions qui amènent souvent une mort prématurée. Tous ces malades ont le teint jaune. — Le malade qui me décrira exactement son mal et qui suivra strictement mon ordonnance recouvrera la santé. Je puis lui garantir la guérison. (H-101-A)

Prix de la boîte: 4 fr. pour la Suisse; 5 fr. pour l'étranger, payable à l'avance soit par mandat postal ou en timbres-poste.

D. SCHUEPP,

Spécialiste pour maux d'estomac et anémie,

HEIDEN (Appenzell).



contient de l'œuf de poule véritable. — Moyen reconnu depuis longtemps infailible pour rendre **délicate, douce et souple** la peau devenue rude, ridée et sèche. (H-418-A)

L'emploi journalier du

SAVON AU JAUNE D'ŒUF

donne à la peau une fraîcheur juvénile et rend le teint velouté.

Les lavages de tête au

SAVON AU JAUNE D'ŒUF

éloignent les pellicules et empêchent la chute prématurée des cheveux.

Grâce à sa pureté et à son action douce, le

SAVON AU JAUNE D'ŒUF

est le plus apprécié pour les enfants et il ne devrait manquer dans aucune chambre d'enfant.

Exiger le

SAVON AU JAUNE D'ŒUF

Le morceau 75 cent.



Le Savon aux fleurs de foin de Grolich, comme savon pour les enfants, active la circulation du sang ainsi que les fonctions de la peau.

Des centaines de remèdes sont annoncés et disparaissent ensuite de la scène ; même



la réclame la plus étendue ne parvient pas à assurer leur durée. Par contre le Pain-Expeller Ancre a fait depuis quarante ans ses preuves comme friction absolument efficace dans les cas de : Influenza, rhumatismes, goutte, points de côté, douleur de la poitrine, du cou et du dos, maux de dents et refroidissements.

C'est pourquoi tous ceux qui le connaissent déclarent qu'il n'y a rien au-dessus du

Pain-Expeller „ANCRE“

Authentique seulement avec la Marque „ANCRE“
En vente dans les pharmacies à Fr. 1 et 2

ECZÉMA — DARTRES HUMIDES

C'est avec plaisir que je vous informe que j'ai été guérie de darts humides très persistantes dont je souffrais au visage et à la nuque, après avoir suivi le traitement que vous m'aviez recommandé. M^{me} Thalmann, Saconnex près Genève, le 23 avril 1909.

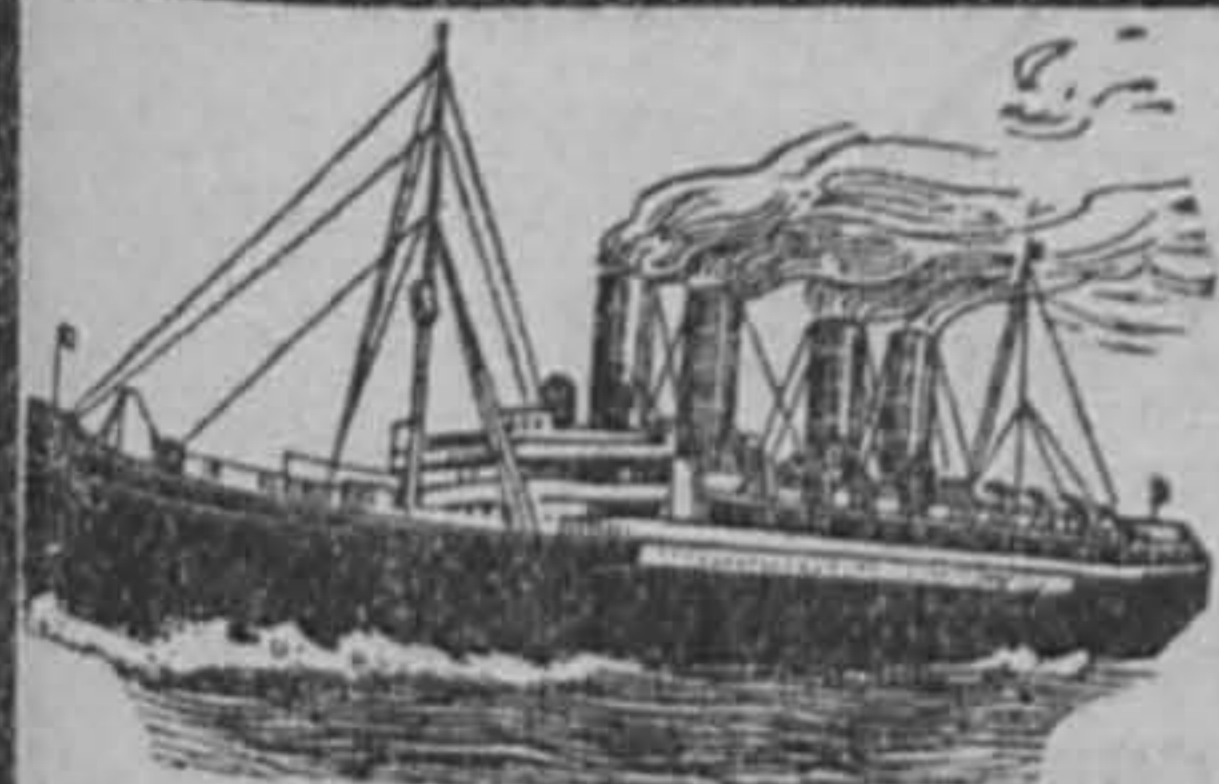
Adresse : Clinique «Vibron» à Wienacht près Rorschach.

FAIBLESSE DE LA VESSIE

Messieurs, je vous informe avec une vive satisfaction que grâce à votre traitement par correspondance, mon petit garçon est tout à fait débarrassé de sa faiblesse de la vessie. Peter Metrich, Hayngen (Lorraine), le 31 août 1910. — Adresse : Clinique «Vibron» à Wienacht près Rorschach.

IVROGNERIE

et ses conséquences, telles que maux d'estomac, faiblesse nerveuse, guérie rapidement et radicalement, même à l'insu du patient, par l'Institut médical «Vibron» à Wienacht près Rorschach, Suisse. Demander le prospectus.



Voyages de mer - Emigration

pour

(H-224-A)

Amérique du Nord et du Sud, Canada, Asie orientale
Australie, Alger, Tunis, Egypte, Le Levant

S'adresser à l'agence générale du Norddeutscher Lloyd :

H. MEISS & Co., Bahnhofstrasse 40, ZURICH

Représentant à Neuchâtel : Aug. LAMBERT, Bureau gare



S. STALL

LIVRES de STALL

Traduits en 20 langues

Les meilleurs livres
de ce
genre au monde

Vendus à près
de deux millions
d'exemplaires

Recommandés par
l'élite du monde
moral et scientifique

Quatre livres pour hommes :

- Ce que tout jeune garçon devrait savoir
- Ce que tout jeune homme devrait savoir
- Ce que tout homme marié devrait savoir
- Ce que tout homme de 45 ans devrait savoir

Quatre livres pour femmes :

- Ce que toute fillette devrait savoir (H-173-A)
- Ce que toute jeune fille devrait savoir
- Ce que toute jeune femme devrait savoir
- Ce que toute femme de 45 ans devrait savoir

Chaque volume se vend séparément 3 fr. 50

Table des matières gratis sur demande

Librairie J.-H. JEHEBER, Case poste Fusterie, GENÈVE

En vente dans les librairies et gares

Maigrir c'est rajeunir

Pour maigrir sûrement et sans aucun danger, prenez les merveilleuses

Pilules mexicaines

3 fr. 25 la boîte; 9 fr. les 3 boîtes et
17 fr. les 6 boîtes (Cure complète).

RETARDS - SUPPRESSIONS

Succès certain et rapide par les

Pilules végétales

4 fr. 50 la boîte (H-273-A)

Envoi en Suisse contre remboursement et franco de port par le

LABORATOIRE VICTORIA

(Sect. T)

GENÈVE

FRITZ MARTI

SOC. ANON.

— BERNE —

Dépôt à Yverdon

MACHINES AGRICOLES

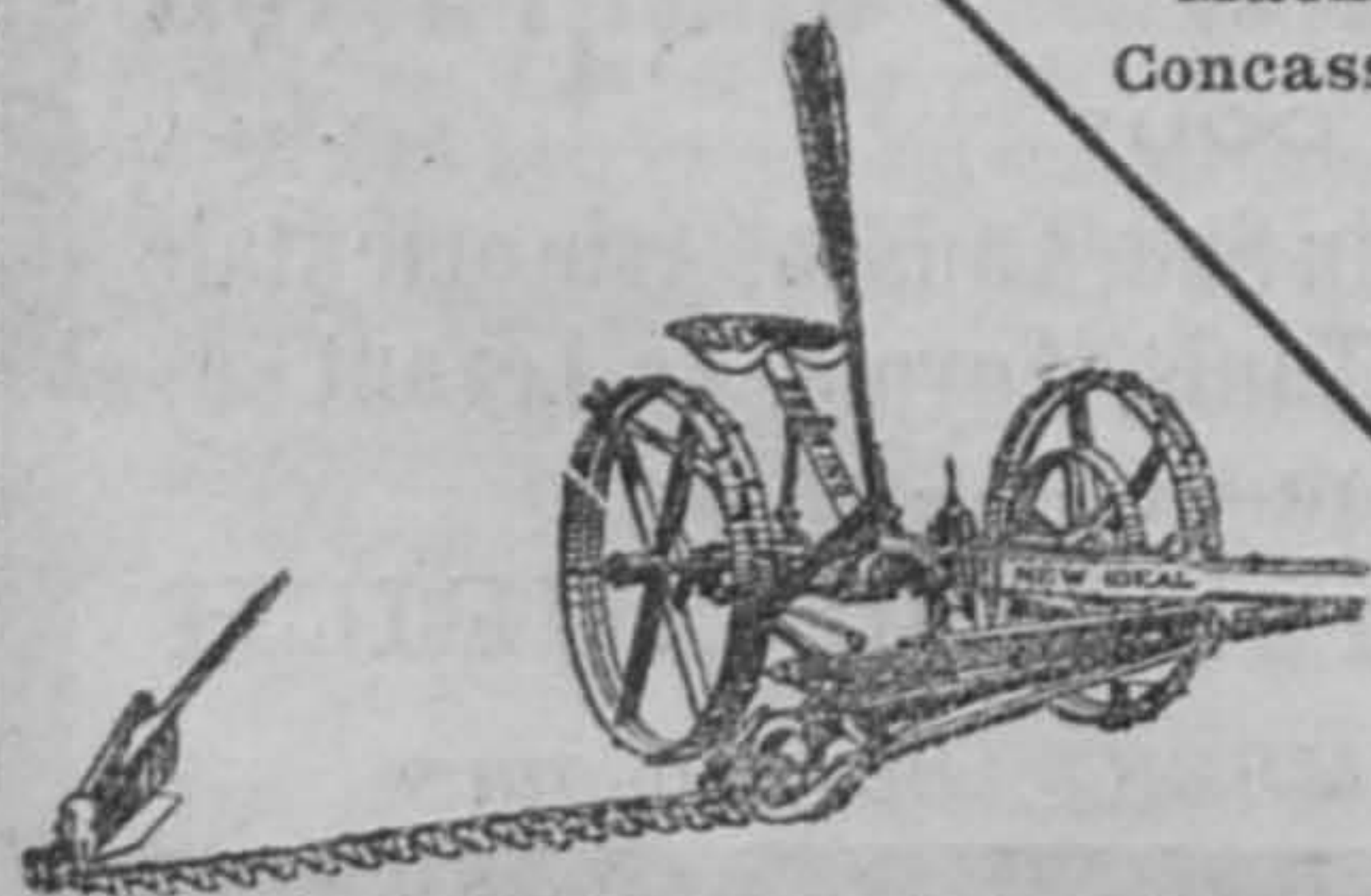
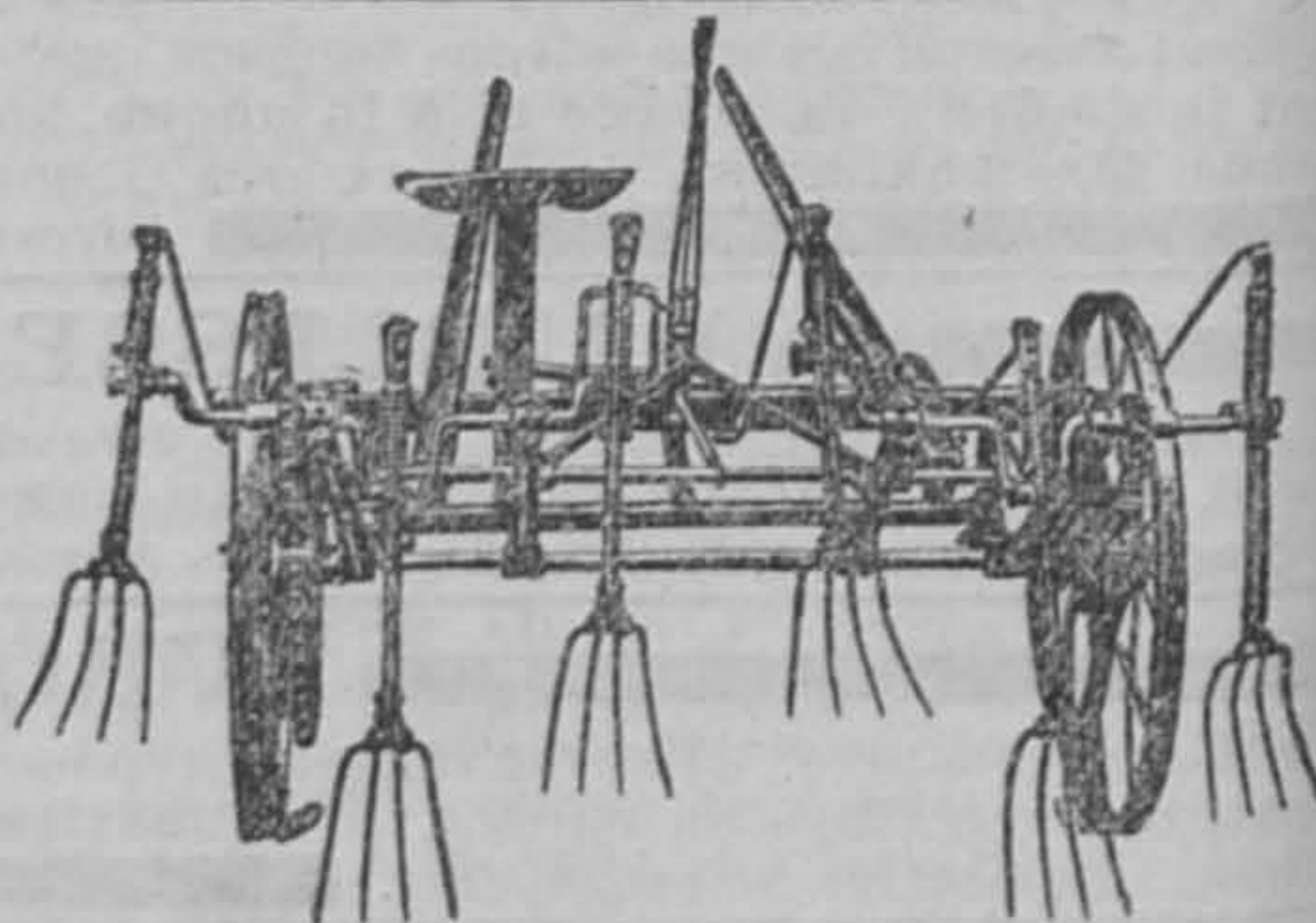
en tous genres,
les plus perfectionnées et les
plus répandues, entre autres :

- Faucheuses « Deering Idéal »,
- Faneuses, Râteaux, Herses,
- Machines à battre, Hâche-paille,
- Concasseurs, Presses à vin et à fruits,
- Pompes à purin, etc., etc.

Articles et installations complètes
pour laiteries et fromageries.

VENTE ET LOCATION DE MATÉRIEL
pour entrepreneurs. (H-412-A)

Prospectus et certificats à disposition.





Des lavages journaliers des jambes et des mollets avec le **Savon aux fleurs de foin de Grolich** fortifient les muscles et favorisent l'activité de la peau.

Tous mes remerciements

à **M. François Wilhelm**, pharmacien, fournisseur de la cour J. & R. d'Autriche-Hongrie, à Neunkirchen près Vienne, inventeur du **thé dépuratif antirhumatismal** et antiarthritique.

Dépuratif dans les cas de goutte et de rhumatisme

Si je recours ainsi à la publicité, c'est que je considère comme un devoir pour moi d'exprimer toute ma reconnaissance à **M. WILHELM**, pharmacien à Neunkirchen, pour les services que m'a rendus son thé dépuratif contre les douleurs rhumatismales, afin de rendre attentives à cet excellent remède toutes les personnes qui souffrent de ce mal atroce. Après avoir fait usage de ce thé pendant quatre semaines, les douleurs disparurent et ne sont plus revenues depuis les six semaines que je ne le bois plus. Mon état physique général s'est amélioré. Je suis convaincue que chacun qui, en pareille circonstance, recourra à ce thé, en bénira comme moi l'inventeur **M. François WILHELM**.

Votre dévouée **Comtesse Butschin-Streitfeld**,
épouse du lieutenant-colonel.

En vente dans toutes les pharmacies en Suisse. (H 404 A)

1 paquet, emballage bleu, fr. 3.—
1/2 " " vert, " 1.50

Au besoin s'adresser au Dépôt général pour la Suisse: **VISINO & Cie, Romanshorn.**

Maison fondée en 1860 — J.-E. BEAUJON

V^{ve} Léon SÉCHEHAYE, successeur

5, Rue Neuve, 5 — LA CHAUX-DE-FONDS — Passage du Centre

Excellents vins de table -- Vins fins en fûts et en bouteilles
Liqueurs fines - Huiles d'olives extra vierge (H-424-A)

La maison ne tient que des vins garantis pur jus de raisins frais

Une offre plus avantageuse est impossible!

CHAUSSURES

solides et bon marché peuvent être achetées par chacun chez

H. Brühlmann-Huggenberger, Chaussures

WINTERTHOUR, Suisse

Expédition contre remboursement. Echange franco.

(H-346-A)

Souliers de travail, dames, solides, ferrés,	No. 36-42	Fr. 6.80
Souliers du dimanche, dames, élégants, bouts rapportés,	" 36-42	" 7.50
Souliers de travail, hommes, solides, ferrés,	" 40-48	" 8.—
Bottines messieurs, mont., crochets, solides, ferrées,	" 40-48	" 9.—
Souliers du dimanche, messieurs, élégants, bouts rapportés,	" 40-48	" 9.—
Souliers garçons ou filles,	No. 26-29	Fr. 4.50,
	" 30-35	" 5.50



Nombreux certificats sur
chaussures livrées dans le pays et à l'étranger
450 articles différents
Prix-courant illustré
franco et gratis sur demande

QUICONQUE

veut acheter un bon
INSTRUMENT DE MUSIQUE



de premier choix, sérieux et durable,
doit s'adresser à la Manufacture générale
d'instruments de musique

Fœtisch Frères S.A.

Maison d'ancienne renommée, fondée en
1804 à Lausanne. Réputation univer-
selle. Demandez notre catalogue n° 33.
Nombreuses références.

Accordez-nous votre confiance,
vous serez bien servi! (H 420 A)

Bidons d'une seule pièce

à transporter le lait (Système dit de Zoug)

BAGNOLETS - FILTRES POUR LE LAIT
SEAUX A TRAIRES - MESURES A LAIT

Tous ces articles, faits d'un matériel de meilleure qualité
et bien étamés, sont livrés à des conditions très avanta-
geuses par la:

METALLWARENFABRIK ZOUG S. A.
(Usines d'Emboutissage et d'Emallage)

Les plus hautes récompenses dans les premières exposi-
tions. — Prospectus gratuits.

Fabrique suisse de machines à coudre Lucerne



simples, solides
pratiques, bon marché

MACHINES
vibrantes et centrales

Cousant en avant
et en arrière

MILAN 1906: Médaille d'or
Bruxelles 1910:

Diplôme d'honneur.

Bâle, Kohlenberg 7
Berne, Aarbergg. 24
Genève, Place des Bergues 2
Lausanne, av. Ruchonnet 14
Lucerne, Kramgasse 1
Zurich, Zähringerstr. 55

On cherche partout de bons représentants

Propriétaires de chevaux!

Si vous voulez obtenir pour
riel le moins de fatigue
ployez à tous vos chars et

vos attelages et le maté-
et d'usure possible, en-
voitures les Volées et les

PALONNIERS ÉLAS-

TIQUES brevetés



Appréciés par des milliers de propriétaires et recommandés
chaudement par des autorités de la partie. En vente chez
les maréchaux et carrossiers ou chez le fabricant. — Deman-
dez prospectus.

JACQUES SCHMITT, Zurich IV.

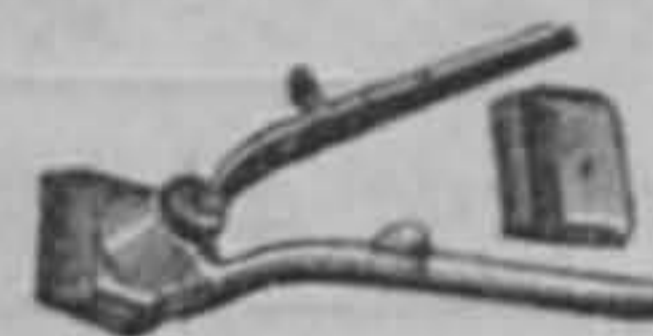
Téléphone 2477

(H-186-A)

J'ai trouvé Pour
frir
cuire
rôtir
et en
pâtisserie

La
Cocoline
est la meilleure!

(H-546-A)



TONDEUSES POUR COIFFEURS

coupe garant. 8^{mm} 5 fr. —, 3 et 7^{mm}
5 fr. 50. 8, 7 et 10^{mm} 6 fr. —. Pour
chevaux 3 fr. 50.

Soigné 4 fr. 50. Rasoirs diplômés ga-
rant. 5 ans 2 fr. 50. De sûreté 3 fr. 75,
dans un bel écrin à 12 lames 6 fr. 50.



L. ISCHY, fab. PAYERNE

Catalogue gratis.
(H-345-A)

SPICHIGER & Cie

Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds

LINOLÉUMS ET TAPIS
en tous genres

VÊTEMENTS SUR MESURE pour messieurs

STORES ET RIDEAUX



Des lavages quotidiens des bras et des avant-bras avec le **Savon aux fleurs de foin de Grolich** fortifient les muscles et favorisent les fonctions de la peau.

Le meilleur Dépuratif

est la **Salsepareille Model**. Exigez-la contre boutons, dartres, épaissement du sang, rougeurs, maux d'yeux, scrofules, démangeaisons, goutte, rhumatismes, maladies de l'estomac, hémorroïdes, varices, affections nerveuses, etc. La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses lettres et attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. Un tiers de bouteille, **3 fr. 50**; une demi-bouteille, **5 fr.**; une bouteille, (une cure complète), **8 fr.**

Dépôt général et d'expédition: **Pharmacie Centrale**, rue du Mont-Blanc 9, **Genève**. Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. — Refusez les imitations et exigez la véritable Model (H-137-A)

LES DARTRES

humides et les dartres squameuses, l'eczéma scrofuleux, l'Exanthème, les **Varices**, les lésions aux jambes, les ulcères, les maux de doigts, les blessures anciennes sont souvent très opiniâtres. **Que ceux qui jusqu'ici ont espéré en vain d'être guéris fassent encore un essai avec l'Onguent aux herbes** si réputé et exempt de toutes matières nuisibles. Lettres de remerciements par milliers. Une boîte d'essai coûte 4 fr., une boîte originale 6 fr.

Seul dépôt du produit véritable chez **Joseph Schneider**, Pharmacie à Resiczag, Hauptpl. n° 30, Hongrie du Sud. (H-367-A)

MOUSTACHE! HARASIN

Développe étonnamment la croissance des cheveux et de la barbe.



Absolument réel
Efficacité
médicalement reconnue.

Où il n'existe que de petits poils, apparaît bientôt un duvet exubérant, ce qu'attestent des milliers de lettres de remerciement. (Marque déposée.)

-PRIX:

Force I, 2 fr. 50

Force II, 4 fr. —

Force III, 5 fr. —

Récompenses obtenues:

Marseille, Médaille d'or — Rome, Grand prix d'honneur

GARANTIE En cas d'insuccès on rend l'argent

HARASIN Spécialité unique, analysée par des personnes compétentes, des chimistes officiels, etc., peut donc être recommandée de préférence à d'autres produits annoncés à grand bruit. (H-338-A)
Vente et expédition uniquement par la Maison

Ferdinand Kögler, Zurich

M. Th., à E., écrit: « Mon ami ayant employé pendant trois semaines votre **Harasin**, porte déjà une magnifique moustache, et je vous prie de bien vouloir me faire parvenir, contre remboursement de 4 francs, une boîte force II.

Cette plantureuse Viennoise ne doit son buste opulent qu'au spécifique pour la poitrine le «Feschoform» qui a obtenu des récompenses. Par l'emploi du «Feschoform» les femmes et les jeunes filles obtiennent en peu de temps et sûrement une **magnifique poitrine ferme**, une gracieuse tournure et de belles formes arrondies, même sans avoir de dispositions pour cela. Le «Feschoform» n'est pas un médicament; il ne se compose que d'extraits de plantes favorisant la santé. — Garantie absolue. Remboursement de l'argent en cas d'insuccès. Marque de fabrique patentée. Récompenses: Médaille d'or, Marseille. Grand diplôme d'honneur, Rome. Acquisition une fois pour toutes. Plus de poitrines tombantes. Emploi facile. Le «Feschoform» est unique et sans égal dans son genre; il a été examiné et essayé par des personnes compétentes, des chimistes, etc. Envoi discret contre remboursement ou paiement anticipé de la somme de Fr. 4. Se méfier des imitations de charlatans. (H-277-A)



Feschoform

Le «Feschoform» se trouve seulement chez **Ferd. Kögler, Zurich**. — Les envois poste restante se font contre paiement préalable du montant.

C. BUCHMANN & C^{IE} WINTERTHUR

SAVON AU LAIT

Savon le plus doux pour obtenir une peau souple blanche et pure. Nouveau produit pour l'hygiène de la peau. Fait disparaître taches de rousseur, dartres etc.

Se vend partout

à 75 cent. le pain. Où il n'y a pas de dépôts demandez directement à la fabrique sous N° 23. H-305-A

EN TROIS JOURS

sont parvenues de phtisiques et de personnes atteintes de catarrhe, sans qu'ils y aient été engagés, 15 lettres de remerciements et de reconnaissance au sujet de l'excellente efficacité du remède **NATURA**. Celui qui, malgré ces témoignages, doute encore, devra au moins faire un essai et il sera bientôt persuadé.

Le **NATURA** guérit le catarrhe en très peu de temps. Le **NATURA** apporte une guérison assurée de la phtisie au premier degré et, dans des cas de phtisie avancée où les malades étaient abandonnés des médecins, une guérison complète en est le plus souvent résultée.

Qui doute et tarde agit contre sa propre santé.

Ce remède est en vente en flacon de 3 fr. (4 flacons 10 fr.) et en tablettes **NATURA** contre la toux et le catarrhe, fabriquées avec ce médicament, à 1 fr. chez **Hans HODEL**, ancien greffier à **SISSACH** (Bâle-Campagne) ou dans les pharmacies et drogueries. Demandez la brochure gratis: *Moyen de combattre la phtisie. Un rayon de lumière pour les phtisiques.* (H-342)

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE FABRIQUE.-DESSINS.-MODÈLES.
OFFICE GÉNÉRAL FONDÉ EN 1888 LA CHAUX-DE-FONDS.

MATHEY-DORET Ingr. Conseil

(H-384-A)

BAUME SAINT-JACQUES

de C. TRAUTMANN, pharmacien, Bâle

marque déposée en tous pays

Remède souverain et inoffensif pour la guérison rapide de toutes les plaies anciennes ou nouvelles: **ulcérations, brûlures, varices, pieds ouverts, hémorroïdes, coupures, éruptions de la peau, engelures à vif, dartres, etc.** Prix 1 fr. 25 en Suisse. — Dépôt général: **BALE, Pharmacie SAINT-JACQUES.** (H-121-A)

Epargne porte bonheur!

La fabrique de draps **A. SCHILD**, à Berne

manufacture les effets de laine et fournit des **étoffes solides** pour hommes, dames ou jeunes gens. — Demandez tarifs et échantillons. (H-230-A)

AUX HERNIEUX

Simple traitement à la portée de tout le monde, sans douleur ni danger, sans perte de temps ou interruption de vos occupations.

Echantillons gratuits pour tous

Je guéris la hernie sans opération, sans douleur ni danger et sans perte de temps. En employant le mot guérison, je ne veux pas dire simplement que je retiens la hernie, non, je veux dire par là une guérison complète et permanente qui rend absolument inutile tout bandage.



C'est cette méthode qui a guéri les patients suivants et des centaines d'autres: M. K. Banninger, facteur des postes, Zeughausstrasse 31, ZURICH III (hernie scrotale de 17 ans); M. Samuel Schenk, contre-maitre à Glockenthal par Steffisburg, canton de Berne (âgé de 61 ans); M. Pierre Brosy, agriculteur, Pleigne par Delémont, Jura bernois, Suisse (âgé de 65 ans, hernie scrotale de 40 ans); M. Jean Baptiste Dominé, Courchapoix, Jura bernois, Suisse (âgé de 71 ans, hernie double et hernie scrotale irréductible de 10 ans).

Afin de vous convaincre, vous et vos amis, qui êtes hernieux, que mon invention est réellement capable d'effectuer une guérison, je vous prie de me demander un échantillon qui ne vous coûtera absolument rien. Pensez-y bien! Je n'essaie pas

de vous vendre un bandage, mais je vous offre une guérison absolue, parfaite et permanente; la délivrance de toute douleur et souffrance, une subite amélioration de votre énergie physique et morale, le plaisir et la jouissance complète des beautés de l'existence et de nombreuses années de satisfaction et de bonheur seront ajoutées à votre vie d'ici-bas.

N'envoyez pas d'argent, mais remplissez simplement le coupon, indiquez la place de votre hernie et envoyez-moi ce coupon.

Ne négligez pas cette importante occasion d'un jour et ne vous torturez pas plus longtemps avec des bandages bon marché!

Mon offre remarquable est la plus honnête que l'on ait pu vous faire et tous les hernieux devraient en profiter.

Coupon pour traitement gratuit

Indiquez la place de la hernie, répondez aux questions et envoyez ce coupon au **Dr. W.-S. RICE** (Dept. F. 765), 8 et 9, Stonecutter Street, Londres, E. C., Angleterre.

Age?

Hernieux depuis quand?

La hernie vous cause-t-elle des douleurs?



Les bains de pieds quotidiens avec le **Savon aux fleurs de foin de Grolich** favorisent l'action de la peau et la circulation du sang et empêchent ainsi la transpiration et les froids de pieds.

MARBRERIES E. Rusconi & A. Dentan

Succ. de D. DORET S. A.

Lausanne - NEUCHÂTEL - Vevey

Spécialité de

Monuments funéraires

ARTICLES SOIGNÉS

Installations spéciales pour le
travail des granits et matières similaires

Albums, dessins et devis
avec échantillons sur demande

Usines à Neuchâtel

ETABLISSEMENT DIPLOMÉ



Pharmacie ERNEST GOLLIEZ & C^{ie}, MORAT

Spécialités pharmaceutiques — 38 ans de succès


COGNAC FERRUGINEUX, pour combattre l'anémie, la chlorose, les pâles couleurs
en flacons de 2 fr. 50 et 5 fr.

Sirop de brou de noix ferrugineux, Dépuratif excellent pour toutes les personnes qui souffrent de maladies provenant d'un mauvais sang.
en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.

Alcool de menthe et camomilles, Cordial hygiénique et stomachique par excellence contre les étourdissements, maux de cœur, mauvaise digestion.
en flacons de 1 fr. et 2 fr.

EXTERNUM AMÉRICAIN, Friction contre les points de côtés, torti-col, rhumatismes.
en flacons de 1 fr.

A avoir dans toutes les pharmacies et Pharmacie GOLLIEZ & C^{ie}, à MORAT

 Nous fournissons aussi toutes les spécialités suisses et étrangères franco de port et emballage pour commandes de 5 fr. (H-523-A)

Atelier E. CHIFFELLE

Ascenseur — 4, ÉPANCHEURS, 4 — Ascenseur

Installation toute moderne * * * Portraits en tous genres

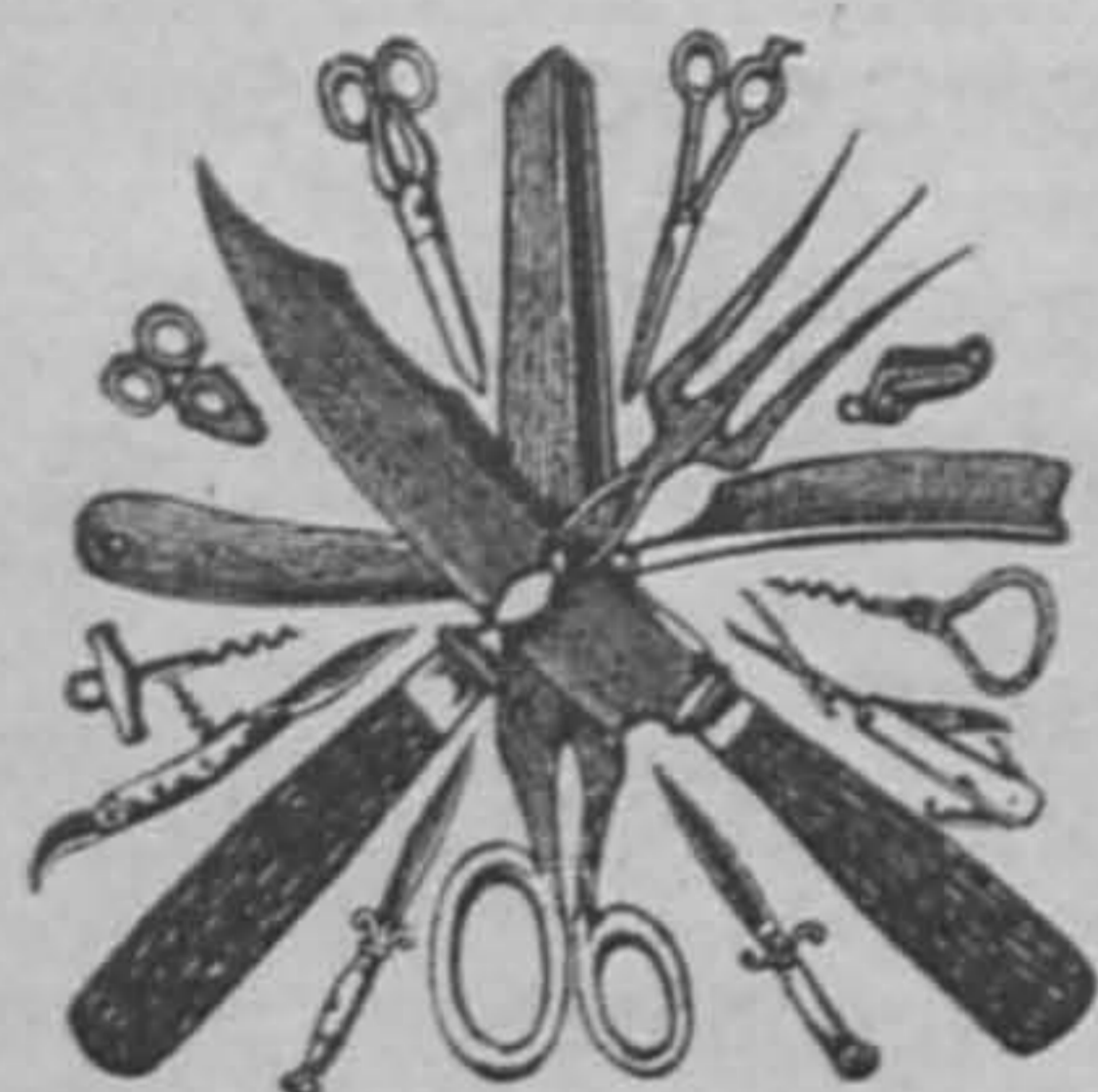
MAGASIN D'ARTICLES POUR AMATEURS

Téléphone 401

TRAVAUX POUR AMATEURS

Téléphone 401

Cartes postales — Vues — Kodaks — Catalogue et Prix-courant



ARGENTERIE

LA
Coutellerie H. LUTHI

successeur de Jacot

est transférée Rue de l'Hôpital, N° 11

CHOIX CONSIDÉRABLE DE COUTELLERIE
en tous genres et de qualité reconnue

CHOIX COMPLET D'OUTILS POUR JARDINIERS

Spécialité: Services de table — Rasoirs

MAISON DE CONFIANCE — FONDÉE EN 1829

PIANOS ET HARMONIUMS

R. MULLER & FILS

2, Rue Saint-Honoré — NEUCHÂTEL — Rue Saint-Honoré, 2

Vente et location de musique classique et moderne
pour tous les instruments

EDITION PETERS, LITOLFF, BREITKOPF & HÆRTEL, STEINGRÆBER, etc.

Instruments de musique à cordes et à vent. Fournitures. Cordes. Métronomes. Zithers.
Mandolines. Violons. Guitares. Etais et Archets, etc.

Garantie — PIANOS DES PREMIÈRES MAISONS DE SUISSE, FRANCE ET ALLEMAGNE — Garantie

Prix très modérés — Facilité de paiement

PIANOS D'OCCASION - ECHANGES - LOCATION

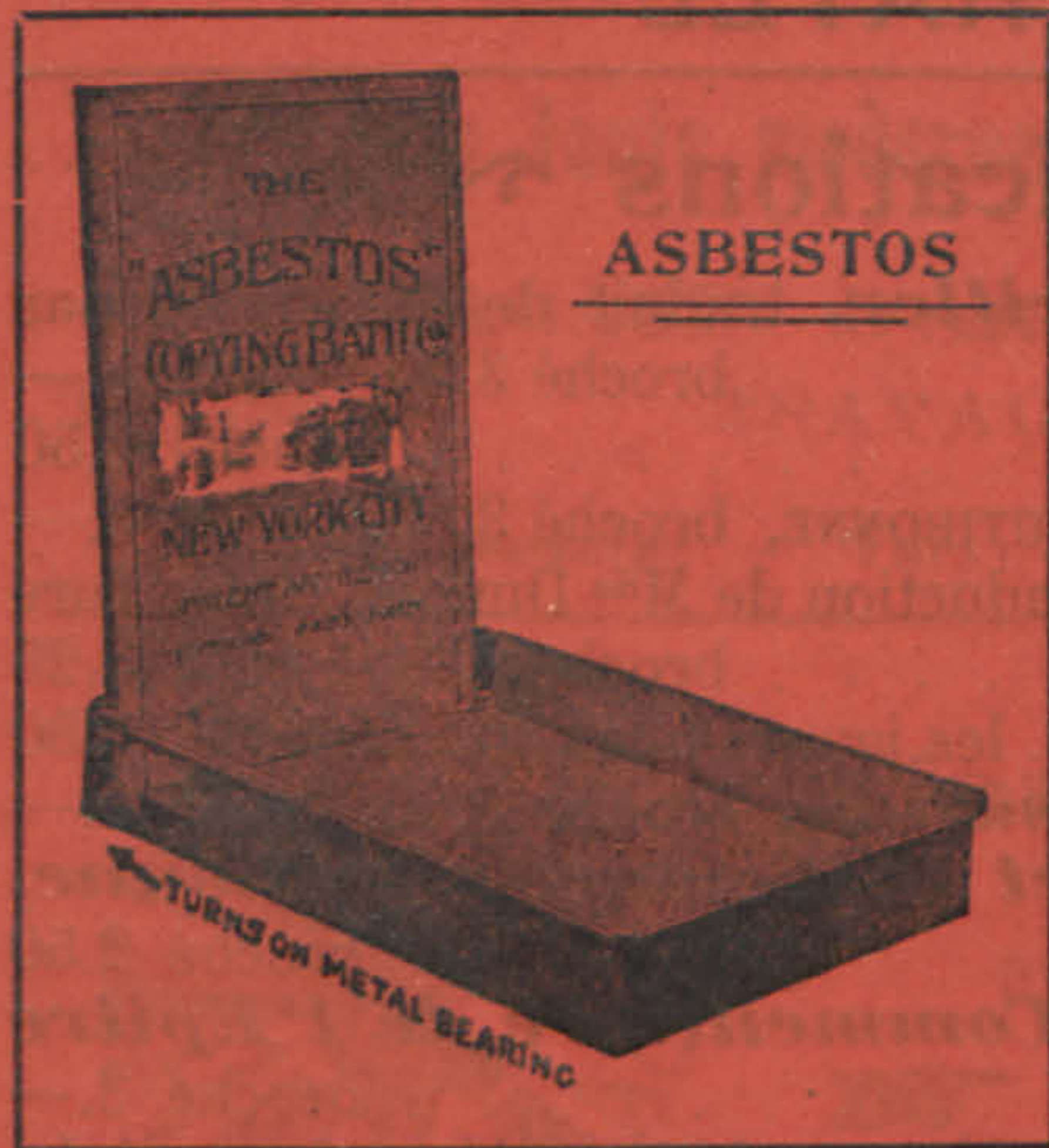
Réparations et Accords de Pianos et Harmoniums et de tous instruments

DELACHAUX & NIESTLÉ S. A.

Éditeurs ■ NEUCHÂTEL

❧ Nouvelles Publications ❧

- KLEIN, C. *La Chronique de Froeschwiller*, traduit de l'allemand par A. DELACHAUX, illustrations de E. ZIMMER broché 3.50, relié 5.—
- REYMOND, G. *Terre Vénale*, roman broché 3.50
- ZAHN, E. *Solitude*, roman tr. de l'all. par C. BOUTIBONNE, broché 3.50, relié 5.—
- BOLT, pasteur. *Daisy*, récit pour la jeunesse, traduction de M^{lle} DUBOIS, couverture illustrée broché 2.—, relié 3.25
- DOY, M^{me}. *Hors du Nid*, causeries familières p. les jeunes filles, br. 1.50, rel. 2.50
- MAURO, Philippe. *L'Apogée de la Civilisation*, broché 3.50, relié 5.—
- MAYOR, Alfred, pasteur. *Madame Eddy et la Science chrétienne*, broché 2.50
- MONOD, Ernest, pasteur. *Paraphrase du Commentaire de l'Épître aux Romains*, par Frédéric GODET broché 3.—
- OSER, Hugo, Dr. *Code fédéral des Obligations*, édition de poche révisée, adaptation française de Max-E. PORRET relié toile 3.50
- GOLAZ, J. *Le Jardin potager* relié toile 1.50
- PORRET, J.-P. *Sous le masque*, roman, in-16 broché 3.50
- ZAHN, Ernest. *Les fils du maître (Lukas Hochstrassers Haus)*, traduit par C. BOUTIBONNE, in-16 broché 3.50, relié 5.—
- CASSABOIS, M. *La marraine neuchâteloise*, nouvelle, in-16, broché 3.—, relié 4.50
- La bonne cuisine pour tous*, choix de recettes pratiques et nouvelles recettes, composées et expérimentées par M^{me} C. P., in-16 cartonné 2.50
- FARRAR, F.-W. *Eric ou petit à petit*, scènes de la vie de collège en Angleterre, 4^{me} édition in-16 broché 3.50, relié 5.—
- ALCOTT, L.-M. *Jeunes femmes*, tr. de l'angl., 4^{me} éd. in-16, br. 2.50, relié 3.75
- ZAHN, Ernest. *Clari-Marie* (Ames fermées), traduction autorisée de l'allemand par C. BOUTIBONNE, un volume in-16 broché 3.50, relié 5.—
- MAGNIN, H.-L. *Tante Josette*, un vol. in-16, ill. par E. BEYELER, br. 3.50, rel. 5.—
- AUBORT, G. *Jeune Allemagne et Jeune France*, un volume in-16, broché 3.50, relié 5.—
- ROSSEL et JENNI. *Histoire de la littérature suisse*, 2 volumes in-16, le volume 3.50
- FUNCKE, O. *Le mariage*, traduction autorisée par Ed. BEAUJON, un beau volume in-16 broché 3.50, relié 5.—
- FAVRE, Louis. *A vingt ans*, nouvelle édition, un beau volume in-16, couverture illustrée broché 3.50, relié 5.—
- ALCOTT, Louisa-M. *Petits hommes*, traduction autorisée de l'anglais, un joli volume in-16, 2^{me} édition broché 3.—, relié 4.25
- ALCOTT, Louisa-M. *Petites femmes*, traduction autorisée de l'anglais, un joli volume in-16, 6^{me} édition broché 2.50, relié 3.75
- LYALL, Edna. *Donovan*, 2^{me} édition, traduit de l'anglais, broché 3.50, relié 4.75
- BURNETT, F. *Le petit Lord*, 4^{me} édition illustrée broché 3.—, relié 4.50
- Noël pour tous*, belle brochure de Noël de 32 pages, richement illustrée, texte de divers auteurs 0.20
- Paroles et textes* pour 1912 reliures à 0.75, 1.—, 1.25, 1.75



ASBESTOS

Le meilleur appareil à copier.
Copie aussi aisément l'écriture de la machine
à écrire que celle de la main.

■ ■ ■

Plus de copies illisibles !
Plus de pages déchirées !
Plus besoin de passer deux fois sous
la presse !

Prix de l'appareil avec une douzaine de toiles :

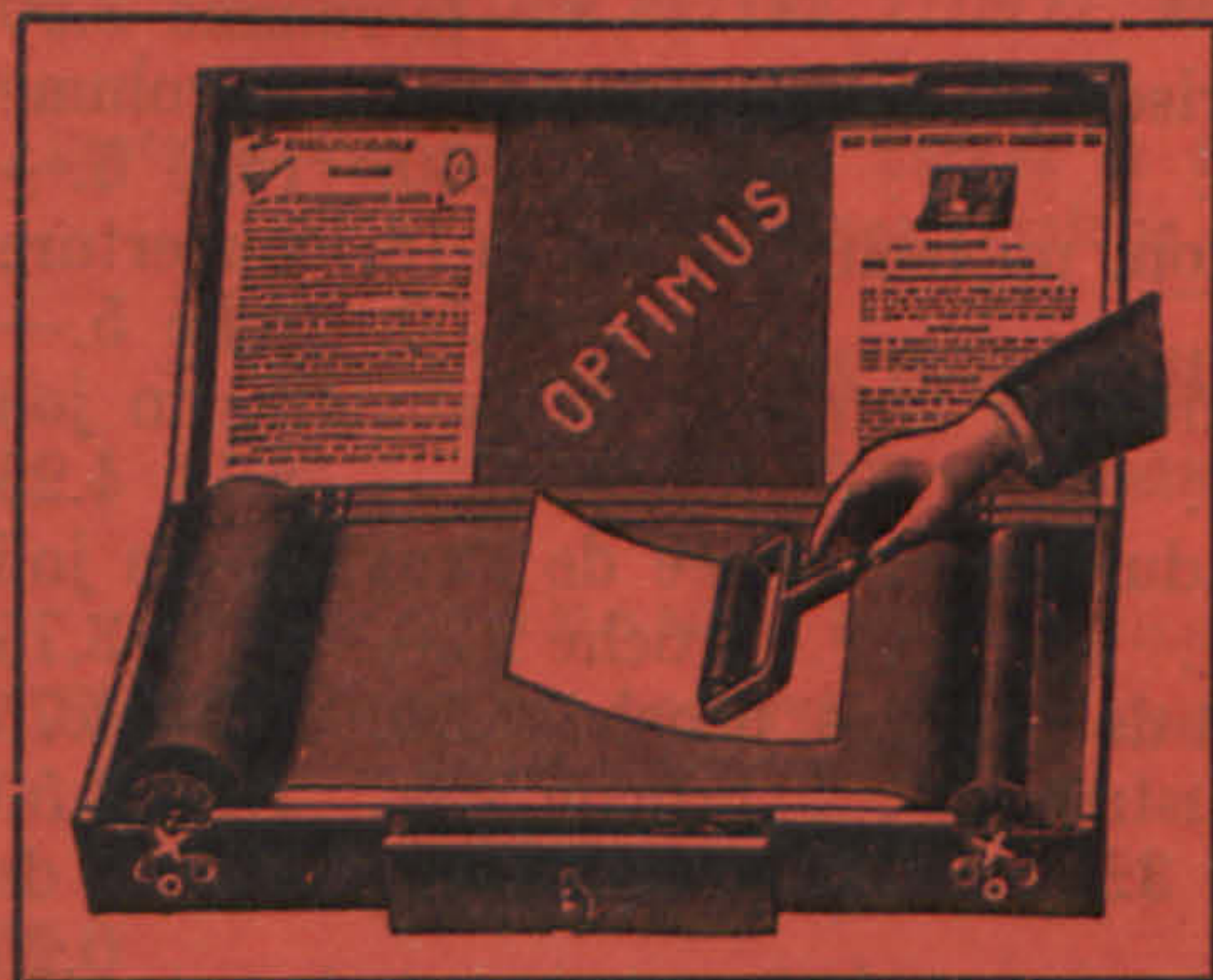
Essais gratuits

Fr. 28.50

Essais gratuits

L'Optimus

Hectographe perfectionné. Multiplie rapidement l'écriture de la main et de la machine à écrire. Sa manipulation est très simple, en même temps que bon marché, toute surface à imprimer servant pour plusieurs originaux.



Appareils „Optimus“ complets

avec un flacon d'encre bleu-noire :

	Surface à imprimer cm.	La pièce
N° 1. Format carte postale . . .	10×15	Fr. 10.50
(N° 1 sans roulette à manche)		
N° 2. Format in-4° et ministre. . .	22×33	» 27.—
N° 3. » dble in-4 et ministre	35×48	» 50.—

Librairie DELACHAUX & NIESTLÉ S. A. Neuchâtel

Nous nous permettons de rappeler à notre clientèle, que nous sommes constamment en mesure de lui offrir un choix de lectures variées et appropriées à tous les âges par le moyen de nos

JOURNAUX CIRCULANTS

Organisée par notre maison depuis plus de 40 ans, notre circulation de journaux comprend actuellement plusieurs séries, chaque série contenant les 14 revues ou journaux suisses, français et allemands, dont la liste se trouve plus loin.

Le prix de l'abonnement annuel est de

- Fr. 25.— pour les portefeuilles délivrés à la librairie ;
- » 30.— » » portés à domicile ;
- » 42.— » » expédiés par la poste.

Les portefeuilles destinés à contenir les journaux sont fournis au prix de Fr. 3.— le grand et de Fr. 2.50 le petit.

L'abonnement aux **Journaux circulants** est annuel et payable d'avance.

Voici, d'autre part, la liste des journaux et revues qui composent le portefeuille circulant :

L'Illustration.

Le Monde illustré.

Ueber Land und Meer.

Fliegende Blätter.

La Nature.

Le Tour du monde.

La Patrie suisse.

Le Papillon.

Le Journal de la jeunesse.

Bibliothèque universelle.

Revue des Deux Mondes.

La Revue.

Les Annales politiques et littéraires.

La Revue hebdomadaire.

Journaux d'actualité, revues littéraires, journaux pour la jeunesse, grands journaux illustrés les plus estimés de France et de l'étranger, notre liste répond à tous les goûts et tous les âges.

L'échange des journaux se fait le mercredi ou le vendredi de chaque semaine.

Les abonnements partent du 1^{er} janvier.

Comme il est nécessaire que nous connaissions sans retard le chiffre de nos abonnés afin d'organiser le service régulier dès le commencement de l'année prochaine, nous prions les amateurs de nous transmettre au plus vite leur demande d'abonnement.

Librairie Delachaux & Niestlé S.A., Neuchâtel

Le 1^{er} fascicule a paru en Juin 1911 :

FLORE COMPLÈTE

illustrée en couleurs de

FRANCE, SUISSE et BELGIQUE

(Comprenant la plupart des plantes d'Europe)

par **Gaston BONNIER**,

Professeur de Botanique à la Sorbonne, Membre de l'Institut (Académie des Sciences) et de la Société Royale de Botanique de Belgique.

Toutes les espèces, représentées en couleurs, ainsi qu'un grand nombre de sous-espèces et variétés, sont reproduites par la photogravure, à la moitié de leur grandeur naturelle, d'après des photographies mises en couleurs.

Les Planches en couleurs sont accompagnées d'un texte donnant la description complète de toutes les plantes avec leurs noms en latin, en français, en allemand, en flamand, en italien et en anglais ;

Leurs applications agricoles, horticoles, apicoles, industrielles, forestières, médicales et de chimie végétale ;

Leur distribution géographique, leur extension en altitude, les habitats et les terrains où elles croissent de préférence ;

Leurs principaux synonymes et leurs noms vulgaires, ainsi que la description des sous-espèces, races ou variétés les plus importantes.

[Ouvrage publié sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique.]

Les fascicules (format in-4°) comprennent chacun 6 planches de 32 cm. × 23 cm. (environ 65 figures en couleurs) et les pages de texte correspondant.

L'ouvrage se composera de 100 à 120 fascicules paraissant à raison d'un par mois.

Prix d'un fascicule : fr. 2.90. (Chaque fascicule peut être acheté séparément.)

BULLETIN DE COMMANDE

- 1° Veuillez m'envoyer le premier fascicule de la FLORE COMPLÈTE ILLUSTRÉE EN COULEURS, DE FRANCE, SUISSE ET BELGIQUE, par M. Gaston Bonnier, Professeur de Botanique à la Sorbonne, Membre de l'Académie des Sciences, que je recevrai franco, contre remboursement de fr. 2.90.
- 2° Veuillez m'envoyer, jusqu'à nouvel ordre, les fascicules suivants de cet ouvrage au fur et à mesure de leur apparition, contre remboursement par la poste (sans aucun engagement de ma part à continuer l'achat des fascicules).
- 3° Veuillez m'adresser (franco de port et d'emballage) une planche spécimen en couleurs de la FLORE COMPLÈTE, ILLUSTRÉE EN COULEURS, moyennant fr. 0,25 que je vous envoie en timbres-poste.

(Ecrire très lisiblement).

Signature et adresse :

acheter ce Bulletin et l'adresser par la poste à
Librairie DELACHAUX & NIESTLÉ S.A., à Neu-
châtel, après avoir effacé les paragraphes : 1°,
ou 3° suivant la commande que l'on désire faire.



Des lavages journaliers du dos avec le **Savon aux fleurs de foin de Grolich** favorisent l'activité des poumons.

PARAPLUIES

En-cas noirs et couleurs
OMBRELLES

LANFRANCHI & C^{ie}

Successeurs de DURIF & C^{ie}

NEUCHÂTEL

==== Croix - du - Marché ====

CANNES

Recouvrages et réparations faites promptement
et à prix raisonnables

BRODERIES DE SAINT-GALL

Prix de fabrique

Dépôt de nappes caoutchoutées

COMMERCE DE VINS

Gros et détail

Vins blancs & rouges Neuchâtel

VINS ÉTRANGERS

en Fûts et en Bouteilles

LIQUEURS

CÉLESTIN BÉGUIN

Neuchâtel

CAVES DU NEUBOURG

TÉLÉPHONE N° 393

Adresse télégraphique: BÉGUINVIN.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

DE

CONSOMMATION

DE NEUCHÂTEL

Siège social: SABLONS 17^a

MAGASINS: Sablons 19, Seyon 9 et Moulins

Faubourg de l'Hôpital 40, Cassardes 24

Parcs 95, Evole 14, Bellevaux 8

Saint-Blaise, Marin, Colombier

Tous les bénéfices sont répartis aux acheteurs

Chiffre d'affaires en 1910:


Un million cent quinze mille francs.

Notre société est le régularisateur, incontesté aujourd'hui, des prix de tous les articles dont elle s'occupe.

Formulaires de demande d'admission
au bureau et dans tous nos magasins

E. Prébandier & Fils

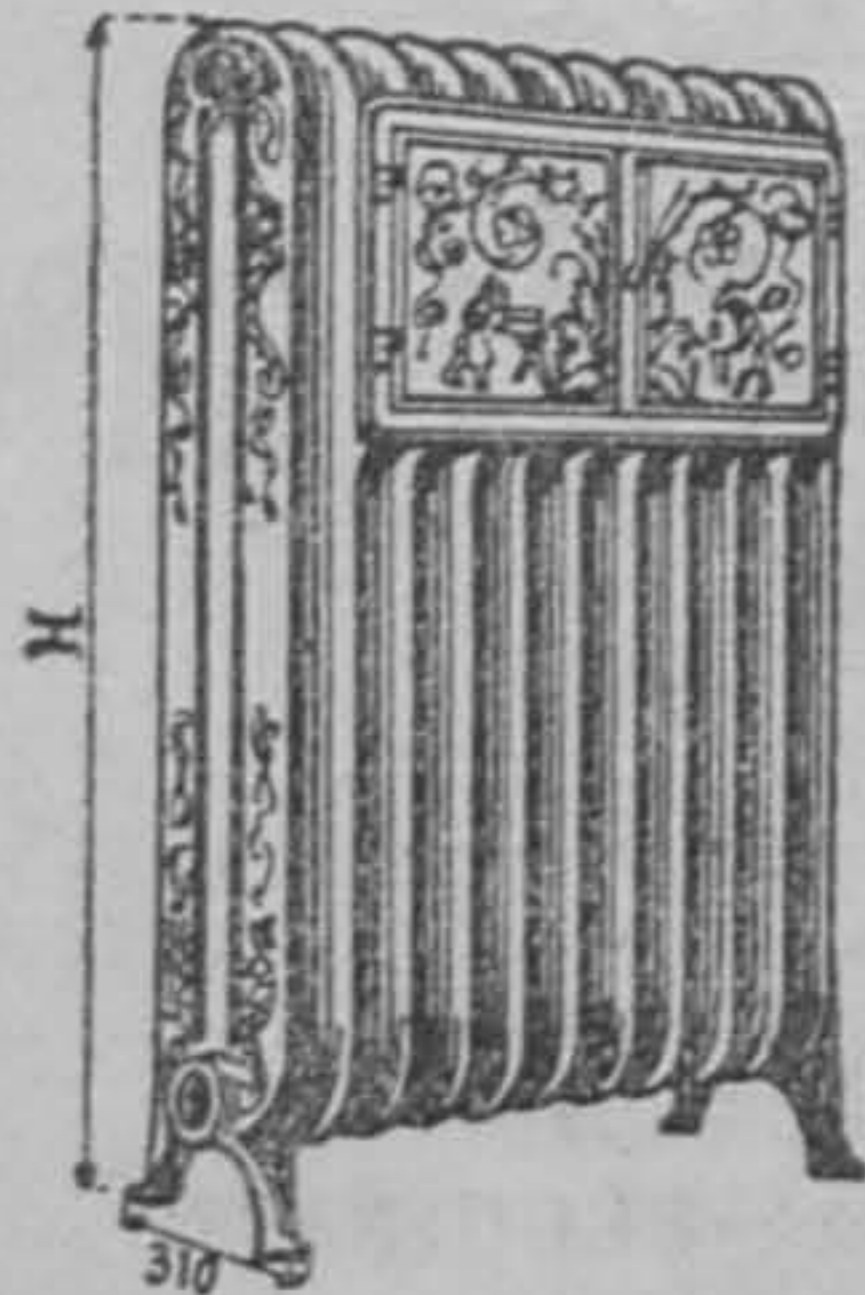
NEUCHATEL

Téléphone  Téléphone

CHAUFFAGE CENTRAL

Chaudière „ECONOME“

CALORIFÈRES



*Potagers
économiques*

Devis,
références,
plans
à disposition

AU TIGRE ROYAL



NEUCHATEL

6, Rue de l'Hôpital, **6**
Téléphone 850

Même maison à La Chaux-de-Fonds

CHAPELLERIE MODERNE

Provenance des meilleures fabriques - Prix très bas

FABRICATION
de **CASQUETTES** en tous genres
FOURRURES

Se recommande, **H. MORITZ-PIGUET**, pelletier

Achat de SAUVAGINES
telles que: Peaux de renards, fouines, martres, etc.,
payées aux prix les plus élevés.

MACHINES A COUDRE SINGER

les meilleures — les plus simples

les plus douces — les plus pratiques — les plus populaires

PREUVES DE LEUR SUPÉRIORITÉ :

Expositions universelles

Paris 1900 et Bruxelles 1910 : Le Grand Prix - Saint-Louis 1904 : 7 Grands Prix

Paiements faciles par petites sommes. Escompte au comptant,

Machines confiées à l'essai. Leçons gratuites

COMPAGNIE SINGER

Rue du Seyon — NEUCHATEL

YVERDON, Pont de Gleyre. — BIENNE, rue de Nidau, 43

— FRIBOURG, rue de Lausanne, 64 —



Des lavages de tête avec le **Savon aux fleurs de foin de Grolich** éloignent les pellicules, fortifient le cuir chevelu et rendent les cheveux abondants et ondoiyants.

**MAGASIN
SAVOIE-PETITPIERRE
NEUCHATEL**

Toujours les dernières nouveautés en

Blouses pour dames

Jupons — Corsets

Lingerie — Jabots — Voiles

Articles de bébés

Sous-vêtement laine

Crêpe de Santé — Tourbe

Matinées des Pyrénées

Articles sport — Ganterie

Bas et chaussettes

Cravates — Cols et manchettes

Parfumerie — Brosserie

Articles de bains

Dépôt de thés excellents

H. BAILLOD

4, rue du Bassin, 4

NEUCHATEL

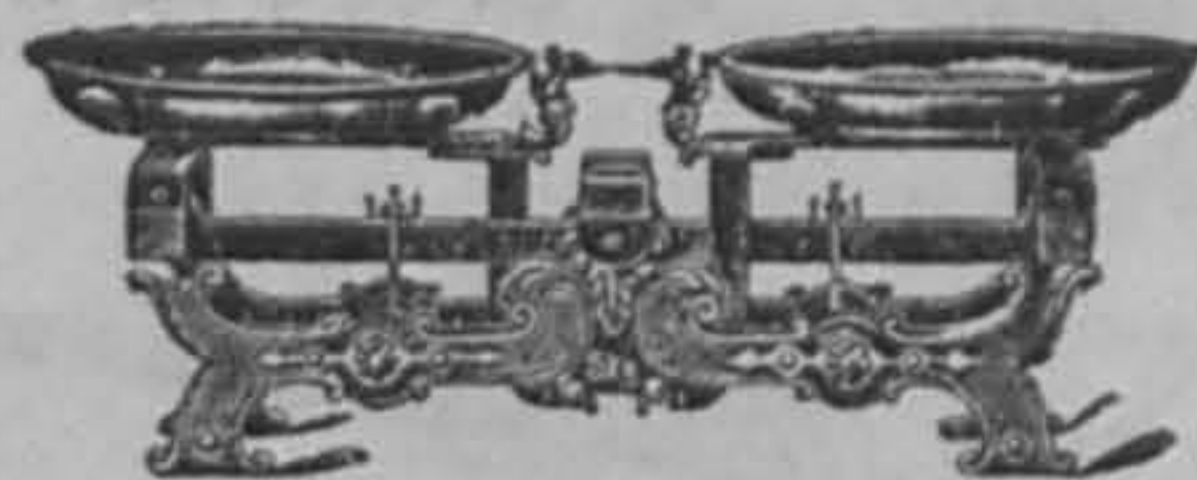


Cusinières à combustible „Grude“

Dépense journalière 15 à 25 cent.

Nouveauté sensationnelle

Recommandable - Certificats à disposition



BALANCES

Bascules de ménage

Pèse bébés

Grand choix d'articles de cuisine

Installation nouvelle que je prie de visiter

AMEUBLEMENTS

V^{ve} J. Kuchlé-Bouvier & Fils

NEUCHÂTEL - Faubourg du Lac 1 - NEUCHÂTEL

Salons - Chambres à coucher - Salles à manger - Bureaux

TAPIS - LITERIE - LITS EN FER
ÉBÉNISTERIE SOIGNÉE

Maison fondée en 1879

CHAUSSURES

C. BERNARD, *↔ RUE DU BASSIN ↔*
Près du passage du Tram

Toujours un grand assortiment en magasin dans les meilleurs genres et formes, pour hommes, dames, fillettes et enfants. — Spécialité de genres élégants et solides des maisons BALLY; STRUB, GLUTZ & C^{ie}, cousus à la main et système « Welt ».

CAOUTCHOUCS ANGLAIS ET RUSSES

Escompte 5%. — Réparations promptes et bien faites. — Se recommande, **C. BERNARD**

Machines et Instruments d'Agriculture
à l'Agence agricole neuchâteloise

SCHURCH & BOHNENBLUST, Neuchâtel

Successeurs de J.-R. GARRAUX

Faucheuses «HELVÉTIA» ÆBI

Faneuses et Râteaux à Cheval

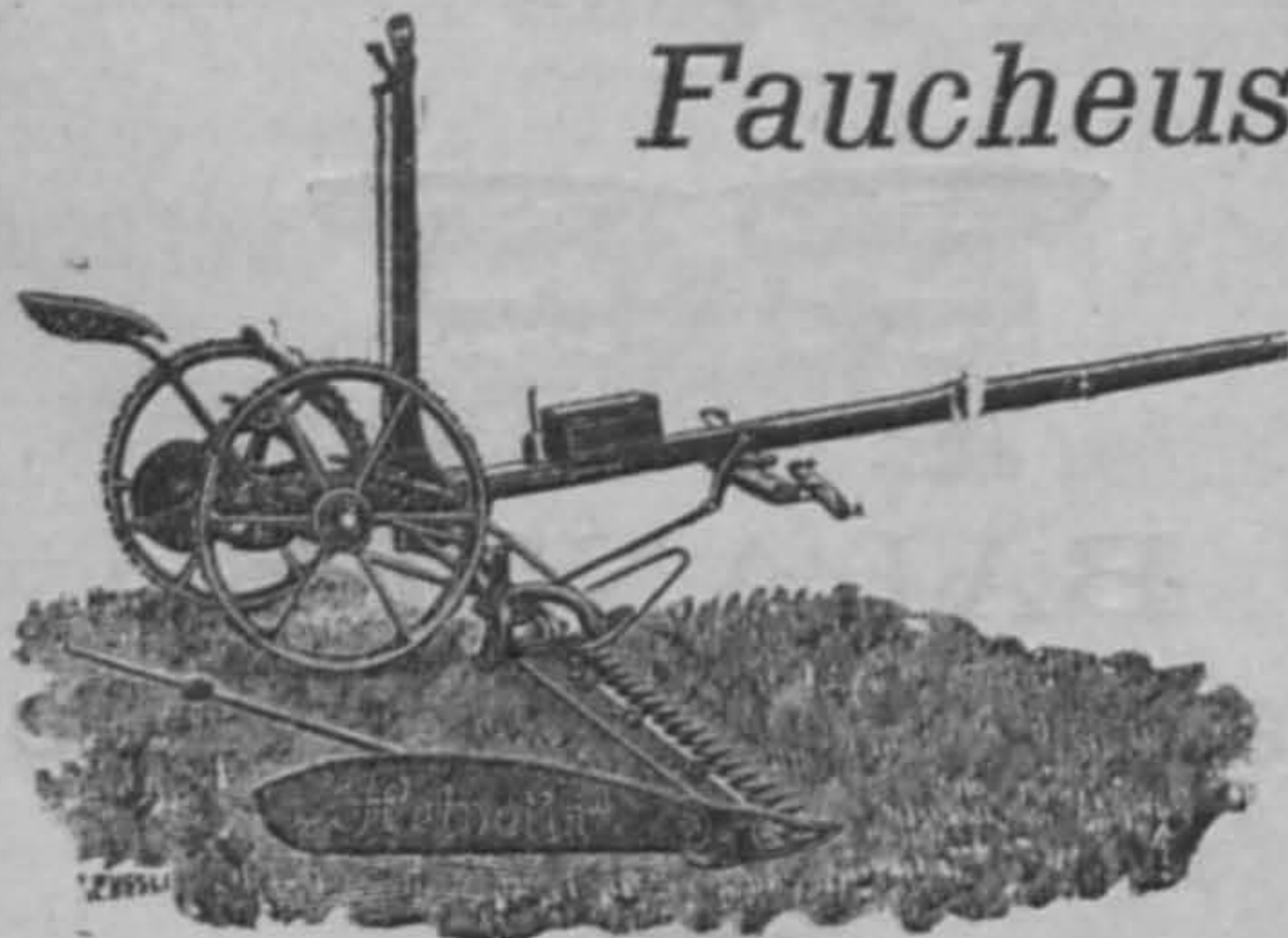
CHARRUES BRABANT OTT

BATTOIRS ET MANÈGES

Hache-paille, Concasseurs, Herses, Semoirs

Pressoirs et Fouleuses à Raisin

Pompes à purin divers systèmes, etc.



REPRÉSENTANTS POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL

des Fabriques de Machines RAUSCHENBACH, à Schaffhouse,

OTT, à Worb, et J.-U. ÆBI, à Berthoud.

CAISSE D'ÉPARGNE DE NEUCHÂTEL

==== FONDÉE LE 24 OCTOBRE 1812 ====

Etablissement d'épargne proprement dite,
le seul dont la fortune totale forme exclusivement la garantie de l'avoir des déposants

—•••—
Dépôts depuis 1 à 2000 fr. par an

==== MAXIMUM PAR LIVRET 5000 fr. ====

~~~~~  
 **Intérêts 4%** 

~~~~~  
Montant des dépôts au 31 décembre 1911: Fr. **66** millions

PETITE ÉPARGNE

au moyen de timbres poste suisses de 5 et 10 cent.

Les cartons collecteurs à 20 cases sont délivrés gratuitement à chacun

—
Siège central: NEUCHÂTEL

Succursale: LA CHAUX-DE-FONDS * *

— Correspondants dans toutes les paroisses du Canton —

====
*Pour être titulaire d'un livret, il faut être Neuchâtelois ou domicilié
dans le Canton.*



D. BESSON & C^{ie}

8, Place du Marché, 8

NEUCHÂTEL

Maison spéciale pour les articles

Porcelaine - Cristaux - Verrerie

EXPOSITION DE GENÈVE

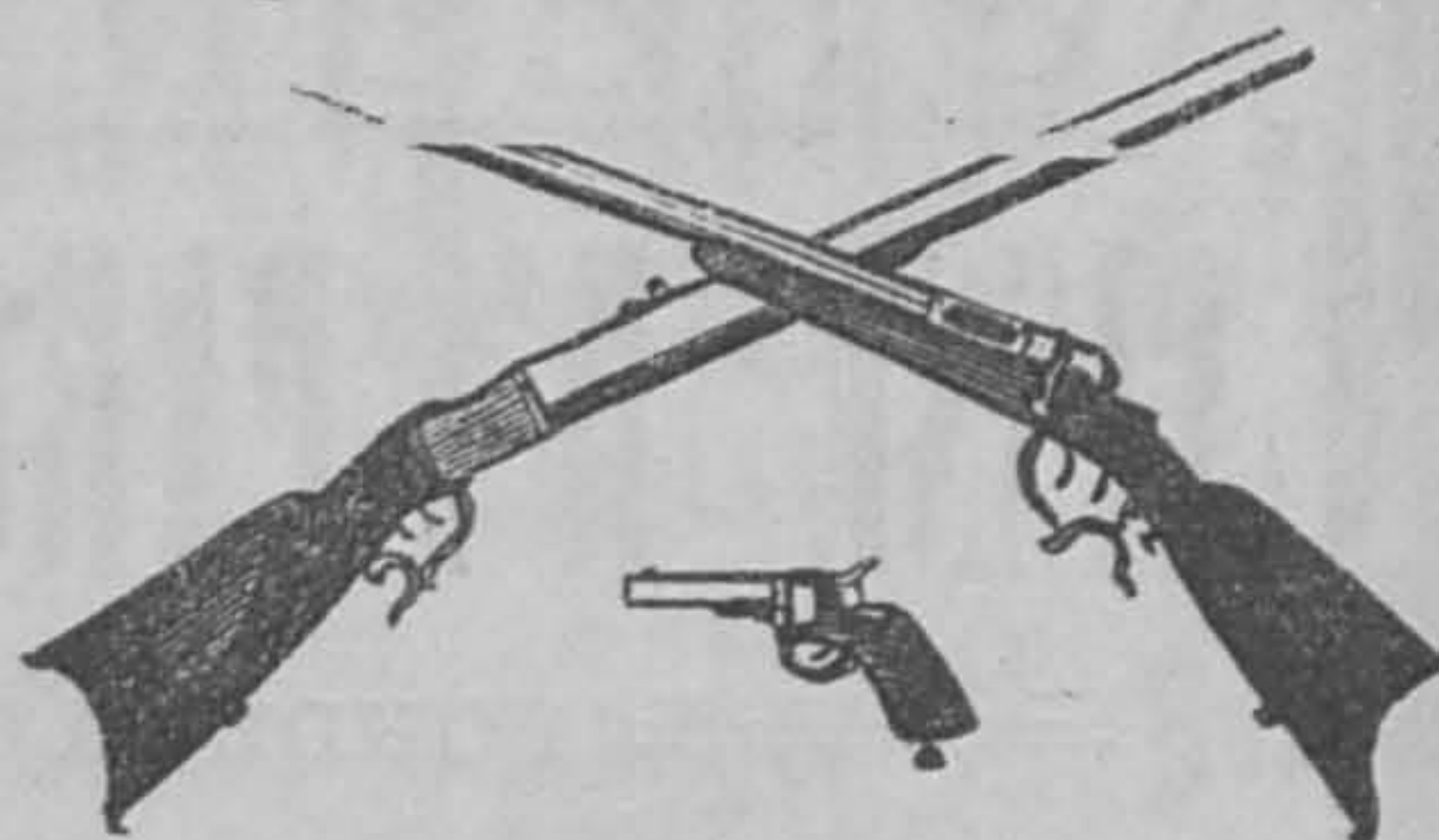
Médaille d'argent

LA PLUS HAUTE RÉCOMPENSE

Chez tous les Papetiers

ENCRE RICHARD

Atelier pour la Fabrication d'Armes



ROBERT WIDMER & FILS

Treille 2 - NEUCHÂTEL - Treille 2

MAISON FONDÉE EN 1878 - TÉLÉPHONE 95

Fabrication et Spécialité de
Carabines Martini et diverses Armes à
main. — Fusils de Chasse et Articles de
Chasse. — Dépôt patenté des poudres et
munitions fédérales. — Atelier pour la
Réparation d'Armes militaires.

Feux d'artifice

Même maison à

Rue des Armes 15 - BIENNE - Rue des Armes 15

LA

QUINOPÉTROLÉINE

au Muguet

assouplit et fortifie les cheveux, en
arrête la chute, les rend soyeux et
abondants, les guérit de la pelade et
du psoriasis, détruit les pellicules et
tonifie le cuir chevelu.

...→ Prix: 1 Fr. 50 ←...

DÉPOT:

Pharmacie A. GUEBHARD

NEUCHÂTEL

Envoi par la poste, sans frais de port
ni de remboursement.

BRASSERIE MULLER

NEUCHÂTEL

V^{ve} F. SCHOTT, successeur

TÉLÉPHONE 127

Installation frigorifique

BIÈRE DE 1^{re} QUALITÉ

Spécialité :

SPÉCIAL MUNCHENER

Livraisons à domicile

DRAPERIES

NOUVEAUTÉS

F. KRIEGER

Marchand-Tailleur

NEUCHÂTEL

Vis-à-vis des bureaux de la « Feuille d'Avis »

MAISON FONDÉE EN 1875

TÉLÉPHONE N° 610

VÊTEMENTS SOIGNÉS

sur mesure

Manteaux imperméables

MAISON DE PREMIER ORDRE



V. REUTTER FILS, Neuchâtel

REUTTER & DUBOIS, Le Locle

COMBUSTIBLES

Vente en gros du charbon de repassage **HYGIÈNE**



CHAMPAGNE SUISSE

BOUVIER Frères S. A.

— NEUCHATEL —

SUCCURSALE A LÖRRACH (BADEN)

Hors concours (membre du Jury)

EXPOSITION UNIVERSELLE PARIS 1900

MAISON A LONDRES, 38 Queenstreet, Cannonstreet City

F. & H. HALDENVANG

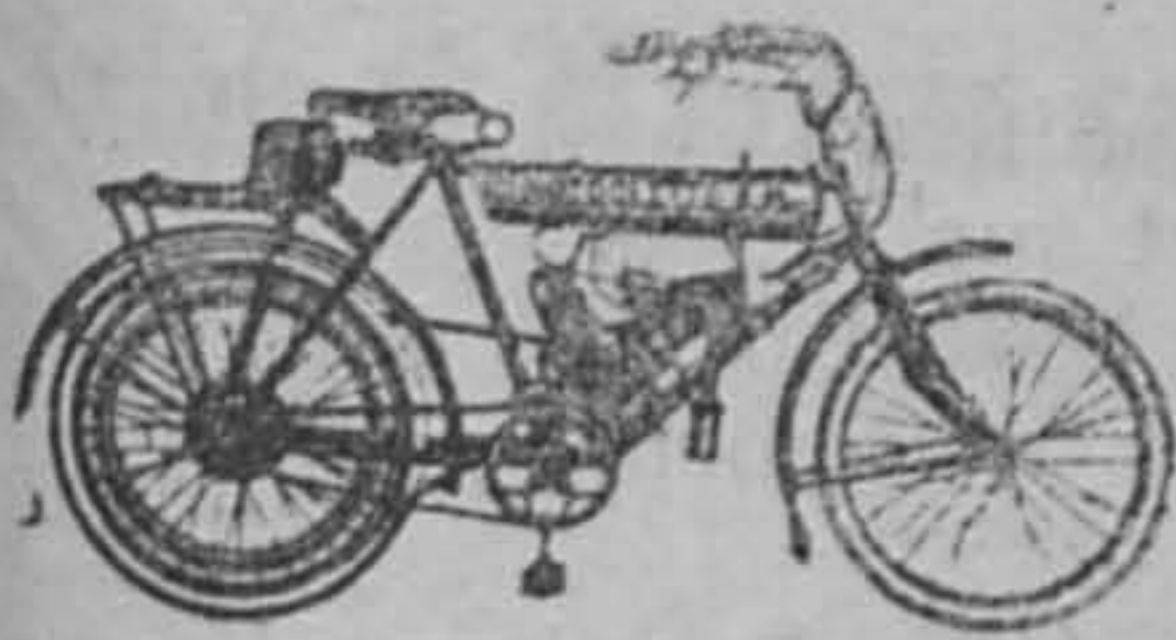
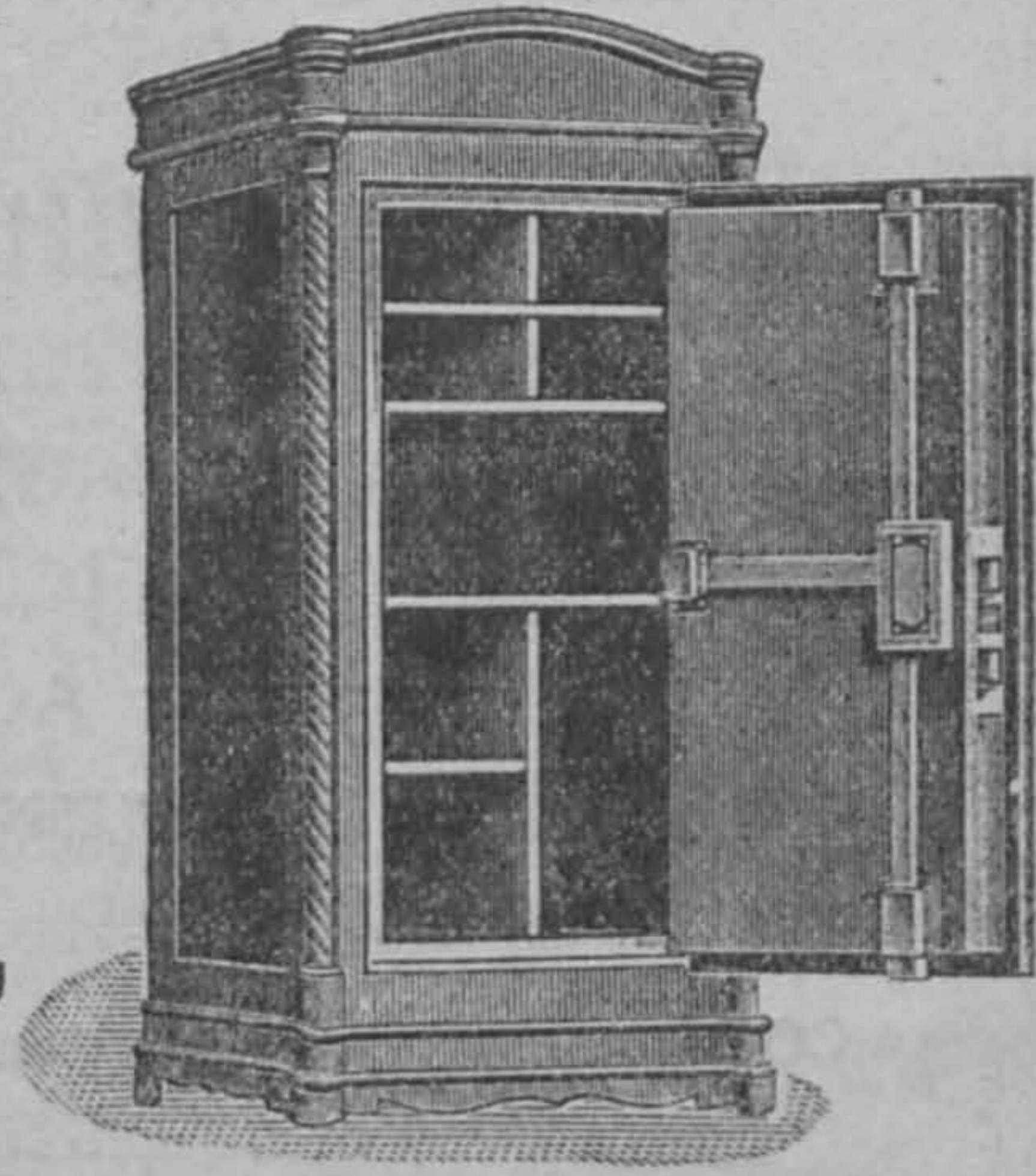
FABRIQUE FONDÉE EN 1870

Coffres-Forts

FERRONNERIE D'ART

Marquises — Rampes
Vérandas

BASSINS EN FER
pour pâturages



Amateurs

de bicyclettes ou
motocyclettes, si
vous désirez une

machine de confiance, adressez-vous au magasin

Frank MARGOT & BORNAND

NEUCHÂTEL, Temple-Neuf 6

où vous trouverez le plus grand choix aux
meilleures conditions.

BICYCLETTES A UNE, DEUX ET TROIS VITESSES

Marques Cosmos, Condor, Alcyon et Sécuritas
les plus réputées par leur solidité, roulements
et élégance.

Spécialité de petites MOTOCYCLETTES légères

gravissant toutes les rampes

Immense choix d'accessoires, pneumatiques, etc.
aux prix les plus bas

RÉPARATIONS — LOCATION — ÉCHANGE

„A LA MÉNAGÈRE“

PLACE PURRY 2 - NEUCHÂTEL

FRANK MARGOT & BORNAND

Successors de A. KREBS

Spécialités:

Articles de ménage au complet. — Aluminium. — Email.
— Fer battu. — Potagers neuchâtelois. — Potagers à pé-
trole et à gaz. — Coutellerie. — Vannerie. — Boissellerie. —
Paille de fer et cire à parquets. — Chaises longues. — Fau-
teuils pour jardin et chambre.



Chaises combinées pour enfants. Petits chars, etc
FABRIQUE DE BROSSES en tous genres

GROS — 5 % d'escompte au comptant. — DÉTAIL

Banque Cantonale Neuchâteloise

Siège central à **NEUCHÂTEL**, Faubourg de l'Hôpital, 20

Succursale à **LA CHAUX-DE-FONDS**, Rue du Marché, 4 et 6

AGENCES

au **LOCLE**, Place du 1^{er} Août, à **FLEURIER**, **COUVET**, **CERNIER** et aux **PONTS-DE-MARTEL**

CORRESPONDANTS dans toutes les communes du canton

La **Banque Cantonale Neuchâteloise** fait toutes les opérations de banque.

Elle ouvre des **comptes-courants** débiteurs et créditeurs.

Elle fait des **prêts** sur hypothèques, sur cédules et sur billets.

Elle délivre des **bons de dépôt** à 1 an, **3 1/2 %**; à 2, 3 et 5 ans, **4 %**. Ces bons sont émis au porteur ou nominatifs et pour n'importe quelle somme; ils portent intérêt dès le jour du versement.

Elle reçoit les dépôts sur **livrets d'épargne** à **4 %** l'an jusqu'à 5000 francs, cette somme pouvant être versée en une ou plusieurs fois.

Elle émet des **timbres-épargne** à 20 centimes, à 50 centimes et à 1 franc; ces timbres sont délivrés par les caisses de la Banque et par les dépôts établis dans toutes les localités du canton.

Elle soigne l'**achat, la vente et la garde de titres** à des conditions très modérées.

Elle délivre des **chèques** et **lettres de crédit** sur toutes les villes importantes du globe.

Elle fait le commerce des **matières d'or, d'argent et de platine**.

Elle négocie les **monnaies et billets de banque étrangers**.

Elle loue dans ses chambres d'acier des compartiments de

COFFRES - FORTS

pour la garde de titres, bijoux, objets précieux de toute nature. Prix de la location: **5 francs** par trimestre.

GRAINES

POTAGÈRES
FOURBAGÈRES
ET DE FLEURS

GROS - DÉTAIL

Graminées pour Gazons et Prairies

Griffes d'asperges — Oignons à fleurs

Ferdinand HOCH, Neuchâtel

Maison fondée
en 1870

Prix-courants gratuits sur demande

A LA VILLE DE PARIS

Ch. CALGÈER, Neuchâtel

TAILLEUR ET CHEMISIER

Maison de premier ordre, ayant toujours les premières nouveautés

Escompte 5 % au comptant

Salon et Magasin spéciaux
de Coiffure pour Dames

Maison HÉDIGER & BERTRAM

Place du Port

NEUCHATEL

Téléphone 690

Téléphone 690

Spécialité et grand choix en parfumerie, savonnerie et brosse fine. — Peignes écaille et fantaisie en tous genres. — Glaces de toilette. — Eponges fines et ordinaires. — Gants de toilette anglais. — Lampes et fers à friser. — Flacons de cristal taillé. — Ecrins pour manucure.

PRIX MODÉRÉS

Tous les ouvrages en CHEVEUX
sont exécutés avec le plus grand soin

Ernest Morthier

Rues du Seyon et des Moulins, NEUCHATEL

ÉPICERIE FINE
CONSERVES

Fruits secs et évaporés. — Thés. — Biscuits

SPÉCIALITÉ DE BISCOMES AUX AMANDES

Grand choix de vins de Bourgogne et de Bordeaux

de propriétaires de premier ordre

CHAMPAGNES suisses et français

VINS FINS - LIQUEURS PREMIÈRES MARQUES

TÉLÉPHONE 234

+ Ameublements + Literie +

C. STRÖLE, Tapissier

Rue de l'Orangerie, 4

NEUCHATEL

Meubles en tous genres. Ameublements complets. Réparation de meubles. Literie. Stores. Etoffe pour meubles. Rideaux et tentures. Fournitures de rideaux. Passementerie.

SCHMID FILS, FOURREURS Gros Détail

Successors de A. SCHMID-LINIGER

■ Maison de confiance fondée en 1870. **NEUCHÂTEL - 12, rue de l'Hôpital, 12** ■

FOURRURES ET PELLETERIES

de sa propre fabrication et GARANTIE

Transformation - Réparation - Travail soigné et consciencieux

CHAPELLERIE MODERNE des meilleures marques, Borsalino, Delion, Johnson, etc.
Fabrication de casquettes en tous genres

CONSERVATION DES FOURRURES
pendant l'été sous garantie

ACHAT DE SAUVAGINES, martres, fouines, putois, renards, etc.,
payées aux prix les plus élevés

Halle aux Chaussures

NEUCHÂTEL — Rue de l'Hôpital, 18

Grand choix dans tous les genres de chaussures, depuis l'article ordinaire au plus soigné, pour dames, messieurs et enfants. — Chaussures pour lawn-tennis, foot-ball et cyclistes. — Prix sans concurrence. — Réparations promptes et soignées.

5 % d'escompte au comptant.

Se recommande,

Téléphone 635

Th. Fauconnet-Nicoud.

Visitez les nouveaux magasins du **Grand Bazar Schinz, Michel & C^{ie}**

10 rue Saint-Maurice **NEUCHÂTEL** Rue Saint-Maurice 10

Installation moderne. — La vente se fait sur 6 paliers.

Ascenseur pour tous les étages. — Choix immense.

Porcelaines, faïences, cristaux, verrerie,

Objets de ménage en bois ou en métal,

Coutellerie, Christofle, Ruolz, nickel,

Métal anglais, meubles, vannerie,

Eclairage au pétrole ou à l'électricité,

Glaces, gravures et atelier d'encadrement.

Parfumerie, maroquinerie, articles de voyage.

JEUX ET JOUETS

Prix très modérés.

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Bâle, Berne, Fribourg, St-Gall, Genève,
St-Imier, Lausanne, Montreux, Porrentruy,
Saignelégier, Tramelan,
Uster, Wetzikon, Winterthur, Zurich I & III.

Agences :

Altstetten, Delémont, Tavannes, Thalwil.

Année	Sociétaires	Capital social	Virement	Réserves
1869	177	7,730	204,200	310
1879	2,113	1,327,310	322,668,610	40,550
1889	5,297	4,386,500	1,234,402,090	228,300
1899	18,958	17,493,390	3,555,715,600	2,202,990
1910	53,650	52,433,450	9,961,065,900	9,873,000

Réception de dépôts en comptes-courants, contre obligations et sur carnets d'épargne. Avances sous forme de crédits en comptes-courants et prêts contre garantie de titres, hypothèque ou cautionnement. Escompte de billets, titres remboursables et coupons. Emission de chèques et lettres de crédit sur l'étranger. Achat et vente de bons titres de placement, devises et monnaies étrangères. Exécution d'ordres de bourse. Garde et gérance de fonds publics. Location de casiers avec fermeture particulière du locataire. Règlements à disposition. — **Discretion absolue.**

Pour tous renseignements, (H-170-A)
s'adresser aux **Directions.**

GRANDE MAISON DE MODES

et

BAZAR CENTRAL

6, Bassin, 6

Vis-à-vis du Temple-du-Bas

NEUCHÂTEL

SPECIALITÉ

MODES POUR DAMES

Chapellerie en tous genres

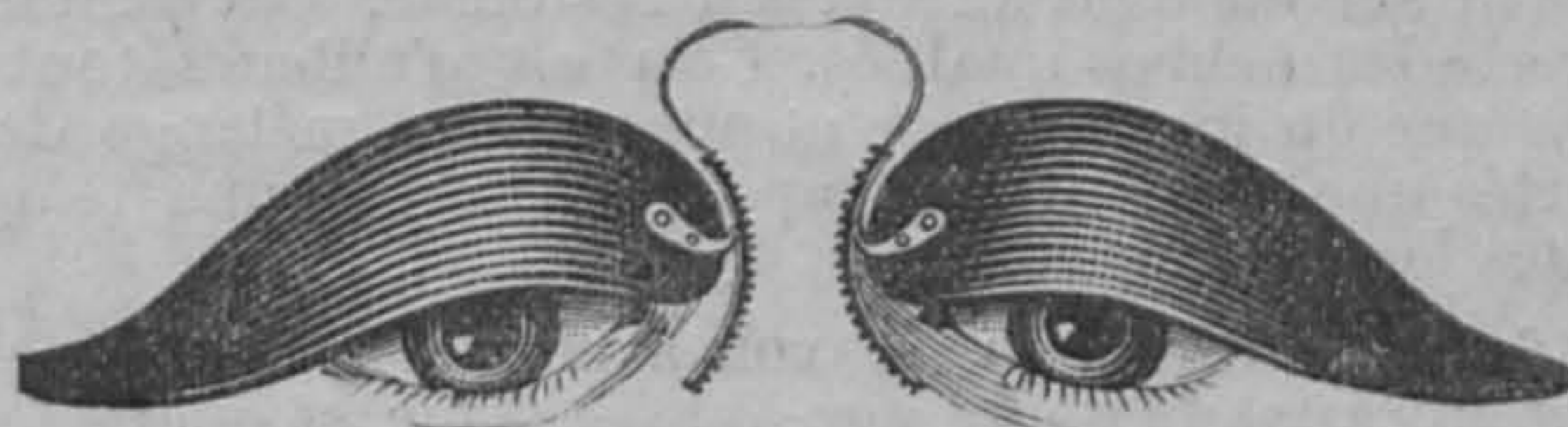
pour Messieurs

CHOIX SUPERBE

et rayons toujours au grand complet

Les deuils sont exécutés de suite

MAISON
DE CONFIANCE



MAISON
DE CONFIANCE

L'OFFICE D'OPTIQUE **PERRET-PETER** Epancheurs 9, Neuchâtel

corrige, par le moyen de verres appropriés à chaque œil, tous les défauts de conformation des yeux: **Myopie, hypermétropie, presbytie, astigmatisme, strabisme, etc.**, de manière à **ramener** autant que possible la vue normale et à la **conserver.**

EXAMEN DE VUE GRATUIT

„**Conserves**“ avec verres Fieuzal, jaunes, fumés ou bleutés. Verres **Uni-Bifo** et **Télégie** à deux foyers pour le travail et la distance. Verres à foyers combinés. **Monocles** pour tireurs. — Pince-nez „**Sport**“ américain ou anglais, le plus léger et le plus élégant. **Jumelles Zeiss** au prix de fabrique. Jumelles à prismes de toutes marques. — Jumelles ordinaires pour théâtre ou campagne, depuis **8 fr. 50.** — **Téléscopes** neufs ou d'occasion, **longues-vues.** — **Microscopes, baromètres, thermomètres.** — **Lampes électriques de poche perfectionnées.**

Dépôt des instruments de mathématiques **KERN & Cie, Aarau**

FABRICATION ET RÉPARATION — PRIX AVANTAGEUX



Nous avons vendu l'année
dernière depuis Meilen

Plus d'un Million

soit exactement 442,436
bouteilles entières et
614,765 demi-bouteilles.

C'est certainement la meil-
leure preuve de la grande
valeur de notre produit.

Nos vins sans alcool, de
raisins et de fruits sont
une boisson excessivement
rafraîchissante pour les
familles et particulièrement
pour les enfants.

De plus, nos vins sont
un véritable réconfortant
pour malades et conva-
lescents, un remède dans le
meilleur sens du mot. La
preuve en est donnée par
les attestations de pre-
miers médecins.

Prof. Dr FOREL, écrit: «Je ne puis en toute vérité que déclarer que les vins sans alcool de raisins et de fruits ne sont aucunement nuisibles à l'estomac, tout comme le jus de fruits frais, dont ils possèdent du reste les mêmes qualités. Cela est d'ailleurs tout naturel, puisque ces vins ne sont autre chose que du jus absolument pur et sans mélange de raisins et de fruits, lesquels n'ayant été portés que pendant un temps très court à une température de 60 degrés conservent intactes toutes leurs propriétés!»

Dr med. E. JORDI, Berne: «Je vous fais savoir avec plaisir que je bois moi-même vos vins sans alcool, comme boisson rafraîchissante, agréable et saine, et que je les emploie très souvent et avec succès pour les malades, particulièrement dans des cas d'affection nerveuse, d'anémie, de fièvre et pour les enfants.»

Dr méd. BIRCHER-BENNER, Zurich: «Je constate que les vins sans alcool de raisins et de fruits de Meilen ne sont non seulement une boisson désaltérante, mais aussi un excellent aliment qui est supporté et apprécié depuis l'âge de l'allaitement jusqu'à la vieillesse. J'emploie vos vins sans alcool depuis des années pour toutes les maladies et pour tous les âges, comme boisson désaltérante et comme aliment pour malades, je n'ai fait que de bonnes expériences avec ces produits.»

Voulez-vous faire un plaisir à votre famille, à vos enfants, accorder un bienfait aux malades et convalescents, achetez chez nos dépositaires, et où il n'y en a pas, commandez chez nous directement quelques bouteilles ou une caisse (assortie selon désir) de nos vins de raisins ou de fruits. Les prix pour les jus de pommes et de poires sont actuellement de 55 cent. blanc de Meilen et Rotenberger (rouge) 80 cent. la bouteille de 7 dcl. Les colis postaux contiennent : 2, 4, 6, 10 bouteilles. Caisses par chemins de fer : 20, 30, 50 bouteilles. (H-430-A)

Si vous désirez encore des détails complémentaires, soit sur la fabrication, soit sur les effets salutaires de nos vins, veuillez nous écrire en nous remettant votre commande à l'adresse suivante :

Société pour la production des vins sans alcool, MEILEN, rue de la Gare 362

Société Anonyme des Etablissements

JULES PERRENOUD & C^{ie}

Cernier - **NEUCHATEL** - *Chaux-de-Fonds*

Meubles en tous genres

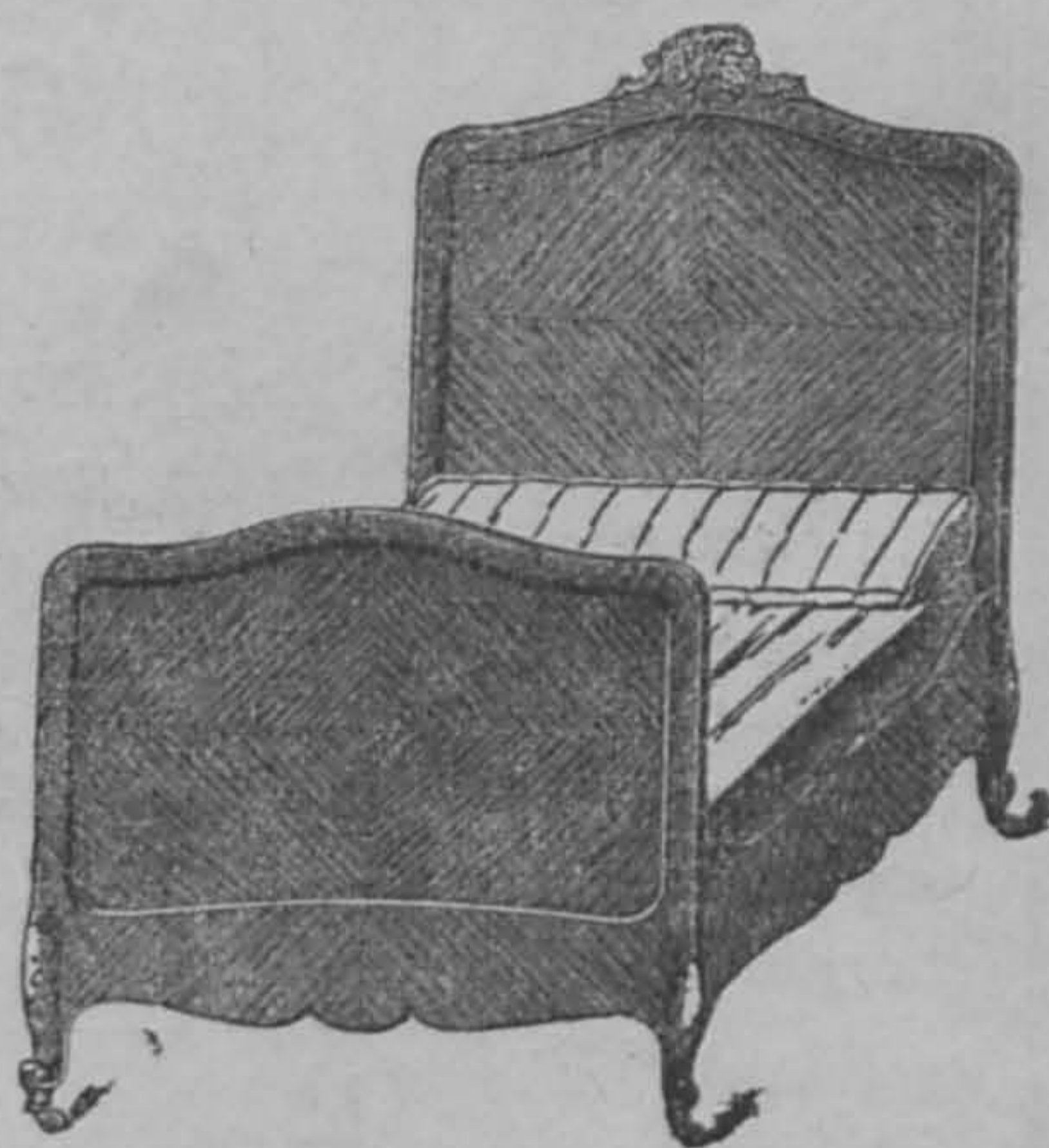
INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

VILLAS, HOTELS, PENSIONS, etc.

Tissus en tous genres - Tapis - Linoléums

DRAPERIES, RIDEAUX
Décorations



Ateliers à Cernier, occupant plus de 100 ouvriers

Grands Magasins

SALLES de VENTE de NEUCHATEL

19-21

Faubourg du Lac

19-21

TÉLÉPHONE 67

G. DREYER, GÉRANT

TÉLÉPHONE 67

TROUSSEAUX COMPLETS

EXPOSITION PERMANENTE

EN VENTE

CHEZ

Delachaux & Niestlé S. A.

N^o 4, rue de l'Hôpital

NEUCHATEL

et chez tous les libraires

On trouve

à la même librairie :

Tous les livres et fournitures en usage dans les écoles de la ville et de la campagne.

Tous les articles de papeterie fine et ordinaire, buvards, portefeuilles, carnets de poche, enveloppes de lettres.

Albums de dessin et de timbres, etc., etc.

✍

LIBRAIRIE GÉNÉRALE

Delachaux & Niestlé S. A.

N^o 4

RUE DE L'HÔPITAL

NEUCHATEL

A la même librairie :

Nouveautés littéraires et abonnements aux publications périodiques. — Livres d'étrennes de tous prix.

Albums et alphabets illustrés, livres de gravures. — Albums photographiques et autres. Presse-lettres. —

Portemonnaie. Boîtes de couleurs, etc., etc.

✍

1

2 2
4

3 2 3
6 9

4 2 3 4
8 12 16

5 2 3 4 5
10 15 20 25

6 2 3 4 5 6
12 18 24 30 36

7 2 3 4 5 6 7
14 21 28 35 42 49

8 2 3 4 5 6 7 8
16 24 32 40 48 56 64

9 2 3 4 5 6 7 8 9
18 27 36 45 54 63 72 81

10 2 3 4 5 6 7 8 9 10
20 30 40 50 60 70 80 90 100

11 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11
22 33 44 55 66 77 88 99 110 121

12 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
24 36 48 60 72 84 96 108 120 132 144

13 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
26 39 52 65 78 91 104 117 130 143 156 169

14 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14
28 42 56 70 84 98 112 126 140 154 168 182 196

15 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
30 45 60 75 90 105 120 135 150 165 180 195 210 225

16 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16
32 48 64 80 96 112 128 144 160 176 192 208 224 240 256

17 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17
34 51 68 85 102 119 136 153 170 187 204 221 238 255 272 289

18 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18
36 54 72 90 108 126 144 162 180 198 216 234 252 270 288 306 324

19 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19
38 57 76 95 114 133 152 171 190 209 228 247 266 285 304 323 342 361

20 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20
40 60 80 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300 320 340 360 380 400